TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10922 — DERNIÈRE ÉDITION — MARDI 11 MARS 1980

Sur une dizaine de kilomètres

La Côte de Granit rose est polluée par le pétrole échappé du « Tanio »

LIRE PAGE 46



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,20 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 13 sch. ; Belgique, 15 f. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4,50 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 125 ris. ; Italie, 600 L. ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,75 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 100 F CFA ; Suède, 3,50 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 95 cts ; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 41

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

M. Giscard d'Estaing achève à Ryad son voyage de dix jours au Proche-Orient

La France et la Jordanie rappellent le droit de « tous les États de la région » à des « frontières sûres, reconnues et garanties »

Le président de la République achève, ce lundi 10 mars, un voyage de dix jours au Proche-Orient par une visite de travail de six heures à Ryad, capitale de l'Arabie Saoudite. Seul l'accompagne M. François-Poncet, ministre des affaires étrangères.

Samedi et dimanche, le président de la République a terminé ses visites officielles par des entretiens à Amman avec le roi Hussein. Le communiqué franco-jordanien souligne la nécessité d'une *« solution internationale »* au conflit du Proche-Orient, fondée sur la résolution du Conseil de sécurité et sur la reconnaissance *« du droit de tous les Etats de la région de vivre en paix dans des frontières sûres, reconnues et garanties »*. Les deux chefs d'Etat ont réaffirmé que l'O.L.P. devait participer aux négociations de paix.

De notre envoyé spécial

Amman. — Le président de la République quitte, ce lundi 10 mars, Amman pour une visite-éclair à Ryad. Il est seulement accompagné de M. François-Poncet, ministre des affaires étrangères. M. Giscard d'Estaing devait rendre visite au roi Khaled et être reçu pour un déjeuner de travail par le prince Fahd, premier ministre. Il regagnera Paris aussitôt.

Au terme d'une visite de neuf jours au Proche-Orient, M. Giscard d'Estaing a voulu s'assurer que sa démarche, rondement menée mais complexe, et qui a déjà provoqué de nombreuses réactions dans le monde, était exactement comprise dans l'Etat le plus influent de la région.

Les entretiens du président avec le roi de Jordanie, samedi et dimanche, ont été presque entièrement consacrés au Proche-Orient. Les allusions aux autres questions d'intérêt commun mentionnées dans le communiqué ne sont que des clauses de style à l'exception de la coopération économique, encore embryonnaire et qui a fait l'objet d'une sorte de programme mis au point par les ministres.

Un geste dans son contexte

Pour le président de la République, l'étape d'Amman a été l'occasion d'un rééquilibrage de sa politique au Proche-Orient, rééquilibrage nullement improvisé sous la pression des événements mais méthodiquement réalisé.

Dès le début de son voyage, il avait, en effet, fait un geste : en se prononçant sans équivoque pour l'autodétermination des Palestiniens, il faisait une concession au moins apparente au point de vue des Arabes et qui fut saluée comme telle par ceux-ci tandis que les Israéliens s'en indignaient. Il en fut d'autant mieux accueilli par les émirats du Golfe dont la France est tributaire pour son approvisionnement en pétrole. Il en a obtenu une sorte de garantie morale pour cet approvisionnement, ce qui n'implique — il serait vain de le dissimuler — aucune garantie de prix.

Mais il a également fait progresser ce qui est son grand dessein à long terme : la coopération entre le monde industriel et le monde en développement par tous les canaux, bilatéraux et multilatéraux, possibles — seule voie pour éviter, pense-t-il, une régression universelle.

Le geste étant fait à Koweït, le président de la République a voulu le replacer à Amman dans le contexte de la confrontation israélo-arabe qui dresse un obstacle quasi insurmontable à toute coopération Nord-Sud.

MAURICE DELARUE.

(Lire la suite page 3.)

Une autre voie

Si l'art, selon Racine, consiste à faire quelque chose avec rien, M. Giscard d'Estaing a réussi une œuvre d'art, dans un domaine qui s'y prête, il est vrai, pendant sa visite au Proche-Orient. Rien de ce qu'il a dit à Koweït sur l'autodétermination des Palestiniens et à Amman sur la participation de l'O.L.P. à une négociation de paix n'était nouveau, ni dans la bouche d'un dirigeant français, ni même dans celle d'un dirigeant d'Europe occidentale. Tout l'art présidentiel a consisté à donner à ses prises de position un éclat nouveau en les exprimant au bon moment.

Après une opération de séduction à l'adresse des Arabes, au début du voyage, sa tactique a consisté à les amener sur ses propres positions, c'est-à-dire l'acceptation de la coexistence arabo-israélienne. A la lecture du communiqué d'Amman, il apparaît que, pour le roi Hussein, c'est chose faite.

Le président de la République met ainsi au pied du mur, au même moment, les Israéliens (ce qui n'est pas nouveau) et les Palestiniens : pas de paix pour Israël sans patrie palestinienne — dit-il aux premiers ; pas de patrie palestinienne sans la paix avec Israël — dit-il aux seconds.

Que va-t-il se passer maintenant ? Jusqu'au 26 mai, terme fixé par l'accord de Camp David pour organiser l'autonomie de la Cisjordanie, vraisemblablement rien. Rien non plus si ce délai, compte tenu d'éventuels progrès, est prorogé. Dans son discours de samedi, M. Giscard d'Estaing a d'ailleurs rendu un hommage indirect à l'accord de Camp David : Israël reconnaît que la paix passe par l'évacuation des territoires arabes, a-t-il souligné, puisqu'il ne peut normaliser ses rapports avec l'Egypte qu'en évacuant le Sinaï. Sans doute peut-on regretter que le président de la République gêne le processus de Camp David en préjugeant son échec. C'est l'avis du Caire. Mais on peut aussi estimer qu'il en stimule les protagonistes en leur faisant savoir qu'il existe une autre voie.

Le président de la République et, plus ou moins explicitement, le roi Hussein se placent dans l'hypothèse, qui leur paraît probable, où ce processus ne permettrait pas de résoudre le problème palestinien. Le roi Hussein a demandé au président français de provoquer alors une « initiative » européenne. Il est vrai que les Neuf seraient aujourd'hui suffisamment d'accord entre eux pour prendre une initiative... sur le papier. Nul n'ignore cependant que seuls les Etats-Unis peuvent amener Israël à composer avec les Palestiniens. De là le rappel par M. Giscard d'Estaing, samedi, que si toute solution passe par un accord israélo-arabe, elle passe aussi par le Conseil de sécurité, où les Etats-Unis, comme l'U.R.S.S., ont droit de veto.

Force serait, en cette occurrence, de faire modifier par le Conseil de sécurité la résolution 242, base de toute tractation de paix depuis 1967, en y incluant les droits des Palestiniens en tant que peuple et non plus seulement comme réfugiés. C'est alors que l'entremise européenne pourrait être utile.

Une telle opération a déjà été tentée sans succès en août dernier, mais un événement nouveau est intervenu depuis : le rapprochement amorcé par les événements d'Afghanistan entre le monde islamique et les Etats-Unis. Ce qui s'est révélé impossible hier peut ne plus l'être demain, une fois passé bien entendu le cap des élections américaines.

Après quoi, comme le remarque M. Arafat dans ses déclarations au « Monde », il ne resterait plus que l'essentiel : passer à l'exécution.

L'IMAM KHOMEINY AUTORISE LA COMMISSION INTERNATIONALE A RENCONTRER CERTAINS OTAGES.

(Lire page 5.)

Les nationalistes remportent une victoire éclatante au Pays basque espagnol

Les formations nationalistes basques ont remporté une victoire éclatante aux élections pour le Parlement le dimanche 9 mars. Le vieux P.N.V. (parti nationaliste basque), qui a écrasé dans les trois provinces concernées l'Union du centre démocratique de M. Suarez et mis en échec les socialistes de M. Felipe Gonzalez, devrait pouvoir former un gouvernement homogène.

De leur côté, les formations liées à l'ETA — Herri Batasuna et Euskadiko Eskerra — ont encore accru leur audience et maintenu leur représentation parlementaire. Ainsi, les Basques nationalistes, partisans ou non de la lutte armée, se retrouvent en nette position de force face au gouvernement de Madrid pour obtenir un réel transfert de compétences, transfert prévu par le statut d'autonomie.

De notre correspondant

Madrid. — Pour les nationalistes, c'est un triomphe, pour le parti de M. Adolfo Suarez, une déroute complète. Les Basques, qui ont élu le dimanche 9 mars leurs représentants au futur parlement régional, ont donné leur préférence, comme c'était logique aux formations les plus représentatives du patriotisme local. Le parti nationaliste basque (P.N.V.), le plus modéré de tous, a confirmé qu'il était la force majoritaire dans les trois provinces concernées (Biscaye, Guipuzcoa, Alava). Le rapport des forces dans la prochaine assemblée législative lui permettra de former un gouvernement homogène.

Les partisans de la lutte armée, pour leur part, ont continué leur ascension : la coalition Herri Batasuna (Unité populaire), qui défend les postulats indépendantistes de l'E.T.A. militaire, a gagné des voix par rapport au scrutin précédent et s'affirme, désormais, comme la deuxième force politique de la région.

Même progression pour Euskadiko Eskerra (gauche basque), liée à l'E.T.A. politico-militaire et autre formation nationaliste d'extrême gauche.

Ch. V.

(Lire la suite page 6.)

LE PUZZLE ESPAGNOL

(Lire page 7 le début d'une enquête de Charles Vanhecke.)

Le recul électoral de la gauche se confirme

Le recul électoral de la gauche, perceptible depuis le début de l'année, s'est confirmé et accentué au cours du week-end. Si le P.C.F. a emporté le siège de conseiller général qui était à pourvoir dans l'Allier, l'opposition a échoué à Franconville où M. Delattre (U.D.F.-P.R.) a distancé son adversaire communiste.

Les premiers tours qui se sont déroulés dans trois autres cantons se soldent par un recul global de l'opposition en dépit de la progression du P.C. à Gagny (Seine-Saint-Denis) et de celle du P.S. à Fronton (Haute-Garonne).

Le 29 juillet 1979, on votait dans le canton des Vans, en Ardèche. La gauche était en querelle depuis près de deux ans, puisque la rupture sur l'actualisation du programme commun de gouvernement était intervenue en septembre 1977, mais, électoralement parlant, elle résistait fort bien à cette rude épreuve. Les candidats communiste et socialiste avaient totalisé 43,59 % des suffrages exprimés au premier tour au lieu de 40,50 % au mois de mars précédent, et, au second tour, la victoire de M. Faucuit (P.C.) sur M. Lefébure (U.D.F. - P.S.D.), sortant invalidé, avait donné à l'opposition la majorité au conseil général.

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 14.)

L'électrochoc anglais

Un élément nouveau est intervenu dans le conflit de la British Steel Corporation (B.S.C.) qui, depuis le 2 janvier, paralyse la sidérurgie britannique. Ainsi que nous le signale notre correspondant, les salariés ont accepté le principe d'un vote sur la dernière offre patronale d'augmentation (voir page 46). Les syndicats s'opposaient à l'organisation de ce scrutin dont le but, affirment-ils, est de les couper de leur base. Mais le gouvernement de Mme Thatcher paraît décidé à modifier les rapports entre patronat et ouvriers et voudrait faire du conflit de la B.S.C. un test significatif. C'est ce que devait confirmer Mme Thatcher, ce lundi 10 mars sur Antenne 2, où elle est l'invitée de l'émission « Cartes sur table ».

par RENÉ DABERNAT

Ce n'est pas seulement dans ses rapports avec le Marché commun, c'est aussi dans son conflit avec les syndicats que Mme Thatcher joue une partie décisive. Deux combats liés. En effet, pour épauler un renouveau durable, donc consolider le maintien du Royaume-Uni au sein des Communautés, le pactole pétrolier — 75 millions de tonnes en 1979 et 95 millions prévus cette année — doit s'accompagner d'un programme de redressement. Or, celui-ci ne dépend pas uniquement d'un réveil plus marqué des entreprises, dont beaucoup avaient perdu leur élan, ni des mesures financières et autres que le gouvernement conservateur prend ou prépare. Il dépend bien davantage de l'électrochoc provoqué par l'affrontement entre le pouvoir politique et le pouvoir syndical.

Les racines du conflit plongent si loin dans l'histoire britannique que l'enjeu dépasse largement les revendications matérielles qui ont déclenché la grève de certaines catégories de sidérurgistes de British Steel et les troubles sociaux du groupe automobile British Leyland. Certes, on se gardera de minimiser les doléances en matière de salaires et d'emploi ; elles reflètent des drames liés à la mutation d'un pays dont le destin oscille entre un équilibre ancien rompu et un équilibre nouveau qui reste à inventer. Mais, au-delà de ces drames, il s'agit de fixer la place, les droits, les devoirs des trade-unions face au patronat, aux travailleurs non syndiqués et, plus encore, au Parlement et à l'Etat.

Malgré les manœuvres et les passions qui se développent jusque chez les conservateurs et parfois même au sein du cabinet, l'objectif central se dessine peu à peu. Que veut le gouvernement ? Supprimer les abus des syndicats, non leurs droits fondamentaux ; puis, si cela est obtenu, insérer les trade-unions dans le fonctionnement régulier du régime britannique, afin de substituer la collaboration à la lutte des classes. Le *Times* écrit, en éditorial : « *Nous ne désirons pas une loi qui laisserait les trade-unions à la merci des employeurs. Ce serait erroné et injuste. Mais nous voulons mettre fin à la situation dans laquelle les employeurs et l'Etat lui-même sont à la merci des trade-unions.* »

Peut-on parler de redéfinition, sinon de redistribution des pouvoirs dans le cadre du nouveau système économique et social en gestation outre-Manche ? La question mérite au moins d'être posée. L'histoire anglaise n'est-elle pas traversée d'âpres combats au terme desquels fut précisée et agencée la coexistence qui s'imposa, tôt ou tard, à des individus, des groupes, des classes obligés de vivre ensemble sur un territoire exigu ? Dans le passé, par exemple, l'Angleterre sut organiser, avant tous les autres peuples, les rapports entre les barons et les rois, le Parlement et la monarchie, la liberté individuelle et la discipline collective. En ce sens, sa tentative actuelle mérite une extrême attention.

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR

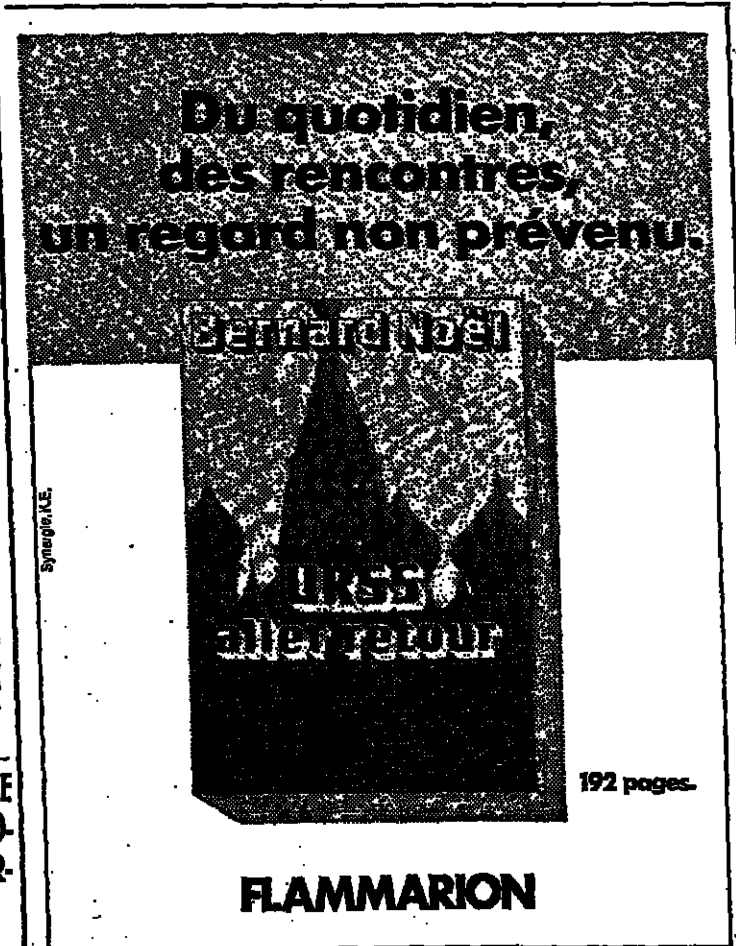
Le complot

M. Marchais l'a lumineusement expliqué : c'est le « pouvoir giscardien » qui a relancé la campagne sur ses occupations pendant l'occupation. Pour atteindre en lui le futur candidat à l'élection présidentielle...

Or quel est l'intérêt le plus évident de M. Giscard d'Estaing ? C'est que le candidat communiste devance le candidat socialiste en 1981. Dans cette affaire, tout ce qui est bon pour le P.C.F. est bon pour V.G.E. Et tout ce qui est mauvais pour le P.C.F. est mauvais pour V.G.E. — dans la mesure où les chances du candidat socialiste s'en trouvent accrues d'autant.

La conclusion est évidente : il y a un complot du pouvoir giscardien contre M. Giscard d'Estaing. Et le chef de ce complot est M. Mitterrand.

JEAN-MICHEL ROYER.



Le douzième concours chorégraphique de Bagnolet

Pas sérieux s'abstenir

C'est toujours la même ambiance de Vél' d'Hiv', la foule remuante, les bruits de bouteilles, la table verte des membres du jury qui se font huer parce qu'ils fument malgré l'interdiction. Des enfants courent à quatre pattes dans le noir, hypnotisés par l'espace béant où les troupes se succèdent toutes les dix minutes. Bagnolet est un événement. Il est de bon ton d'y venir prendre l'air de la jeune danse. Même les sociologues s'y intéressent.

Le concours est une des retombées de mai 68. Depuis douze ans un ancien danseur, Jaque Chaurand, avec l'appui de la municipalité, en a fait une manifestation de caractère international, témoignant de l'acharnement et de l'ardeur créatrice du moment. Deux cent cinquante chorégraphes s'y sont déjà présentés. Leurs prestations constituent un panorama des tendances, des aspirations de la société de demain.

Tous les lauréats, ou presque, ont confirmé les espoirs mis en eux, mais leur succès a été le début d'une lutte pour la survie dont ils ne sont pas encore tous sortis : le groupe Delta-Phi peine à Dijon ; le Cercle a éclaté ; Jean-Claude Ramseyer et Caroline Dudan repartent de zéro ; Jean Pomarès s'est longtemps expatrié ; Dominique Bagouet s'ancre à Montpellier ; Dominique Boivin se cherche encore. Deux réussites exemplaires : Maguy Marin et Gigi Caciuleanu.

Jaque Chaurand ne s'endort pas dans l'autosatisfaction. Au fur et à mesure que Bagnolet prend de l'ampleur, on le trouve plus énervé, plus inquiet, s'indignant de l'inertie des pouvoirs publics ou de l'indifférence des entrepreneurs de spectacles. Pour lui, ce n'est pas une sinécure, mais un combat où il s'est engagé à fond.

En 1977, il organise un débat public sur l'état de la danse en France. Cette année-là, il pique une grosse colère parce que Bagnolet reste une expérience isolée, ponctuelle. Il cherche à susciter des relais, une pré-sélection régionale, une structure théâtrale permettant aux chorégraphes primés de se perfectionner et de préparer une seconde création.

MARCELLE MICHEL.

(Lire la suite page 19.)

Le Monde

idées

FEMMES

Themis-ogyne

par MARIE-CHRISTINE RIVIÈRE (*) et FABIENNE FIASELLA (**)

« *L'APPORT féminin paraît d'autant plus nécessaire que la magistrature se meurt en nombre et en qualité.* » (Discours à l'Assemblée nationale du rapporteur de la proposition de loi permettant l'accès des femmes à la magistrature, 26 février 1946.)

« *Aux Etats-Unis comme sur le Vieux Continent, on a constaté une invasion des femmes dans la magistrature.* » (Discours de rentrée solennelle du président du tribunal de Strasbourg, 3 janvier 1980.)

Décembre 1944 : deux cents postes sont offerts au concours d'entrée dans la magistrature ; sur neuf candidats, six se présentent, trois sont admis. On songe alors à faire appel aux femmes. La loi du 11 avril 1946 leur ouvre l'accès à la magistrature.

Plus de trente ans ont passé, le discours a changé. La magistrature compte à peine 30 % de femmes ; mais c'est le péril ! D'« *irremplaçables* », les femmes sont devenues indésirables.

Il est vrai que le chômage sévit. Pour sauvegarder, dit-on, le travail des hommes, il convient de renvoyer les femmes à leur foyer

L'attaque se situe sur plusieurs fronts :

A l'Ecole nationale de la magistrature, l'étude des conditions et des résultats des concours révèle la volonté d'établir un « équilibre » entre les hommes et les femmes dont les candidatures sont plus nombreuses. Mieux, un rapport effectué par deux maîtres de conférence de l'Ecole tente de faire peser, au moins partiellement, sur les femmes les causes d'une hypothétique baisse de niveau des candidats, et introduit l'idée d'un *numerus clausus* si les modalités du concours ne suffisent plus à maintenir un pourcentage égal d'hommes et de femmes. Les chiffres du concours de 1979 sont éloquents : sur sept cent dix-sept candidats hommes et mille vingt-sept candidates, l'« équilibre » a été rétabli grâce à l'oral, où l'on a reçu quatre-vingt-sept hommes et quatre-vingt-six femmes.

L'offensive s'est développée particulièrement depuis quelques semaines à l'occasion des discours de rentrée solennelle des juridictions où la féminisation du corps a été présentée comme une cause importante des dysfonctionnements de la justice. Pour certains orateurs, les femmes assumant « *un second service public, celui de la maternité* », il leur est difficile d'exercer ces deux charges correctement. Mais, comme on pouvait le lire dans *le Pouvoir judiciaire*, organe de l'Union fédérale des magistrats, en avril 1956, « *les pères de famille ont toujours accepté sans protester les inconvénients nés des exigences du service, et nous sommes persuadés que les femmes comme les hommes tiendront à faire passer les impératifs de la profession avant toutes autres préoccupations, fût-ce les plus légitimes* ». Pour d'autres orateurs, observant que la féminisation atteint surtout la magistrature assise (puisqu'on peut toujours rédiger un jugement un biberon dans l'autre main), on aboutirait à cette situation fâcheuse qui verrait « *les hommes poursuivre et requérir et les femmes juger* ». (Discours de rentrée du tribunal de Versailles, janvier 1980.)

Voilà bien où le bât blesse : admettre que des femmes jugent, c'est voir se « ternir » une certaine image de la justice. L'autorité est une fonction d'hommes ; le pouvoir de juger aussi. Tout juste peut-on accepter que les femmes exercent des fonctions spécifiquement sociales telles que juge des enfants ou juge aux affaires matrimoniales. On appelle même à la rescousse le sentiment supposé des justiciables, dont on ne se soucie guère en temps ordinaire : « *les délinquants, lorsqu'ils sont ce qu'on appelle des « durs », considèrent comme humiliant d'être condamnés par des femmes* ». (Discours de rentrée du tribunal de Strasbourg, janvier 1980.)

Ces discours rejoignent curieusement les intentions du garde des sceaux quand il utilise les congés de maternité comme alibi pour cacher ses carences dans la gestion du corps des magistrats où 400 postes sur 5 200 sont vacants, et pour justifier la création de « magistrats volants », véritables intérimaires de la profession, soumis à l'autorité hiérarchique et sans garanties d'indépendance. Pour que les congés de maternité soient une cause du mauvais fonctionnement de la justice, équivalente de ces vacances de postes, il faudrait chaque année douze cents femmes en congé de maternité ; or, il y a mille soixante-neuf femmes dans la magistrature.

Nous ne voulons pas être les boucs émissaires d'un pouvoir qui cherche à nous utiliser pour justifier des réformes antidémocratiques et s'assurer ainsi un contrôle de plus en plus prégnant sur la magistrature.

Nous refusons aussi de servir de volant de main-d'œuvre pour pallier des carences de gestion.

Nous voulons une égalité d'accès à la magistrature et de carrière dans toutes les fonctions ; nous tenons à être reconnues comme des magistrats à part entière.

(*) Magistrat.
(**) Auditrice de justice.

L'armée et le machisme

par XAVIÈRE GAUTHIER (*)

LES menaces de guerre — vraies ou fausses — qui planent sur nos têtes depuis quelque temps vont être une bonne occasion pour les gouvernements de renforcer la militarisation. En quoi les femmes sont-elles concernées ? On sait qu'aux Etats-Unis M. Carter menace de rétablir la conscription pour tous et pour *toutes*. On sait qu'en Allemagne on propose officiellement le service militaire pour les femmes, afin de les punir de ne pas avoir fait assez d'enfants, de ne pas avoir *donné* assez de soldats aux pays. *Il est vrai qu'il* existe des femmes, et même parmi les féministes, pour penser que leur libération, passant par une imitation des hommes, consiste à accéder à leur pouvoir, à leur violence destructrice, à leurs institutions les plus périmées. On peut quand même imaginer que la conscription féminine soulèverait une immense révolte, une insoumission générale.

Certes les femmes, en tout cas les plus jeunes d'entre elles, sont concernées par le service militaire lorsque ce sont les hommes qui leur sont proches, qu'elles aiment, qui disparaissent de leur vie pendant douze mois (leur laissant éventuellement la charge des enfants) pour aller marcher au pas entre mâles ; ou, au contraire, qui refusent l'encasernement, avec fermeté, avec rage, mais aussi souvent dans le désespoir, voire la terreur. Là, sans doute, les femmes ont leur mot à dire.

Certes, les femmes, en tout cas celles d'entre elles qui ont porté dans leur ventre et mis en vie, ont envie de se battre comme des tigresses pour que leurs fils ne soient pas, un jour proche ou lointain, happés et broyés par cette école de *veulerie*, ce rouleau compresseur de toute pensée personnelle, par cette machine de mort qu'est l'armée. Et, là, les mères ont à s'insurger pour que leurs fils, qu'elles ont *nourris de leur amour*, de leurs forces de vie et de liberté, ne soient pas raptés par l'institution militaire dans sa fonction *d'emprisonnement*.

Mais ce n'est pas seulement par personne interposée (fût-elle « *la chair de leur chair* » !) que les femmes sont victimes de la militarisation. Elles le sont aussi directement et parce qu'elles sont femmes. Toute femme sait ce que représente le désastre d'être affrontée à la drague collective d'une horde de permissionnaires, excités comme des puces, déchargeant sur elle le trop-plein des contraintes et des vexations subies à la caserne. De même que l'ouvrier, exploité par son patron à l'usine, a quand même en rentrant chez lui sa femme à exploiter, plus bas que lui, de même, le soldat, ravalé au rang de simple matricule, traité en objet, a encore en sortant de la caserne n'importe quelle femme à traiter en objet sexuel : toute femme peut lui servir d'exutoire, en paroles et, trop souvent, en actes.

Dans son principe même de fonctionnement, l'armée ne peut qu'exclure les femmes, les mettre à l'écart, les mettre à mort. Il est vrai que toute société phallocratique fonctionne sur ce rapport entre hommes, sans femmes réelles : adorées absentes et intouchables (la maman), ou méprisées-mutilées en corps (la putain), toujours niées. Mais c'est plus caractéristique, plus exemplaire, dans l'armée, immense concentration de mâles. Là, plus encore que partout ailleurs, règne le mépris des femmes et de toutes les valeurs féminines (ou supposées telles). La *suprême* injure pour les insoumis ou les objecteurs de conscience ne peut être que « *gonzesses* » ou « *poules mouillées* ». Et, il n'y a pas très longtemps, des soldats du 24ᵉ régiment d'infanterie de marine, qui soutenaient la lutte des paysans du Larzac, se sont entendus traiter de « pédés rouges » (sic) par leur sous-lieutenant...

Si l'armée est une école de machisme, si elle est le symbole même et le concentré de ce qui fait l'oppression des femmes, elles ont intérêt, elles aussi, à ce que disparaisse cette vieille et monstrueuse obligation du service militaire.

(*) Ecrivain.

VUES ET REVUES par YVES FLORENNE

La séduction

IL arrive, on ne sait pourquoi — et on aimerait le savoir — qu'un thème exactement aussi vieux que le monde jaillisse soudain comme sous la pression d'une actualité irrésistible. Parler de mode n'a guère de sens : pour la séduction en particulier. D'autant que ce surgissement n'a rien de concerté. Pourtant, en quelques semaines, des livres, des articles, des colloques affichent « Séduction ». Se serait-on avisé tout à coup que la séduction a pris aujourd'hui des formes auprès desquelles les anciennes, les classiques, paraissent innocentes ?

Il n'a pas fallu moins de deux épais cahiers à *Traverses* pour ne pas épuiser, bien sûr, la séduction, mais pour la déployer dans une suite de textes et d'abord d'images bien faites pour séduire le regard. On se serait attendu que ce film s'ouvrît par un figure sculptée aux portails des cathédrales : celle du Séducteur. C'est le diminuer que de l'appeler « Tentateur », comme à Strasbourg, où les trois vierges folles et leurs lampes renversées attestent assez que la tentation a été couronnée. Le Séducteur, pourtant, est très présent, dans sa représentation en quelque sorte sacrée, sur les deux couvertures de *Traverses* : Méduse chevelue de serpents ; et, sur la robe déployée de Loïe Fuller, les serpents encore, qui convergent vers le centre de la danseuse. Le symbole, d'ailleurs, est aussi évident, de la rose offerte par le Tentateur-Séducteur. Ainsi est-il clairement rappelé que la femme est non seulement objet mais surtout instrument de la séduction. Et pour bien raffiner là-dessus, l'instrument est, toujours déclaré coupable par le système qui le prive de toute autonomie. Vieille théologie, relayée par le freudisme, et célébrée dès l'ouverture de ce traité de la séduction.

Pour savant qu'il soit, et son vocabulaire une fois traversé, le texte de Jean Baudrillard dit clairement la chose la plus simple : « *Freud a raison : il n'y a qu'une seule sexualité, qu'une seule libido — masculine. La sexualité est cette structure forte, discriminante, centrée sur le phallus, la castration, le nom du père, le refoulement. Il n'y en a pas d'autre. Rien ne sert de rêver de quelque sexualité non phallique, non barrée, non marquée. Rien ne sert, à l'intérieur de cette structure, de vouloir faire passer le féminin de l'autre côté de la barre...* » Je passe, pour y renvoyer le lecteur, les considérations évidemment décisives sur la structure. Et je poursuis : « *... Cependant, le féminin est ailleurs : c'est là le secret de sa puissance (...) le féminin séduit parce qu'il n'est jamais là où il se pense. Il n'est donc pas non plus dans cette histoire de souffrance et d'exploitation qu'on lui impute, le calvaire historique des femmes (sa ruse est de s'y dissimuler)...* »

Un esprit simple pourrait se demander si le masculin est bien dans cette histoire de souffrance et d'exploitation qui semblait tisser l'histoire et qui fait quelque bruit dans l'histoire d'à présent. A quoi on ne manquera pas de répondre que ceci est une autre histoire. Une histoire d'hommes. Quant aux femmes (sans ruse, ou dans leur ruse ?), comme chaque fois qu'on invoque Freud, elles auront le choix entre se mettre en colère, tuer le père ; ou, bien-entendu, le séduire. Ou les trois.

Des femmes plus ou moins ravies

Si la femme n'a jamais eu de libido (ce que, Dieu merci, elle a longtemps ignoré), elle eut des droits : jamais autant que dans les sociétés celtes, mais encore passablement jusqu'à la fin du Moyen Age occidental ; la dégradation s'étend curieusement de la Renaissance aux Lumières, les droits ayant été radicalement décapités sous Louis XIV. Ce qui a dû, dira-t-on, stimuler la séduction.

Justement, au *cours* d'une étude où l'on trouve beaucoup de choses, de personnes et de mythes — Circé, Narcisse, Don Juan, Jeanne Pucelle et Séductrice, — Françoise Lévy a déniché un nouveau crime *dont* l'invention revient au Parlement de Paris : le « rapt par séduction ». Un mal qui répandait, paraît-il, la désolation dans les familles. Le mot *rapt* avec sa violence prédatrice avait été maintenu pour les besoins de la cause, bien qu'il ne convînt aucunement à ce qui était libre envol à deux, ravissement mutuel, voyage de noces. Nul doute que d'Aguesseau se soit ravi lui-même à rédiger les attendus dans ce nouveau procès de la séduction, et d'une plume digne d'un Marivaux casuiste : « *Le rapt de séduction doit être puni encore plus sévèrement que celui de violence, parce que l'on peut résister à la force ; mais qui peut être assuré de se défendre contre les enchantements de la séduction ? Dans le rapt de violence la personne qui en est l'objet n'a que le ravisseur à craindre, mais dans le rapt de séduction elle trouve en elle-même son plus dangereux et redoutable ennemi. Il n'est même pas vrai de dire que dans le rapt de séduction l'on trouve au moins la volonté et le consentement de la personne ravie. Cette volonté n'est pas la sienne : c'est celle du ravisseur que la force de la passion lui fait suivre.* » Aussi importe-t-il que la force publique au nom de la loi s'y oppose, pour assurer la protection contre elle-même de l'éternelle mineure frappée d'incapacité perpétuelle — « pour son bien », évidemment, c'est-à-dire le bien et les biens du possesseur et de la tribu.

On retrouve trop dans *Traverses* cette vénérable, mais très relativement respectable, tradition qui veut que séduire ce soit toujours tromper. Non (et même dans ce cas-là), séduire, c'est d'abord prendre de la peine et du temps, ce qui, aujourd'hui, nous fatigue. Nous préférons les traverses qui coupent court et en terrain plat. Tel n'est pas le point de vue de Gilbert Lascault, qui écrit, en accord avec l'étymologie : « *Séduire, c'est peut-être toujours aimer les boucles, les volutes, les détours et détournements.* » Suivre des courbes en les enveloppant, se plaire aux liens et aux nœuds, cheminer dans les labyrinthes, moins pour le but ou l'issue que pour le cheminement. Ce texte est l'un de ceux qui font exception ici par leur transparence : en outre, distribué en brefs morceaux aux accents, parfois, de petits poèmes en prose déroulant la voluptueuse guirlande de leurs titres : « Ecritures onduleuses »... « Corps, nuages, chevelures, serpents »... « Le chant de l'arabesque ».

Certes, nos sociétés sont devenues des entreprises générales de séduction, *mais* imprégnées d'érotisme : consommation, publicité, information, informatique... On glisse peu à peu de la séduction au viol. Et la politique même... On y touche en passant (Gilles Lipovetsky), mais enfin, il faut se borner, puisque la séduction est partout. Où est-elle jeu plus *mortel* (rien pourtant sur la tauromachie) que dans le couple affronté : l'homme de lumière et la bête sombre ? Si l'on s'éloigne de toutes ces femmes ravies, ravissant, ravissantes, c'est avec Michel de Certeau et la « folle » qu'il nous découvre sur « *la scène monastique* » des premiers temps ; et aussi avec Marc Le Bot et sa méditation sur les yeux, foyers de la séduction. Mais l'œil conduit au peintre et à la peinture : « *Qu'on imagine les yeux du peintre regardant les yeux du modèle, les yeux de l'un et de l'autre avant les yeux peints...* » Ce modèle, malgré l'ambiguïté grammaticale, est évidemment féminin. Où se retrouve l'éros.

★ *Traverses*, nos 17 et 18. Centre national Georges-Pompidou, 75191 Paris Cedex 04. Le numéro 150 pages illustrées. 40 F.

Elles veulent, disent, agissent

par DENISE BRETON (*)

A mi-chemin du plan mondial d'action de dix ans adopté en 1975, à Mexico, à l'issue de la conférence mondiale de l'Année internationale de la femme par cent quarante-trois pays, les gouvernements, les organisations internationales et nationales avaient été invités à faire le point de son application.

L'Union des femmes françaises répond à cette recommandation des Nations unies. Elle mène l'enquête avec les femmes qu'elle côtoie, lui accordant intérêt et confiance, agissant avec elle. Dès octobre 1979, au regard de la déclaration de Mexico et de ses objectifs d'action contenus dans le plan décennal, elle a commenté les annotations de Mme Pelletier, ministre délégué à la condition féminine, sur l'application des cent mesures pour les femmes prises en 1976 par son prédécesseur Mme Giroud.

Avec satisfaction l'U.F.F. note les acquis récents : lois plus égalitaires ; protection renforcée de la grossesse ; prise en considération du statut des exploitantes agricoles et partiellement des revendications des femmes seules chargées de famille, des *veuves* ; adoption définitive, malgré ses manques, de la loi sur l'interruption volontaire de grossesse...

De là à affirmer comme Mme Pelletier que « *l'application du programme Giroud est largement satisfaite puisque plus de quatre-vingts mesures ont fait l'objet de décisions appropriées* », il y a un pas de géant. Décision et application, trop souvent, ne marchent pas de concert.

Depuis la *promesse* déjà lointaine d'un premier ministre sur l'ouverture de milliers de crèches, six millions et demi de femmes en âge de mettre des enfants au monde et dont les deux tiers travaillent ont bien le droit de demeurer sceptiques. Pourquoi le projet de loi sur la cogestion des biens entre époux, adopté par le Sénat voilà déjà presque un an, est-il toujours en attente au Palais-Bourbon ? Est-ce si pénible à certains de perdre la prérogative de chef de famille ? Pourquoi le groupe de travail chargé par le ministère de la condition féminine d'étudier la révision des manuels scolaires dans le sens souhaité à Mexico est-il muet depuis avril 1979 ? Le refus de participation aux travaux du groupe opposé à l'U.F.F., qui pourtant a publié un mémoire en 1977 et un livre en 1979 sur cette question, ne cache-t-il pas un manque d'empressement à éliminer dès l'enfance les stéréotypes concernant les rôles et les métiers masculins et féminins ?

Pourquoi le gouvernement fait-il le silence devant le projet de loi antisexiste proposé par la *commission* juridique de l'U.F.F. ?

Parmi les objectifs à réaliser dans sa première période, le plan décennal prévoyait : l'augmentation des possibilités d'emploi pour les femmes, la réduction du chômage, l'élimination de la discrimination dans les conditions d'emploi. Malheureusement, en cinq ans, le chômage s'est accru dans des proportions catastrophiques, sans espoir d'un retournement de situation dans les années prochaines. Les Françaises continuent à être largement majoritaires parmi les demandeurs d'emploi.

Le décalage entre salaires masculins et féminins se situe toujours autour de 33 %, la formation professionnelle des jeunes filles demeure en l'état, la proportion des femmes payées au SMIC est immuablement trois fois plus importante que celle des hommes. Ouvrières et plus encore employées subissent une déqualification due à l'automatisation des entreprises. La misogynie, barrière à l'embauche pour les postes qualifiés, se manifeste avec beaucoup moins de virulence pour les postes répétitifs d'ouvrières spécialisées.

En cette mi-temps de la décennie pour la femme, si l'U.F.F. dresse objectivement le bilan en positif et en négatif, et constate avec amertume, angoisse, le poids du négatif dans la reconnaissance de l'identité féminine, de sa promotion, de sa participation, elle ne perd pas confiance. Sa longue expérience, ses luttes, lui ont enseigné que rien n'a jamais été donné aux femmes. Elles ont tout obtenu elles-mêmes à force de détermination.

L'espoir réside dans la solidarité, un nouvel élan féministe.

(*) Présidente de l'Union des femmes françaises.

Le Monde

LE VOYA

LES DISCOURS

Le roi Hussein : « nous

vous personnellement, à prem

M. Giscard d'Estaing : « le d

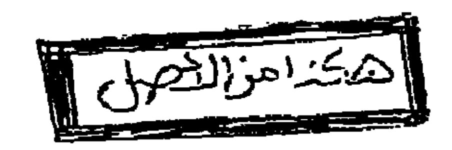
et le droit à l'autodétermination

la France et la Jordanie rappellent le droit

de tous les États de la région »

des frontières sûres, reconnues et garanties

MAURICE DELARUE



Le Monde

étranger

LE VOYAGE DU CHEF DE L'ÉTAT EN JORDANIE

LES DISCOURS D'AMMAN

Le roi Hussein : « nous vous invitons vous personnellement, à prendre une initiative »

Recevant, samedi 8 mars, à dîner le président Giscard d'Estaing, le roi Hussein de Jordanie s'est félicité du rôle de la France dans le monde. Il a souligné que le président de la République avait été l'artisan du dialogue euro-arabe et du dialogue Nord-Sud, mais n'a pas mentionné son projet de « trilogue » euro-arabo-africain.

« *La Jordanie,* a-t-il ajouté, *a été le pays qui a le plus souffert de la tragédie du peuple palestinien.* »

Il a poursuivi : « *La France a eu depuis 1967 une attitude d'honneur et de justice, tout comme j'ai trouvé une profonde compréhension de votre part au cours de mes multiples entretiens avec vous (...), mais je voudrais réaffirmer aujourd'hui que la question palestinienne est l'essence du conflit du Proche-Orient, qu'une solution équitable de ce conflit doit avoir pour base le principe de la reconnaissance des droits nationaux du peuple palestinien et de son droit à l'autodétermination sur sa propre terre et dans sa propre patrie, que la paix au Proche-Orient est partie intégrante de la paix dans le monde, que la sécurité et la stabilité de l'Europe dependent de la sécurité et de la stabilité au Proche-Orient, et qu'une paix juste et durable dans la région n'est possible qu'après le retrait israélien de tous les territoires occupés, y compris de la ville arabe de Jérusalem. Nous avons refusé (...) d'être un des partenaires des accords de Camp David, parce que ces accords ne reconnaissaient pas les droits légitimes du peuple palestinien, parce qu'ils ont ignoré les parties arabes et internationales dont dépend l'établissement d'une paix globale et en particulier les représentants du peuple palestinien, et parce que ces accords n'ont pas abordé les différents aspects d'une paix juste et globale.*

» *Nous avons prévu dès le départ que les efforts entrepris séparément par l'Egypte aboutiraient à l'impasse et nous avons coordonné nos propres efforts avec ceux des pays arabes frères. (...) Face aux dangers qui menacent notre région, nous vous invitons, monsieur le président, ainsi que tous les dirigeants épris de paix, à effectuer une réévaluation de la situation explosive au Proche-Orient et nous vous invitons, vous personnellement, à prendre l'initiative au niveau de la Communauté européenne et des instances internationales, afin de trouver le moyen d'éviter de nouvelles catastrophes et d'ouvrir la voie à une paix juste (...).* »

M. Giscard d'Estaing : « le droit à la sécurité et le droit à l'autodétermination sont universels »

Après avoir rendu hommage au courage, au dévouement et à l'autorité du roi Hussein et exprimé son « *émotion qui fait pour nous de cette terre une terre sainte* », M. Giscard d'Estaing a répondu :

« (...) *Nous savons combien votre pays a souffert d'une situation qui a engendré quatre guerres en une génération. Nous savons quel est son désir de paix. Nous savons aussi quels liens étroits l'unissent au peuple palestinien qu'il a largement accueilli sur son sol, ce peuple dont ni l'exode, ni le déracinement, ni les années n'ont affaibli l'aspiration à une patrie.*

» *Les réalités physiques et morales que constituent les Etats de la région et les aspirations légitimes de ses peuples déterminent les conditions d'un règlement. Ce fait est aujourd'hui reconnu. Quelle en est la signification ?*

» *Il faut que soit confirmé le droit de chaque Etat de la région à vivre en paix dans des frontières sûres, reconnues et garanties. Ce droit à la sécurité est un droit universel, comme je l'ai indiqué à la tribune des Nations unies et la France connaît, à cet égard, les préoccupations légitimes de l'Etat d'Israël. Mais celui-ci doit reconnaître que son occupation, depuis 1967, de territoires arabes ne peut lui permettre d'établir avec ses voisins les relations pacifiques auxquelles il aspire. Il le vérifie lui-même, puisque la normalisation de ses rapports avec l'Egypte passe par l'évacuation du Sinaï.*

» *Des garanties précises devraient être données à tous les Etats de la région, en particulier par les membres permanents du Conseil de sécurité, en raison des responsabilités particulières qu'ils assument. Il y a là un sujet essentiel de négociation.*

» *Il faut reconnaître en même temps la véritable nature du problème palestinien. Il ne s'agit pas d'un problème de réfugiés, mais du problème d'un peuple qui aspire à exister et à s'organiser en tant que tel. En exerçant son droit à l'autodétermination, droit également universel, dans le cadre du règlement de paix, il doit pouvoir se prononcer sur son destin et disposer d'une patrie.*

» *Telles sont, pour la France, les deux conditions de paix au Proche-Orient. Leur mise en œuvre exige l'adhésion et le concours de toutes les parties intéressées. Aussi faut-il que toutes les parties soient associées à la négociation et notamment le peuple palestinien, ce qui implique la participation de l'Organisation de libération de la Palestine.*

» *Il est temps que chacun reconnaisse qu'il n'y a pas de paix possible au Proche-Orient hors des deux réalités que constituent l'existence légitime des Etats de la région, et la force inaltérable des sentiments nationaux (...).*

» *Pour sa part, la France entend faire tout ce qui est en son pouvoir, en liaison avec ses partenaires d'Europe, pour que progresse la recherche d'un règlement de paix. Avec l'instauration de la paix, quel avenir ouvrirait alors à cette région la coopération entre ses peuples (...). Oui, les obstacles sur le chemin de la paix ne doivent pas nous empêcher d'apercevoir les chances exceptionnelles de développement qui s'ouvriraient à tous les peuples de la région, si largement dotés en ressources et en talents, du jour où ils acceptent de coexister dans des frontières qui ne seront plus hérissées de menaces, mais qui traceront les limites à l'intérieur desquelles chacun accepte de vivre en paix.*

» *Le message de la France dans votre région, qui nous est si chère depuis deux mille ans, a parfois été mal décrit ou mal compris. Ce n'est rien d'autre qu'un message de paix, de justice et de fraternité, toutes notions dont nous avons reçu l'émouvant enseignement du sol de votre propre région (...).*

» *C'est en formulant ce vœu, qui exprime aussi ma conviction, que je vous invite à lever votre verre en l'honneur de la reine Nour, à laquelle nous adressons tous nos vœux respectueux et affectueux, de Sa Majesté le roi Hussein, homme d'Etat courageux et exemplaire, et du bonheur et de la prospérité du peuple jordanien, ami du peuple français.* »

La France et la Jordanie rappellent le droit de « tous les États de la région » à des « frontières sûres, reconnues et garanties »

(Suite de la première page.)

Le roi Hussein était tout disposé à l'entendre. Nul Etat n'est plus écrasé par le conflit du Proche-Orient que la Jordanie, dont 60 % de la population est palestinienne, dont le territoire est parsemé de camps de réfugiés, et sur lequel sont braqués les canons israéliens. Nul gouvernement plus que celui d'Amman n'est ouvert aux solutions réalistes.

Aussi trouve-t-on dans le communiqué franco-jordanien de dimanche les éléments d'une solution équilibrée. Il s'agit d'une sorte d'actualisation de la résolution 242 du Conseil de sécurité acceptée en 1967 par Washington et Moscou, référence obligée de tout plan de règlement. Pour la première fois en effet depuis le début de son voyage, un chef d'Etat arabe, et qui plus est celui de l'Etat qui souffre le plus du conflit, celui qui est le plus exposé et le plus intéressé à un retour à la paix, admet expressément comme principe d'un règlement « *la reconnaissance du droit de tous les Etats de la région à vivre en paix dans des frontières sûres, reconnues et garanties* ». Sans doute Israël n'est pas nommé, mais son droit d'exister en paix et en sécurité n'a jamais — hors le cas de l'Egypte — été reconnu aussi clairement par un de ses adversaires. Le roi Hussein ne se contente pas de réclamer, avec M Giscard d'Estaing, « *une solution internationale fondée sur les résolutions du Conseil de sécurité* », mais il cite expressément le principe fondamental de ces résolutions le plus controversé dans le monde arabe.

Le même communiqué franco-jordanien ajoute, comme ceux des précédentes étapes du voyage présidentiel, que le problème palestinien « *n'est pas un problème de réfugiés mais celui d'un peuple qui aspire légitimement à exister en tant que tel* » — ce qui est une évidence — et qu'il doit être en mesure d'exercer « *son droit à l'autodétermination dans le cadre du règlement de paix* », ce qui signifie que l'autodétermination des Palestiniens ne devra pas porter atteinte aux frontières de l'Etat d'Israël.

Le président de la République accorde cependant une satisfaction aux Palestiniens en ajoutant que toutes les parties concernées doivent être associées aux négociations, « *ce qui implique la participation de l'Organisation de libération de la Palestine* ». Faut-il voir dans cette formule un nouveau pas en avant vers la cause arabe ? Oui, puisque aucun chef d'Etat occidental parlant publiquement dans un pays arabe n'avait jusqu'ici prononcé le nom de l'O.L.P. Mais ce pas en avant est en somme assez réduit dans la mesure où, déjà, le ministre irlandais des affaires étrangères, M. O'Kennedy, parlant au nom de l'Europe des Neuf à la tribune de l'ONU le 24 septembre dernier, avait jugé nécessaire que l'O.L.P. participe à la négociation — M. François-Poncet l'avait approuvé le surlendemain — et que le communiqué franco-indien publié après la visite de M. Giscard d'Estaing à New-Delhi reprenait déjà une formule comparable (*le Monde* du 30 janvier).

De même, la reconnaissance du droit des Palestiniens à l'autodétermination avait été exprimée sous une autre forme mais tout aussi explicitement (« *Le droit des Palestiniens de déterminer leur propre avenir en tant que peuple* ») par M. O'Kennedy dans son discours prononcé avec l'approbation du gouvernement français. D'ailleurs, plusieurs autres gouvernements de la Communauté n'ont pas manqué de rappeler qu'ils avaient bien avant M. Giscard d'Estaing réclamé l' « *autodétermination* » du peuple palestinien... La novation, qui provoque tant d'émotion en Israël, est donc difficilement discernable.

En revanche, M. Giscard d'Estaing, s'il considère l'O. L. P. comme « *un interlocuteur qualifié* », selon le mot du porte-parole de l'Elysée, ne le désigne nullement comme l'interlocuteur unique que voudrait être M. Yasser Arafat. Les maires de Cisjordanie occupée, par exemple, ne sont nullement tenus par le gouvernement français pour quantité négligeable. M. Giscard d'Estaing s'est déclaré samedi « *très sensible* » à la lettre que lui a adressée le maire de Bethléem approuvant chaleureusement son action. De même, le président de la République ne s'est-il pas prononcé sur ce que devrait être — Etat indépendant ou non — la « *patrie palestinienne* » Toute présomption à cet égard reviendrait à dénier aux Palestiniens l'exercice du droit à l'autodétermination que précisément on réclame pour eux.

Toute l'économie du communiqué d'Amman consiste ainsi à placer sur le même pied, en leur reconnaissant les mêmes droits, Palestiniens et Israéliens, et à proclamer que la paix ne peut résulter que de leur coexistence librement acceptée.

MAURICE DELARUE.

● *Trois cents personnalités françaises* ont lancé, à l'initiative de l'Association de solidarité franco-arabe (1), un appel demandant au gouvernement français, *dans la perspective d'un règlement politique global au Proche-Orient, et sur la base du droit à la paix et à la sécurité de tous les peuples et Etats de la région, et de l'ensemble des résolutions des Nations unies, de reconnaître officiellement, et sans condition préalable, l'O.L.P. comme seul représentant légitime du peuple palestinien et d'inviter en France le président Yasser Arafat, s'honorant ainsi d'une initiative propre à faire avancer le processus de la paix bloquée par la politique des dirigeants israéliens et leurs alliés* ».

Parmi les signataires figurent notamment MM. Jacques Berque, Lucien Bitterlin, Claude Bourdet, Paul Milliez, Georges Montaron, Vincent Monteil, Maxime Rodinson, Louis Odru et Pierre Rondot

(1) 12-14, rue Augereau, Paris 75007.

LE COMMUNIQUÉ COMMUN

Voici les principaux passages du communiqué publié dimanche 9 mars à Amman, au terme de la visite de M. Giscard d'Estaing.

« (...) Les deux chefs d'Etat ont mis au premier plan de leurs préoccupations la question du Proche-Orient et la situation dans la région, auxquelles ils ont consacré un examen approfondi (...).

» Les deux chefs d'Etat sont convenus que la recherche d'un règlement de paix garantissant les droits et les aspirations légitimes de toutes les parties concernées est plus que jamais indispensable, et ils ont constaté que la communauté internationale est désormais consciente de la nécessité de trouver à la crise du Proche-Orient une solution internationale fondée sur la charte des Nations unies, sur les résolutions du Conseil de sécurité et donc sur les principes suivants : le retrait israélien des territoires arabes occupés en 1967, la reconnaissance des droits légitimes du peuple palestinien, y compris son droit à une patrie sur ces territoires, et la reconnaissance du droit de tous les Etats de la région à vivre en paix dans des frontières sûres, reconnues et garanties.

» Les deux chefs d'Etat ont reconnu le caractère central du problème palestinien. Ils ont exprimé leur conviction que ce problème n'est pas un problème de réfugiés mais celui d'un peuple qui aspire légitimement à exister en tant que tel, et qui doit donc être en mesure d'exercer son droit à l'autodétermination dans le cadre du règlement de paix juste et durable.

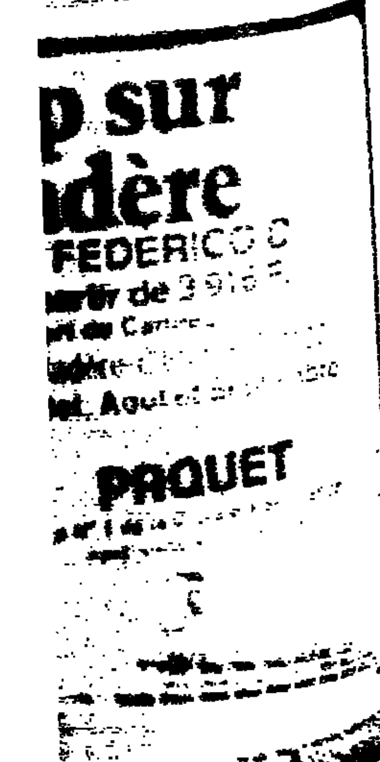
» Les deux chefs d'Etat sont convenus de déployer tous leurs efforts pour que s'ouvre la voie à une paix véritable. Ils ont estimé que les principes du règlement global valent pour toutes les parties intéressées. Celles-ci doivent donc être associées aux négociations, notamment le peuple palestinien, ce qui implique la participation de l'Organisation de libération de la Palestine. (...) »

Le communiqué reprend ensuite les formules déjà employées au cours du voyage de M. Giscard d'Estaing sur le Liban, les relations internationales, l'Afghanistan, le dialogue euro-arabe, le projet de « trilogue » euro-arabo-africain, pour lequel le roi Hussein exprime « son intérêt. »

Au sujet des relations bilatérales, le communiqué déclare notamment :

« Les deux chefs d'Etat (...) ont affirmé leur volonté de développer la coopération entre les deux pays. Les deux parties se sont félicitées des résultats atteints dans le domaine des relations économiques et de la contribution apportée par le premier protocole franco-jordanien signé en 1977 concernant le financement et la réalisation du complexe phosphatier d'Aqaba. (...)

» Les deux chefs d'Etat ont exprimé leur satisfaction commune devant le développement continu de cette coopération, qui s'est manifesté notamment par la signature d'un deuxième protocole financier en juin 1979 concernant un programme important dans le domaine des télécommunications. Enfin, les deux chefs d'Etat ont évoqué les nouvelles perspectives qui s'ouvrent aux relations entre les deux pays. Ils ont porté un intérêt particulier aux projets industriels concernant la prospection, l'exploitation et la mise en valeur des ressources minières et pétrolières, la production d'engrais, d'électricité et de ciment, ainsi que l'industrie automobile. Les deux parties se sont déclarées prêtes à développer la coopération engagée dans le domaine des télécommunications. La partie française est, en outre, disposée à affecter, le moment venu, un nouveau prêt à des conditions privilégiées à la réalisation d'un ou plusieurs projets. (...) »



PROCHE-ORIENT

LE VOYAGE DU CHEF DE L'ÉTAT EN JORDANIE

JÉRUSALEM : une entrave à la seule chance de paix existante

De notre correspondant

Jérusalem. — Les dernières prises de position du président français à propos de l'O.L.P. n'ont, curieusement, guère provoqué de réactions en Israël. La visite de M. Giscard d'Estaing en Jordanie est rapportée dans la presse sans commentaires. L'opinion à Jérusalem s'intéresse davantage aux conséquences de la nomination de M. Shamir au ministère des affaires étrangères. Il est vrai qu'à la veille du voyage de M. Giscard d'Estaing au Proche-Orient les Israéliens avaient suffisamment pressenti une reconnaissance définitive de l'O.L.P. « *comme seul représentant du peuple palestinien* » et une invitation de M. Arafat à Paris pour ne pas s'étonner à présent des propos tenus à Amman.

Dans les milieux gouvernementaux on remarque seulement avec inquiétude que le chef d'Etat français est devenu, en fait, le porte-parole de l'Europe des Neuf, ce qui signifie pour Jérusalem une « *radicalisation* » de la politique européenne, et l'on fait savoir une nouvelle fois que cette attitude risque d' « *entraver la seule chance de paix qu'ait connue jusqu'à ce jour le Proche-Orient* ». Après la condamnation des implantations — avec l'accord des Etats-Unis — et après les déclarations européennes sur l'autodétermination des Palestiniens, les Israéliens paraissent quelque peu résignés devant l'hostilité internationale à leur égard. Au ministère des affaires étrangères, on estimait, dimanche, qu'il n'y avait pas lieu de publier une deuxième protestation officielle en l'espace de quelques jours. La presse israélienne note seulement, avec des sous-entendus ironiques, que si la Jordanie n'a pas de pétrole, elle a besoin d'armes, et que la France vient d'obtenir à ce sujet des commandes supplémentaires et substantielles.

Pour leur part, les éditorialistes de la presse arabe de Cisjordanie estiment que la France et les pays européens devraient encore faire un pas de plus en faveur des Palestiniens et préciser davantage leur position. Les journaux *Al Quds* et *Al Fafr* déclarent que les Palestiniens espèrent une initiative diplomatique « *concrète* » sans attendre le résultat des négociations sur l'autonomie. Ils demandent à la France et à l'Europe de faire pression sur les Etats-Unis afin que Washington réduise son soutien à Israël.

FRANCIS CORNU.

LE CAIRE : la presse observe la consigne du silence

De notre correspondant

Le Caire. — Si le communiqué franco-koweïtien évoquant l'autodétermination palestinienne n'avait finalement pas été trop mal accueilli au Caire, bien qu'on l'y ait considéré comme un peu intempestif dans la phase actuelle des négociations sur l'autonomie palestinienne, les déclarations du président français à Amman et le communiqué franco-jordanien de dimanche soir 9 mars évoquant la nécessité de faire participer l'O.L.P. aux règlements de paix au Proche-Orient ont fait l'effet d'une douche froide dans les cercles dirigeants égyptiens.

Bien que les radios arabes et étrangères aient déjà informé les Egyptiens des nouvelles prises de position françaises sur le problème palestinien, la presse cairote a reçu l'ordre de faire silence sur le voyage de M. Giscard d'Estaing en Jordanie. Les journaux du Caire, y compris ceux paraissant en langue française, ont donc tu un événement vers lequel toute la région a les yeux tournés.

L'an passé, le pape Jean-Paul II, vraisemblablement pour n'avoir pas pu répondre à une invitation du raïs à se rendre au Sinaï, avait vu son triomphal voyage au Mexique boycotté de la même façon par la presse égyptienne.

J.-P. P.-H.

L'O.L.P. : un nouveau pas positif.

(De notre correspondant.)

Beyrouth. — La nouvelle « petite phrase » du président Giscard d'Estaing a été accueillie avec satisfaction au sein de la centrale palestinienne, sans pour autant qu'on la considère comme constituant la reconnaissance complète dont a parlé M. Yasser Arafat (*le Monde* daté 9-10 mars). « *C'est un nouveau pas positif de la part du président Giscard d'Estaing, venant après la série de communiqués et de déclarations qui ont émaillé les différentes étapes de son voyage*, nous a déclaré le porte-parole de l'O.L.P., M. Mahmoud Labadi. *Néanmoins, nous souhaitons que cela soit suivi d'une reconnaissance officielle de la part de la France, ce qui n'est pas encore le cas, et d'une proclamation du droit des Palestiniens à un Etat indépendant.* »

L. G.

Le président a fui les journalistes

De notre envoyé spécial

Amman. — Alors que la presse, aussi bien française qu'arabe, et celle de beaucoup d'autres pays étrangers, a présenté la « campagne d'Orient » du président de la République sous un jour généralement favorable, M. Giscard d'Estaing a, tout au long de son parcours, fui les journalistes. Mis à part quelques interlocuteurs choisis des agences de presse locales (qui l'avaient interrogé avant son départ) et des télévisions françaises, le président n'a accepté de s'entretenir avec les journalistes que le jour de son arrivée, pendant quelques minutes, au cours de la réception des Français du Koweït. Une « *rencontre avec la presse* » au palais Basman d'Amman, le dimanche 9 mars à 15 heures 30, avait été inscrite au programme *puis annulée*.

Plusieurs incidents se sont produits. A Koweït, les photographes et cameramen, qui avaient été emmenés à la tente où l'émir recevait le président à déjeuner, se sont vu interdire de travailler et ont boycotté le reste de la journée. En Jordanie, dimanche matin, une trentaine de journalistes avaient été emmenés à Oum-Qeis, promontoire qui surplombe les points de rencontre des frontières d'Israël et de la Syrie occupée, à cent vingt kilomètres au nord d'Amman, pour « couvrir » la visite présidentielle. Cependant, M. Giscard d'Estaing refusa de descendre de son hélicoptère tant que les journalistes seraient là, alors que le roi Hussein avait déjà mis le pied à terre, espérant sans doute que ce geste déciderait son hôte à suivre son exemple. Les journalistes furent donc refoulés *manu militari* vers les véhicules.

Explication officielle : « *Le président ne veut pas se laisser photographier sur des installations militaires à l'étranger.* » C'est, paraît-il, un principe, mais jusqu'ici informulé et qui n'explique pas que la presse écrite ait été, elle aussi, éconduite. Les militaires jordaniens ne voyaient d'ailleurs, quant à eux, aucun inconvénient à laisser les photographes opérer. Le plus probable est que M. Giscard d'Estaing avait voulu faire plaisir au roi Hussein en allant apprécier *de visu* la tenaille où Israël enserre la Jordanie, mais il ne s'attendait pas à se trouver sur la ligne de front au milieu d'un « commando » de journalistes, et il ne voulut pas ajouter à l'irritation israélienne en se faisant photographier en train d'inspecter à la jumelle la ligne du Golan, les eaux du lac de Tibériade et les vertes frondaisons du Jourdain — ambiguïté ou finesse, comme on voudra, tout à fait dans la ligne élyséenne.

Autre petit mystère du voyage : en dépit de questions répétées, le porte-parole de l'Elysée éluda toute précision sur les traditionnelles remises de cadeaux. A en juger par les montres et les briquets que l'émir d'Abou-Dhabi fit remettre aux journalistes à leur départ, les souverains qui ont reçu le président de la République n'ont pas dû lésiner. Le bruit court qu'il aurait reçu, entre autres, une coupe de cristal à motif floral sertie de diamants... Tout ce dont les journalistes furent témoins fut l'offre d'un tambourin par une troupe folklorique koweïtienne. — M. D.

« LA LETTRE DE LA NATION » : une faille dans le raisonnement.

M. Pierre Charpy écrit dans *la Lettre de la Nation* (R.P.R.) :

« *L'invitation de l'O.L.P. à la négociation de paix est la conséquence logique de la proclamation du droit à l'autodétermination du peuple palestinien. C'est le même processus qui avait amené le général de Gaulle, après avoir ouvert aux Algériens le droit à l'autodétermination, le 16 septembre 1959, à « se tourner vers les dirigeants de l'insurrection » le 14 juin 1960 et à engager avec eux les négociations de Melun. Comparaison n'est pas raison, surtout quand les données des problèmes et les circonstances sont si différentes, mais la logique est la même : on ne peut pas offrir l'autodétermination à un peuple et ignorer ceux qui, à plus ou moins juste titre, prétendent parler en son nom.*

» *Il y a toutefois une faille dans le raisonnement du président de la République. L'O.L.P. et les autres organisations palestiniennes refusent à l'Etat d'Israël le droit à l'existence. Si cette reconnaissance n'est pas posée comme un préalable à leur participation à la négociation, quelle chance y a-t-il d'amener Israël à admettre l'O.L.P. comme partenaire dans une négociation ?*

» *Des garanties données par les membres permanents du Conseil de sécurité y réussiraient-elles ?*

» *C'est le but de l'autre initiative prise par le président de la République à Amman. Rappelant la nécessité de confirmer le droit de chaque Etat de la région, y compris Israël, à vivre en paix dans des frontières sûres, reconnues et garanties, il a dit : « Des » garanties précises devraient » être données à tous les Etats de » la région par les membres per- » manents du Conseil de sécurité » en raison des responsabilités » particulières qu'ils assument. »*

» *Le président de la République a ainsi réparé une omission fâcheuse que nous avions relevée dans le communiqué franco-koweïtien : Israël y était oublié. L'équilibre — souhaité par Jacques Chirac, mardi, dans son intervention à TF 1 — est rétabli par cette nouvelle proposition, qui devrait se traduire par une initiative de la France au Conseil de sécurité...* »

Israël

M. Shamir est nommé ministre des affaires étrangères

Quatre mois et demi après la démission de M. Moshe Dayan, son successeur à la tête de la diplomatie israélienne, M. Itzhak Shamir, devait être nommé officiellement ce lundi 10 mars. La désignation du président de la Knesset avait fait l'objet de vives querelles à l'intérieur de la coalition gouvernementale, car, s'estimant désavantagé dans la très délicate répartition des postes-clés au sein du cabinet, le parti libéral bloquait toute décision — son président, M. Simha Ehrlich, ayant perdu le portefeuille des finances au début du mois de novembre. Par souci de l' « intérêt national » et « en raison des circonstances », les libéraux ont accepté de lever leur veto au cours du conseil des ministres de dimanche. Toutefois, le parti travailliste estime que M. Begin a fait « le mauvais choix au mauvais moment ».

Un partisan convaincu du Grand Israël

Le trait le plus remarquable de la carrière de M. Itzhak Shamir tient à un paradoxe qui ajoute encore au caractère confus du gouvernement de M. Begin. Pour conduire désormais la politique étrangère d'Israël, le premier ministre a appelé l'un de ceux qui ont le plus clairement manifesté leur réticence à l'égard de l'aspect principal de cette politique : le processus de paix avec l'Egypte. Lorsqu'en 1978 M. Begin a demandé à la Knesset d'approuver les accords de Camp David, M. Shamir, président de l'Assemblée, s'est abstenu. Il déclare aujourd'hui qu'il ne s'opposait pas à la paix mais à certaines de ses conditions. Il désapprouvait surtout l'évacuation des implantations israéliennes dans le Sinaï.

Celui qui aura pour fonction de partager la responsabilité des négociations sur l'autonomie dans les territoires occupés est un partisan convaincu du Grand Israël et de la colonisation de la Cisjordanie et du territoire de Gaza. Selon lui, les Palestiniens ont déjà un Etat... en Jordanie. C'est un nouveau « faucon » qui entre au gouvernement, après la nomination, en novembre dernier au ministère des finances, de M. Ygal Horowitz qui, lui, avait purement et simplement dénoncé les accords de Camp David au point de quitter une première fois le cabinet pour cette raison.

M. Shamir est un personnage peu loquace, tout entier marqué par le secret de son passé. Avec une autre nouvelle personnalité de la diplomatie israélienne, M. Eliahou Ben Elissar (premier ambassadeur de l'Etat hébreu en Egypte), il partage, en effet, la particularité d'avoir été pendant de longues années l'un des membres du Mossad, le célèbre service de renseignements extérieurs israélien. Longtemps auparavant, M. Shamir avait été dans la clandestinité le compagnon de route et parfois le rival de M. Begin.

Né en 1915 en Pologne, M. Itzhak Shamir arrive vingt ans plus tard en Palestine, où il rejoint aussitôt les rangs de l'Irgoun, qui commence la lutte armée contre l'administration du mandat britannique. Après des dissensions avec cette organisation, qui sera désormais animée par M. Begin, il participe à la fondation du Lehi, plus connu sous le nom de groupe Stern dont il sera le chef des opérations durant tout le combat terroriste contre les troupes de Sa Majesté. Ses hommes sont engagés, aux côtés de ceux de M. Begin, dans le fameux attentat contre le Q.G. britannique installé à l'hôtel King David à Jérusalem et dans le massacre du village arabe de Deir-Yassin. Après l'indépendance, en 1948, les ultras du Lehi sont accusés de ne pas vouloir cesser le combat et se trouvent pourchassés cette fois par la police israélienne. Ils sont, de surcroît, soupçonnés d'avoir commis l'assassinat du comte Folke Bernadotte, le médiateur des Nations unies. M. Shamir retourne alors à la clandestinité jusqu'en... 1955. C'est à ce moment que le chef du Mossad vient l'enrôler dans ses services pour lui confier très vite des tâches importantes, principalement en Europe occidentale. C'est ainsi que, accessoirement, M. Shamir a l'occasion de perfectionner sa connaissance de la langue française, qu'il pratique aujourd'hui couramment.

La carrière politique de M. Shamir a commencé récemment. M. Begin, avec lequel il s'est réconcilié, le fait adhérer à son parti, le Hérout, en 1970. M. Shamir en devient le président en 1977 lors de la venue au pouvoir de M. Begin. M. Shamir était encore à cette époque presque un inconnu pour la plupart des Israéliens. Contrairement à son prédécesseur au ministère des affaires étrangères et malgré quelques divergences avec M. Begin, M. Shamir devrait être, de l'avis de nombreux observateurs, un collaborateur docile du premier ministre, à qui il doit sa carrière tardive.

FRANCIS CORNU.

Liban

● *Le député phalangiste*, M. Edmond Rizk, détenu en otage depuis près d'un mois auprès de l'ancien président de la République, M. Soleimen Frangié, a été libéré dimanche matin. M. Rizk avait été enlevé le 13 février dernier par des éléments armés alors qu'il se rendait au palais présidentiel de Baabda. Des tractations entre le parti phalangiste et M. Frangié avaient permis la libération, mercredi dernier, de six otages zghortiotes retenus depuis septembre dernier par des miliciens phalangistes en échange de vingt-trois phalangistes enlevés par les milices zghortiotes. — *(A.F.P.)*

● *Un jeune Libanais*, porteur d'un faux pistolet, a pris, lundi en début de matinée, le contrôle d'un appareil des Middle East Airlines effectuant la liaison Amman - Beyrouth, puis s'est rendu aux autorités après l'atterrissage de l'avion sur l'aéroport de la capitale libanaise.

LA CRISE AFGHANE ET SES PROLONGEMENTS

« L'U.R.S.S. ne restera pas passive face aux actions de Washington dirigées contre sa sécurité »

écrit la « Pravda »

De notre correspondant

Moscou. — L'avertissement lancé dimanche 9 mars par la *Pravda*, annonce-t-il un changement dans l'attitude de Moscou vis-à-vis des Occidentaux ? Il est encore trop tôt pour répondre précisément à cette question, mais il est indéniable que le commentaire du journal du P.C. soviétique rend un son nouveau.

Ayant estimé que « *dans les étages supérieurs de l'administration américaine on se représente encore mal ce qu'est l'Union soviétique* », le journal affirme : « *L'U.R.S.S. ne restera pas passive face aux actions de Washington et de ses alliés dirigées contre sa sécurité. Qu'il s'agisse de la création de bases militaires, du déploiement de nouvelles fusées nucléaires américaines à proximité des frontières soviétiques ou de tentatives de pousser des Etats se trouvant à proximité de l'Union soviétique à entreprendre des actions hostiles à notre égard, on tiendra compte de tout cela et rien ne restera sans réponse. Il est temps pour certains milieux d'outre-Atlantique de réfléchir à la voie dangereuse sur laquelle ils poussent l'humanité. Mais dans ces circonstances difficiles, l'U.R.S.S. considère comme unique voie raisonnable celle de la détente, de la limitation des armements, du règlement des problèmes sur une base juste.* »

Jusqu'à maintenant, le Kremlin s'était contenté de faire le gros dos face aux manifestations d'hostilité à son intervention en Afghanistan. D'autre part, il avait essayé par quelques initiatives de « rétrécir » le front diplomatique : c'était le sens du voyage de M. Gromyko en Inde ou des ouvertures en direction des Européens. Samedi dernier encore, la *Pravda* reprenait l'idée d'une conférence européenne sur le désarmement à Varsovie, estimant que la possibilité existe toujours « *non seulement de faire échouer les projets dangereux des forces réactionnaires, mais aussi de progresser sur la voie de la paix* ».

L'analyse soviétique de la situation internationale a été présentée récemment dans un long article de M. G. Arbatov, directeur de l'Institut des Etats-Unis. Selon lui, la tension actuelle est la conséquence de la « *doctrine Carter* », c'est-à-dire du retour des Etats-Unis à une politique de force, à une politique de guerre froide. Les conséquences de cette nouvelle orientation sont désastreuses. « *Le retour à la guerre froide dans la politique américaine représente le danger le plus sérieux pour la paix du monde depuis dix ans* », écrit M. Arbatov, [car] *la seconde édition de la guerre froide sera sans nul doute plus dangereuse que la première.* » La recherche par les Etats-Unis de la supériorité militaire est illusoire, non seulement parce que « *l'U.R.S.S. a plus de possibilités que jamais pour faire échouer de tels plans et pour préserver la parité* » mais aussi parce qu'on peut douter des capacités économiques américaines à soutenir une course indéfinie aux armements. Dans la mesure où « *les Etats-Unis ne sont pas menacés par l'U.R.S.S. mais par l'accumulation des armes destructives* », la seule politique raisonnable est celle de la détente, de la limitation des armements, de la coopération.

Cette analyse met totalement entre parenthèses les actions de l'U.R.S.S. elle-même et notamment son intervention militaire en Afghanistan. L'objectif des Soviétiques est en effet de persuader les Occidentaux et surtout les Européens que l'Afghanistan ne compte pas, qu'il ne doit pas en tout cas empêcher de continuer sur la voie qui était tracée. Que feront-ils si ces ouvertures échouent ? D'un côté ils critiquent les Neuf qui, « *menés à la bride* » par Washington, ont imposé à la réunion de Kuala-Lumpur un alignement sur la politique belliqueuse des Etats-Unis, mais d'un autre côté ils remarquent qu' « *il n'est pas si facile que cela* (pour Washington) *d'obliger l'Europe occidentale à refuser la coopération internationale* (avec l'U.R.S.S.) *par complaisance avec les prétentions américaines de domination mondiale* ».

Et la *Pravda* de citer en exemple la coopération économique avec la France : en 1980, les échanges commerciaux devraient atteindre 20 milliards de francs, soit 4 milliards de plus que l'année dernière ; de gros contrats industriels sont en passe d'être signés. « *Les récentes consultations entre les ministères des affaires étrangères des deux Etats ont reflété la largeur et l'approfondissement constant de nos rapports* », conclut la *Pravda* (*le Monde* du 7 mars).

DANIEL VERNET.

La neutralisation ne serait pas « réaliste »

estime le chef de l'État pakistanais

Dans une interview publiée le lundi 10 mars dans l'hebdomadaire ouest-allemand *Der Spiegel*, le chef de l'Etat pakistanais, M. Zia Ul Haq, a catégoriquement rejeté la proposition de la Communauté européenne de « *neutraliser* » l'Afghanistan. Cette idée, a-t-il dit, n'est « *ni praticable, ni réaliste* ». L'Afghanistan « *ne doit pas être un pays neutre, mais un Etat non aligné, et, entre la neutralité et le non-alignement, il existe une différence.* »

Le général Zia a indiqué qu'il lui paraissait « *impossible de verrouiller la frontière entre l'Afghanistan et le Pakistan étant donnée la nature du terrain* », mais il a en même temps affirmé que son pays ne pouvait pas fournir « *une base arrière sûre* » aux rebelles afghans. « *J'ai proposé aux Russes et aux Afghans de verrouiller eux-mêmes la frontière, mais ils ont bien vu que ce n'était pas possible* », a-t-il dit. M. Zia ajoute avoir suggéré en outre aux Russes d'accepter la mise sur pied en Afghanistan d'un « *contingent de paix* » qui pourrait être composé de troupes de pays islamiques et non alignés, y compris de l'Inde, afin d'éviter toute immixtion de l'extérieur. Ce contingent, selon le chef de l'Etat paskistanais, pourrait être placé sous la responsabilité des Nations unies.

A propos des relations entre le Pakistan et les Etats-Unis, le général Zia a souligné que la question cruciale pour son gouvernement était de renforcer la sécurité de son pays « *sans s'attirer en même temps l'hostilité de l'Union soviétique. Et comme le meilleure contre poison à une superpuissance est encore une autre superpuissance, il est plus important pour moi d'obtenir des garanties contractuelles.* »

● En INDE, Mme Gandhi a lancé un appel à ses compatriotes pour qu'ils se préparent à faire des sacrifices pour sauvegarder leur liberté si la crise afghane dégénérait en conflit entre les « *superpuissances* ». Dans un discours prononcé à Ahmedabad, elle a dit : « *Le gouvernement fait tout pour empêcher que la guerre froide résultant de la présence de troupes soviétiques en Afghanistan ne se transforme en une guerre chaude (...). L'état de guerre de fait qui existe à la frontière de notre voisin pakistanais constitue une grave menace pour notre sécurité (...). L'Inde n'approuve pas la présence soviétique en Afghanistan et l'a déclaré catégoriquement, mais nous ne pourons faire plaisir à certaines puissances occidentales qui font pression sur nous pour que nous condamnions les Soviétiques plus fermement.* »

● En ITALIE, où il se trouve, le chef de l'Etat tanzanien, M. Julius Nyerere, a condamné samedi, au cours d'une conversation avec le président Pertini, l'intervention militaire soviétique en Afghanistan. Il a aussi dénoncé le soutien apporté par des pays européens aux dictatures centrafricaine et ougandaise, déclarant à ce propos : « *On a trop gardé le silence sur ce soutien, qui n'était pas désintéressé.* »

● A SINGAPOUR, M. Peter Blaker, ministre d'Etat britannique au Foreign Office, a déclaré samedi que la proposition de Londres de rendre neutre l'Afghanistan avait été mal comprise. « *Cette proposition*, a-t-il précisé, *porte sur un Afghanistan neutre et non aligné. C'est tout à fait différent d'une neutralisation.* »

PROCHE-ORIENT

Iran

L'imam Khomeiny autorise la commission internationale à rencontrer certains des otages

PROCHE-ORIENT

Iran

L'imam Khomeiny autorise la commission internationale à rencontrer certains des otages

Le président Carter a, une nouvelle fois, indiqué, samedi 8 mars, qu'il était prêt à exprimer les regrets des Etats-Unis pour les torts que le régime du chah a pu causer à l'Iran, mais en refusant de reconnaître toute culpabilité de son pays. D'autre part, l'imam Khomeiny déclare dans un message que la commission internationale peut rencontrer certains des otages américains.

De notre envoyé spécial

Téhéran. — On ne comprendrait rien à la « *querelle des otages* » qui oppose les « étudiants islamiques » au Conseil de la révolution, si l'on devait prendre au pied de la lettre les déclarations des deux parties. Les « étudiants » soutiennent qu'ils livreraient les captifs aux autorités si celles-ci acceptaient de remplir trois conditions : le Conseil de la révovolution si l'on devait prendre au diplomatie, M. Ghotbzadeh — devrait en faire la demande par écrit ; huit heures s'écouleraient entre la requête et le transfert effectif des otages ; pendant ce délai, les « étudiants » devraient pouvoir disposer de la radio et de la télévision pour « *expliquer leur geste au peuple* ».

Réuni dimanche soir pendant trois heures, le Conseil de la révolution a rejeté ces conditions ; il insiste une fois de plus pour que les « étudiants » confient sans tarder les diplomates américains aux représentants du ministère des affaires étrangères, faute de quoi ils devraient autoriser les cinq membres de la commission d'enquête de l'ONU à rendre visite aux otages.

L'impasse suscitée en apparence par des divergences de procédure a été engendrée, en fait, par un double bluff. Dans ses tractations avec les « étudiants islamiques » du 3 au 5 mars, M. Ghotbzadeh leur a laissé croire, à tort, que le Conseil de la révolution n'accepterait à aucun prix de prendre en charge les otages. La ruse avait conduit les « étudiants » à annoncer le 6 mars qu'ils livreraient les captifs aux autorités, en étant certains qu'ils se heurteraient à une fin de non recevoir. Surpris par la subite acceptation de leur offre par le Conseil de la révolution, ils posèrent des conditions jugées inacceptables par l'organisme suprême de la République. Celui-ci, dans sa grande majorité, ne veut pas en réalité accepter ce « *cadeau empoisonné* », craignant en particulier que les « étudiants islamiques » ne réussissent à les présenter comme des partisans d'un « *compromis avec l'impérialisme* ».

Dans leur communiqué et leur déclaration, les « étudiants » ont, en effet, exposé une thèse qui risque de séduire une partie de la population. Ils soutiennent que la visite de la commission aux otages fait partie d'un « *complot* », d'un « accord secret », conclu entre les Etats-Unis et les autorités iraniennes, dont l'ultime étape serait la libération des diplomates américains sans que soit acquise l'extradition du chah. Ils insistent, dès lors, pour que les enquêteurs de l'ONU ne rencontrent que quelques-uns des otages, afin de les interroger sur les « *crimes* » commis par les Etats-Unis en Iran. Or la commission internationale estime que le mandat qui lui a été confié ne l'autorise pas à considérer les otages comme des témoins à charge mais seulement comme des victimes d'un acte arbitraire.

Le problème aurait pu être éludé si la commission avait accepté d'ajourner sa visite à l'ambassade américaine au lendemain des élections législatives en Iran. Une telle décision aurait été, d'une certaine manière, logique puisqu'il est admis, de part et d'autre, qu'il reviendra au futur Parlement de statuer sur le sort des otages. Cependant, des représentants de M. Kurt Waldheim considèrent que les deux volets de leur mission — enquêter sur les griefs de l'Iran à l'égard du chah et des Etats-Unis, d'une part, contribuer à résoudre le conflit entre Téhéran et Washington, de l'autre, — sont indissociables. Si la commission devait quitter Téhéran sans s'assurer de l'état de santé des otages, elle ne pourrait rédiger le rapport qui lui a été demandé. Un tel échec, fait-on encore remarquer, contribuerait à raviver la tension entre Washington et Téhéran.

Le chef de l'Etat iranien, M. Bani Sadr, ne veut pas non plus relancer la crise entre les deux pays. Un tel développement, explique-t-il dans un éditorial publié le dimanche 9 mars dans son journal *Inguilab Islami*, ne servirait que les ennemis intérieurs et extérieurs de la République islamique. L'U.R.S.S., soutient-il, a tout intérêt à ce que la « *querelle des otages* » se poursuive afin de se donner le temps de consolider sa mainmise sur l'Afghanistan, avant de se retourner contre l'Iran.

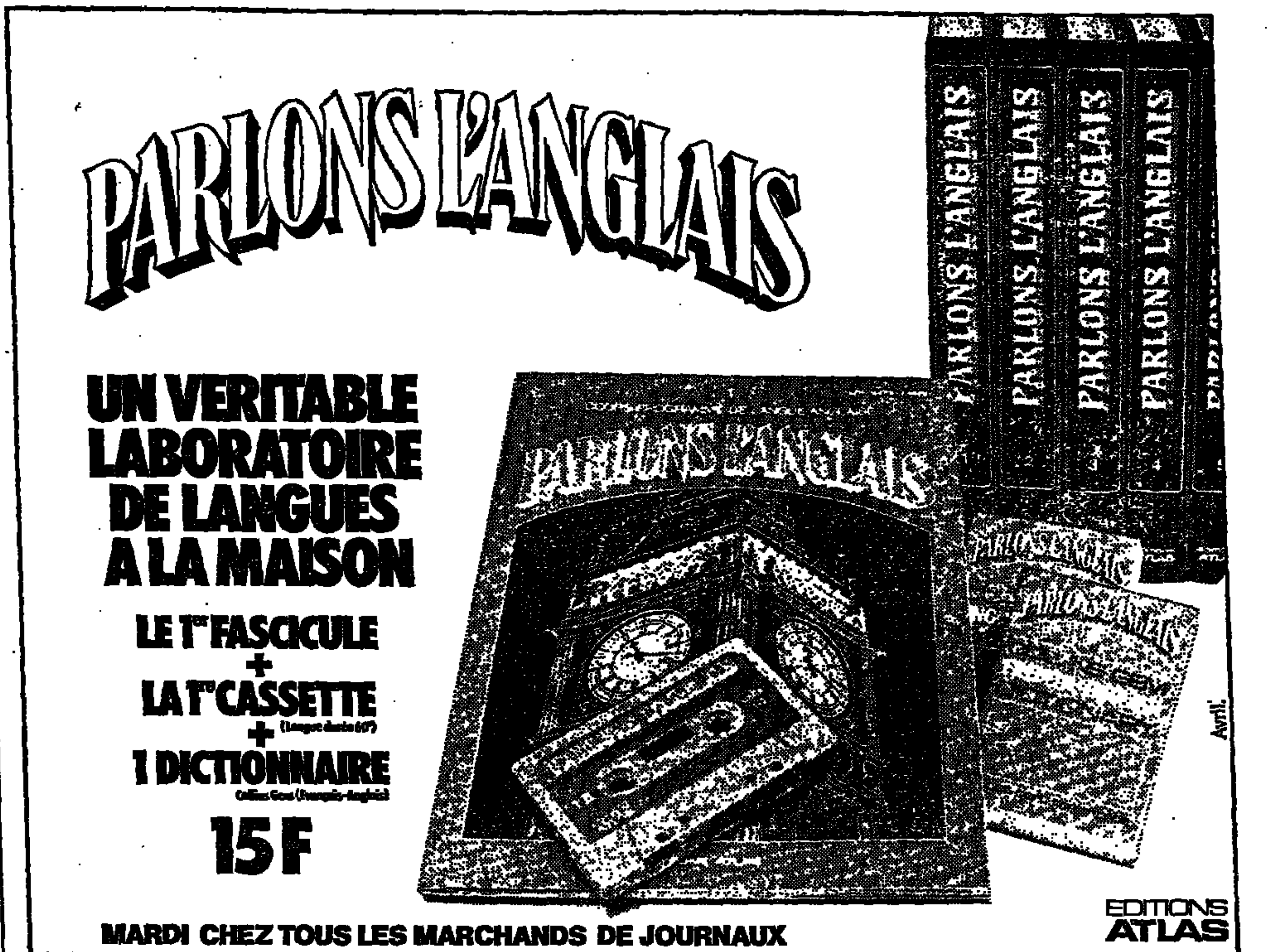
Les « étudiants islamiques » disposent d'influents alliés. La radio et la télévision donnent à leur thèse davantage de publicité qu'à celle défendue par MM. Bani Sadr et Ghotbzadeh pour une fois unis dans un même combat. La presse, curieusement, n'est pas moins partiale et rapporte à l'unisson que des « *centaines de milliers* » de personnes ont manifesté leur soutien aux étudiants, alors que les observateurs dignes de foi s'accordent pour dire que quelques centaines seulement se sont rassemblées samedi devant l'ambassade américaine pour clamer leur solidarité avec les étudiants. Il est vrai cependant que toutes les formations de gauche, dont l'influence n'est nullement négligeable, ont exprimé leur méfiance à l'égard de la commission de l'ONU et des objectifs qu'elle poursuit.

Les occupants de l'ambassade américaine bénéficient encore et surtout de l'appui des dirigeants du parti républicain islamique, dont les principaux dirigeants — les ayatollahs Behechti, Khamenei et Rafsandjani — sont membres du Conseil de la révolution.

Ainsi divisé, le Conseil de la révolution s'est abstenu dimanche soir de prendre une quelconque décision susceptible de conforter MM. Bani Sadr et Ghotbzadeh. La proposition de ce dernier, qui consiste à adresser un ultimatum aux étudiants avant de recourir à la force pour les déloger de l'ambassade américaine, a été écartée. L'organe suprême de la République a préféré solliciter, dès ce lundi matin, une audience à l'imam Khomeiny pour l'inviter à trancher le débat.

Dans un message, publié ce lundi après-midi, l'imam a déclaré que la commission internationale peut rencontrer les otages américains qui ont été impliqués « *dans les crimes du Chah et des Etats-Unis en Iran* ». Une fois qu'elle aura donné ses avis sur ces crimes, à Téhéran, elle pourra rendre visite à la totalité des otages détenus dans l'ambassade, conclut l'imam.

ÉRIC ROULEAU.





EUROPE

Belgique

Les nationalistes flamands provoquent de violents accrochages dans les Fourons

Bruxelles. — La bataille des Fourons a recommencé avec une violence accrue après une accalmie de cinq mois, et c'est un miracle qu'elle n'ait pas fait de morts le dimanche 9 mars. Il y a eu des coups de fusil, vingt-cinq blessés, dont deux par balle, et le gouvernement est accusé d'être responsable des incidents : alors que la bagarre était prévisible, il n'a pas osé, ou pas voulu, interdire la marche des extrémistes flamands. « Il ne s'agit pas d'une manifestation, mais d'une promenade », avait expliqué le porte-parole du ministre de l'intérieur, interrogé avec inquiétude à la veille des événements.

De notre correspondant

L'affrontement était cependant inévitable et tous les milieux politiques avaient mis le cabinet en garde. Au lieu d'interdire la descente des extrémistes flamands sur les six petites communes rattachées contre la volonté de la majorité de leurs habitants au Limbourg flamand en 1963 (en application des lois linguistiques qui les avaient détachées de la province de Liège), le ministère de l'intérieur s'est contenté de dire que les Flamands n'auraient ni pancartes ni calicots, qu'il n'y aurait pas de meeting mais une *simple promenade*, que les organisations en avaient pris l'engagement formel et qu'il leur faisait confiance. Sceptiques, les francophones de la région avaient mobilisé leurs sympathisants et, dès dimanche matin, les deux camps se préparaient à la guerre, les Flamands à Bilsen, au Limbourg, les Wallons à Warsage, dans la province de Liège.

A 11 heures, trente-quatre autocars avec deux mille extrémistes casqués et armés de gourdins quittaient Bilsen, après avoir été fouillés par la gendarmerie, qui ne confisqua que quelques rares objets. Dans le brouillard épais, les cars franchissaient la frontière des Pays-Bas — *la route la plus courte passe par la Hollande* — et se présentaient, à 13 h. 30, au poste de douane belge situé au nord des Fourons, où ils s'arrêtaient. De là, par un chemin creux, les « promeneurs » allaient dévaler vers Remesdael, où allait avoir lieu le premier engagement. Les Wallons, de leur côté, avaient quitté Warsage *et avaient pris position* dans le petit village, dans ses rues, dans ses maisons et même sur les toits. La population de Remesdael, en majorité francophone, avait déployé des drapeaux wallons, coq rouge sur fond jaune. Quand les deux mille « promeneurs » flamands casqués aperçurent l'emblème, leur sang ne fit qu'un tour et la bataille commença.

Il était 14 h. 15 quand le premier heurt se produisit. A coups de pierres d'abord, les Flamands se mirent à bombarder les maisons. Barricadés, les Wallons répondirent : ceux postés sur les toits avaient manifestement de *fortes* provisions de projectiles. Plusieurs maisons, malgré la résistance, furent mises à sac avant l'arrivée des gendarmes à cheval.

Retranchés dans le cimetière

A partir de ce moment — le brouillard s'était levé — toutes les forces se trouvaient en présence : 2 000 marcheurs flamands, 300 Wallons et un millier de gendarmes appartenant essentiellement à des unités flamandes. Les extrémistes flamingants se replièrent alors vers le cimetière situé sur les hauteurs, d'où ils bombardèrent les gendarmes à cheval à coups de pierres, de pots de fleurs pris sur les tombes et même de couronnes mortuaires. La gendarmerie utilisa, pour les déloger, des autos-pompes et des grenades lacrymogènes, mais les Flamands, ne désarmant pas, renvoyaient les pots *fumigènes dans* les pieds des chevaux, utilisaient les briques d'une maison en construction pour repousser les forces de l'ordre.

Inlassablement, les extrémistes *essayaient de se dégager et* tentaient une nouvelle percée vers le village. C'est alors que des coups de feu partirent d'une maison et que deux Flamands furent blessés, l'un à la tête, l'autre aux jambes. *Le* propriétaire de la maison a-t-il tiré pour éviter qu'elle soit mise à sac ? C'est en tout cas ce qu'il a déclaré lors de la descente du parquet.

Regroupés, reculant devant les gendarmes, les extrémistes sont ensuite partis vers un autre village, Fouron-le-Comte, en chantant, à moitié en français, *Adieu Belgique*, et en flamand *Wij treuren U niet !* (« Nous ne te regretterons pas »). En tête du cortège marchait le président de la Volksunie, M. Vic Anciaux, et le chef du Vlaamse Militantenorde (V.M.O.), M. Erickson, qui avait *été arrêté, le 21 octobre 1979*, en application de la loi de 1934 sur les milices privées (*le Monde* du *23 octobre*).

C'était, à peu de chose près, la fin des incidents. Une quinzaine d'arrestations avaient été opérées et les francophones pouvaient sortir de leurs tanières. M. Gendebien, ancien président du Rassemblement wallon et député à Strasbourg, découvrait sa voiture très endommagée parmi d'autres *totalement détruites*. *« Les gendarmes flamands ont laissé faire*, déclarait-il. *La responsabilité du gouvernement est totale.* » Mme Spaak, présidente du parti fédéraliste bruxellois F.D.F., qu'accompagnait l'ancien ministre Lucien Outers, exprimait elle aussi sa colère : *« Une horde sauvage a déferlé sur les Fourons et les forces de l'ordre auraient pu intervenir beaucoup plus rapidement.* » Le président du puissant syndicat socialiste F.G.T.B. de Liège, M. Gillon, de son côté, était formel : *« Il est temps de mobiliser les travailleurs liégeois. Nous ne pouvons plus rester passif devant les hordes fascistes.* »

Les conséquences de ces incidents seront, sans aucun doute, très lourdes pour le ministre de l'intérieur, M. Gramme, et peut-être pour tout le cabinet Martens.

PIERRE DE VOS.

Espagne

Les nationalistes remportent une victoire éclatante au Pays basque

(Suite de la première page.)

En additionnant leurs suffrages on constate que ces trois partis, qui ont en commun d'exiger le rétablissement de la souveraineté basque, ont été largement majoritaires dimanche : 53 % des voix en Alava et de 62 % à 68 % en Biscaye et au Guipuzcoa, les deux provinces les plus peuplées.

Dans l'autre camp, celui des partis « centralisés », jamais le score n'avait été aussi bas. L'Union du centre démocratique (U.C.D.) de M. Suarez et le parti socialiste ont été désertés par leurs électeurs : le taux d'abstentions a été très élevé dimanche (de 44 % à 48 % selon les provinces), plus qu'en octobre dernier lors du référendum sur l'autonomie, qui avait été boycotté par les partisans de l'E.T.A.

Un représentant du parti gouvernemental a eu raison de dire que cette abstention avait surtout affecté les personnes *indifférentes à l'autonomie* ; disons qu'elle avait desservi les partis « espagnolistes ». Il n'empêche que la formation gouver*nementale a essuyé dimanche une* défaite cuisante qu'elle devrait méditer.

Effritement de l'autorité de l'Etat

Environ 6 % des voix en Biscaye, soit presque trois *fois* moins qu'aux dernières élections, les *municipales* d'avril 1979 ; 7 % seulement des suffrages dans le Guipuzcoa, soit moins de la *moitié* que lors des élections législatives de l'année dernière : l'U.C.D. paie le prix des *erreurs accumulées par M. Adolfo* Suarez, et d'une *politique* qui a abouti à un effritement progressif de l'autorité de l'Etat, et même à son effacement physique.

Madrid a renforcé sur place son appareil policier pour faire face à la guérilla, mais les ministres ne se montrent pratiquement jamais. Depuis son accession au trône, le roi Juan Carlos n'a pas été en mesure de se présenter à ses compatriotes du Nord. M. Suarez ne se souvient d'eux qu'en période électorale, comme d'ailleurs des habitants des autres régions. A la veille du scrutin, *il a fait de brèves apparitions* dans les capitales des trois provinces, et seulement devant des cercles restreints, loin des salles populaires où sa sécurité, dit-on, n'aurait pas pu être assurée. On comprend que les représentants du pouvoir central en Euskadi se sentent isolés, certains disent même abandonnés.

Quant au parti socialiste, il a perdu une fois de plus l'occasion de démontrer aux Basques la sincérité de ses sentiments autonomistes. Il est allé tout droit à l'échec en opposant au cours de sa campagne nationalistes et socialistes, et *en donnant l'impression de diviser* le Pays basque en deux communautés : il a surtout cherché les suffrages de *la population immigrée*, importante dans les banlieues ouvrières, alors que celle-ci s'est déjà fort bien enracinée, comme elle le prouve en votant chaque fois davantage pour les formations nationalistes.

Echec des socialistes

Le vote de certaines villes industrielles comme Galdacano, Durango, Beasain, l'indique amplement : le *parti nationaliste* basque et Herri Batasuna y ont emporté certains de leurs plus grands succès, au même titre que dans les fiefs traditionnels de l'Abertzalisme (patriotisme) tels que dans les villes côtières. Dans le *port de pêche de Leiqueitio, comme dans* la ceinture industrielle de Bilbao, les deux partis ont pu constater qu'ils avaient *un électorat pratiquement identique*.

Par rapport au précédent scrutin, le P.S.O.E. a donc encore reculé. Avec neuf sièges il n'occupera que la troisième place au Parlement régional. Son secrétaire général, M. Txiki Benegas, a déjà annoncé qu'il était prêt à « entrer dans l'opposition ».

Il y avait soixante sièges à pourvoir. Chaque province devait élire vingt députés. La province la moins peuplée, l'Alava, sera donc surreprésentée par rapport à la Biscaye, qui a cinq fois plus d'habitants. La seule justification d'un tel système est qu'il correspond aux *pratiques du passé. A lui seul le* P.N.V. occupera vingt-cinq sièges, il sera majoritaire. La coalition Herri Batasuna, qui a gagné onze députés, a annoncé en effet qu'elle ne participerait pas aux travaux du Parlement. Son absence réduira donc la majorité nécessaire de trente à vingt-quatre voix.

« Toutes les conditions sont réunies pour former un gouvernement monocolore » (homogène), a déclaré M. Carlos Garaicoechea, président du P.N.V. et du Conseil général de Biscaye (le gouvernement provisoire). Une telle perspective ne ré*jouit guère la coalition* Euskadiko Eskerra. M. Juan-Maria Bandrès, son chef de file dans le Guipuzcoa, a affirmé que si le P.N.V. gouvernait en solitaire, il ferait courir au Pays basque de graves dangers. Les dirigeants d'Euskadiko Eskerra pouvaient espérer en effet former un gouvernement de coalition avec le P.N.V. Les deux formations, qui se réclament du même nationalisme, *avaient soigneusement évité de* s'attaquer pendant la campagne électorale afin de préserver une telle possibilité.

Néanmoins, au sein du parti nationaliste, nombreux sont ceux qui recuieraient devant une alliance avec la formation de M. Bandrès. Le P.N.V. est un *parti du centre*, appuyé par une fraction importante du patronat de la région. Les militants d'Euskadiko Eskerra se réclament eux, du marxisme-léninisme et entendent *faire la révolution sociale en* Euskadi. *« C'est ce que nous ne pouvons pas oublier »*, disait avant le scrutin M. Inaki Anasagasti, porte-parole du P.N.V., qui citait de nombreux thèmes où l'accord entre les deux formations serait impossible.

Mais le résultat le plus clair des élections de dimanche, comme l'a souligné M. Garaicoechea, c'est que les nationalistes basques ont renforcé leur position face au gouvernement madrilène. Plus qu'hier ils sont en mesure d'exiger de M. Adolfo Suarez une application fidèle du statut d'autonomie approuvé *par le référendum du 25 octobre* dernier. Ils craignent en effet que les textes ne soient interprétés de façon *restrictive. Le P.N.V. avait* manifesté cette crainte en retirant ses parlementaires des Cortès il y a deux mois. Il avait accusé M. Suarez de trahir ses engagements.

Gouverner le Pays basque ne sera *pas tâche facile* pour M. Garaicoechea, qui sera certainement réélu au poste qu'il occupait jusqu'à présent à titre provisoire. Il a annoncé qu'il ferait tout pour dialoguer avec l'ETA, ce que le gouvernement Suarez a tenté plusieurs fois avec les deux fractions (militaire et politico-militaire) de l'organisation, sans jamais aboutir avec la principale responsable de la majorité des *attentats. Mettre fin à la violence*, faire front à la crise économique — qui contribue à alimenter la guérilla — et obtenir de Madrid un véritable transfert des compétences : tels sont les trois objectifs que le futur gouvernement autonome devra s'assigner pour répondre à l'attente de la population basque.

Ch. V.

Allemagne fédérale

Après le procès Lischka

ERNST HEINRICHSOHN EST DE NOUVEAU EMPRISONNÉ

(De notre correspondant.)

Bonn. — Une semaine après avoir été remis en liberté provisoire (*le Monde* du 5 mars), Ernst Heinrichsohn a été de nouveau arrêté le 8 mars, le parquet de Cologne ayant obtenu l'annulation du précédent jugement. Le mandat de dépôt avait au contraire été maintenu contre Lischka et Hagen, ses coïnculpés. La caution de 200 000 marks exigée pour Heinrichsohn avait été versée sans la moindre difficulté par un groupe de citoyens de Burgstadt, petite ville franconienne, dont il était le maire.

En outre, le *Spiegel* annonce dans son numéro du 10 mars *qu'Heinrichsohn serait menacé* de nouvelles poursuites. Il aurait appartenu au commando de la gestapo qui, le 15 août 1944, retira le résistant français André Rondenay et quatre de ses compagnons, d'un convoi qui, en gare de Pantin, allait les emmener en Allemagne. Conduits à Domont, au nord de Paris, ils y furent massacrés, après quoi les membres du commando se seraient rendus rue des Saussaies pour y sabler le champagne.

Un tribunal militaire français condamna à la peine de mort les responsables de ce massacre, le 7 mai 1956. Mais Ernst Heinrichsohn, condamné à Cologne, a toujours soutenu qu'il s'agissait d'une homonymie entre lui et le Ernst Heinrichson (sans *h* avant la dernière lettre) condamné à Paris. Au surplus, le premier est né à Berlin le 13 mai 1939, et le second, jugé par contumace, se voit attribuer le 13 mai 1903 comme date de naissance.

Les assassinats de Domont n'en font pas moins l'objet d'une instruction devant le tribunal de Düsseldorf. — J. W.

[Cette participation d'Ernst Heinrichsohn au meurtre d'André Rondenay avait déjà fait l'objet d'une démarche de Mᵉ Klarsfeld le 3 février 1976 auprès du parquet de Francfort. Mᵉ Jules Borker l'a également évoquée, le 26 novembre 1979, au cours d'une interview à Antenne 2 (« le Monde » du 5 février 1976 et du 28 novembre 1979).]

Union soviétique

DANS UNE INTERVIEW AU « WASHINGTON POST »

M. Sakharov reproche à des pays européens de ne pas s'opposer au totalitarisme

Le physicien soviétique André Sakharov estime que la répression exercée en Union soviétique contre le Mouvement des droits de l'homme va se poursuivre dans les années à venir. Il le dit dans une interview publiée le dimanche 9 mars par le *Washington Post*.

Répondant à des questions écrites depuis la ville de Gorki, où il est assigné à résidence, le dissident soviétique pense que ce mouvement « *aborde les années 80 dans des conditions difficiles* ». « *Je suis persuadé*, ajoute-t-il, *que les activités de défense des droits de l'homme en Union soviétique vont se poursuivre, même dans des conditions encore plus difficiles.* »

M. Sakharov juge « *improbable dans un futur proche* » un changement de structure dans la société soviétique. « *Elle peut pourrir et se pétrifier pendant des années sans tenter de changer, ce qui crée une menace encore plus grande pour le monde entier.* »

Le prix Nobel de la paix se déclare favorable à l'établissement d'un « *programme général de nouvelles mesures économiques, idéologiques et militaires* » par les cent quatre pays ayant condamné à *l'Assemblée* générale des Nations unies l'invasion soviétique de l'Afghanistan. Il s'élève contre l'attitude de pays européens qui parlent « *de préserver certains acquis de la détente* » et qui parfois « *sous le prétexte d'indépendance politique vis-à-vis des Etats-Unis ou pour des intérêts particuliers économiques ou politiques ne soutiennent pas la tendance générale d'opposition au totalitarisme. (...) Cette contribution aux préjugés anti-américains et aux intrigues politiques du moment cause en fait à long terme beaucoup de tort à ces pays et au monde* ».

D'autre part, le comité international Sakharov, dont le secrétariat permanent est à Copenhague, a adressé un télégramme à Gorki à l'académicien en lui proposant, au cas où il obtiendrait un visa de sortie d'U.R.S.S., comme il vient d'en exprimer le désir, de s'installer au Danemark, où une résidence serait mise à sa disposition. Le comité s'est engagé d'autre part à couvrir les frais du voyage Gorki-Copenhague du physicien et de sa famille. Un des porte-parole du comité a expliqué que cette invitation n'avait été lancée que parce que, pour la première fois, M. André Sakharov avait déclaré souhaiter émigrer (*le Monde* du 4 mars).

L'électrochoc anglais

(Suite de la première page.)

Certes, comme toujours, la Grande-Bretagne procède par tâtonnements. Mais, dès maintenant, deux orientations apparaissent. En premier lieu, l'Etat *financerait l'organisation* des scrutins à bulletin secret pour décider du début ou de la fin d'une grève. En outre, il supprimerait les allocations aux grévistes ayant entravé la liberté du travail et réduirait le monopole syndical de l'embauche, connu sous le nom de « closed shop ».

En second lieu, les piquets de grève ne pourraient opérer au *sein des établissements* directement concernés par la grève que sous certaines conditions garantissant, en particulier, qu'ils ne chercheraient pas à intimider les non-syndiqués. Quant aux piquets volants, qui opèrent devant les usines autres que les leurs et non directement concernées par la grève, ils seraient, en certains cas, passibles des tribunaux.

Bref, le pouvoir syndical ne verrait consacrer son rôle que s'il reconnaissait les prérogatives particulières et supérieures du pouvoir politique et du pouvoir judiciaire. Ni au-dessus d'eux, ni en marge, il est invité à faire carrière dans le système, plutôt qu'en dehors. Voilà pourquoi ce qui se passe en Grande-Bretagne intéresse au plus haut point toutes les démocraties industrielles.

∴

Comment se présente le rapport des forces ? Première caractéristique : la réticence, voire *l'hostilité de nombreux* travailleurs envers ceux de leurs chefs syndicaux qui préconisent un « grand soir ». Fin février, les ouvriers de l'usine British Leyland de Longbridge, près de Birmingham, se sont désolidarisés de leur délégué, le communiste Derek Robinson, surnommé « *Robbo le Rouge* ». Ils *ont* voté massivement contre la grève qu'on leur demandait pour exiger sa réintégration, puis ont brandi des calicots et des pancartes où l'on pouvait lire : « Prends ta bicyclette et va-t-en, Robbo », « Laisse-nous sauver notre gagne-pain ». Quarante-huit heures plus tard, les mineurs gallois, appelés à cesser le travail *pour* protester contre les licenciements massifs impliqués par le plan acier, ont refusé cette manifestation dite de solidarité. Pourtant, on les range, d'ordinaire, parmi les plus exigeants.

Mme Thatcher exploite cette lassitude. Mais, on ne le voit que trop, elle n'est à l'abri ni des excès de langage ni des faux pas. De plus, la classe ouvrière, si dé*sorientée qu'elle soit, garde* un noyau dur d'inspiration marxiste. Quoique les trade-unions se soient éloignées de Karl Marx en 1871, après la Commune de Paris, et que le Labour Party ait rejeté le communisme en 1920, le P.C. britannique compte aujourd'hui plus de trente mille membres. Il est solidement implanté à la tête de quelques syndicats et contrôle des centaines de délégués d'ateliers, qui sont autant de « Robbo le Rouge ». Enfin, les zones de misère qui subsistent outre-Manche durcissent le conflit. Sir Keith Joseph, ministre de l'industrie, *défenseur de la doctrine* néo-libérale, a reçu des œufs pourris devant une usine sidérurgique du Pays de Galles. Des grévistes l'ont empêché de parler en criant : « *A la porte !* », « *Vous êtes fou !* », « *Nous vous haïssons !* »

Le grand mot est donc lâché : la haine, ferment de la lutte des classes. Cependant, l'Angleterre, si elle reste ouverte aux révolutionnaires, réprouve les révolutions sociales violentes, surtout quand celles-ci se réclament d'un *prétendu déterminisme historique*, contradictoire avec le goût indéracinable de ce pays pour le libre choix. On préfère outre-Manche des évolutions lentes et progressives, fût-ce au prix de longues périodes d'affrontement ou de confusion. C'est ainsi qu'aujourd'hui chacun admet la réalité syndicale. Après tout, elle se révèle souvent utile à la nation. Ce *sont les trade-unions qui, en 1976* à 1979, ont rendu possible la pause des salaires décidée par James Callaghan, alors premier ministre travailliste. Ce sont leurs plus éminents leaders qui ont dénoncé le noyautage communiste de certaines fédérations ouvrières.

Mais l'édifice politico-syndical de l'Etat-Providence, mis en place *à partir de 1945* pour corriger les excès et les injustices du capitalisme, a créé chez certains délégués ouvriers un sentiment de puissance absolue, sinon d'inviolabilité. On a vu se développer le protectionnisme corporatif, ainsi que toutes sortes de privilèges et d'immunités, allant du monopole d'embauche à l'emploi de deux ou trois travailleurs quand un seul *suffirait. Ni les efforts* des cabinets travaillistes des années 60, avec le projet de Barbara Castle, ni les menaces du ministère conservateur d'Edward Heath, au début des années 70, ne purent entamer le bastion syndical. D'où l'intensité du conflit actuel.

Beaucoup dépend de ce choc entre les tenants de la lutte des classes et ceux qui veulent restaurer démocratiquement les traditions anglo-saxonnes de responsabilité et d'effort. Deux visions dont le heurt domine l'avenir du Royaume-Uni et toute notre époque.

RENÉ DABERNAT.

Yougoslavie

LE PRÉSIDENT TITO EST DANS UN ÉTAT TRÈS GRAVE

Belgrade (*A.F.P.*). — Les médecins du président Tito ont publié, dimanche 9 mars, le communiqué suivant :

« *L'état de santé général du président Tito est très grave. Les graves insuffisances rénales persistent. L'application du traitement par rein artificiel est poursuivie. La tendance générale à l'hémorragie spontanée est plus marquée. La faiblesse cardiaque est toujours présente. Les mesures nécessaires de soins intensifs sont appliquées.* »

Le communiqué de lundi indique, sans donner de précisions, qu' « *il n'y a pas eu, au cours de la journée écoulée, de signes d'aggravation de l'état général de la santé du président Tito* ».

Fait exceptionnel, la radio de Belgrade a interrompu dimanche, peu avant 13 heures, son programme musical pour diffuser le communiqué. La révélation de l'aggravation de l'hémorragie interne constitue l'élément le plus significatif du dernier bulletin. En effet, le blocage des reins et les défaillances cardiaques et rénales étaient déjà connus. Cette *hémorragie, que les médecins* ne parviennent pas à maîtriser, constitue sans doute leur préoccupation majeure.

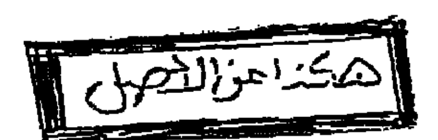
Chacun s'interroge sur la formule ambiguë retenue par les *médecins* pour parler d'une « *tendance générale à l'hémorragie spontanée* ». Y a-t-il *extension* de ce mal à d'autres parties du corps, ou l'effusion demeure-t-elle localisée aux poumons affectés par la pneumonie ?

D'autre part, le traitement par hémodialyse est un sujet d'inquiétude supplémentaire. Le branchement du rein artificiel, pratiqué jusqu'à présent chaque vendredi, fatigue énormément le cœur déjà affaibli du malade. Mais de toute évidence les médecins n'ont pas le choix et ne disposent d'aucun autre moyen de retarder l'échéance.

● L'ECRIVAIN ZLATKO TOMICITCH, qui avait été arrêté le 23 janvier dernier dans l'île de Mali-Losinj (Yougoslavie) et écroué à la prison de Rijeka, a été remis en liberté provisoire à la fin de février, en raison de son état de santé. Il sera poursuivi pour le contenu d'un manuscrit inachevé relatant sa détention dans un camp de travail il y a plusieurs années. — *(Corr.)*

LE PUZZLE E

I. — Galice : certitude



EUROPE

LE PUZZLE ESPAGNOL

I. — Galice : certitude et incertitudes

De notre envoyé spécial
CHARLES VANHECKE

Saint-Jacques-de-Compostelle. — Est-ce une fièvre sans lendemain ou une lame de fond qui fait craquer cinq siècles d'unité forcée ? Après le Pays basque et la Catalogne, voici la Galice, l'Andalousie, les Canaries qui aspirent à devenir des « nationalités ». Une ambition comparable se manifeste du côté de Valence, de l'Aragon, et des Baléares. Murcie a des velléités régionalistes, les Asturies aussi. On dit même que l'Estrémadure, voire la Manche, ont des désirs du même genre...

Chacun présente son dialecte, ou son accent, comme le signe de sa « différence », exhume des ancêtres ou des parentés oubliés pour faire pièce à un centralisme de fer, dont Franco a été le dernier représentant, et dont les Espagnols disent volontiers qu'il est un héritage napoléonien, donc une greffe étrangère. Ici on regarde en direction du Portugal, là-bas du côté des Arabes. Plus au sud, les « îles » semblent toujours prêtes à appareiller pour le Nouveau Monde.

Sur la carte, une Espagne inattendue commence à se dessiner. Son centre diminue à vue d'œil. Chacun se situe à la périphérie, et retrouve les arguments de Robert Lafont et du « colonialisme intérieur ». Même Madrid n'est plus tout à fait sûre d'être au « centre ». Certains de ses élus affirment en effet — un comble — que la capitale a été victime, elle aussi, du centralisme castillan.

Il est difficile, pour un étranger, de démêler le vrai du moins vrai dans tout ce qui se dit et s'écrit depuis que la démocratie espagnole a été saisie par le vertige autonomiste. Il faudrait être au cœur des incompréhensions réciproques, avoir vécu les vraies et fausses rancunes dont se tisse la vie d'une nation...

« Ne soyez pas barbares »

Comment comprendre, par exemple, ce qui se passe avec la Galice ? Voici l'une des trois nationalités « historiques » de l'Espagne. Après la Catalogne et le Pays basque, elle avait voté un statut d'autonomie en 1936, mais l'occupation franquiste l'avait empêchée de l'appliquer. Personne ne nie le droit au particularisme à cette terre du bout des terres, qui a été obligée de tout temps par ses montagnes à regarder du côté de la mer ; à ce vieux rocher celte, humide et rêveur, où près de 80 % de la population pratiquent une langue, le *galego*, qui est finalement du portugais.

Or les Galiciens ne font guère parler d'eux. Ils n'ont ni guérilleros, ni grand mouvement nationaliste. C'est avec mollesse qu'ils s'acheminent vers leur « autogouvernement ». La gauche unanime a rejeté, au Parlement, un statut d'autonomie approuvé par la droite, car elle le considère inférieur à celui qui a été accordé aux Catalans et aux Basques. Mais les réactions, sur place, ont été limitées. Comme d'habitude, la majorité des Galiciens ont paru réservés, presque muets. A l'image de celui qui a incarné si longtemps — et bien malgré eux — le tempérament local, feu Francisco Franco, natif du Ferrol, qui s'appelle toujours, d'ailleurs, El-Ferrol-du-Caudillo.

On va à Saint-Jacques-de-Compostelle, la capitale « spirituelle » de la région, pour vérifier les causes d'une telle discrétion. Très vite, on se demande s'il ne s'agit pas d'un masque. Car les vieux murs de Saint-Jacques sont le prétexte d'une vaste « prise de parole ». Du patois qu'il était, le galicien est devenu un instrument de revendication politique, il véhicule tous les cris du cœur. Slogans des partis, mots d'ordre des syndicats, proclamations des étudiants : leur gribouillis fébrile semble attenter à la gravité des lieux, en fait il s'accorde avec le côté « prolétaire » d'une ville qui a été le rendez-vous de la loi médiévale, et dont les saints de pierre ont partout l'allure — grosse tête et jambes courtes — de Jacques Bonhomme.

Or, à en croire un nationaliste, *« il n'y a pas si longtemps, parler le galicien, dans certains milieux, c'était provoquer une rupture »*. Son emploi n'étant pas légitimé, il pouvait traduire une dissension politique. En outre, pendant des siècles, le *galego* a été la langue des paysans, et non celle des clercs. L'Eglise, l'administration, la bourgeoisie parlaient le castillan et faisaient honte à ceux qui ne s'exprimaient pas comme elles. *« La langue a marqué la frontière entre les classes »*, dit un intellectuel « galeguiste », M. Ramon Pineiro.

L'histoire de la Galice ne dépayserait ni un Breton ni un Occitan. Un royaume d'abord indépendant devient une simple « marche » d'un royaume plus vaste, qui impose sa loi et sa langue et entreprend, sur place, d'arracher toutes les « mauvaises herbes ». La bourgeoisie locale est trop rachitique pour se défendre. Elle se soumet à Madrid et mime tout ce qui vient d'elle. Le peuple finit par intérioriser le mépris que lui témoigne la culture dominante. Le franquisme triomphant n'a pas besoin d'interdire le galicien, comme il a fait avec le basque et le catalan. Il lui suffit d'exploiter son discrédit. Le slogan lancé dans les années 40 pour inciter le Galicien à s'exprimer en castillan (*« Ne soyez pas barbares, parlez la langue de l'empire »*) se greffe sur une vergogne séculaire à utiliser les mots de la tribu.

L'« Empire » a disparu. Les « barbares » ont persévéré. Ce sont eux qui corrigent les panneaux sur les routes et remplacent le « j » castillan par le « x » galicien. Quand on demande à M. Domingo Merino, le maire nationaliste de La Corogne — capitale administrative de la région — comment il pense « galeguiser » la vie municipale il répond qu'il a commencé le jour où il s'est adressé à ses administrés dans la langue du cru. *« Dans toute l'histoire de la Galice moderne,* dit-il, *aucun maire de grande ville ne l'avait jamais fait. »*

Aujourd'hui, la culture galicienne est en pleine renaissance. Le petit parti communiste régional, les nationalistes radicaux du Bloc national populaire, publient en *galego*, ainsi que que les architectes et les naturalistes. Une chanson nouvelle vague — la *nova cancion* — le dispute en authenticité aux musiques paroissiennes qu'on joue encore sur la *gaita*, le biniou local. La Corogne n'a jamais perdu sa « royale académie », déjà ancienne, mais c'est dans les années de « résistance » que sont nées à Vigo les éditions Galaxia, qui se dépêchent de tout traduire : le *Journal de prison* d'Ho-Chi-Minh et aussi Astérix...

Pourtant, beaucoup hésitent à l'heure des définitions nationalistes. *« La plupart des Galiciens sentent qu'ils appartiennent à une même terre, mais ils n'ont pas de sentiment historique »*, dit M. José Manteiga, l'un des fondateurs du parti galéguiste, qui se situe à l'aile droite du mouvement nationaliste.

Depuis le retour de la démocratie, en 1977, le vote a été conservateur : le P.S.O.E. de M. Felipe Gonzalez a été submergé par la masse d'élus du centre et de la droite. Les divers groupuscules qui agitent la bannière de la « libération nationale » ont attendu deux ans pour faire une timide percée. De l'avis général, l'hypermarxisme et l'hypernationalisme prennent mal dans le Finistère galicien.

Une autre Bretagne

On songe à la Bretagne. Tout y est : le biniou, et aussi les pardons du dimanche, les calvaires au bord des chemins, les champs de genêts, un paysage fragmenté en milliers d'individualités : chacun son carré de patates et sa paire de bœufs. Si le latifundio est castillan ou andalou, le minifundio est galicien. Il a engendré une nation de petits propriétaires, âpres à l'épargne et au travail, ennemis des aventures dialectiques, à qui leurs compatriotes ont fait une réputation de méfiance et de ruse. *« Quand vous rencontrez un Galicien dans un escalier,* dit une anecdote populaire, *il ne vous dit jamais s'il monte ou s'il descend. »*

Normand autant que breton, donc, et dominé par ses notables — les caciques de villages. Piliers du franquisme, les caciques se sont ralliés, quand le vent a tourné, à l'Union du centre démocratique, c'est-à-dire au pouvoir. Ailleurs, l'U.C.D. est réformiste. Ici, elle se confond avec la droite. Mais c'est une droite habile, qui ne navigue pas à contre-courant. Quand M. Adolfo Suarez s'est dit autonomiste, elle lui a emboîté le pas.

L'intelligentsia estime d'ailleurs que le conservatisme galicien n'est qu'une apparence, le côté visible d'une résignation qui se traduit d'abord par une forte abstention électorale (plus de 50 % dans les provinces de Lugo et d'Orense). Pourquoi voter, si ce sont toujours les mêmes qui occupent les places ? Après avoir cassé l'organisation traditionnelle de la région, le pouvoir madrilène s'est appuyé sur les notables locaux qui s'offraient comme intermédiaires. Mais ceux-ci ont alimenté une classe politique qui, de l'aveu général, n'a jamais répondu aux aspirations populaires. L'histoire de l'Espagne fourmille de brillants hommes politiques galiciens, qui ont fait merveille à Madrid, et régulièrement oublié leur province.

L'intelligentsia affirme également que le patriotisme galicien existe — lui aussi en dépit des apparences, — mais qu'il est « diffus et confus ». Ceux qui ont fondé le parti galeguiste — héritier d'une formation qui portait le même nom avant guerre — espèrent arracher à l'U.C.D. une partie de cet électorat « patriote », incapable de se reconnaître dans les concepts lapidaires du nationalisme radical.

Comment croire, par exemple, que la Galice est une colonie ? C'est ce qu'affirme pourtant M. Francisco Rodriguez, de l'Union do Pobo galego (Union du peuple galicien). Il dit pourquoi : *« Nous ne disposons d'aucun pouvoir politique. Nous ne pouvons pas développer notre culture. »* Parti « communiste et patriote », l'U.P.G. a formé le noyau du Bloc national populaire, qui a obtenu de 5 à 7 % des voix, selon les provinces, aux dernières élections législatives. Il anime un syndicat paysan, les Comisions labregas, bien implanté dans les provinces pauvres de l'intérieur. Colonie, la Galice l'est aussi, selon M. Rodriguez, parce qu'elle fournit surtout des matières premières. Ses rares industries, en outre, sont « enclavées ». Certaines, comme la fabrique de cellulose de Pontevedra, sont « polluantes ». D'autres, telles les centrales hydro-électriques, « détruisent les paysages » et produisent une énergie « exportée vers d'autres régions ». Son unique autoroute ne peut servir « ni aux marins ni aux paysans ».

Une sortie naturelle : le Portugal

C'est un langage moins exacerbé qu'on entend chez les militants d'Unidate Galega (Unité galicienne), l'autre coalition nationaliste, qui a remporté aux élections parlementaires de 6 à 7 % des voix dans les provinces côtières, mais fait pâle figure à l'intérieur. M. Camilo Nogueira, par exemple, ne définit pas la Galice comme une colonie, et, s'il parle de sous-développement, c'est avec des nuances. Economiste, il est l'un des dirigeants du Partido obreiro galego (Parti ouvrier galicien), qui figure dans la coalition aux côtés du parti socialiste galicien (distinct du P.S.C.E.) et du parti galéguiste.

En fournissant, dans des proportions importantes, de la viande de bœuf, du lait, du bois, de l'aluminium, des voitures, des bateaux, la Galice se présente en effet, selon M. Nogueira, *« comme une région sous-développée avec les productions d'un pays développé »*. C'est sa dépendance économique, son manque d'autonomie politique qui seraient à l'origine de ses retards et de ses déphasages. Et ceux-ci sont nombreux. L'émigration n'a guère cessé depuis un siècle, l'épargne fuit la région, l'agriculture pèse d'un poids excessif dans l'économie (elle occupe 48 % de la population, avec un revenu inférieur de moitié à celui du paysan espagnol moyen).

C'est pourquoi la gauche nationaliste se bat surtout pour récupérer une parcelle de pouvoir politique. Les revendications varient évidemment d'une coalition à l'autre. Le Bloc national populaire estime que la Galice devrait exercer sa souveraineté à l'intérieur d'une Espagne transformée en « confédération de nations ». C'est en « nation souveraine » qu'elle pourrait déléguer à l'« Etat espagnol » une partie de ses compétences, par exemple sa défense et sa diplomatie.

Une autonomie véritable

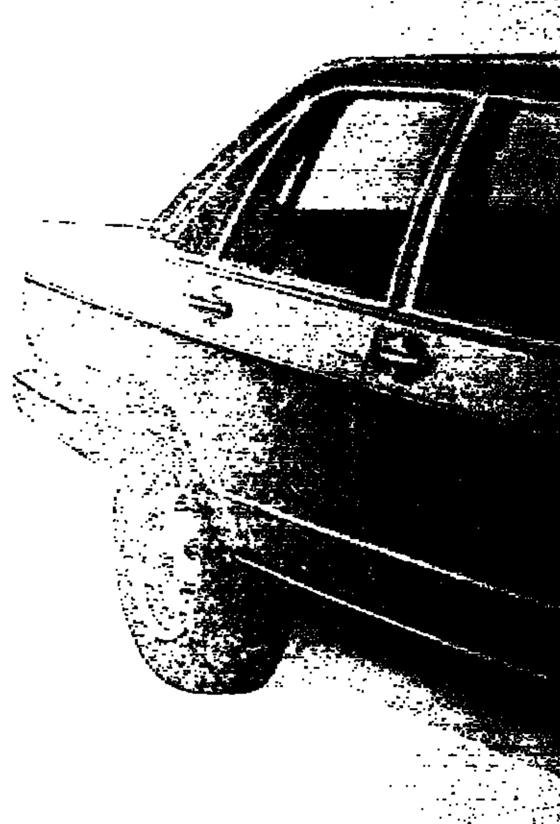
L'Unité galicienne se prononce pour des formules qui excluent l'indépendance. M. Nogueira rêve, comme les nationalistes québécois, d'un Etat associé, mais ses compagnons de coalition se contenteraient, comme lui-même sans doute, d'une autonomie véritable.

Autonomistes et indépendantistes ont une préoccupation commune : disposer d'un pouvoir suffisant pour défendre les intérêts de la région avant l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun. La viande et le lait galiciens sont produits actuellement à des conditions qui ne résisteraient pas à la concurrence européenne. M. Nogueira ajoute qu'une Galice « autogouvernée » pourrait « se re-situer » — économiquement et culturellement — par rapport au Portugal. *« Le Portugal est notre débouché naturel,* dit-il. *Nous sommes séparés de la Castille par des montagnes. Si nous appartenons à l'Espagne, c'est à la suite d'un accident historique. »*

Ils sont nombreux, dans les autres régions, à faire état des mêmes accidents de l'histoire.

Prochain article :

ANDALOUSIE : LA TENTATION ARABE



AMÉRIQUES

Etats-Unis

M. Connally se retire de la compétition pour la Maison Blanche

A la suite de sa défaite à l'élection primaire républicaine de Caroline du Sud, samedi 8 mars, l'ancien gouverneur du Texas, John Connally a déclaré qu'il se retirait de la course à l'investiture de son parti. Il aura donc dépensé en vain quelque 10 millions de dollars, qui ne lui avaient rapporté jusqu'ici qu'un seul délégué sur les neuf cent quatre-vingt-dix-huit nécessaires pour obtenir la majorité à la convention républicaine qui se tiendra à partir du 14 juillet à Detroit.

Grand vainqueur de l'épreuve, M. Reagan a toutes les chances d'y arriver en favori. Néanmoins, un sondage de l'Institut Louis-Harris indique que 33 % des électeurs républicains préféreraient l'ancien président Gerald Ford à M. Reagan (27 %). M. Ford a déclaré qu'il annoncerait ses intentions vers le 20 mars et que, s'il devait revenir à la Maison Blanche, il confierait le département d'Etat à M. Kissinger — lequel, de son côté, pousse activement la candidature de M. Ford. Toujours selon le même sondage, si les élections se tenaient aujourd'hui, M. Ford battrait largement M. Carter.

Les candidats à la conquête de la Floride

De notre envoyé spécial

Miami. — Les Cubains de Miami vont-ils faire et défaire les présidents américains ? On aurait pu le croire le dimanche 9 mars, à voir les deux principaux candidats républicains à la Maison Blanche, MM. Reagan et Bush, « travailler », à deux heures d'intervalle, la foule exclusivement « hispanique » de la 8e Rue (la calle Ocho, dit-on plus couramment), entre la 22e et la 26e Avenue, cœur de la « *petite Havane* », au sud-ouest de la ville.

Le premier candidat, déjà présidentiel avec son costume sombre et ses bonnes manières, semble y croire plus que le second : M. Reagan a *prévu* cette étape de longue date; il a déjà assisté à la messe dans une église catholique cubaine du quartier puis, toujours sans complexe, il a déposé une gerbe devant la modeste stèle qui honore « *les martyrs de la brigade d'assaut du 17 avril 1961* », autrement dit, les participants de la débâcle de la baie des Cochons. Il continue de parler d'un nouveau blocus de Cuba, reprochant au gouvernement de faire des difficultés aux émigrés anti-communistes de La Havane, et suggère que le traité Salt 2 soit renvoyé aux Soviétiques pour une nouvelle négociation. Une critique, d'ailleurs modérée, de la Commission trilatérale, dont sept anciens membres occupent aujourd'hui de hautes fonctions dans le gouvernement Carter, peut donner l'impression qu'il se joint aux reproches d' « *activités subversives* » adressés à cette organisation. Il n'en est rien, mais l'occasion était bonne de lancer indirectement une flèche à son rival, M. Bush, membre lui aussi de la Trilatérale.

M. Bush, qui surgit peu après sur les lieux, est moins heureux dans sa recherche de crédibilité. A la différence de M. Reagan, il a refusé la protection des services secrets, Son accès au public n'en est guère facilité, car il y a toujours autant de cameramen. Et puis, cette escale à la « *petite Havane* » a été rajoutée au dernier moment, lorsque les sondages ont confirmé la nécessité pour cet éternel second de mettre les bouchées doubles. La foule massée sur la place prête davantage attention au concert de musique cubaine qu'au cortège désordonné du « futur président ». Le candidat doit attendre patiemment que les musiciens lui cèdent la place devant le micro. Il ne recueille que des applaudissements polis lorsqu'il promet d'être « *un président fort, qui aura une forte défense et une forte C.I.A.* ».

« Le mieux parmi les Blancs »

L'ambiance est plus calme chez les démocrates. Les deux vedettes déléguées par M. Carter à Miami pour ce dernier week-end, avant la primaire de mardi, sont MM. Andrew Young, l'ancien ambassadeur à l'ONU, et Mohamed Ali, le champion de boxe, devenu, lui aussi, un ambassadeur contesté. Samedi soir, les deux hommes ont participé, au côté de M. Askew, l'ancien gouverneur de Floride, devenu le représentant spécial du président pour le commerce international, à une collecte de fonds (un cocktail à 50 dollars l'entrée) dans un grand hôtel de la ville. Seul incident : plusieurs centaines de Haïtiens réclament l'égalité des droits pour les émigrés du régime Duvalier : vingt-trois mille Haïtiens résident à Miami, dont une bonne moitié sont des « boat people », en situation irrégulière.

Pour M. Mohamed Ali, M. Carter est tout simplement « *ce qu'il y a de mieux que je peux entrevoir parmi les Blancs* ». Il n'a pas besoin de parler de M. Kennedy, dont les chances sont estimées par tous comme insignifiantes en Floride, et qui a à peine fait campagne dans l'Etat. A juste titre, le sénateur a concentré ses efforts sur l'Illinois, qui tient une primaire décisive pour lui le 18 mars.

Car tous les sondages concordent : les trois premières grandes primaires du Sud (Georgie, Alabama et Floride) qui se tiendront mardi 11 mars sont acquises déjà du côté démocrate à M. Carter. De ces trois Etats importants, la Floride était le seul à présenter un problème éventuel : l'énorme accroissement de sa population (neuf millions d'habitants aujourd'hui contre deux millions cinq cent mille il y a trente ans) en a fait un microcosme de la fédération tout entière.

L'électorat y est plus vieux qu'ailleurs, mais aussi plus « sophistiqué ». Sans doute M. Kennedy espère-t-il tirer profit auprès des juifs de la bévue commise par M. Carter à propos de la résolution anti-israélienne de l'O.N.U. Mais le mouvement ne devrait guère entamer l'énorme avance du président. Selon le dernier sondage du *Miami Herald*, M. Carter obtient 66 % des intentions de vote contre 13 % à M. Kennedy et 4 % à M. Brown.

C'est chez les républicains que le combat est le plus vif, après le retrait de M. Baker et celui, annoncé samedi, de M. Connally. Le sondage du *Miami Herald* donne 42 % des intentions de vote à M. Reagan, 26 % à M. Bush et 4 % à M. Anderson, le nouveau prodige catapulté sur l'avant-scène il y a une semaine par les électeurs du Massachusetts et du Vermont, Mais il y a 19 % d'indécis et c'est sur eux que M. Bush fait porter son effort.

M. Reagan n'en reste pas moins la figure de proue du parti républicain à ce stade. Divers personnages parviennent à percer, voire à le coiffer au poteau dans différents Etats, mais il ne sont jamais les mêmes et c'est toujours M. Reagan qu'on retrouve dans les positions les plus solides d'un bout à l'autre du pays. M. Ford lui-même pourrait bien être parti trop tard pour battre son ancien adversaire de 1976, d'autant plus que son âge (deux ans de moins que M. Reagan) ne fait que rendre plus « crédibles » les soixante-neufs ans de l'ancien gouverneur de Californie. Ce dernier peut compter aussi sur l'indulgence de M. Carter. Les stratèges de la Maison Blanche ne cachent pas qu'un duel Carter - Reagan en novembre, représente pour eux le meilleur cas de figure, celui qui a le plus de chance de reconduire leur homme pour quatre années à la tête du pays.

MICHEL TATU.

Colombie

LA PRISE D'OTAGES A L'AMBASSADE DOMINICAINE

Le commando du M. 19 demande aux pays étrangers concernés de faire pression sur le gouvernement

Les militants du M. 19 retranchés depuis le 27 février dans les locaux de l'ambassade dominicaine à Bogota où ils détiennent une quarantaine d'otages ont donné, samedi 8 mars, des signes d'impatience et de mécontentement. Les diplomates retenus ont été chargés par le commando de demander à leurs gouvernements respectifs de faire pression sur les autorités colombiennes pour qu'elles cèdent à leurs exigences. « *Les négociations menées jusqu'à ce jour ont été un échec* », estiment les guérilleros. « *Nous avons*, disent-ils, *libéré vingt-quatre otages en signe de bonne volonté et le gouvernement n'a rien fait. Il se cache derrière des prétextes juridiques. Mais il ne peut pas appliquer la loi nationale à une situation qui est manifestement internationale.* » Le commando a même menacé de rompre les négociations et a décidé de ne plus libérer aucun otage avant que des progrès réels n'aient été réalisés.

Le ministre de l'intérieur, M. German Zea Hernandez, a confirmé pour sa part que le gouvernement n'avait pas l'intention d'« *utiliser la force contre les guérilleros à moins que la vie des otages ne* soit *en jeu* ». Il a annoncé que les négociations reprendraient ce lundi 10 mars.

D'autre part, les élections locales du dimanche 9 mars semblent s'être déroulées dans le calme. Mais, malgré les appels insistants du gouvernement qui invitait à y participer massivement en signe de réprobation à la prise d'otages, le taux d'abstention pourrait être encore plus élevé que d'habitude.

Conséquence de la prise d'otages, l'Association des juristes démocrates de Colombie semble favorable à une convocation du Parlement, seul habilité selon elle, à permettre la libération des trois cent onze prisonniers politiques exigée par le commando. D'autres secteurs, proches en particulier de l'armée, y sont opposés. La convocation du Congrès signifierait, selon eux, que l'Etat s'incline devant une poignée de rebelles. Des formations de gauche ont pour leur part condamné l'occupation de l'ambassade dominicaine. Elles considèrent que de telles actions isolées n'aident pas à promouvoir les changements sociaux et économiques dont le pays a besoin. C'est également le point de vue publiquement exprimé par la hiérarchie de l'Eglise colombienne. — *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*

Chili

● ARRESTATIONS A SANTIAGO. — Des dizaines de manifestants ont été arrêtés, samedi 8 mars, à Santiago, alors qu'ils célébraient la Journée internationale de la femme. Les manifestants avaient entonné des slogans hostiles au régime militaire après que des affrontements se sont produits avec les forces de l'ordre. La manifestation avait été interdite par le gouvernement, une organisation féminine gouvernementale ayant estimé qu'elle servait les « *intérêts du communisme* ». — *(A.F.P.)*

AFRIQUE

Tunisie

TANDIS QUE LE PROCÈS DU COMMANDO DE GAFSA EST REPORTÉ

Le parti unique réintègre d'office des opposants du Mouvement des démocrates socialistes

De notre correspondant

Tunis. — La Cour de sûreté de l'Etat va examiner à Tunis l'affaire de l'attaque menée le 27 janvier contre Gafsa, qui a fait trente-sept morts et cent huit blessés parmi les forces de sécurité et les habitants de la ville tandis que, quatre assaillants étaient tués et trois autres blessés. Le procès s'est ouvert lundi matin 10 mars, mais, faisant droit aux objections de la défense qui demandait un délai pour prendre connaissance des dossiers, l'audience a été aussitôt reportée au vendredi 14 mars.

Soixante-sept personnes dont sept en fuite ont été inculpées au cours de l'instruction, qui a duré moins d'un mois. Vingt-neuf membres du commando venus de Libye et des habitants de la ville ayant participé directement à l'attaque ou à sa préparation comparaissent devant la juridiction d'exception, tandis que d'autres originaires de la région — on avance le chiffre d'au moins deux cents — seront déférés ultérieurement devant des tribunaux de droit commun pour répondre à des accusations de détention d'armes, d'association de malfaiteurs ou de complicité.

Plus de la moitié des inculpés, tous Tunisiens, présentés à la Cour de sûreté, présidée par M. Hedi Jedidi, avocat général à la Cour de cassation, sont passibles de la peine de mort.

Les principaux chefs d'accusation dont les *« agresseurs »* ont à répondre sont : *« attentat ayant pour but de changer la forme du gouvernement et de porter le désordre, le meurtre et le pillage sur le territoire ; incitation des habitants à s'armer les uns contre les autres ; appartenance à une organisation séditieuse installée à l'étranger ; intelligence avec des agents d'une puissance étrangère dans le but de nuire au pays ; détention d'armes et d'explosifs ; attaque des forces publiques. »* L'arrêt de la Cour est sans appel, mais les condamnés auront la possibilité de se pourvoir en cassation.

Une amorce de dialogue

Parallèlement, les mesures arrêtées par le bureau politique du parti socialiste destourien, qui s'est réuni le samedi 8 mars, dominent la vie politique tunisienne, caractérisée actuellement par son ambiguïté. Tout en maintenant dans ses fonctions M. Hedi Nouira, victime d'une hémorragie cérébrale, le président Bourguiba a évincé deux autres des amis politiques du premier ministre. En effet, après M. Rachid Chatti, remplacé le 4 mars (*le Monde* du 6 mars), ce sont maintenant MM. Ali Sellami et Chedli Ben Jaffa qui quittent le bureau politique. Ils laissent leur place à MM. Tijani Makni, maire de Sfax (éloigné de cette instance au mois de septembre dernier) et Mahmoud Charchour, ancien ambassadeur en Libye, tous deux généralement considérés comme proches du directeur du parti, M. Mohamed Sayah.

Ces nominations — six mois après la tenue du dixième congrès du parti — n'ont fait l'objet d'aucun commentaire officiel. Elles semblent cependant confirmer les doutes exprimés dans les milieux politiques quant à un possible retour de M. Nouira aux affaires publiques. La désignation de M. Bechir Zarg Layoun à la tête d'un *« conseil consultatif des militants »* et sa participation, en cette qualité, aux travaux du bureau politique — auquel il ne pouvait accéder de plein droit, n'étant pas membre du comité central — renforcent ce sentiment. Ancien résistant et *« compagnon de lutte du Combattant suprême »*, M. Bechir Zarg Layoun, qui s'était retiré de la vie politique, est connu pour son hostilité déclarée, dès l'indépendance, à M. Nouira.

Constitué samedi, le *« conseil consultatif des militants »* — prévu par le règlement intérieur du parti — est composé de vingt-deux membres, anciens responsables au niveau politique ou de la résistance armée, dont la moyenne d'âge avoisine les soixante-cinq ans. Ne détenant plus depuis longtemps de responsabilités, la plupart d'entre eux paraissent aujourd'hui ne plus être en contact direct avec les réalités du pays.

Une référence au passé

La mise en place de cette structure est donc plutôt une référence au passé qu'une ouverture sur l'avenir. Toutefois, au cours de sa réunion de samedi, le bureau politique a esquissé cette ouverture, ou plus exactement une amorce de dialogue, en levant les exclusions qui avaient frappé, entre 1972 et 1974, huit anciens responsables qui réclamaient une démocratisation du système. Il s'agit de MM. Ahmed Mestiri, ancien ministre de l'intérieur et de la défense, Beji Caïd Es Sebsi, ancien ministre de la défense et ancien ambassadeur à Paris, Sadok Ben Jemma, ancien ministre des travaux publics, Hassib Ben Ammar, ancien ministre de la défense, Habib Boulanes, ancien secrétaire d'Etat à l'information, Mohamed Ben Amara, ancien directeur du bureau politique, Mohamed Mouada et Mohamed Salah Bel Hadj, anciens secrétaires généraux des comités de coordination du parti.

Les réserves de M. Mestiri

Cette réintégration, qui n'avait fait, croit-on, l'objet d'aucune consultation préalable, a reçu un accueil plus ou moins réservé selon les intéressés. Elle ne manque pas d'ambiguïté. En effet, on ne peut simultanément réintégrer les rangs du parti unique en tant que *« membre actif »*, ainsi que l'indique le communiqué, et demeurer, pour MM. Mestiri et Mouada, membres du comité directeur du Mouvement des démocrates socialistes, qui demandent à se constituer en parti politique, et pour M. Hassib Ben Ammar, directeur des journaux d'opposition, *Erray* et *Démocratie*.

MM. Mestiri et Mouada ont déclaré que *« ce geste semble procéder de bonnes intentions »*, mais qu'*« il ne modifie pas fondamentalement les données des problèmes qui se posent au pays à l'heure actuelle »*. Pour eux, il importe *« de dresser un bilan complet et sincère de la situation et de procéder aux changements substantiels indispensables répondant aux aspirations du peuple et aux impératifs de l'avenir »*, ainsi que l'avait déjà déclaré M. Mestiri après l'entrevue qu'il avait eue le 5 mars avec le président de la République (*le Monde* du 7 mars).

C'est une position légèrement plus souple et plus ouverte qu'ont adoptée les six autres réintégrés. Ceux-ci sont en désaccord depuis juin 1978 avec MM. Mestiri et Mouada sur l'opportunité de créer un nouveau parti. Tout en réaffirmant eux aussi leurs revendications en faveur de la démocratisation, ils ajoutent que la décision du parti *« revêt une grande importance psychologique, dans la mesure où elle lève l'hypothèque qui interdisait aux hommes du pouvoir d'engager avec les exclus d'hier un dialogue fructueux »*. Ils considèrent également que ce peut être *« l'amorce d'un processus conduisant la Tunisie à une véritable démocratisation au bénéfice de tous les citoyens »*.

Pour l'heure donc, rien n'est changé, et sur le fond des différences d'appréciation subsistent, et une réconciliation véritable entre l'opposition modérée et le pouvoir paraît encore éloignée, si M. Bourguiba ne prend pas d'autres initiatives. Quoi qu'il en soit, le rapprochement qui s'est dessiné laisse à l'écart d'autres opposants. L'ancien ministre de l'économie, M. Ahmed Ben Salah, qui anime le Mouvement de l'unité populaire, et M. Mohamed Masmoudi, ancien ministre des affaires étrangères, demeurent exclus du parti.

MICHEL DEURÉ.

LE CINQUIÈME SOMMET DES ÉTATS SAHARIENS RÉAFFIRME SON SOUTIEN AU PEUPLE SAHRAOUI

Bamako (*A.F.P., Reuter*). — Le cinquième sommet des Etats sahariens (Algérie, Libye, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad) s'est achevé, dimanche 9 mars, par la publication d'une déclaration dans laquelle les chefs d'Etat participants expriment leur *« préoccupation devant l'aggravation de la situation qui prévaut dans la région du Sahara occidental »*. Ils *« réaffirment leur soutien au peuple sahraoui pour l'exercice de son droit à l'autodétermination et, à cet effet, rappellent la nécessité urgente de la mise en application des résolutions et décisions adoptées par les Nations unies et l'Organisation de l'unité africaine sur cette question. »*

Par ailleurs les présidents Chadli Benjedid (Algérie), Seyni Kountche (Niger), Mohamed Khouna Ould Haidala (Mauritanie), Goukoumi Oyeddeï (Tchad), Moussa Traoré (Mali) et le commandant Abdelsalam Jalloud, premier ministre libyen, n'ont pas retenu l'idée de créer une organisation des Etats sahariens dont les membres seraient liés par un pacte d'amitié et de non-agression, comme le proposait le Mali. Ils ont, en revanche, adopté un programme de coopération économique, technique, culturelle et sociale, créé cinq commissions techniques permanentes et décidé de se réunir tous les deux ans. La prochaine conférence se tiendra à Nouakchott en 1982.

Algérie

● L'ANCIEN CHEF DE CABINET DE M. BEN BELLA VICTIME D'UN ATTENTAT. — Le domicile de M. Mejdoub Benzerfa a été, le jeudi 28 février, l'objet d'une tentative d'incendie, a-t-on appris dimanche à Alger. M. Benzerfa, qui n'a plus d'activités politiques depuis 1965, a porté plainte et la police a ouvert une enquête. — (*Corresp.*)

Rhodésie

M. Mugabe affirme que le futur Zimbabwe n'apportera « aucune aide militaire » aux mouvements de lutte contre l'apartheid

De notre envoyé spécial

Salisbury. — Après avoir, depuis sa victoire électorale, affiché, en politique intérieure, une modération inattendue de beaucoup, M. Robert Mugabe, premier ministre désigné du futur Etat du Zimbabwe, adopte un « profil bas » dans ses relations avec le puissant voisin sud-africain. Tout en rappelant son hostilité à la politique d'apartheid, il s'efforce de rassurer les dirigeants de Pretoria et de leur ôter tout prétexte à une quelconque intervention dans les affaires intérieures rhodésiennes.

Au cours d'une conférence de presse tenue devant un groupe de journalistes sud-africains, M. Mugabe a insisté sur la nécessité d'un bon voisinage entre les deux pays : *« Nous voulons que l'Afrique du Sud nous considère comme un bon voisin*, a-t-il déclaré, *de la même façon que nous envisageons de nous conduire à son égard dans le cadre d'une juste coexistence mutuelle. »* Après avoir souligné qu'il ne souhaitait pas rompre les liens commerciaux unissant les deux voisins, M. Mugabe a toutefois réservé sa position quant à une éventuelle participation du Zimbabwe à la *« constellation d'Etats »*, sorte de marché commun d'Afrique australe, envisagée par le gouvernement de Pretoria : *« Nous voulons voir se produire des changements en Afrique du Sud avant de nous engager dans une association de ce type. »*

Corrigeant les propos de son porte-parole, M. Mugabe a précisé qu'il n'avait jusqu'à présent pris aucune décision au sujet d'une éventuelle rupture des liens sportifs avec l'Afrique du Sud.

Il n'est pas question, a souligné M. Mugabe, d'offrir aux mouvements de libération d'Afrique australe en lutte contre Pretoria des *« sanctuaires »* pour leurs opérations. Le Zimbabwe, a-t-il dit, apportera un soutien diplomatique et moral à ceux qui combattent l'apartheid, mais *« aucune aide militaire »*. Le premier ministre désigné a exprimé l'espoir que les Sud-Africains tirent la leçon du *« difficile combat pour le Zimbabwe »*.

D'autre part, les consultations en vue de la formation du gouvernement de Front national sont sur le point d'aboutir. La liste du cabinet doit être officiellement remise à lord Soames au plus tard mardi 11 mars. M. Mugabe a confirmé qu'*« un ou deux Blancs »* feront partie de ce gouvernement, mais qu'ils ne seront pas nécessairement issus du Front rhodésien. En fait, il est pratiquement acquis que les futurs ministres européens n'appartiendront pas au parti qui, pendant quinze ans, symbolisa la Rhodésie.

A cet égard, plusieurs groupes de partisans de la ZANU-P.F. ont adressé de pressants messages à M. Mugabe, le priant de n'intégrer aucun membre du Front rhodésien dans son équipe, faute de quoi, le mécontentement de ses partisans pourrait déboucher sur des manifestations d'hostilité ouverte. Enfin, M. Mugabe a indiqué qu'il s'était attribué le ministère-clé de la défense.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Afrique du Sud

Le premier ministre propose une consultation multiraciale

De notre correspondante

Johannesburg. — M. P. W. Botha, premier ministre sud-africain, a lancé, samedi au Cap, pour la première fois, un appel pour la convocation d'une conférence à laquelle participeraient Blancs, métis et Noirs pour examiner des projets constitutionnels. Il ne s'agit pas, selon M. Botha, d'abandonner la politique de développement séparé aux termes de laquelle les Noirs ont leurs « mini-Etats », les métis et Indiens leurs propres représentations et les Blancs leur Etat. Il s'agit de transformer les structures de représentation de chacun pour améliorer les relations raciales. *« Un gouvernement formé par le Parti national et avec moi ne pensera jamais à un Etat unitaire avec le vote pour tous »*, a réaffirmé dans son discours M. Botha. *« Nous le rejetons car cela mènerait à la confrontation et à la lutte pour le pouvoir et aboutirait à une dictature noire... » « Je ne suis pas pour les modèles fondés sur le consensus ou les fédérations. »*

Par ailleurs, M. Botha a une nouvelle fois déclaré, comme il l'avait fait il y a plus de six mois, qu'il ne pensait pas que la loi contre les mariages ou les relations sexuelles entre gens de race différente ou la ségrégation dans le sport étaient des sujets pour lesquels il faille se battre : *« Alors que l'ours* [les Soviétiques] *est à notre porte, il y a des gens qui se querellent au sujet de la loi sur l'immoralité et sur le sport... Les Blancs n'ont pas besoin de la loi sur l'immoralité pour survivre... Les mariages entre races différentes ne sont pas un péché, bien qu'ils créent des problèmes sociaux. »* Cette observation était tout particulièrement destinée à certains membres ultraconservateurs de son parti et de son cabinet, dont le leader du Transvaal, M. Treurnicht, qui n'a jamais cessé de s'opposer publiquement aux mesures d'assouplissement concernant les relations raciales dans la vie quotidienne.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Libéria

LE GOUVERNEMENT ANNONCE L'ARRESTATION DE TRENTE-HUIT OPPOSANTS POUR « SÉDITION » ET « TRAHISON »

Monrovia (*A.F.P.*). — Trente-huit membres du parti d'opposition libérien P.P.P. (Progressive Peoples' Party) ont été arrêtés depuis l'intervention de la police et de l'armée au quartier général de cette formation, samedi 8 mars, a indiqué M. Joseph Chesson, ministre de la justice, au cours d'une conférence de presse tenue dimanche à Monrovia. Parmi eux figure M. Gabriel Bacchus Matthews, président du parti, qui a été présenté, dès sa reddition, au président William Tolbert, chef de l'Etat. Ce dernier l'a assuré qu'il *« bénéficierait d'un jugement juste et rapide »* et a donné des ordres stricts pour que M. Matthews soit traité *« conformément à la loi »*.

Tous les emprisonnés, a ajouté M. Chesson, sont accusés de *« trahison »* et de *« sédition »*. Selon le ministre de la justice, les dirigeants du P.P.P. ont tenté de renverser le gouvernement par la force. Il a évoqué à ce sujet les circonstances d'une *« marche sur la présidence »* effectuée par plusieurs centaines de membres de ce parti dans la nuit du 3 au 4 mars. M. Chesson a d'autre part révélé que, ces derniers jours, des incidents avaient eu lieu dans l'arrière-pays, où des routes avaient été barrées par des manifestants.

Cependant, la situation est calme à Monrovia. La présence de petits groupes de soldats armés déambulant dans les rues du centre constitue le seul signe visible des événements en cours.

A travers le monde

El Salvador

● CENSURE DE LA RADIO. — Les informations radiodiffusées ont été supprimées par la junte de gouvernement, le samedi 9 mars. Cette mesure, prise en vertu de l'état de siège décrété le 7 mars, tente de masquer la recrudescence de la violence. La police a attaqué une école à San-Vicente, provoquant deux morts. L'archevêque de San-Salvador a, pour sa part, critiqué les projets de réforme du gouvernement, qui *« s'accompagnent d'une campagne de mort et d'anéantissement »*. *« Pas assez énergiques*, selon lui, *ils ont le défaut d'être soutenus par les Etats-Unis et n'excluent pas une répression massive. »* Enfin, le fondateur du parti démocrate-chrétien, M. José Napoléon Duarte, a été élu, dimanche 9 mars, par son parti membre de la junte de gouvernement, à la place de M. Hector Dada, qui a démissionné la semaine dernière, après avoir reproché au gouvernement de mener une politique répressive et de ne pas dialoguer avec les organisations populaires. — (*A.F.P., U.P.I.*)

Philippines

● DES TERRORISTES ont lancé des grenades, dimanche 9 mars, dans plusieurs salles de cinéma des villes d'Iligan et d'Ozamis, au sud de l'archipel, faisant vingt-quatre morts et deux cent trente-sept blessés. Selon le gouvernement, ces attentats sont le fait de membres du Front de libération nationale moro et de la Nouvelle Armée du peuple. — (*A.P., A.F.P., Reuter.*)

Le Monde

politique

DEVANT LES PREMIERS SECRÉTAIRES FÉDÉRAUX

M. Mitterrand se présente comme le seul garant de l'unité du P.S.

M. François Mitterrand a présenté, à Paris, le samedi 8 mars, au cours d'une conférence de presse, le « projet socialiste » *adopté, au mois de janvier, par une convention nationale réunie à cet effet* (« le Monde » du 15 janvier). *Ce texte, publié sous forme de livre et tiré à cent cinquante mille exemplaires, est, selon le premier secrétaire du P.S.,* « un outil de formation des militants, de diffusion de la pensée socialiste et de cohésion du parti ». *Cette publication est le coup d'envoi d'une campagne de* « popularisation », *conçue par la direction du parti socialiste comme une véritable pré-campagne présidentielle.*

Auparavant, M. Mitterrand avait réuni les premiers secrétaires fédéraux du parti ; devant eux, il a souligné que sa principale préoccupation est désormais l'unité et la cohésion du P.S. Il a également fait apparaître qu'il est, plus que jamais, nécessaire de disputer le terrain au P.C.

De leur côté, les amis de M. Michel Rocard se sont réunis, dimanche, en assemblée générale. Leur objectif est désormais d'obtenir un consensus au sein de la formation socialiste en faveur de leur chef de file en vue de l'échéance de 1981.

L'intervention qu'il a prononcée samedi matin à huis clos devant les responsables des fédérations a permis à M. Mitterrand de répondre à cinq interrogations qui sont soulevées dans les rangs socialistes. Elles concernent les résultats des scrutins partiels, l'attitude de la direction à l'égard des minorités, le comportement qu'il convient d'adopter vis-à-vis du P.C., la façon dont doit être préparée la désignation du candidat socialiste à l'élection présidentielle, et enfin le rôle du premier secrétaire.

La constatation, à l'occasion de divers scrutins partiels, que de mauvais reports commencent à se produire ne doit conduire le P.S. ni à céder au pessimisme ni à changer de cap. Le premier secrétaire considère au contraire que le mot d'ordre qu'il avait employé au congrès de Metz, « *tenir bon* », se trouve justifié : au premier tour de ces consultations, a-t-il fait valoir, les candidats socialistes « *préservent l'acquis* » par rapport aux meilleurs résultats du P.S., tandis que les positions du parti communiste s'effritent. Or toute la stratégie de la direction du P.S. repose précisément sur l'idée qu'il est possible au premier tour de l'élection présidentielle d'amplifier un tel mouvement. Le P.C. serait alors conduit à retrouver le chemin de l'union après avoir constaté que le prix de la désunion est trop élevé à payer.

Encore faut-il adopter, à l'égard des communistes, un comportement qui permette une telle évolution. A cet égard, M. Mitterrand a récusé deux attitudes opposées : la première est le fait de socialistes qui se montrent « *pétilleux* » à l'égard de l'union de la gauche, « *parfois avec le souci de ne pas chagriner les communistes* » ; la seconde est le fait de ceux qui « *se laissent entraîner par l'anticommunisme* ».

« *Il faut*, a indiqué le premier secrétaire du P.S., *que la réplique soit démonstrative.* » Il convient, en effet, d'établir clairement que, le P.C. refusant l'union et donc la victoire, le P.S. peut incarner seul l'aspiration unitaire et rassembler autour de lui les « *forces populaires* ».

Répliquer au P.C. de façon « démonstrative »

Sur ce point, M. Mitterand a combattu l'idée selon laquelle, dans la période récente, il s'est « *rapproché* » des positions de MM. Mauroy et Rocard, favorables à une ligne « *autonome* », notamment lorsqu'il a évoqué la possibilité, pour les socialistes, de « *gouverner seuls* » en cas de victoire de leur candidat en 1981. « *Depuis 1971*, a-t-il précisé, *j'ai toujours affirmé que les socialistes doivent être eux-mêmes et ne pas être suspendus aux décisions des communistes.* »

Le premier secrétaire a ensuite évoqué les problèmes internes du P.S. Constatant que la direction est souvent taxée de « *sectarisme* » par les minoritaires, il a distingué la ligne politique, qui peut être défendue avec « *ardeur* », et les règles de fonctionnement du parti, qui doivent être mises en œuvre « *sans sectarisme* ». M. Mitterrand a jugé offensante pour lui-même l'idée qu'il pourrait être tenté de recourir à des mesures disciplinaires à l'encontre des courants minoritaires. En revanche, il s'est prononcé en faveur de l'établissement de « *règles de bonne conduite* » entre la majorité et les minorités pour la période qui précède la désignation du candidat socialiste à l'élection présidentielle. Ce « *code de déontologie* » à l'usage des candidats potentiels doit permettre, selon lui, d'éviter la multiplication de comités de soutien ou de manifestations extérieures au parti.

Enfin, M. Mitterrand s'est déclaré convaincu que sa tâche essentielle est d'être un facteur d'unité autour des choix du parti. « *Je préférerai toujours l'unité et la cohésion à tout ce qui serait tentation personnelle* », a-t-il affirmé. Le premier secrétaire a a estimé qu'il se trouve « *au centre de toutes les attaques* », que celles-ci viennent de la droite ou de la gauche. « *J'aurais pu souhaiter que la défense du premier secrétaire épousât tous les courants*, a-t-il indiqué, *mais peut-être certains souffrent-ils en silence ?* »

M. Mitterrand a conclu en réaffirmant ses prérogatives de premier secrétaire du P.S. et sa solidarité avec la direction qu'il a lui-même proposée au parti. Quant à une éventuelle candidature au scrutin de 1981, M. Mitterrand a réservé son jugement, en soulignant que son « *devoir* » est d'abord de « *maintenir la cohésion du parti autour de sa ligne politique* ».

Les effets de la désunion

M. Mitterrand n'a donc pas encore pris sa décision. Il souhaite en effet prolonger autant que faire se peut cette attente, afin d'avoir une idée aussi précise que possible des chances de victoire au second tour du candidat socialiste.

Force est de constater que ces chances sont, pour le moment, des plus minces. Le premier secrétaire est donc enclin à considérer que, jusqu'aux élections législatives de 1983, communistes et socialistes sont engagés dans une épreuve de force dont le scrutin présidentiel ne sera qu'une étape, période au cours de laquelle le P.C. devrait mesurer, à ses dépens, les effets de la désunion.

Dans ces conditions, la question de la désignation d'un candidat socialiste devient relative, même si elle domine la vie de la formation socialiste. En l'état actuel des choses, deux séries d'hypothèses sont permises. Deux cas de figure sont possibles, permettant à M. Mitterrand d'être lui-même candidat. Celui-ci a toujours indiqué qu'il serait candidat si la gauche avait une chance raisonnable de l'emporter. Mais, dans le cas où la bataille apparaîtrait comme perdue d'avance, le premier secrétaire pourrait également être conduit à se présenter s'il apparaissait que l'unité et la cohésion du P.S. étaient en jeu.

S'il est patent que la gauche n'est pas en mesure d'inquiéter M. Giscard d'Estaing, deux situations peuvent se présenter. La première est celle d'une candidature de M. Michel Rocard. Il est en effet possible que celui-ci parvienne à creéer, sur son nom, un consensus au sein du parti. M. Mitterrand n'a pas formellement exclu pareille hypothèse. Il n'a pas, non plus, exclu, devant les premiers secrétaires fédéraux, l'éventualité d'un rapprochement avec le député des Yvelines.

Mais, la seconde situation reste, en l'état actuel du rapport des forces, plus probable : elle consiste, pour les amis de M. Mitterrand, à présenter leur propre candidat, conduisant ainsi le CERES à engager également l'un de ses chefs de file. Un tel schéma aurait pour avantage, du point de vue de ses promoteurs, de faire apparaître M. Rocard comme le représentant de la droite du parti, le candidat du CERES incarnant la gauche, celui du courant favorable à M. Mitterrand représentant l'axe central du P.S.

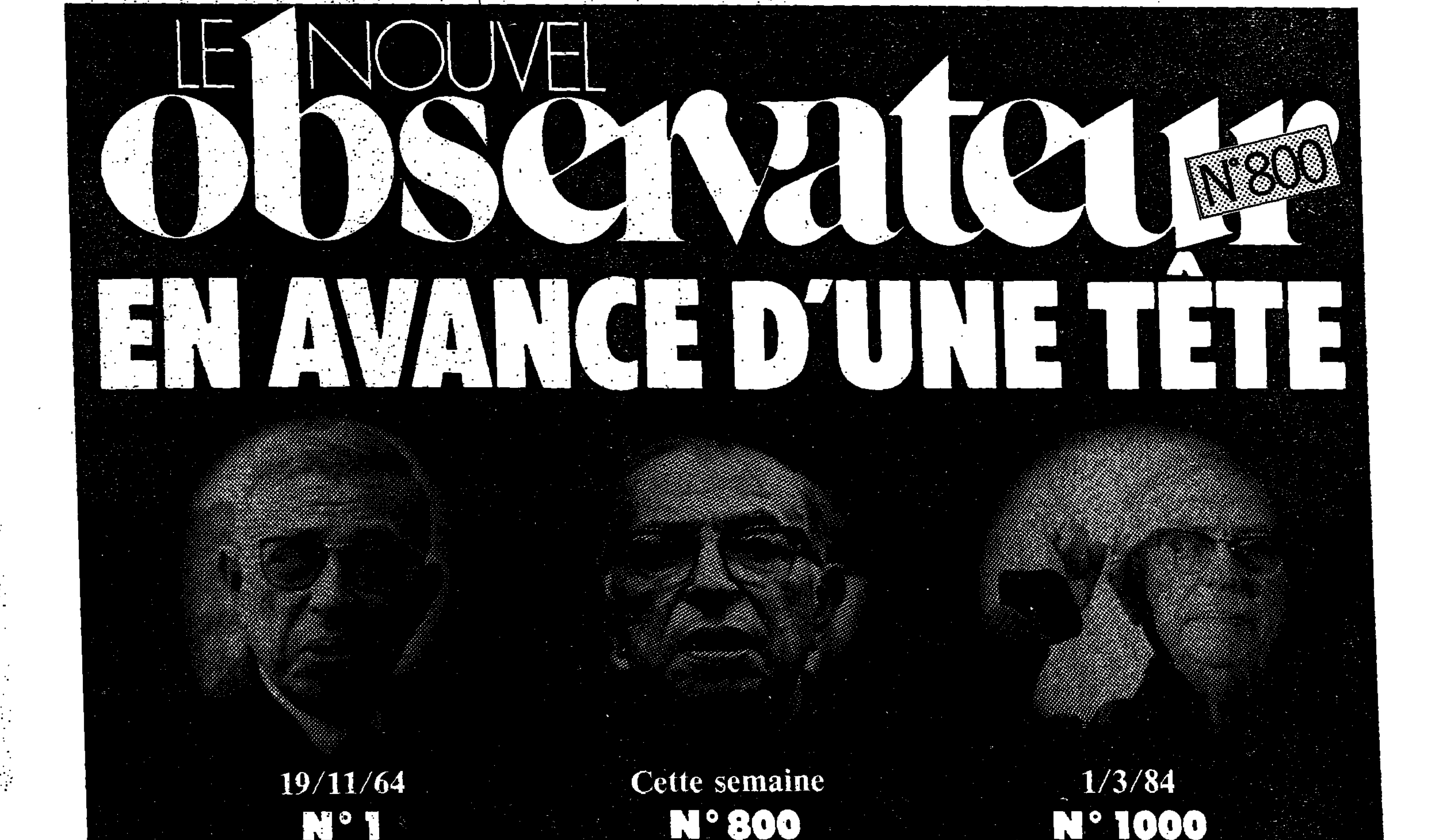
Aux yeux du premier secrétaire, cette dernière hypothèse présente un risque : celui de le faire apparaître comme le bénéficiaire, et donc l'auteur, de cette tactique (alors que celle-ci émane de ses amis), si l'âpreté de la compétition rend finalement nécessaire son intervention et sa candidature. Quant au danger de voir le député des Yvelines l'emporter dans une primaire où M. François Mitterrand ne serait pas engagé, il est très relatif puisque l'on se trouve alors dans un cas de figure où la victoire finale au scrutin présidentiel est improbable. Dès lors, le congrès réuni au lendemain de cette élection permettrait à la majorité du parti de retrouver sa position dominante.

Quoi qu'il en soit, l'objectif du premier secrétaire est de garder les mains libres. La riposte de la direction après l'offensive lancée lundi 25 février à Antenne 2 par M. Rocard repose sur quatre idées : faire apparaître que M. Mitterrand est seul qualifié pour garantir l'unité du P.S. ; ne pas laisser M. Rocard occuper seul le terrain, et, au besoin, lui opposer plusieurs candidats ; obtenir un code de bonne conduite qui permette de geler les positions ; dépersonnaliser la rivalité entre le premier secrétaire et le député des Yvelines. Alors que ce dernier se place sur le seul terrain de la compétitivité (fort de son image dans l'opinion, il se présente comme le meilleur candidat socialiste), M. Mitetrrand met au contraire l'accent sur des clivages politiques et sur le nécessaire respect de la ligne du parti, qui est celle de la majorité : cela peut permettre d'isoler M. Rocard, parce qu'il incarne une ligne minoritaire ; cela peut aussi permettre, si une vague de fond pousse M. Rocard, de le « *ligoter* » et de l'obliger à se conformer, par exemple, au « *projet socialiste* ».

Dans l'immédiat le député des Yvelines doit faire face à trois difficultés, d'inégale importance. Il lui faut d'abord faire admettre qu'il peut être un candidat de « *consensus* ». Ses amis ont désormais pour consigne de s'y employer au sein des fédérations. Mais il aura dans ce domaine fort à faire, ne serait-ce que parce que les amis de M. Mitterrand sont décidés à contrarier sa candidature. Il s'agit également pour M. Rocard de mener campagne : il doit le faire notamment en multipliant les déplacements à l'étranger. Or M. Mitterrand s'apprête également à beaucoup voyager. Les deux leaders socialistes risquent ainsi de mener, hors des frontières, des campagnes concurrentes, M. Mitterrand ayant sur son rival l'avantage d'être investi de la charge de représenter le P.S. puisqu'il en est le premier secrétaire. Enfin M. Rocard doit prendre suffisamment de distance à l'égard de son courant; à cet égard leur assemblée générale a permis de vérifier que ses amis sont convaincus que « *c'est avec tout le P.S.* » que M. Rocard pourra vaincre M. Giscard d'Estaing.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

● *M. Gérard Prioux*, préfet des Vosges, a été victime d'un malaise cardiaque, dimanche matin 9 mars, au cours d'une randonnée à ski de fond, dans la région de Gérardmer. M. Prioux a été transporté par hélicoptère au centre hospitalier d'Epinal, puis à l'hôpital central de Nancy.



POLITIQUE

AU « CLUB DE LA PRESSE » D'EUROPE 1

M. Georges Marchais réaffirme qu'il

Invité du Club de la presse d'Europe 1, le dimanche 9 mars, M. Georges Marchais a été amené à répondre aux accusations portées contre lui par « l'Express », sur la base d'un document prouvant, selon l'hebdomadaire, que le secrétaire général du P.C.F., contrairement à ce qu'il a toujours affirmé, a travaillé en Allemagne jusqu'en 1944. M. Marchais a contre-attaqué sur le plan politique, en indiquant qu'il acceptera d'être candidat à l'élection présidentielle si son parti le lui demande. Il a voulu montrer ainsi que la relance de la polémique dont son passé est l'objet depuis dix ans ne saurait affaiblir son autorité au sein du P.C.F., d'où avaient été lancées les premières accusations sur son activité pendant la guerre.

M. Marchais a accepté qu'une commision d'enquête ou un jury d'honneur examine son attitude dans les années 1939-1945, mais à condition que les autres responsables politiques se soumettent au même examen. Il a proposé, en outre, la constitution d'une commission d'enquête parlementaire sur les complicités dont a bénéficié, en France, l'ancien empereur de Centrafrique, Bokassa. Le dirigeant communiste a choisi de jouer du réflexe de solidarité que manifeste la classe politique face à toute mise en cause de la vie privée ou du passé de ses membres. Les déclarations faites, au cours du week-end, par divers responsables politiques, indiquent que la tactique adoptée par M. Marchais pourrait se révéler efficace.

Interrogé sur son éventuelle candidature à l'élection présidentielle de 1981, M. Marchais a rappelé que le candidat du P.C.F. sera désigné, sur proposition du comité central, par une conférence nationale réunie *« au moment opportun »*. Il a ajouté : *« Si mon parti me faisait l'honneur de me présenter à la candidature, je serais candidat à l'élection présidentielle. »*

Jean-Pierre Revel *(l'Express)* a alors demandé au secrétaire général du P.C.F. s'il acceptait de soumettre son passé aux investigations d'une *« commission d'enquête composée de résistants de toutes les familles politiques, y compris communistes et ex-communistes »*.

« Oui, a répondu M. Marchais, *mais avec une proposition (...). J'accepte, sur la période 1939-1945 — cette période de la libération, — j'accepte de me présenter devant quelque jury que ce soit — encore est-il que nous discuterons de sa composition, — mais à condition que tous les hommes politiques actuellement en activité fassent de même. Parce qu'il n'y a aucune raison d'adopter une attitude discriminatoire à mon égard. Je ne parle pas seulement, bien entendu, des éventuels candidats à la présidence de la République. Je dis que si tous les hommes qui exercent actuellement une activité politique marquante dans ce pays — je ne dis pas naturellement y compris le maire de chacune des trente-huit mille communes de France, non — (...) acceptent de passer devant, soit ce jury d'honneur, soit cette commission d'enquête parlementaire, s'ils acceptent comme moi je le fais ce soir, alors il n'y a pas de problème. Tout autre comportement de ma part serait, par avance, admettre qu'il y a une raison particulière de m'interroger. Or, selon moi, il n'y a pas de raison particulière de m'interroger. »*

M. Marchais a également proposé *« la création d'une commission d'enquête parlementaire pour faire toute la lumière sur la responsabilité de ceux qui ont côtoyé, cautionné ou bénéficié des crimes horribles de Bokassa »*, et d' *« exiger »* du président de la République et du premier ministre *« qu'ils lèvent l'interdiction qu'ils ont faite aux hommes politiques de la majorité de rendre publique l'évaluation détaillée de leurs revenus et de leur patrimoine pour eux-mêmes et leur conjoint, comme l'avait demandé l'hebdomadaire* le Point, *étant bien entendu que (...) le président de la République et le premier ministre devraient donner eux-mêmes l'exemple. »*

Le secrétaire général du P.C.F. a réaffirmé qu'il avait été *« déporté du travail en décembre 1942, en fonction d'une loi de réquisition portant sur les personnels spécialisés, qui avait été adoptée en septembre »* et qu'une analyse *« effectuée par un fonctionnaire du ministère des anciens combattants (...) conclut qu'il n'existe pas de présomption de volontariat »*. Au sujet du document publié par *l'Express*, M. Marchais a déclaré : *« Il s'agit d'un document hitlérien qui ne porte ni ma signature ni quelque cachet que ce soit pour ce qui concerne les dates (10 mai 1943 et 10 mai 1944). »* Il a ajouté : *« Tout le monde sait que, en République fédérale d'Allemagne, l'administration reste, aujourd'hui, truffée d'anciens nazis. Je suis d'autant plus attentif à ce fait qu'il y a quelque temps l'hebdomadaire* l'Express *avait publié une interview qui fit scandale à l'époque, interview du sinistre Darquier de Pellepoix, commissaire aux affaires juives dans le gouvernement de Pétain sous l'occupation nazie* (1). *Cela me rend naturellement très attentif par rapport à ce document. Il est bien entendu que mes avocats étudieront cette affaire. »*

M. Marchais a confirmé ses déclarations antérieures sur la *« tentative d'évasion »* qu'il avait faite en janvier 1943 et qui avait *« échoué à Stuttgart »* ; sur son retour en France, grâce à une permission obtenue par la ruse, en mai 1943 ; sur son séjour à Paris, avec l'aide d'un médecin qui lui avait fourni, pendant *« cinq, six semaines ou deux mois »*, des certificats de maladie ; sur son départ de la capitale ensuite, avec sa femme et sa fille. *« Je ne suis jamais retourné en Allemagne »*, a souligné le secrétaire général du P.C.F.

Jean-François Revel a interrogé M. Marchais sur le fait qu'il avait supprimé de sa biographie, dans le *Who's Who* de 1980, les mentions *« évadé »* et *« déporté »* qui figuraient dans l'édition de 1971, un arrêt de la cour d'appel de Paris, en date du 13 février 1978, interdisant l'usage des termes *« déporté du travail »*. M. Marchais a répondu : *« J'ai toujours dit qu'il y avait une grande différence entre les déportés politiques et les déportés du travail. Les uns ont été déportés pour leur activité au titre de la Résistance. Les autres ont été déportés au titre de la trahison de la bourgeoisie française qui, par le maréchal Pétain interposé — condamné à mort, mais gracié par le général de Gaulle pour ce qui est de cette condamnation à mort, — par Laval — condamné à mort et exécuté, — avait permis de transplanter en Allemagne ces sept cent mille travailleurs. Par conséquent, j'ai toujours fait, comme notre parti, la différence entre le titre de déporté politique et le titre de déporté du travail.*

» Mais il n'en reste pas moins

(1) *L'Express* daté 28 octobre-4 novembre 1978.

LE S.T.O.

Le retour de Pierre Laval à la tête du gouvernement de Vichy, le 18 avril 1942, coïncide avec l'intensification de la politique de collaboration.

Le 4 septembre 1942 est publiée une loi d'orientation de la main-d'œuvre au service de l'Allemagne, qui semble en relation directe avec l'échec de « la relève », qui consistait à « échanger » des travailleurs français contre des prisonniers, dont le premier train arrivait à Compiègne le 11 août 1942. Le décret d'application est daté du 19 septembre et les circulaires (des 22 septembre et 22 octobre) posent le principe de cent cinquante mille ouvriers qualifiés et manœuvres spécialisés.

Sous la pression du gauleiter Saukel, qui réclame sept cent mille travailleurs français pour les usines allemandes, le gouvernement de Vichy institue, le 16 février 1943, le service du travail obligatoire (S.T.O.) qui, selon les historiens, concernera cent soixante-dix mille personnes.

Les réquisitions se poursuivront à la faveur, le plus souvent, de rafles effectuées par les Allemands, tandis que des circulaires publiées par les différents ministères viseront les jeunes des classes 40, 41, 42.

Une quatrième opération de réquisition de travailleurs sera même lancée en février 1944, concernant les classes 43, 44 et 45.

Au total, on estime à six cent quarante et un mille cinq cents le nombre des travailleurs français qui partirent pour l'Allemagne de juin 1942 à juillet 1944 (selon le « Dictionnaire encyclopédique d'histoire », de Michel Mourre, Bordas édit.).

Un arrêt de la cour d'appel de Paris du 13 février 1978, confirmé par la Cour de cassation du 23 mai 1979, a interdit aux personnes victimes du S.T.O. l'utilisation des termes « déporté » et « déportation ».

En vertu d'une loi du 14 mai 1951, les requis du S.T.O. ont droit à la qualification de « personnes contraintes au travail en pays ennemi ».

M. Leroy : du côté des victimes

M. Roland Leroy, membre du bureau politique du P.C.F., écrit, dans l'éditorial de *l'Humanité-Dimanche* du 9 mars : *« L'attitude répugnante de* l'Express *et de son directeur déshonore la presse française. Nous sommes en présence d'une nouvelle manifestation de la dégradation de la vie politique, d'un « style » nouveau qu'on voudrait lui donner. »*

Le directeur de *l'Humanité-Dimanche* réaffirme que M. Georges Marchais *« était du côté des victimes »*. Il ajoute : *« On ne peut pas en dire autant de plusieurs proches de la famille du président de la République, siégeant au Conseil national de Vichy et recevant (sous les numéros 250 et 918) la francisque de Pétain. On ne peut pas en dire autant de M. Raymond Marcellin, ministre de l'intérieur, au moment où fut pour la première fois lancée la campagne calomnieuse, et qui avait reçu lui-même la francisque sous le numéro 2 232. »*

M. Leroy poursuit : *« Et voilà que le journal socialiste* le Matin *a l'audace de sommer Georges Marchais « pour l'ensemble de la gauche ». Quelle impudence ! Impudence qui me contraint à rappeler que François Mitterrand se vit attribuer, au titre de « délégué du service national des étudiants », la francisque numéro 2 202. »*

M. Leroy reproche aux commentateurs de *« reprendre la calomnie sans se poser des questions toutes simples »*, telle que : *« Si un tel document existait, pourquoi avoir attendu plus de dix ans avant de le produire ? En quoi deux dates griffonnées (...) pourraient-elles constituer une preuve ? Pourquoi attribuer une valeur morale à un document d'origine hitlérienne ? Comment négliger les véritables preuves apportées par Georges Marchais à la presse et à la justice françaises, les témoignages oraux et écrits de ses compagnons de déportation ? Décidément, ce document est étrange. »*

La francisque et le Conseil national de Vichy

La francisque est une décoration créée, en 1941, par le gouvernement de Vichy. Dans son article de « l'Humanité Dimanche », M. Roland Leroy évoque notamment le cas de M. François Mitterrand, qui était titulaire de la francisque n° 2202. Lorsque la francisque a été décernée, à l'automne 1943, à M. Mitterrand, celui-ci se trouvait à Londres. Ses « parrains » dans l'ordre de Vichy avaient été Simon Arbelot et Gabriel Jeantet.

Dès le printemps de 1943, les responsables de la France libre avaient recommandé aux membres de la Résistance intérieure d'accepter les décorations proposées par le régime de Vichy pour éviter de se faire repérer par un refus. L'affaire de la francisque de M. Mitterrand a déjà été évoquée par « l'Humanité » le 14 novembre 1948 et le 27 novembre 1958, ainsi qu'à la tribune de l'Assemblée nationale le 3 décembre 1954. L'actuel premier secrétaire du P.S. s'est évadé en décembre 1941 d'un camp de prisonniers en Allemagne et avait occupé, en mai 1942, un poste au commissariat général aux prisonniers du gouvernement de Vichy avant d'entrer dans la Résistance, où son action comme « chargé de mission » a été évoquée par le général de Gaulle dans ses « Mémoires de guerre ».

Le Conseil national, auquel M. Leroy fait également allusion, est un organe « consultatif » créé par le gouvernement de Vichy par un décret du 24 janvier 1941, complété par un décret du 22 mars. Pierre Limagne, dans ses « Ephémérides de quatre années tragiques », livre paru en 1945, écrit qu'il est composé de « quelque deux cents membres généralement choisis dans ce que l'ancienne droite avait de moins reluisant ou parmi les transfuges de la gauche, mais pas de représentants des opinions moyennes ».

Parmi les membres du Conseil national, on relève les noms de représentants d'organismes professionnels, d'universitaires, de personnalités religieuses comme le cardinal Suhard ou le pasteur Marc Boegner, d'industriels comme MM. Marcel Boussac, Jean Fraissinet, des diplomates comme M. André François-Poncet, et de nombreux parlementaires comme MM. Antoine Pinay, sénateur, Jacques Bardoux, sénateur, membre de l'Institut, grand-père maternel de M. Valéry Giscard d'Estaing.

avait quitté l'Allemagne en mai 1943

Sur le fond des reproches qui lui sont adressés, le secrétaire général du P.C.F. s'est borné à répéter sa version des faits. Cependant, à la différence de ce qu'il avait fait le 7 mars sur TF 1, il n'a pas contesté l'authenticité du document, relevant seulement, comme M. Roland Leroy dans « l'Humanité dimanche », son « origine hitlérienne ». Le dirigeant communiste a entrepris de faire vérifier, à Augsbourg, la nature du document produit par « l'Express » et la signification des dates (10 mai 1943, 10 mai 1944) qui y figurent.

Venu à l'émission, sans que les autres dirigeants du parti, à l'exception de M. Pierre Juquin, chargé des relations avec la presse, l'aient accompagné pour lui manifester leur appui, M. Marchais est apparu tendu, hésitant parfois sur les mots. Il n'a pas affirmé, comme il l'avait fait auparavant, que, à travers lui, le parti communiste était visé par cette campagne. Manifestement, le secrétaire général avait conscience de buter, une fois de plus, sur l'anomalie que caractérise sa présence à la tête du parti.

Non-résistant, adhérent tardif (il était âgé de vingt-sept ans), M. Marchais ne correspond pas au modèle du militant de sa génération. Faire la lumière sur son propre passé supposerait, au moins, de la faire sur l'histoire du P.C.F. Ce n'est sans doute pas la moindre raison de l'embarras de M. Marchais.

PATRICK JARREAU.

que les déportés du travail sont des travailleurs comme les autres, qui ont été victimes de la trahison de la bourgeoisie française, pour laquelle les responsables, comme je le rappelais tout à l'heure, ont été condamnés et certains exécutés. Par conséquent, nous, nous n'en avons pas terminé avec cette affaire et vous devez d'ailleurs savoir que le groupe communiste, à l'Assemblée nationale, a décidé de redéposer une proposition de loi pour que s'engage à nouveau une discussion sur cette question. »

Un « faux »

Serge July *(Libération)* a demandé au secrétaire général du P.C.F. si le document publié par *l'Express* est un « *faux grossier* », comme il l'avait lui-même affirmé à T.F. 1 (*le Monde* daté 9-10 mars), ou bien si le reproche qu'il fait à ce document est celui que formule M. Roland Leroy dans l'éditorial de *l'Humanité-Dimanche*, à savoir qu'il est d' « *origine hitlérienne* ». M. Marchais a répondu : « *Vous vous souvenez de la présentation qu'a faite* l'Express *en première page : « Marchais, Allemagne, 1942-1944, la preuve ». C'est cela, la première page de* l'Express, *n'est-ce pas ? Et c'est ce qui est un faux grossier. Pour le reste, je laisse le soin à mes avocats...* »

Interrogé sur les personnes qui l'ont hébergé, en France, entre 1943 et la Libération, M. Marchais a déclaré : « *Ils peuvent témoigner quand je le voudrai, quand je le déciderai. (...) Mais (...) il s'agit d'une opération de caractère politique. Quoi que je fasse, vous savez très bien que mes adversaires de classe ne cesseront jamais de me poursuivre de leur haine. Il se trouve que je suis un homme politique inattaquable.* »

Au sujet de son service militaire, M. Marchais a déclaré : « *Je faisais partie de la classe 1940. Je travaillais à l'époque à la Société nationale de constructions aéronautiques du Centre, rue de Silly à Boulogne-Billancourt. La classe à laquelle j'appartenais a été appelée, mais lorsqu'elle l'a été, les Allemands étaient à quelques dizaines de kilomètres de Paris. La décision qui a été prise à l'époque, à la fois par l'armée, qui était présente dans cette usine de construction de moteurs, et par la direction de cette usine a été que tous les jeunes de mon âge qui se trouvaient dans la même situation ne partiraient pas, et on nous a assigné la tâche de déménager l'entreprise à La Rochelle, exactement au terrain d'aviation de La Palice. Ce que j'ai fait. C'est la raison pour laquelle les gens de ma classe n'ont jamais fait de service militaire.* »

Dans la suite de l'émission, consacrée aux questions politiques, M. Marchais a précisé ses déclarations antérieures, selon lesquelles le parti communiste « *veut faire la révolution* » (*le Monde* du 5 février). « *La révolution*, a-t-il dit, *aujourd'hui comme au moment de la signature du programme commun, cela reste, selon nous, un processus qui sera plus ou moins long. Je continue de penser avec mes camarades qu'il ne faut pas attendre le grand soir, soit par la voie de la lutte, soit par la voie électorale. Je continue de penser avec mon parti qu'il faut créer les conditions et s'engager sans attendre dans ce processus (...). Cela suppose (...) que la tâche actuelle du parti, c'est, d'une part, d'être présent sur tous les terrains où il y a des luttes pour défendre les intérêts des travailleurs face à la catastrophique politique giscardienne, être présent partout, travailler à l'unité à la base dans ces luttes. J'ai rappelé en même temps que notre objectif restait naturellement de lutter pour des transformations démocratiques plus profondes, en l'occurrence les nationalisations, la participation des travailleurs à la gestion des affaires publiques à tous les niveaux, dans l'entreprise, dans la commune, au plan national. Nous n'avons rien changé : nous luttons pour un socialisme démocratique par une voie démocratique. J'ai rappelé (...) que cette marche vers la révolution, cette révolution, si je puis dire, impliquait l'unité de toutes les forces populaires, la formation d'une majorité populaire, impliquait l'union de la gauche.* »

M. Marchais a déclaré que, « *malgré quelques petits différends qui, peut-être, portent sur la tactique, sur le meilleur moyen (...) d'affaiblir le parti communiste tout en se servant de lui pour accéder au pouvoir, il n'a a pas de différence entre Mitterrand et Rocard* ».

Interrogé sur les opérations militaires soviétiques en Afghanistan, le secrétaire général du P.C.F. a déclaré : « *Rien, absolument rien, ne permet de dire qu'il y a le moindre Oradour en Afghanistan. S'il y avait des Oradour en Afghanistan, évidemment nous les condamnerions.* »

DANS LA PRESSE

LE QUOTIDIEN DE PARIS : il pourrait être doublement gagnant.

« *On ne peut que donner raison à Georges Marchais lorsqu'il refuse d'être la seule victime d'une inquisition que personne ne semble souhaiter.*

» *Mais si l'on apprécie la manœuvre à sa juste valeur, on peut quand même en contester la finalité. Si Georges Marchais est, comme il le prétend, victime d'une infâme machination, que ne présente-t-il les témoins qu'il affirme tenir en réserve ?* »

(JEAN-LOUIS VALIDIRE.)

LE FIGARO : et le « fichier » ?

« *Les questions auxquelles le militant doit faire des réponses « précises, complètes, détaillées et vérifiables » sont nombreuses et diverses. (...) Dans le formulaire utilisé dans les années d'après-guerre, des questions posées sur la période de la guerre. (...)*

Voilà un « fichier » d'un prix inestimable. Il ne serait d'ailleurs pas inutile de savoir où se trouve la partie établie du temps où le P.C. n'était encore qu'une « section française de l'internationale communiste », dont le siège était à Moscou. »

(ANNIE KRIEGEL.)

LE MATIN : les communistes appelés à choisir leur camp.

« *M. Marchais a nettement fait comprendre qu'il serait, selon toute vraisemblance, le candidat communiste à l'élection présidentielle de 1981. Une façon, certes, de faire taire tous ceux qui pourraient dire que les doutes qui demeurent sur son passé en Allemagne le feraient reculer devant l'échéance électorale. Une façon surtout d'indiquer au peuple communiste que les moyens d'information qui évoquent l'affaire n'ont qu'un but : affaiblir le seul candidat de la classe ouvrière. A nouveau, comme à propos de l'Afghanistan, les communistes sont appelés à choisir leur camp.* »

(DIDIER BUFFIN.)

LIBERATION : un loup solitaire.

« *Manifestement, entre 1943 et 1947, Marchais a vécu comme un loup solitaire, ne rencontrant à peu près personne, vivant sans ami, sans relations. Toutes ces années, il les a traversées sans laisser de traces.* »

(SERGE JULY.)

L'HUMANITE : l'aide directe du pouvoir.

« *M. Marchais, jeudi 10 mars, est victime d'* « une machination préparée à l'évidence avec l'aide directe du pouvoir et de certaines officines policières, comme avec la complicité des grands moyens d'information. (...) Le directeur de *l'Express*, lui, même s'il n'agit pas uniquement pour son propre compte, connait parfaitement le sens de sa démarche. Son attaque contre Georges Marchais relève de la machination politique. »

(RENE ANDRIEU.)

● M. GASTON DEFFERRE, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, s'est déclaré favorable, lundi 10 mars, au micro de France-Inter, à la constitution d'une commission d'enquête parlementaire pour faire la lumière sur les activités des personnalités politiques pendant la seconde guerre mondiale. Le maire de Marseille a précisé : *âge d'avoir vécu la guerre et la Résistance, ont incontestablement l'avantage de pouvoir offrir des biographies qui ne sont pas discutables.* »

● M. CLAUDE ESTIER, directeur de l'hebdomadaire socialiste *l'Unité*, a précisé, au cours de l'émission d'Europe 1 : « *Le parti socialiste, qui ne s'est jamais associé ni n'a jamais participé à aucune campagne contre aucun homme politique, ne s'associera et ne participera pas à la moindre campagne contre Georges Marchais, même si le parti communiste n'en fait pas autant et continue à attaquer François Mitterrand...* »

● M. BERNARD PONS, secrétaire général du R.P.R., a déclaré samedi 8 mars à Nantes : « *Je ne m'associerai jamais à des problèmes concernant les personnes. Nous, nous faisons de la politique au niveau des idées et à aucun moment nous ne mettons en cause les hommes politiques. Ce que vous appelez la nouvelle affaire concernant Georges Marchais me paraît tout à fait déplorable...* »

Une audience sans incident notable

L' « évènement politique du week-end », c'était, dimanche soir, dans les studios d'Europe 1, la comparution de M. Georges Marchais devant une vingtaine de journalistes, dont l'un, Jean-François Revel, directeur de *l'Express*, avait, dans cet hebdomadaire, dressé l'acte d'accusation. Le public admis à l'audience était plus nombreux que celui qu'attire d'ordinaire le « Club de la presse ». Les responsables de la rédaction d'Europe 1, le directeur de la station lui-même, s'étaient déplacés. Chacun attendait — redoutait ou espérait — un heurt entre MM. Marchais et Revel, le secrétaire général du P.C.F. ayant déjà, lors d'un précédent « Club de la presse », le 14 janvier 1979, traité le directeur de *l'Express*, hors antenne, de « *canaille* ».

Alain Duhamel, qui dirigeait les débats, prit les devants, en rappelant que les injures étaient interdites. Une première question précéda l'entrée en lice de M. Revel, qui demanda à M. Marchais s'il acceptait de soumettre son passé à l'enquête d'un jury d'honneur. Tendu, le secrétaire général répondit « *oui* », en ajoutant aussitôt ses conditions : que tous les hommes politiques « *en activité* » fassent de même.

De demandes de précisions en observations, quarante minutes furent consacrées au séjour que M. Marchais fit en Allemagne à partir de la fin de 1942. On convint de passer à autre chose, et l'émission dura une demi-heure de plus que de coutume. A une question de Pierre Salinger (C.B.S. - *News*) sur l'Afghanistan, M. Marchais répondit, ou plutôt ne répondit pas, en affectant de considérer son interlocuteur comme un représentant du gouvernement américain. Il s'ensuivit un bref et vif échange, après l'émission, entre le journaliste et M. Pierre Juquin, membre du bureau politique du P.C.F., chargé des relations avec la presse. Ce fut le seul, et peu notable, incident.

M. Marchais, qui était accompagné de membres de son secrétariat et du service d'ordre du parti communiste, mais qu'aucun responsable de son parti n'était venu soutenir dans cette épreuve, quitta la station. — P. J.

POLITIQUE

Le passé de M. Marchais

« Une impossible biographie »

Alors que M. Georges Marchais pratique, à la tête du parti communiste, un style de direction personnalisé à l'extrême, qui *s'inspire de celui de Maurice* Thorez *en* le modernisant par l'usage intensif de la télévision et de la radio, l'identification du parti à son chef est constamment menacée *par* les ombres que celui-ci laisse subsister sur son passé.

Thorez avait pris soin, dès son pouvoir affermi, de faire rédiger et diffuser ses Mémoires, *Fils du peuple*. Ce livre, en dépit de ses inexactitudes et omissions, avait résisté aux critiques jusqu'à la parution de l'ouvrage de Philippe Robrieux, onze ans après la mort de l'ancien secrétaire général du P.C.F. (1). M. Marchais, lui, n'a *pas su éviter que sa biographie* ne soit l'objet, depuis dix ans, d'une polémique périodiquement relancée *par* ses *adversaires, quand il ne la ranime pas lui-*même par son attitude, lors de l'affaire Boulin par exemple.

Nicolas Tandler s'est *interrogé* sur le comportement du dirigeant communiste. Il conclut que raconter la vie de M. Marchais — comme écrire l'histoire du P.C.F., selon M. Pierre Vidal-Naquet, — est *« impossible »*. Non que les documents manquent, ni les témoins, encore que ceux-ci soient rares et muets, mais l'intéressé se dérobe. Les indications *qu'il avait données en 1974* à deux journalistes (2) sont imprécises et appellent plus de questions qu'elles n'apportent de réponses. Nicolas Tandler cerne rigoureusement ces questions.

Entré en 1938 à la Société nationale des constructions aéronautiques du Centre (S.N.C.A.C.), c'est-à-dire dans un secteur nationalisé où le taux de syndicalisation était de l'ordre de 85 %, comment M. Marchais a-t-il pu rester étranger à l'agitation politique des années 1939-1940 ?

Vient ensuite la période la plus controversée de la vie de M. Marchais. Le secrétaire géné*ral du P.C.F. déclarait*, en *1974*, que, après la défaite de juin 1940, il avait fait un bref passage chez Renault, puis qu'il était *« entré dans une usine de Villacoublay, qui travaillait pour l'Allemagne, bien entendu, comme toutes les entreprises »*. Nicolas Tandler indique qu'il s'agissait, en fait, d'un *« élément technique du ministère de l'aviation allemande, l'AGO »*, implanté par l'occupant dans des ateliers qu'il avait réquisitionnés à Bièvres, en bordure de Villacoublay. C'est comme employé de cette entreprise allemande que M. Marchais fut requis, le 12 décembre 1942 (il avait alors vingt-deux ans), pour aller travailler aux usines Messerschmitt de Leipheim, à 80 kilomètres *d'Augsbourg*. Selon Nicolas Tandler, quatre jours s'écoulèrent entre celui de la réquisition et celui du départ, le 17 décembre. M. Marchais a expliqué que, sans contact avec la Résistance et bien qu'ayant *« l'idée de ne pas partir »*, il ne vit pas d'autre issue que de se soumettre.

Cependant, deux mois plus tard, en février 1943, le jeune mécanicien tenta de regagner la France avec deux de ses camarades. Tous trois, dit-il, furent pris à Stuttgart, *« ramenés au camp et sanctionnés »*. En mai, M. Marchais fit croire aux Allemands que sa fille venait de *mourir — il s'agissait en réalité* de sa nièce — et il obtint une permission de trois jours. Rentré à Paris, *« bien décidé à ne plus retourner à Augsbourg »*, il recourut d'abord à l'aide d'un médecin, le docteur Prieur, aujourd'hui décédé, qui lui fournit de faux certificats de maladie, puis il se cacha *« à la campagne »*. Nicolas Tandler observe : *« Pas une indication de région, ni même de province »*. Mais l'*Express* affirme aujourd'hui pouvoir lever cette obscurité en prouvant que M. Marchais est resté en Allemagne au moins jusqu'en mai 1944.

L'activité de M. Marchais dans les années qui vont de la libération à son adhésion au P.C.F., en 1947, est tout aussi mal connue. Où le futur dirigeant communiste a-t-il travaillé avant d'entrer chez Voisin, à Issy-les-Moulineaux ? Pourquoi affirme-t-il avoir adhéré au P.C.F. lorsqu'il travaillait dans cette entreprise, alors qu'il est établi, selon Nicolas Tandler, que M. Marchais n'a été embauché par Voisin que le 10 mars 1948 ? Devenu permanent à la C.G.T. en août 1951, puis au P.C.F. probablement en octobre 1952, M. Marchais connaît ensuite une ascension rapide qui, estime Nicolas Tandler, ne peut s'expliquer seulement par l'appui de Thorez et de son épouse, Mme Jeannette Thorez-Vermeersch, et doit sans doute beaucoup au séjour que le futur secrétaire général fit en Union soviétique, probablement en 1955.

La thèse à laquelle aboutit Nicolas Tandler est que M. Marchais, jeune ouvrier ambitieux, a trouvé au P.C.F. la voie d'une promotion sociale longtemps désirée et que, s'identifiant ainsi à la moyenne de l'appareil communiste, il ne peut être qu'en situation d'opposition avec les intellectuels du parti. — P. J.

★ *L'Impossible biographie de Georges Marchais*, par Nicolas *Tandler*. Editions Albatros, 233 p.

(1) *Maurice Thorez, vie secrète et vie publique*, Fayard, 1975.
(2) André Harris et Alain de Sédouy : *Voyage à l'intérieur du parti communiste*. Editions du Seuil, 1974, pp. 422-428.

Cinq élections cantonales...

ALLIER : Cusset (2e tour).
Inscr., 13 176 ; vot., 9 528 ; suffr. expr., 9 044. M. René Bardet (P.C., adj. au maire de Cusset), 4 762 voix, *réélu* ; M. Gabriel Péronnet (U.D.F.-rad., anc. min., dép.), 4 282.

[L'élection de M. René Bardet, au deuxième tour du scrutin de mars 1979, avait été annulée par le Conseil d'État le 16 janvier dernier. Le conseiller sortant communiste est *élu plus aisément que lors de la* précédente consultation. Il obtient 52,65 % des suffrages exprimés contre 50,74 % en 1979.

Bien qu'il ait bénéficié moins que son concurrent des voix des abstentionnistes du premier tour, M. Bardet améliore son score au second. Il recueille 454 voix de plus que le total de la gauche au premier tour. Toutefois, il recule en pourcentage : 52,65 % des suffrages exprimés contre 53,87 % pour l'ensemble de la gauche au premier tour.

Les résultats du premier tour étaient les suivants : insc., 13 176 ; vot., 8 224 ; suffr. expr., 7 997. MM. René Bardet, 3 220 voix ; Gabriel Péronnet, 3 042 ; Pierre Meslier, P.S., 1 088 ; André Pruneyre, 647.]

GIRONDE : Créon (1er tour).
Inscr., 18 151 ; vot., 8 871 ; suffr. expr., 8 642. MM. Guy Trupin, (P.S.), 3 291 voix ; Jean-François Korber (R.P.R.), 2 008 ; Lucien Alloza (P.C.), 1 643 , Jean-Pierre Feuga (C.N.I.P.), 1 060 ; Alain Rouzaud (écol.), 528 ; Mme Janine Rey (div. droite), 112. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement du siège de conseiller général que détenait M. Michel Bastiat (app. P. S.) et dont il a démissionné le 8 janvier dernier à la suite d'une affaire judiciaire. M. Bastiat avait fait l'objet d'une plainte pour faux en écritures publiques, falsification de documents et paiement de sommes indues. Il semble cependant que cette affaire n'ait pas profité à la majorité, puisque le candidat socialiste est arrivé largement en tête. M. Trupin obtient en effet 38,08 % des suffrages exprimés et dépasse seul, parmi les six candidats, la barre des 12,5 % des inscrits requise pour pouvoir se présenter au second tour. Le candidat R.P.R., M. Korber, qui arrive en seconde position avec 23,23 % des suffrages exprimés, sera néanmoins autorisé à se présenter au second tour, comme le prévoit le code électoral. Même si toutes les voix obtenues par le candidat du P. C. ne se reportent pas sur le candidat du P. S., il semble peu probable que celui-ci ne soit pas élu lors du second tour.]

HAUTE-GARONNE : Fronton (1er tour).
Inscr., 12 305 ; vot., 8 071 ; suffr. expr., 7 916. MM. Louis Bonhomme (P.S.), 3 492 voix ; Jean Tissonnières (div. maj.), 3 430 ; Marcel Siméon (P.C.), 994. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir le siège de M. Louis Bonhomme (P.S.), qui a été invalidé par le Conseil d'État, le 21 décembre dernier. Cette décision était intervenue à la suite de contestations sur la validité d'un certain nombre de bulletins lors du second tour des élections cantonales, le 25 mars 1979. Sept voix d'écart séparaient en effet M. Louis Bonhomme du candidat sortant, M. Tissonnières. Lors du premier tour, sur 8 246 suffrages exprimés, les résultats avaient été les suivants : MM. Tissonnières, c. s. (div. maj.), 3 310 ; Bonhomme (P.S.), 2 816 ; Siméon (P.C.), 1 436 ; Barthe (R.P.R.), 684. Si l'on compare ces résultats avec ceux de ce nouveau scrutin, il apparaît que M. Bonhomme augmente son score de près 10 points, MM. Tissonnières et Siméon perdent respectivement 3,1 et 4,8 points. M. Bonhomme devrait donc l'emporter lors du second tour, même s'il ne bénéficie pas du report total des voix obtenues par le candidat communiste, M. Siméon.]

SEINE-SAINT-DENIS : Gagny (1er tour).
Inscr., 21 433 ; vot., 11 400 ; suffr. expr., 11 070. MM Michel Teulet (R.P.R.), 4 572 ; Claude Favretto (P.C., m.), 4 024 ; Claude Barbara (P.S.), 1 902 ; Thierry Martin (P.S.U.), 256 ; Michel-Ange Delrieu (Front nat.), 243 ; René Faure (P.F.N.), 73.

[Le Conseil d'État avait annulé le résultat du scrutin de mars 1979. M. Claude Favretto l'avait alors emporté, au second tour, par 7 032 voix contre 7 025 à M. Michel Teulet, conseiller sortant.

Par rapport au premier tour de 1979, le candidat communiste progresse légèrement (36,35 % contre 35,57). Le P.S. est en recul. Son candidat perd près de quatre points (17,18 % contre 20,89). La gauche, dans son ensemble, passe de 56,46 % à 55,84. La présence de deux candidats d'extrême droite peut expliquer le léger recul du R.P.R., qui obtient 41,30 % des suffrages contre 43,53 en 1979.

Les résultats du premier tour de mars 1979 avaient été les suivants : MM. Teulet, R.P.R., 5 555 voix ; Favretto, P.C., 4 539 ; Barbara, P.S., 2 666, pour 12 60 suffrages exprimés.]

VAL-D'OISE : canton de Franconville (2e tour).
Inscr., 17 566 ; vot., 11 108 ; suffr. expr., 10 306.
M. Francis Delattre, U.D.F.-*P.R., 5 597 voix, réélu. Mme* Annie Brunet, P.C., maire de Franconville, 4 709.

[L'élection de M. Francis Delattre au second tour du scrutin de mars 1979, par 5 265 voix contre 5 262 à Mme Annie Brunet, avait été annulée par le Conseil d'État. Les électeurs ont confirmé le résultat de mars 1979 en accordant à M. Delattre une avance nettement plus confortable sur sa concurrente. M. Delattre obtient 54,31 % des suffrages exprimés contre 50,01 % lors de la précédente consultation, et la candidate communiste est en net recul (45,69 contre 49,99). Les 1 263 électeurs qui ne s'étaient pas exprimés au premier tour ont fait la différence. Mme Brunet fait le *plein des voix de* gauche du premier tour. Elle obtient 1 709 voix, alors que le total des voix du P.C. et du P.S. s'élevait à 4 532, mais elle ne recueille que 45,69 % des suffrages exprimés au lieu de 50,22 % pour le P.S. et le P.C. le 2 mars.

Au premier tour, les résultats avaient été les suivants : inscr., 17 551 ; vot., 9 185 ; suffr. expr., 9 043. M. Francis Delattre, U.D.F.-P.R., 3 474 voix ; Mme Annie Brunet, P.C., 2 710 ; MM. Louis Demay, P.S., adj. au m. de Franconville, 1 882 ; André Blondé, sout. R.P.R., 854 ; Gérard Orget, P.F.N., 173.

La réélection de M. Delattre maintient l'équilibre politique de l'assemblée départementale du Val-d'Oise, qu'une victoire de sa concurrente *communiste aurait inversé*. M. Pierre Salvi (U.D.F.-C.D.S.) avait été réélu, en mars 1979, président du conseil général par 18 voix contre 17, un conseiller élu avec l'étiquette M.R.G. ayant fait défaut à la gauche au moment du scrutin.]

...et trois municipales

NORD : Guyvelde (2e tour).
Inscr., 1 650 ; vot., 1 137 ; expr., 1 123. M. Bernard Bedleen, mod. maj., 608 voix, *élu* ; Mme Marie-Louise de Cool, ss étiq., 503 voix.

[Il s'agissait de compléter le conseil municipal à la suite du décès du maire, M. Claude Mahieu, mod. maj. Au premier tour, les résultats avaient été les suivants : inscr., 1 650 ; vot., 1 100 ; suffr. expr., 1 080. M. Bedleen, 524 voix ; Mme de Cool, 280 ; M. Maurice Boulet, ss. étiq., 273 ; div., 3.]

LA RÉUNION : Sainte-Suzanne (1er tour).
Inscr., 6 149 ; vot., 4 632 ; suffr. expr., 4 563. M. Lucet Langenier (P.C. réunionnais, cons. gén.), 2 586 voix, *élu* ; M. Cadet (liste d'union nationale), 1 977.

[Le Conseil d'État avait annulé le scrutin du 24 septembre 1978, organisé à la suite de l'annulation des résultats de mars 1977. Les électeurs de Sainte-Suzanne étaient donc appelés, pour la troisième fois en trois ans, à désigner leur conseil municipal. Lors des deux précédentes consultations, les listes conduites par M. Albert Paris (R.P.R.) l'avaient emporté.

La victoire de M. Langenier, conseiller général depuis mars 1979, concrétise le vigoureux effort d'implantation engagé par le parti communiste réunionnais dans cette commune rurale.

Le 24 septembre 1978, la liste conduite par M. Albert Paris (R.P.R.) avait obtenu 1 951 voix contre 1 832 à celle de M. Langenier.]

SEINE-SAINT-DENIS : Romainville (1er tour).
Inscr., 14 446 ; vot., 6 385 ; suffr. expr., 6 170. Mme Ginette Audonnet (P.C.), 4 433, *élue* ; M. Jean-Pierre Lescure (R.P.R.), 1 737.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement du siège détenu par un conseiller municipal démissionnaire, M. Gérard Machelard (P.C.). Si l'on compare avec les résultats du premier tour des dernières élections municipales, le 13 mars 1977, où, là aussi, un candidat unique de la gauche était opposé à un candidat unique de la majorité, un léger effritement du score obtenu par le candidat du P.C. apparaît, tandis que celui du candidat de la majorité s'accroît très légèrement. En 1977, en effet, M. Machelard (P.C.), candidat de la gauche, avait obtenu 72,01 % des suffrages exprimés ; M. Duche, candidat de la majorité, 27,76 %. Lors de ce dernier scrutin, Mme Audonnet est élue avec 71,84 % des suffrages exprimés, tandis que M. Lescure obtient 28,15 %. Ces différences restent cependant très faibles, et l'on ne peut que constater une étonnante stabilité du corps électoral à Romainville.]

Le recul électoral de la gauche se confirme

(Suite de la première page.)

Un renversement identique aurait pu se produire dimanche 9 mars à Franconville (Val-d'Oise), mais les temps ne sont *plus les mêmes : alors qu'au premier* tour Mme Brunet (P.C.) et M. Demay (P.S.) avaient totalisé 50,22 % des suffrages exprimés, Mme Brunet candidat unique de la gauche n'en retrouve que 45,69 %.

Le report des voix de gauche se fait de plus en plus mal. Le déchet, qui est de 4,53 points à Franconville, est de 1,22 point à Cusset dans l'Allier, bien que M. Bardet, conseiller communiste sortant invalidé, l'emporte sur M. Péronnet, ancien ministre (U.D.F. - rad.) avec un meilleur score qu'en mars 1979 (52,65 % au lieu de 50,74 % des suffrages exprimés).

Alors que, d'avril à décembre 1978, la gauche avait bien résisté à l'épreuve de sa désunion (*le Monde* du 4 janvier 1979), les assauts constants que se livrent les dirigeants du P.C.F. et du P.S. finissent par affecter gravement les électeurs des deux partis. On le constate de plus en plus nettement d'un dimanche à l'autre.

Le 9 mars, des premiers tours de « cantonales » se sont déroulés à Gagny (Seine-Saint-Denis), à Fronton (Haute-Garonne) et à Créon (Gironde). Dans ces trois cantons, les représentants de l'opposition ont totalisé 15 602 suffrages, soit 56,47 % des 27 628 suffrages exprimés, alors qu'ils en avaient recueilli antérieurement (en 1976 à Créon, en 1979 à Gagny et Fronton) 18 198 sur 30 484, soit 59,69 %. La déperdition est de 3,22 points.

Selon l'analyse faite pendant le week-end par M. François Mitterrand, le P.S. *« préserve l'acquis »* tandis que le P.C. *« s'effrite »*. Ce point de vue du premier secrétaire mérite d'être plus que nuancé, et il serait plus juste de dire que les socialistes perdent moins que les communistes. Le P.S. obtient de bons résultats à Fronton (+ 9,97 points) mais recule à Gagny (— 3,71) et plus encore à Créon (— 6,82). Le P.C. progresse quelque peu à Gagny (+ 0,78) mais cède du terrain à Fronton (— 4,85) et davantage à Créon (— 7,20).

Si l'on intègre ces résultats dans l'ensemble des élections cantonales qui se sont déroulées depuis le renouvellement des 18 et 25 mars 1979, le bilan fait apparaître pour l'opposition considérée dans son ensemble une nette dégradation depuis le début de cette année.

De mai à décembre 1979, dans les vingt-deux cantons où l'on peut faire des comparaisons rigoureuses avec les consultations précédentes, la gauche avait recueilli 48 903 suffrages sur 101 571, soit 48,14 %, au lieu de 53 558 sur 112 342, soit 47,67 %. La progression avait été de 0,47 point. Dans les treize cantons où l'on avait précédemment voté en 1976, elle avait progressé de 3,17 points (46,83 % au lieu de 43,66 %), dans les neuf cantons de la série renouvelée en 1979, elle avait régressé de 4,40 points (50,33 % au lieu de 54,73 %).

Depuis janvier 1980, dans les quinze cantons où l'on peut faire des comparaisons rigoureuses, la gauche a totalisé 39 952 suffrages sur 76 648 (52,12 %) au lieu de 46 203 sur 83 428 (55,30 %) et a donc perdu 3,26 points. La perte est de 10,60 points dans les cinq cantons de la série renouvelée en 1976 (50,27 % au lieu de 60,87 %) et de 0,7 point dans les dix cantons de la série renouvelée en 1979 (52,77 % au lieu de 53,51 %).

De mai à décembre 1979 le P.S. avait enregistré des gains dans huit cantons et des pertes dans quinze. Depuis janvier 1980 il a progressé dans quatre cantons et reculé dans huit. De mai à décembre 1979 le P.C.F. avait enregistré des gains dans neuf cantons et des pertes dans seize. Depuis janvier 1980 il a progressé dans quatre cantons et reculé dans dix.

On peut conclure d'un tel bilan que ne sont payantes ni la stratégie de repli et d'isolement dans la citadelle assiégée que M. Marchais pratique depuis plusieurs mois, ni celle de M. Mitterrand, qui avait lancé le 14 janvier aux électeurs communistes un appel à la suite duquel il avait été traité par *l'Humanité* de *« sergent recruteur »*.

Ce sergent recruteur étant aujourd'hui à la tête d'un parti au sein duquel les relations entre courants s'apparentent de plus en plus à celles qu'entretiennent depuis septembre 1977 le P.C.F. et le P.S., il n'est guère surprenant que l'électorat de gauche se sente de plus en plus désorienté et de moins en moins mobilisé.

RAYMOND BARRILLON.

LES ACTIVITÉS DU R.P.R.

M. Pons à Lille : nous souhaitons un changement de président de la République

De notre correspondant

Lille. — Quelque six cents délégués ont participé dimanche 9 mars, à Lille, au rassemblement régional du R.P.R. sur le thème : « Le Nord-Pas-de-Calais dans la guerre économique ». Au cours des débats, les critiques ont été aussi sévères que vives à l'égard du président de la République comme du premier ministre.

M. Pons, secrétaire général du mouvement, a dénoncé *« la torpeur décadente qui envahit les esprits et fait que tout obstacle devient une fatalité et non pas un défi à relever »*. A propos de la politique étrangère, il a qualifié de leurre la position du président de la République, qui consiste à vouloir se tenir au-dessus de la mêlée. *« La détente n'a jamais empêché Moscou de poursuivre son objectif. Elle ne doit pas être l'alibi de notre lâcheté. »* A propos de l'économie, M. Bernard Pons a aussi dénoncé *« l'abstention aveugle et néfaste du premier ministre »*, dont il a à nouveau fustigé les *« insultes intolérables aux chômeurs »*.

M. Pons, qui a opposé la forte relance nécessaire à la croissance *« douce et molle »* inspirée par l'Elysée, a déploré que le président de la République fasse du grand projet qu'est la participation une affaire de simple gadget.

Au cours d'une conférence de presse, M. Pons a ajouté : *« Il est évident que la logique de notre position par rapport à celle de l'U.D.F. nous conduit à souhaiter un changement de président de la République. Nous nous y emploierons et ferons tout pour cela en 1981. Rien n'est joué encore, quoi qu'on en dise. »* — G. S.

M. CHIRAC : notre pays a bien besoin d'un espoir.

La réconciliation de M. Jacques Chirac avec M. Jean Charbonnel a été scellée vendredi 7 mars à Brive-la-Gaillarde, où le maire de la ville avait convié le député de la circonscription voisine. Ce dernier, M. Jacques Chirac, n'avait pas rencontré le premier, M. Jean Charbonnel, dans sa ville depuis leur rupture à l'occasion de l'élection présidentielle de 1974.

M. Jacques Chirac a estimé ensuite : *« J'ai eu le sentiment que l'ensemble des gaullistes pourrait retrouver le sens d'un combat commun après mon départ du gouvernement en 1976. La notion de rassemblement, c'est le retour aux sources du gaullisme. Nos divergences ont été exploitées par nos adversaires. Ce temps est bien fini ; le rassemblement des gaullistes est porteur d'un espoir pour notre pays, qui en a bien besoin. »*

Samedi, en présence de cent cinquante personnes, les deux anciens ministres ont inauguré une avenue Georges-Pompidou.

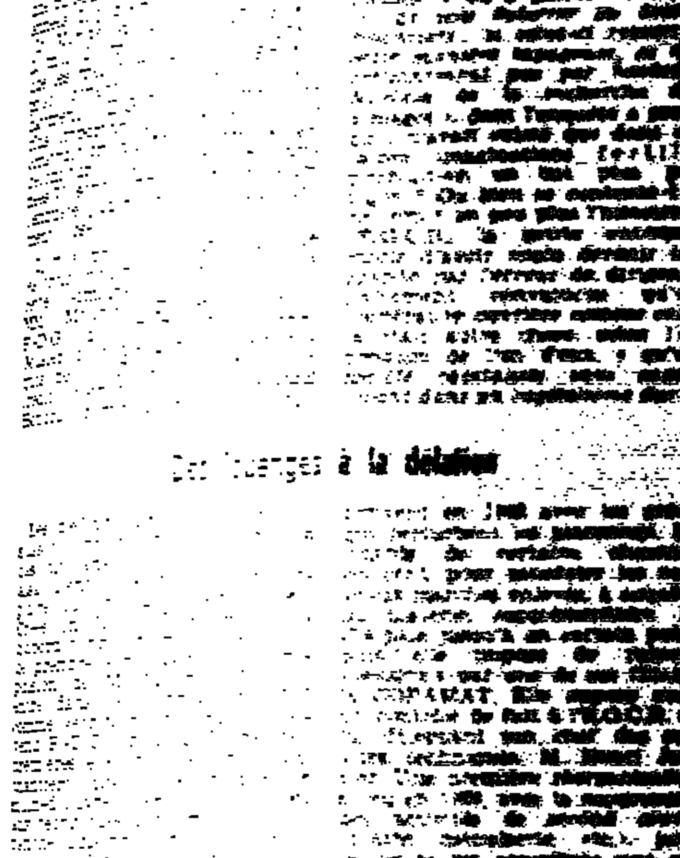
A NANTES : la Grande-Bretagne devrait quitter le Marché commun.

(De notre correspondant.)

Nantes. — Cinq cents personnes ont participé samedi 8 mars à Nantes au congrès régional du R.P.R. pour les pays de Loire. Ce congrès, le deuxième que le R.P.R. organise dans une région, a permis à M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., d'évoquer la politique agricole européenne. A propos de la dernière session de l'Assemblée européenne, qui a été l'occasion d'une mise en accusation de l'agriculture, et tout particulièrement du secteur laitier pour ses excédents et pour la charge qu'ils représenteraient pour les finances européennes, M. Pons a déclaré :

» Puisque la Grande-Bretagne ne semble pas s'être ralliée véritablement aux règles du Marché commun, et notamment à celles de notre politique agricole européenne, il faut en tirer les conséquences : je pense que, pour sauver l'Europe, il est nécessaire aujourd'hui que le Royaume-Uni, s'il persiste dans sa politique actuelle, quitte le Marché commun. Lorsqu'on n'accepte pas de respecter les règles d'un club, on le quitte.

» Il est donc préférable de passer des accords d'association avec la Grande-Bretagne, ainsi que de conserver une possibilité de coopération politique avec elle, mais elle doit se retirer de l'ensemble économique du Marché commun dont elle se refuse à admettre les lois communes. » — J.-C. M.



Le Monde

société

L'AFFAIRE DE L'ENTREPRISE GÉNÉRALE COOPÉRATIVE DU BATIMENT

Un «scandale» trop énorme à Marseille

De notre envoyé spécial

Marseille. — L'information avait éclaté le 4 mars, énorme : « *Un krach immobilier de 90 milliards d'anciens francs à Marseille.* » Énorme, oui. L'escroquerie du siècle. Énorme, mais fausse. Complètement fausse. Le chiffre, le krach, tout était faux. Galéjade, comme on dit ici. « L'information » elle-même n'en était pas une puisqu'elle datait de plusieurs années. Il y a en effet quatre ans (*le Monde* daté des 17 avril, 28 mai, 29 mai et 2 juin 1976), que les mésaventures de l'Entreprise générale coopérative du bâtiment (E.G.C.B.), l'une des plus importantes sociétés de construction du Midi, tombée en déconfiture au début des années 70, sont connues, et d'ailleurs l'enquête judiciaire est pratiquement close.

Il y a près de deux ans que les trois inculpations « révélées » cette semaine — celles de MM. Maurice Parodi, ancien P.-D.G. de l'E.G.C.B., Henri Jousier, chef des services techniques de la Caisse centrale de crédit coopératif, et Edouard Honorat, commissaire aux comptes — ont été prononcées. Quant au montant du passif, tous ceux qui ont eu le dossier en charge se contentent, modestement, de le chiffrer à 83 millions de francs.

Alors, pourquoi tout ce tintamarre que rien, décidément, ne semble justifier ? Car, comme le dit un spécialiste de ces problèmes, « *on a plutôt l'habitude, ici, de voir enterrer les dossiers financiers ; si celui-ci ressort de cette manière tapageuse, ce n'est certainement pas par hasard* ». Au-delà de la recherche d'un « magot », dont l'enquête a prouvé qu'il n'avait existé que dans certaines imaginations fertiles, poursuit-on un but plus politique ? Ou bien se contente-t-on de ternir un peu plus l'histoire de l'E.G.C.B., la petite entreprise morte d'avoir voulu devenir trop grande par l'erreur de dirigeants naïvement convaincus qu'une coopérative ouvrière comme celle-là était autre chose, selon l'expression de l'un d'eux, « *qu'une société capitaliste sans capital vivant dans un capitalisme dur* » ?

Des louanges à la délation

Les délateurs d'aujourd'hui s'associaient pourtant, il n'y a pas dix ans, aux louanges qui assaillaient cette entreprise exemplaire aux bilans hyperboliques. Créée en 1950, l'E.G.C.B. avait d'abord honnêtement végété avant de prendre son essor sous l'impulsion de M. Maurice Parodi, entré dans l'entreprise en 1956 comme secrétaire général et devenu P.-D.G. en 1962. L'une des premières, elle prend le virage des chantiers, dits « d'économie de main-d'œuvre », en faisant appel aux techniques modernes : béton banché, puis préfabrication d'éléments de façades (pour lesquels elle construit même une usine). Son capital dérisoire oblige l'entreprise à recourir à ses premiers emprunts auprès de la Caisse centrale de crédit coopératif, la « C.4 » dans le jargon des professionnels.

Suit une période d'euphorie. De quelques dizaines de logements à l'origine, les chantiers tournent au gigantisme. Parmi les multiples maux dont on l'a accusée depuis, on a souvent reproché à l'E.G.C.B. d'avoir soumissionné ses marchés à perte pour décourager la concurrence. Rien n'est venu le prouver jusqu'à présent. Sur tel ou tel chantier, en Corse ou dans la région de Marseille, on trouve au contraire trace de soumissions de 30 à 40 % supérieures aux chiffres les plus bas.

Les premiers grains de sable arrivent en 1968 avec les grèves qui perturbent les plannings. Les retards de certains chantiers obligent, pour satisfaire les nouveaux marchés enlevés, à acquérir du matériel supplémentaire. La C.4 paie jusqu'à un certain point, puis elle impose de ruineux « leasing » par une de ses filiales, la COPAMAT. Elle impose aussi un contrôle de fait à l'E.G.C.B. en lui déléguant son chef des services techniques, M. Henri Jousier. Une première réorganisation a lieu en 1969, avec la suppression des activités de second œuvre (plâtre, menuiserie, etc.), pour lesquelles est constituée une société spécifique : la Coopération auxiliaire du bâtiment (C.A.B.).

Malgré cela, la fuite en avant s'accélère et fait, en apparence, de l'E.G.C.B. une puissance jalousée par ses rivales. En 1971-1972, elle compte jusqu'à vingt-sept chantiers simultanés et emploie mille cent personnes. A Martigues, elle a enlevé les programmes de l'Office départemental d'H.L.M. et de la SEFIMEG : en tout, deux mille cinq cents logements. Son chiffre d'affaires dépasse les 10 millions de francs ; il a quadruplé en quinze ans.

Un passif de 83 millions de francs

En vérité, le colosse repose sur des pieds d'argile. Dépourvue d'une trésorerie propre suffisante, l'E.G.C.B. doit faire face aux aléas de la profession, que supportent mieux les sociétés disposant d'un capital en rapport avec leur volume d'activité : les retards de 5 % sur le montant des travaux jusqu'à la fin des chantiers, les révisions de prix complètes et tardives (certains chantiers durent trois ou quatre ans), etc. Il est donc vraisemblable que, même sans dumping volontaire, les prix de départ aient pu être calculés trop juste. La trésorerie est alimentée par la Banque française de crédit coopératif, émanation de la C.4, à des taux d'intérêt de 12 à 14 %. D'où des frais financiers énormes : ils atteignent 7 millions de francs en 1972 pour un chiffre d'affaires de 100 millions. « *Aucune entreprise du bâtiment ne pourrait le supporter de façon durable* », souligne M. Maurice Parodi.

De plus, tout ne va pas pour le mieux avec certains clients. Sur la ZUP de Martigues, l'Office départemental d'H.L.M. refuse la révision d'un métré pour sept cent trente-deux logements. « *Le dépassement du devis initial s'est traduit pour nous par un moins-perçu de 4,5 millions* », estime M. Parodi. Dans un autre programme, le « Paradis Saint-Roche », le promoteur impose, en cours de chantier, plus de cent modifications, retardant considérablement les travaux. « *Toute autre entreprise aurait arrêté ce chantier. L'E.G.C.B. était financièrement trop faible pour se le permettre* », explique son ancien président. Le manque à gagner est, là encore, estimé à 4,5 millions. Somme qui ne sera pas davantage récupérée que les millions perdus dans la ZUP de Martigues.

A la fin de 1972, le bilan est lourd. Avec les ennuis des derniers mois, M. Parodi évalue le passif à 15 millions de francs. La C.4, elle aussi, fait ses comptes et conclut à un chiffre double, ce qui vaudra, six ans plus tard, une inculpation pour présentation de faux bilan à l'homme qui avait cru qu'une coopérative était une entreprise comme les autres, et qui continue de penser que, si le sort de l'E.G.C.B. avait alors été réglé dans le cadre coopératif, les choses auraient pu s'arranger. La C.4 préfère mener le sauvetage à travers une société créée un an plus tôt, la Société auxiliaire coopérative ouvrière du bâtiment (SOACO), qui reprend à son compte l'E.G.C.B. avant de sombrer elle-même, deux ans plus tard, entraînant le naufrage définitif de la coopérative marseillaise, un naufrage tête haute qui laissera un passif final de 83 millions de francs. Un coup d'autant plus dur pour la C.4, que d'autres entreprises coopératives connaissent au même moment des difficultés du même ordre. De prêts en interventions, de réorganisations en mutations, la C.4 perdra dans ces aventures près de 500 millions et devra, pour s'en sauver elle-même, obtenir — grâce à un vote du Parlement en 1977 — un abandon de créances de l'Etat de 380 millions de francs.

Les trois inculpés de Marseille, eux, n'ont à répondre que du bilan, réputé faux, de l'E.G.C.B. qu'ils ont établi pour l'année 1972. Mais pour certains, la déconfiture de l'entreprise dépasse de beaucoup le cadre d'une gymnastique comptable. En 1976, déjà, lorsque l'instruction judiciaire fut ouverte, on a insinué que la coopérative marseillaise n'était qu'une officine de détournement de fonds au bénéfice du parti socialiste. N'avait-on pas retrouvé, au cours de perquisitions policières, une lettre adressée, en 1973, par M. Parodi à M. Charles-Emile Loo, lieutenant de M. Gaston Defferre dans les Bouches-du-Rhône ? Une lettre écrite à la deuxième personne du singulier et dans laquelle l'auteur parlait d'arrangements sur des travaux dans la ville.

« *Charles-Emile Loo est un ami* », dit M. Parodi, qui s'empresse d'ajouter que lui-même n'est pas socialiste. « *M. Loo était de surcroît, à cette époque, président d'une coopérative, la SOCOMA, opérant dans la manutention portuaire*, précise-t-il, *et dans cette lettre, en ma qualité de président du Mouvement régional des coopératives, je lui demandais de me transmettre la liste des travaux programmés par la ville aux fins de soumissions éventuelles de la part d'entreprises membres du Mouvement. J'ajoute, qu'à cette époque, je n'étais déjà plus président de l'E.G.C.B.* » Et M. Parodi de poursuivre : « *Je ne sais vraiment pas où veulent en venir ceux qui tentent d'exploiter l'affaire sur un terrain politique. Après qu'on eut dit que j'avais détourné de l'argent au profit du P.S., j'entends maintenant insinuer que tout cela n'est qu'un règlement de comptes au sein de la majorité. Pour les besoins de la cause, on m'a même fait naître à Chamalières, alors que j'ai vu le jour dans une soupente de la rue de Paradis, à Marseille. Alors...* »

JAMES SARAZIN.

Contre les honoraires excessifs d'avocats

Le divorce économique

Afin de sensibiliser l'opinion contre le coût excessif des procédures de divorce, onze couples se sont présentés, mercredi 5 mars, au Palais de justice de Paris, pour y déposer une « requête initiale », non revêtue, comme la loi y oblige, de la signature d'un avocat.

Ce geste symbolique est dû à un groupe de travail du Centre de recherches et de formation juridique (1), créé à l'initiative de Mme Joëlle Gavard, dont la procédure de divorce, il y a quelques mois, avait suscité l'indignation et l'inquiétude de beaucoup d'avocats. Le 1er octobre, les époux Gavard s'étaient présentés, pour leur première comparution devant le juge des affaires matrimoniales, munis d'une requête que leur défenseur, Me Christian Revon, avait accepté de signer pour le prix symbolique de 264,50 F (*le Monde* du 4 octobre 1979). Une somme sans commune mesure avec les 4 000 ou 5 000 F que coûte le divorce le plus simple.

Aujourd'hui, Mme Gavard et les couples qui ont pris le relais demandent purement et simplement le droit de se passer d'avocat en cas de divorce par consentement mutuel. Renvoyé du bureau des règlements du barreau au greffe central, le petit groupe, fort détendu, a rencontré Mme Jacqueline Maguin, vice-président du tribunal, déléguée aux affaires matrimoniales, appelée à la rescousse par une greffière un peu interloquée par cette démarche. L'une des requêtes a été symboliquement enregistrée. Mais Mme Maguin a averti ses auteurs qu'elle rendrait une ordonnance d'irrecevabilité. La loi est la loi, qui prévoit dans tous les cas l'intervention d'un avocat. Une loi dont les partisans du divorce économique exigent la modification.

Des affaires complexes

Le coût exorbitant des procédures de divorce est un sujet dont les avocats ne parlent qu'avec gêne, même les moins intéressés, qui confessent que ce genre d'affaires leur permet d'équilibrer les finances d'un cabinet voué quelquefois à la seule défense des salariés devant les prud'hommes et à celle de clients dans le besoin. A cela, les usagers de la justice et les juristes qui militent pour l'extension des « boutiques de droit » rétorquent que ce n'est pas aux divorcés de supporter le coût d'une justice qui devrait être gratuite.

Pour avoir enfreint les usages, Me Revon a fait l'objet d'une « *admonestation paternelle* » de son ordre, première étape avant les sanctions qui guettent ceux qui seraient tentés de suivre sa voie. On ne lui reproche pas officiellement d'avoir soutenu la cause de consommateurs en colère, mais d'avoir apposé sa signature au bas d'un acte qu'il se refusait, par son abstention lors de la suite de la procédure, à vérifier. Me Jean Couturon, bâtonnier de Paris, souligne que, même en cas de consentement mutuel, le divorce est une affaire complexe, dont les conséquences patrimoniales et psychologiques nécessitent beaucoup de doigté, surtout lorsqu'il s'agit de déterminer à qui revient la garde des enfants.

Le conseil de l'ordre, conscient de l'intérêt suscité par l'affaire Gavard, fait étudier le coût réel d'une procédure de divorce. Les barèmes indicatifs qui pourraient ensuite être établis permettraient de remettre de l'ordre dans un secteur où règne l'anarchie, même si certains usagers restent convaincus que cela ne supprimera pas les abus.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) 18, rue du Roule, 75001 Paris, tél. 233-89-33.

ARMÉE

Témoignages de trois appelés

De nouvelles formes de contestation dans les casernes

Trois appelés du contingent, MM. Bernard Garnier, Jean-Pierre Hardy et Arnold Himmel, récemment libérés de leurs obligations militaires, relatent ci-dessous leurs tentatives d'instaurer, par des actions limitées et locales de contestation dans les casernes, un dialogue nouveau avec la hiérarchie.

Voici le texte de leur déclaration commune, suivi de leur propre témoignage :

La situation internationale et la crise économique aidant, peu nombreux sont ceux qui se soucient aujourd'hui de la vie quotidienne des soldats français, appelés ou engagés. Pourtant, dans ces mois troublés, la chose militaire est au centre des discussions. Pendant ce temps, trois cent mille conscrits « partent » chaque année, de plus en plus jeunes en raison de l'application de la loi dite Debré, contre laquelle ont massivement lutté leurs aînés en 1973. Pour eux, les comités de soldats ainsi que les manifestations de Draguignan, Karlsruhe, Verdun sont quasiment inconnus ou mystérieux. Leur grande crainte est de voir le « service » porté à dix-huit mois, pour combattre le chômage. Ils n'en sont pas moins confrontés, douze mois durant, à des difficultés que l'augmentation dérisoire de la solde est loin de résoudre.

Le recul des comités de soldats et l'absence d'actions spectaculaires du mouvement ne signifient pas pour autant un recul du mécontentement dans les casernes. Les bases objectives de la révolte subsistent. En fait, les soldats semblent explorer des voies d'action nouvelles, n'excluant pas le dialogue avec la hiérarchie. Placés dans des situations différentes, nous sommes trois appelés, membres d'Information pour les droits des soldats, à avoir témoigné de ces recherches, obscures ou exemplaires, qui interpellent la nation sur sa défense et son armée.

A visage découvert

● BERNARD, 24 ans, enseignant, ancien sapeur du 6e régiment du génie d'Angers, raconte : « *Chaque année, l'état-major doit établir un rapport sur le moral des armées. Celui-ci est rédigé sous la forme d'un questionnaire extrêmement précis, rempli la plupart du temps par les commandants de compagnie. A cette occasion, pour une fois, on nous a demandé notre avis ! Dans ma compagnie, le capitaine voulut s'appuyer sur le témoignage de quelques sapeurs qu'il avait désignés : une ouverture d'esprit déjà louable ! Cependant, il nous fallait répondre en quelques minutes, ce qui nous paraissait très limitatif.*

» Nous avons donc demandé l'autorisation de nous réunir entre appelés, pendant les heures de service, de manière que le « rapport » devienne l'expression véritable de la compagnie et non l'opinion personnelle de quelques-uns, la réunion devant se conclure par un rapport écrit qui lui serait remis. Le lendemain matin, l'adjudant de compagnie annonce au rapport que nous aurions bien une heure pour nous réunir, mais section par section et sous la présidence de nos chefs... On était loin de notre demande : la réaction fut immédiate : nous fîmes le tour des chambrées où certaines réunions commençaient déjà et, après de brèves discussions, nous nous sommes tous retrouvés dans les locaux du fourrier.

» Dans une section, un compromis dut être trouvé : seuls, deux soldats représentèrent leurs camarades à l'assemblée générale. Nous avons alors passé en revue divers problèmes : soldes, permissions, conditions de travail, discipline, transports, etc. Après un échange de vues général, des sapeurs ont été désignés pour rédiger un compte rendu qui, sous le couvert d'un ton très courtois, reprendra l'essentiel de la discussion. Les revendications des sapeurs portaient sur l'augmentation de la solde (doublement, triplement ou SMIC), la gratuité des transports, la possibilité de se lever à l'heure de son choix avant le rapport (revendication qu'ils ont imposée dans les faits, sans qu'il s'ensuive aucune sanction), le refus de brimades sous forme de corvées, l'exigence de la pose d'extincteurs, de feux-stop et clignotants, d'avertisseurs sonores sur les camions et les engins, une permission de 72 heures mensuelle obligatoire, doublée en cas de service de fin de semaine, le libre choix des dates de détente et leur passage de seize à trente jours, l'élection libre de délégués révocables par les sapeurs et des assemblées de compagnie précédant les réunions de commissions, la réduction du temps de service à six mois compte tenu du faible temps consacré à la formation militaire.

» Il n'y a pas eu de constitution de comité. Nous étions simplement un petit groupe qui essayait de réagir face aux injustices, de s'organiser contre l'individualisme, la soumission bête et méchante, dans l'attente de la « quille ». Nous voulions de plus démontrer que la meilleure garantie contre la répression est l'action à visage découvert, unitaire et partant des préoccupations concrètes des soldats. »

Des luttes limitées

● JEAN-PIERRE, 23 ans, étudiant en droit, ancien cavalier au 4e régiment de hussards de Besançon, a été arrêté avec onze de ses camarades et sanctionné de soixante jours d'arrêts de rigueur, pour avoir fait signer une pétition réclamant les transports gratuits, le droit aux permissions, l'augmentation de la solde et son indexation sur le SMIC, la liberté d'expression et d'information. Muté à quatre reprises après son arrestation, il conduisait au 4e régiment un engin blindé de reconnaissance, plus connu sous le nom de « friteuse », en raison de ses innombrables fuites d'huile.

« *En cas d'incendie*, explique Jean-Pierre Hardy, *nous ne devions utiliser que les extincteurs mobiles et on avait l'ordre de ne pas se servir des extincteurs fixes dans la caisse du blindé de chaque côté de la tourelle, car ils libèrent des centaines de litres de neige carbonique qui noient le moteur et le mettent définitivement hors service. Nous étions unanimement d'accord pour ne pas attendre qu'un camarade soit à moitié brûlé pour tirer les extincteurs fixes. Les questions de sécurité dans le travail resserraient nos liens avec les petits engagés qui risquaient des sanctions sévères au moindre incident mécanique. Le seul moyen de garantir notre sécurité était d'organiser des refus collectifs de conduire des blindés dangereux.*

» Par ces luttes, certes limitées, nous arrivions à faire prendre conscience aux autres soldats de la possibilité de protester contre les ordres absurdes, les conditions de travail dangereuses, les brimades. Nous obtenions des améliorations limitées mais que tous percevaient comme des victoires, des encouragements à la résistance collective. Parfois les démonstrations se faisaient par l'absurde : un militant du parti communiste, qui réclamait la vente de l'Humanité *et du* Monde, *absents du foyer, n'obtint que la suppression de tous les journaux...*

» Pour moi, ces luttes à caractère syndical s'inscrivent clairement dans les possibilités qu'offrent et une interprétation combative du règlement et la combativité des soldats. Car le 4e régiment de hussards, bien que basé à Besançon, ville qui vit naître la première section syndicale de soldats en novembre 1975, n'est pas un foyer subversif dans l'armée française : j'ai fini mon service, muté disciplinairement au 19e groupe de chasseurs de Villingen, en Allemagne fédérale, affecté à l'ordinaire. Pour obtenir des aménagements de nos horaires, nous avons organisé un refus collectif du lever qui a d'ailleurs abouti à la satisfaction de nos revendications. »

Un échec

● ARNOLD, 24 ans, ancien conducteur au 1er régiment du train à Paris (caserne Mortier), a pris la parole à visage découvert, au rassemblement européen des syndicalistes aux armées, organisé à Joinville au printemps de 1979. S'il ne s'ensuivit aucune sanction, le ministère lui a refusé la levée d'obligation de réserve qu'il avait demandée afin de s'exprimer, dans les colonnes du *Monde*, sur les problèmes du contingent à l'occasion des élections européennes du 10 juin.

« *A bien des égards*, note Arnold Himmel, *notre surprise a été grande de découvrir les conditions de vie et de travail régnant à Mortier, caserne de Paris où, paraît-il, les soldats ont la vie belle. Il n'en est rien, car Mortier souffre à la fois d'une surcharge de missions de toutes sortes (transports, stages, accueils de délégations étrangères) et d'un sous-effectif endémique que le comité de soldats a estimé à cent cinquante hommes. Résultat : les chauffeurs de camions, pour la plupart délibérément choisis parmi les provinciaux, étaient loin de bénéficier d'une permission de quarante-huit heures mensuelle ; quant aux Parisiens, ils étaient bloqués environ une nuit sur trois à la caserne.*

» Apparemment soucieux du problème, le lieutenant-colonel Antonin nous proposa la création d'une commission consultative, chargée d'élaborer des solutions. Nous avons sauté sur l'occasion qui nous était offerte de nous exprimer enfin sur nos problèmes. Réunis dans nos chambrées, nous avons élaboré des propositions communes et nous fîmes coopter sans difficultés les camarades que nous voulions voir nous représenter à la commission.

» D'entrée de jeu, l'espoir que nous avions de voir créer un peloton de police militaire chargé de monter les gardes et les services, moyennant un système de permission particulier (une semaine de service, deux semaines de permission), comme cela existe au 1er régiment du train à la caserne Dupleix, fut refusé. Nous avons néanmoins accepté d'envisager un système de répartition égalitaire des services, fondé sur un contrat chiffré en points, calculé en fonction de la pénibilité des services et du nombre d'hommes disponibles. Bien que ce système ne prenait pas en compte les différences de fatigue subies par un chauffeur, un cuisinier ou un secrétaire, nous étions décidés à l'expérimenter, toute amélioration étant la bienvenue.

» Un tableau fut établi, pour apprécier la validité du système calculé au plus juste, compte tenu des variations d'effectifs. Le projet fut adopté et par la commission et par le commandant de la caserne Mortier. Mais peu de temps après, on s'aperçut que les adjudants de service ne respectaient pas les contrats. La commission ayant été dissoute, il ne nous était plus possible de réagir. La nécessité s'imposait de créer un comité de soldats pour imposer le dialogue que l'on nous refusait.

» A l'occasion de la visite du général inspecteur du train, le bulletin Le train nous roule *du comité de soldats fut distribué ; l'encadrement le cacha au général, probablement à cause des questions précises et gênantes que l'on ne pouvait taxer de gauchisme ou d'antimilitarisme : « Imposer à l'encadrement un réel » dialogue sur pied d'égalité, dénoncer tous les abus en matière » de condition de travail, de sécurité, d'hygiène, de gestion, de » répartition des services, de libertés d'expression, lutter pour » la création de commissions où » les appelés aient de réels représentants et non des fantoches » faisant de la figuration, s'associer pleinement aux luttes et » revendications des engagés, » hommes du rang, officiers et » sous-officiers démocrates, combler le fossé qui sépare l'armée » de la société... »*

» Au titre du dialogue, la Sécurité militaire fit arrêter cinq appelés qui furent à tort sanctionnés, puis libérés ; trois autres furent finalement punis de trente jours d'arrêts de rigueur, après que sous la menace on eut obtenu d'eux les aveux nécessaires. »

La spontanéité de certaines de ces expériences traduit l'approfondissement de la conscience syndicale chez les engagés comme chez les appelés. Mais celle-ci, si elle correspond aux nécessités de l'heure, risque de ne pas être cependant le fruit d'une simple évolution naturelle, linéaire ; elle nécessite pour nous un travail de sensibilisation d'information. La constitution proche d'une organisation européenne des syndicalistes aux armées lui donnera un nouveau cadre et un nouveau souffle.

D'ici trois ans, dix sièges épiscopaux seront vacants en France

La démission de Mgr Marc Lallier, archevêque de Besançon, presque deux ans avant l'âge statutaire de soixante-quinze ans pour raisons de santé (« le Monde » du 7 mars), soulève la question d'un changement éventuel de la politique de nominations des évêques.

D'ici trois ans, au moins dix sièges épiscopaux seront à pourvoir en France, et non des moindres. Il s'agit de Besançon, Lyon, Carcassonne, Tours, Cambrai, Nantes, Lille, Strasbourg, Annecy et Paris. Le cardinal Marty, qui est resté à la tête du diocèse de Paris jusqu'à soixante-seize ans, à la demande du pape, doit quitter son poste en mai prochain. Déjà, les commentaires vont bon train sur le choix de son successeur.

Comment devient-on évêque ?

Comment devient-on évêque en France ? La procédure suivie depuis le concile comporte un dosage subtil de concertation, de cooptation et de compromis. Régulièrement, les neuf régions apostoliques de l'Eglise de France soumettent les noms des *episcopabili* au nonce apostolique, qui dispose ainsi d'un « vivier » en cas de vacance d'un siège. Lorsque le cas se produit, une consultation est organisée dans le diocèse, chez les prêtres et parfois les fidèles (1), puis auprès des évêques, et, notamment, auprès du président de la conférence épiscopale.

Le nonce fait un rapport de synthèse, et l'envoie, avec une liste de trois noms (la *terna*), à la Congrégation romaine des évêques ou au conseil pour les affaires publiques, qui la transmet au pape. Ce dernier choisit en dernière instance. Le choix est communiqué au nonce, qui demande à l'intéressé s'il accepte la charge. En théorie, le gouvernement français peut y opposer son veto, mais le plus souvent la nomination donne lieu à des consultations discrètes à un stade antérieur.

Sous le pontificat de Paul VI, les choses se sont passées sans heurt, puisque le pape connaissait bien la France et faisait une confiance totale à son secrétaire d'Etat, le cardinal Jean Villot. Jean-Paul II, en revanche, avoue mal connaître la situation française ; c'est pourquoi il a demandé au cardinal Marty de rester un an de plus à l'archevêché de Paris, se donnant ainsi le temps de s'informer plus amplement.

Le cardinal Paolo Bertoli, ancien nonce en France et homme de confiance de Jean-Paul II, a mis à profit ce délai supplémentaire pour enquêter discrètement, en juillet dernier, et a visité un certain nombre d'évêques français. Il a aussi rencontré le Père Jean-Marie Lustiger, alors curé de Sainte-Jeanne-de-Chantal, à Paris, aujourd'hui évêque d'Orléans.

Ce choix du nouvel évêque d'Orléans — la première nomination d'un évêque résidentiel en France sous le nouveau pontificat — pourrait-il servir d'indication sur la nouvelle orientation de Jean-Paul II en matière de nominations épiscopales ? On peut dire que le Père Jean-Marie Lustiger *ne* répondait pas au profil habituel de l'*episcopabile* ; simple curé qui ne sortait pas des rangs de l'Action catholique, il était connu pour ses dons intellectuels, sa théologie sûre, sa spiritualité et sa fermeté — toutes qualités qui se retrouvent chez le pape lui-même.

Les critères de Jean-Paul II

A analyser les autres nominations faites par Jean-Paul II, notamment en Pologne et en Italie, on perçoit certains critères qui semblent guider son choix. Qu'il s'agisse de NN. SS. Franciszek Macharski, archevêque de Cracovie, Marco Cè, patriarche de Venise, Anastasio Ballestrero, archevêque de Turin, ou Carlo Martini, archevêque de Milan, ce sont des spirituels, des évangéliques, des intellectuels, souvent des religieux, et surtout des amis personnels de l'ancien cardinal Wojtyla.

Le cardinal Macharski, un ami de Cracovie, était supérieur de séminaire, le cardinal Ballestrero est carmélite et Mgr Martini, que le cardinal Wojtyla avait invité à Cracovie en 1972 pour participer à un congrès biblique, puis comme expert au troisième symposium d'évêques européens en 1975, est un jésuite de cinquante-trois ans, ancien recteur de l'Institut biblique, puis de la Grégorienne.

Si l'on applique ces critères à la situation française, quels sont les prétendants éventuels au siège archiépiscopal de Paris ? Parmi les évêques qui connaissent bien Jean-Paul II, il y a, évidemment, le cardinal Roger Etchegaray, qui, en tant que président de la Conférence épiscopale de France, et ancien auxiliaire de Mgr Marty, est déjà le grand favori pour Paris (2). Mais il est possible que le pape ait d'autres projets pour l'archevêque de Marseille, qui faisait partie de la même « promotion cardinalice » que lui. On dit que le cardinal Etchegaray ne serait pas mécontent de diriger une Congrégation romaine, et qu'il ne refuserait pas celle pour les Eglises orientales, dont le préfet est actuellement un Français de soixante-quinze ans, le cardinal Pierre-Paul Philippe. Et la mission officieuse que le pape semble avoir confiée à Mgr Etchegaray en Chine n'invalide pas cette hypothèse, au contraire.

Parmi les autres évêques français qui connaissent le pape personnellement — souvent pour avoir travaillé avec lui aux différents synodes ou au niveau européen — se trouvent NN.SS. Gabriel Matagrin (Grenoble) — qui a dû abandonner la vice-présidence de la Conférence épiscopale pour raisons de santé, mais qui est rétabli aujourd'hui, — Robert Coffy (Albi) ; Jean Orchampt (Angers) ; Albert Decourtray (Dijon) — qui aurait déjà refusé l'archevêché de Paris, pour lequel il aurait été pressenti, — André Rousset qui, comme évêque de Pontoise, où vit une communauté polonaise, avait reçu l'ancien archevêque de Cracovie; Jean Vilnet (Saint-Dié), vice-président de la Conférence épiscopale, et Paul Poupard, recteur de l'Institut catholique de Paris, nommé évêque auxiliaire du cardinal Marty par Jean-Paul II en février 1979.

Mgr Poupard développe actuellement une grande activité. Il multiplie les conférences, les interventions à la télévision et à la radio et vient de publier un livre où de nombreuses personnalités françaises — y compris Mme Giscard d'Estaing et le ministre récemment assassiné Joseph Fontanet — disent leur foi en Jésus-Christ (3). Mgr Poupard, cinquante ans, n'a pas cependant que des amis. Et s'il connaît bien Jean-Paul II, il a travaillé à la curie et a rencontré le pape lors de voyages en Pologne — on dit que son crédit à l'Elysée aurait baissé à la suite de son intervention à la télévision après le suicide de Robert Boulin, pour dire : « *Il est des morts qui sonnent le glas d'une société.* »

Les sympathies de Mgr Poupard sont plutôt gaullistes, et on fait remarquer, à cet égard, que le pape a récemment reçu en audience privée MM. Chaban-Delmas et Debré. Mais, pour ralentir une ascension trop rapide à ses yeux, le Quai d'Orsay aurait suggéré au nonce que le prochain archevêque de Paris soit avant tout un « père » pour le diocèse, et donc âgé de plus de cinquante-cinq ans.

Un religieux pour Paris ?

Alors que le nonce précédent, Mgr Righi-Lambertini, intervenait peu, puisqu'il dépendait du cardinal français Jean Villot, et « *laissait même le choix des auxiliaires aux évêques qui souhaitaient en avoir un* », selon Ernest Milcent (4), le nouveau nonce, Mgr Angelo Felici, est connu pour son conservatisme et sa fermeté. C'est lui qui, lorsqu'il était en poste à La Haye, avait cherché à reprendre en main l'Eglise néerlandaise en faisant nommer les deux évêques conservateurs, NN.SS. Simonis et Gijsen. Dans la procédure actuelle, c'est lui qui transmet les propositions à Rome, et peut donc opposer son veto.

Quant aux autres critères — la spiritualité, la sûreté doctrinale et l'appartenance éventuelle à un ordre religieux, — le bruit court avec persistance que le choix de Jean-Paul II — choix qui, dit-on à Rome, n'est pas encore arrêté définitivement — pourrait se *fixer sur* un religieux. On a évoqué, à ce propos, les noms du Père Jean-Yves Calvez, un des quatre conseillers jésuites du Père Arrupe à Rome, et de Dom Gramont, abbé bénédictin du Bec-Hellouin — mais les deux auraient refusé. Dans les milieux français à Rome, on chuchote malicieusement que le rapport du cardinal Bertoli sur la situation de l'Eglise en France était sévère, et que le pape pourrait choisir un religieux français résidant à Rome.

Un nom qui revient souvent est celui du jésuite Roger Heckel, secrétaire de la commission pontificale Justice et Paix. Ayant travaillé pendant dix ans aux *Cahiers de l'actualité religieuse et sociale*, à Vanves, le Père Heckel est un spécialiste de l'enseignement social de l'Eglise et a fait beaucoup pour vulgariser les documents de Vatican II. Très apprécié des évêques français, dont plus de la moitié ont été nommés depuis le concile, il n'est ni un foudre de guerre ni un grand intellectuel, et on dit que son séjour romain ainsi que ses nombreux voyages dans le tiers-monde l'on rendu prudent ; mais c'est un homme d'autorité qui aurait l'oreille du pape.

Son nom avait déjà été cité au début de l'année pour le poste de coadjuteur, avec droit de succession, de Mgr Léon-Arthur Elchinger, évêque de Strasbourg, mais celui-ci aurait exprimé des réserves. La nomination d'un jésuite à Paris, enfin, poserait un problème juridique cocasse : la Compagnie de Jésus, comme beaucoup d'autres ordres religieux, n'est pas reconnue officiellement par le gouvernement mais simplement « tolérée », et elle a toujours refusé la main tendue par le pouvoir giscardien pour régulariser la situation.

Reste que Jean-Paul II aime prendre seul des décisions souvent déroutantes — même après une large consultation. En tout état de cause, la nomination du prochain archevêque de Paris pourrait être aussi inattendue que l'élection d'un certain Karol Wojtyla au siège de Pierre.

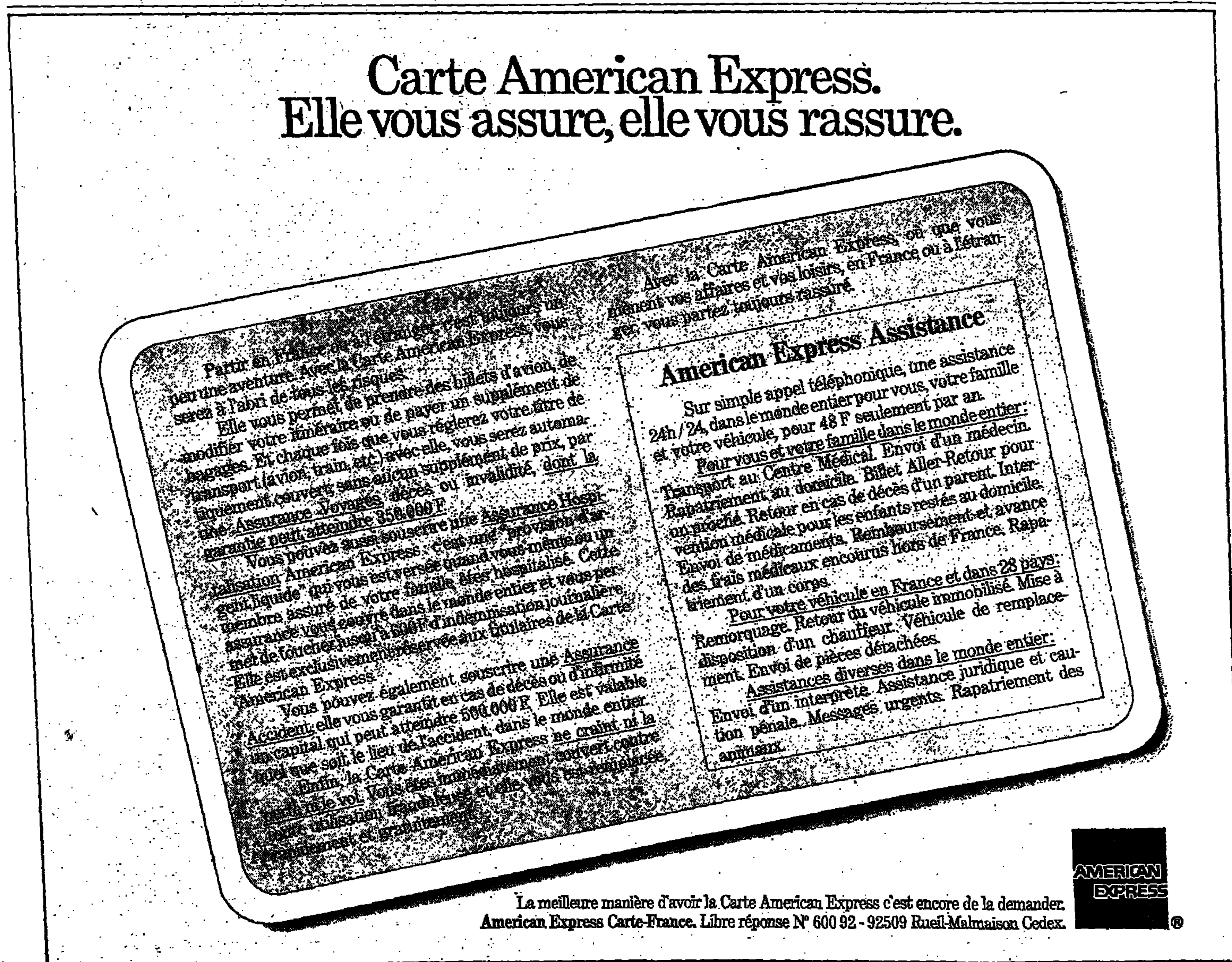
ALAIN WOODROW.

(1) La consultation des Parisiens par le cardinal Marty ne visait pas à établir le « portrait robot » du prochain archevêque, contrairement aux affirmations des intégristes, mais de dresser un catalogue des problèmes qui attendent le successeur de Mgr Marty. La consultation est close et les réponses, nombreuses selon l'archevêché, sont en voie de dépouillement.

(2) Un des candidats de l'épiscopat serait Mgr Louis Kuehn, évêque de Meaux, qui pourrait être accepté pour les trois parties en présence : le gouvernement français, les fidèles de Paris, l'Eglise de France.

(3) « *Nous croyons en Jésus-Christ : cent quinze chrétiens répondent à Mgr Poupard* », Editions Desclée, 412 pages.

(4) Voir l'article d'Ernest Milcent, « L'épiscopat entre deux papes », dans *les Informations catholiques internationales*, n° 545, 15 décembre 1979, 10 F. 163, bd Malesherbes, 75017 Paris.



ÉDUCATION

UN COLLOQUE A TOULOUSE

Le parti socialiste veut rompre l'isolement de l'Université

« L'Université et la région », tel était le thème choisi par le parti socialiste pour un colloque national, les 8 et 9 mars, à Toulouse. Pendant deux jours, une centaine de personnes : universitaires, enseignants, étudiants et administratifs, ainsi que des élus venus de diverses régions, ont étudié, en commissions ou lors de « tables rondes », les moyens de rompre l'isolement de l'enseignement supérieur. Il s'agissait aussi pour ce parti, qui, selon M. Louis Mexandeau, député du Calvados et délégué national de l'éducation, « possède le réseau d'élus le plus dense de France », de favoriser une meilleure coopération entre responsables politiques et universitaires.

De notre envoyé spécial

Toulouse. — *« Il nous est apparu nécessaire de répondre à ce constat sommaire mais très souvent répandu, constat selon lequel l'Université, mise au ban de la nation, serait devenue un lieu où règne la morosité, où la résignation voire l'indifférence auraient succédé aux élans d'enthousiasme de mai 1968. »* Cette volonté de réhabiliter l'Université, exprimée par un militant socialiste au début du colloque, a marqué la réflexion des participants. Ils se sont longuement interrogés sur les moyens dont ils disposaient pour que les membres du parti, et derrière eux le reste de la population, n'ignorent pas l'enseignement supérieur, lieu de création et de recherche.

La tâche est difficile, car, soulignait M. Mexandeau, *« à l'Assemblée nationale comme au Sénat, de nombreux élus socialistes délaissent les problèmes universitaires »*. Dans les régions, bien que disposant de sièges dans les conseils d'université, beaucoup d'élus ont reconnu qu'ils ne participaient qu'épisodiquement à ces réunions.

M. Bartolomé Bennassar, président de l'université de Toulouse-Le Mirail, a expliqué que le ministère se livrait à un contrôle de plus en plus pesant et tatillon sur les universités et que, en revanche, il avait tendance à se décharger sur les collectivités des problèmes de financement. Cette politique du ministre oblige les conseils à adresser des demandes aux instances locales ou régionales. Les élus locaux ou régionaux ont, à cet égard, manifesté leur refus de se substituer au pouvoir central lorsque celui-ci ne veut pas assurer le financement de certaines opérations : création de filières nouvelles, équipement de laboratoires, aide à la recherche, notamment.

Comment réconcilier, dès lors, ces deux mondes que le langage, les questions d'argent et parfois les finalités divisent ? M. Alain Savary, député de la Haute-Garonne et président du conseil régional de Midi-Pyrénées, a apporté une réponse en expliquant le fonctionnement du comité consultatif pour le développement et la recherche créé par son conseil. Cet organisme, qui groupe des élus politiques, des syndicalistes, des représentants des conseils d'université, examine des propositions des établissements et donne des avis au conseil régional, qui aide ainsi certaines opérations. M. Savary, tout en reconnaissant que les relations entre le conseil régional et les universités étaient régulières, a toutefois regretté que certains enseignants ne s'intéressent pas assez à la ville ou à la région dans laquelle ils vivent.

Concluant ces deux jours de travaux, M. Mexandeau a lancé un appel aux adhérents du P.S. afin *« d'éviter l'isolement de ceux qui se réclament du socialisme démocratique à l'Université »*. Pour le député du Calvados, les militants du P.S. doivent tout faire pour sortir les universités du « *ghetto où le pouvoir giscardien veut les enfermer* ». Il a proposé que, dans les vingt-deux régions de programme, dont huit sont à majorité socialiste, des rencontres aient lieu qui permettent un dialogue entre élus locaux et universitaires. Selon lui, le P.S. peut et doit jouer un rôle de médiation qui facilite l'ouverture et la « démarginalisation » de l'enseignement supérieur. Les propositions des socialistes pour créer une Université de masse ouverte à tous les travailleurs, améliorer le taux d'encadrement et résoudre le problème des hors statut auront alors plus d'écho. Le parti socialiste compte parmi ses adhérents de nombreux universitaires ou d'anciens usagers de l'Université capables de s'intéresser à cette institution.

SERGE BOLLOCH.

● *Fin de la grève dans les crèches de Toulouse.* — La grève des crèches collectives de Toulouse, déclenchée le 4 mars par les adhérents de la C.F.D.T., et qui avait touché neuf établissements sur douze, a pris fin samedi 8 mars (*le Monde* du 8 mars). Les auxiliaires de puériculture ont rencontré M. François Farié, maire-adjoint de Toulouse, qui leur a assuré que leurs revendications seraient étudiées par le conseil d'administration du bureau d'aide sociale, le 14 mars.

Les grévistes demandent que soient appliquées, dans l'intérêt des enfants, les normes réglementaires qui prévoient une employée pour cinq enfants en bas âge et une employée pour huit enfants qui marchent. — *(Corr.)*

Une journée d'étude à la Sorbonne

DE LA PHILOSOPHIE POUR TOUT LE MONDE

« Oui ou non, la philosophie est-elle pour tout le monde ? Oui. Revenir sur ce principe est faire le jeu du diable. » M. Etienne Borne, inspecteur général honoraire, en tenant ces fermes propos lors de la journée d'étude consacrée à « L'enseignement de la philosophie aujourd'hui et demain » qu'organisait, le samedi 8 mars, à la Sorbonne, l'Association des professeurs de philosophie de l'enseignement public, ne cherchait pas à emporter l'adhésion à ce principe. Elle était acquise pour la très grande majorité des cent soixante participants à cette journée d'étude, comme elle l'est pour l'association de spécialistes qui a déjà eu l'occasion de l'affirmer à plusieurs reprises.

Cette volonté implique — un vœu des participants à la journée est venu le rappeler — la présence d'un enseignement philosophique obligatoire dans toutes les sections terminales du second cycle des lycées d'enseignement général et technique, y compris les terminales techniques « F » qui n'en ont pas encore, à une exception près. Dans cette série, seul le baccalauréat de technicien « F 8 » (sciences médico-sociales) comporte, pour le moment, une épreuve de philosophie obligatoire. L'éventuelle introduction de la philosophie dans les lycées d'enseignement professionnel a aussi été évoquée.

L'extension *horizontale* de l'enseignement de la discipline demeure pour l'association la priorité, même si la sensibilité différente de certains de ses membres, partisans d'une extension *verticale* à des classes antérieures à la classe terminale, s'est aussi exprimée, venant rappeler une préoccupation plus forte des états généraux de la philosophie qui ont eu lieu à Paris au mois de juin dernier (*le Monde* du 20 juin 1979). Mais même sur l'extension horizontale l'unanimité n'est pas totale. C'est un vœu pieux, entendit-on objecter ici ou là, qui ne tient pas compte de l'extrême difficulté d'enseigner la philosopihe dans le technique.

Quatre heures au minimum

Si l'association est convaincue de cette difficulté, ce n'est pas au sens où elle accepterait l'idée d'élèves inférieurs. Elle voit plutôt dans les faibles horaires (trois heures dans la section F 8, deux heures en G et en H) et dans une tâche rendue plus lourde par la dispersion entre de nombreuses classes, le handicap des professeurs qui sont surtout ou exclusivement voués au technique. Aussi préconise-t-on de porter dans toutes les sections à un minimum de quatre heures la durée de l'enseignement de la philosophie.

L'opposition entre de bons éléments (ceux de la série A, où l'enseignement de la philosophie est de huit heures hebdomadaires) et des élèves philosophes de plus en plus piètres, au fur et à mesure que l'on s'éloignerait de la voie royale, est d'ailleurs rendue illusoire par l'évidence de la situation présente. La sélection se fait par les mathématiques. Les classes de série A tendent à devenir des classes-dépotoires, où pour faire plus de philosophie on ne la subit parfois pas moins avec accablement.

Tel paraît bien être un des problèmes les plus aigus pour les professeurs de philosophie du second degré : devenus rois d'opérette dans ce qui lui jadis leur domaine d'élection, ils aspirent à voir leur enseignement développé ou reconnu dans les autres sections. Ainsi s'explique leur refus déterminé du maintien du *statu quo*, alors même que les menaces les plus graves liées à la réforme Haby se sont pour eux dissipées. Il y va, bien sûr, de la formation intellectuelle d'élèves qui risquent de s'abandonner aux nécessités d'une éducation seulement utilitariste ... le science sans la conscience que peut lui conférer l'enseignement de la philosophie. Il y va aussi de l'avenir du corps des professeurs de philosophie.

MICHEL KAJMAN.

MÉDECINE

● *Le conseil d'administration du centre hospitalier de Brive* (Corrèze), que préside le maire de la ville, M. Jean Charbonnel, a démissionné en bloc pour *« protester contre la décision ministérielle de réduire de 8 600 000 F les crédits affectés au paiement du personnel »*. Si elle était appliquée, cette décision devrait entraîner le licenciement de quarante à soixante agents, ont estimé les responsables de l'hôpital. C'est pour manifester son refus de ces licenciements, qui *« pourraient porter atteinte à la qualité des soins dispensés par l'hôpital »*, que le conseil d'administration a démissionné à l'issue d'une réunion exceptionnelle à laquelle assistait le sous-préfet de Brive, représentant le gouvernement.

JUSTICE

LES INCIDENTS DE PLOGOFF

Des avocats appellent à des manifestations de protestation

Après la suspension de dix jours infligée jeudi 6 mars à Me Yann Choucq du barreau de Nantes, par le tribunal correctionnel de Quimper (*le Monde* du 8 mars), le Syndicat des avocats de France (SAF) et la Fédération nationale des unions de jeunes avocats (FNUJA) appellent à une manifestation, mardi 11 mars, à midi, devant le ministère de la justice. Le SAF précise qu'une délégation demandera à être reçue pour *« exiger notamment l'abrogation de l'article 25 de la loi du 31 décembre 1971, qui permet de faire « juger » un avocat en flagrant délit par la juridiction même devant laquelle il est en train d'assumer la fonction de défenseur »*.

Le SAF appelle également ses adhérents à protester lundi 10 mars, à 20 h 30, à la salle des criées du palais de justice de Paris *« contre les atteintes intolérables faites aux droits de la défense aussi bien à Quimper qu'à Prague, où notre confrère Josef Danisz a été injustement condamné pour avoir courageusement et loyalement exercé son rôle de défenseur »*. Le mardi 11 mars sera pour le SAF une journée nationale de solidarité avec les barreaux de Nantes et de Quimper en grève. Le barreau de Brest a de son côté décidé, après une assemblée générale, de suspendre ses activités judiciaires lundi 10 mars *« pour protester contre les atteintes à la liberté et à l'indépendance de l'avocat »*.

De nouveaux affrontements se sont produits, samedi 8 mars à *Plogoff* (Finistère), lors du départ à midi des camionnettes appelées bureaux annexes de la mairie, nous signale notre correspondant à Quimper. Pendant une dizaine de minutes, des cailloux ont été lancés sur les gendarmes mobiles, qui ont répliqué par des tirs de grenades lacrymogènes. A cause d'un vent très violent, les gaz revenaient sur les forces de l'ordre. De nombreux manifestants anti-nucléaire du comité de défense de la centrale du Pellerin, près de Nantes, étaient venus en cars et en voitures particulières. Plusieurs centaines de personnes ont ensuite tenté de barrer l'accès du séminaire de Pont-Croix, où sont hébergées les forces de l'ordre. Après une charge des gendarmes parachutistes de l'escadron de Mont-de-Marsan, les gendarmes mobiles ont pu pénétrer dans leur casernement.

Le parti socialiste a demandé au préfet de convoquer *« de toute urgence »* le conseil général en réunion extraordinaire. Enfin, les comités d'informations et de liaisons nucléaires (CLIN) ont décidé d'organiser un grand rassemblement, dimanche 16 mars, à Plogoff et un meeting à Quimper, le lundi 17 mars, à l'occasion du procès de neuf militants antinucléaire. Deux d'entre eux, remis en liberté, MM. Bernard Guyader et Bastien Pergolizzi ont entamé dimanche 9 mars une grève de la faim.

DANS LA HAUTE-LOIRE ET A MARSEILLE

Dix personnes sont arrêtées après la découverte d'un « laboratoire » d'héroïne

De notre correspondant

Marseille. — Alors que la région marseillaise est devenue pour eux peu sûre, les « anciens combattants de la « french connection » n'ont pas désarmé. On vient encore de le constater avec l'interpellation de dix personnes actuellement gardées à vue dans les locaux du S.R.P.J., après la découverte dans une ferme isolée proche du Chambon-sur-Lignon (Haute-Loire) d'un laboratoire clandestin de transformation de morphine-base en héroïne qui en était encore au stade des essais.

Au terme d'une filature de plusieurs mois et d'une surveillance constante de la ferme, les policiers ont pu surprendre en flagrant délit, vendredi 7 mars, à 13 h. 30, au moment où elles s'apprêtaient à fuir, cinq personnes qui démontaient et rangeaient des pompes à vide, des cornues et des centrifugeuses dans les coffres de trois véhicules stationnant devant la ferme, ce qui ne laissait planer aucun doute sur leur activité.

Au même moment, à Marseille, dans le cadre d'une information judiciaire confiée à M. Pierre Michel, juge d'instruction, les policiers de la brigade des stupéfiants du S.R.P.J., que dirige le commissaire Boidet, agissant en relation avec les représentants du Narcotic bureau et de la brigade spéciale des douanes, arrêtaient cinq autres personnes.

Ces deux actions coordonnées prouvaient que les affaires étaient liées. En effet, parmi les dix personnes interpellées se trouvaient Christian - Ange Simonpieri, 48 ans, et Fernand Chaffard, 47 ans. Simonpieri avait été arrêté en 1973 (*le Monde* du 11 avril 1973), lors de la découverte d'un laboratoire clandestin installé à Marseille, et condamné à huit ans de réclusion, mais libéré au bout de quatre ans. Fernand Chaffard avait été condamné en 1974 à douze ans de réclusion pour son rôle dans l'important réseau animé par Jean-Baptiste Croce (*le Monde* du 13 juillet 1974). En 1977, bénéficiant d'une permission de sortir, il n'avait pas repris le chemin de la prison. Les autres personnes arrêtées sont : Alain Chaffard, 23 ans, fils de Fernand Chaffard, Armand Morizio, 27 ans, deux jeunes femmes, ainsi qu'Antoine Corenthio, qui a mis la ferme de Chambon-sur-Lignon à la disposition des trafiquants.

Après la découverte en 1978, dans une ville proche de La Ciotat, Bouches-du-Rhône, qui a valu au « chimiste » Georges Calmet une condamnation à trente années de prison (*le Monde* du 25 février), l'arrestation de ces trafiquants montre, ainsi que l'a souligné M. François Le Mouel, directeur de l'Office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants, venu spécialement à Marseille, que *« le milieu sait s'adapter et que les profits espérés sont tels que les trafiquants n'hésitent pas à se transporter à 300 kilomètres de leur base pour travailler plus discrètement »*.

JEAN CONTRUCCI.

Faits et jugements

L'Etat est reconnu responsable du suicide d'un jeune détenu.

Lyon. — Le tribunal administratif de Lyon a prononcé, vendredi 7 mars, un jugement qui retient la responsabilité de l'Etat après le suicide d'un jeune détenu. Le ministère de la justice devra allouer 10 000 francs de dommages et intérêts aux parents d'un jeune homme prénommé Bruno, retrouvé pendu, le 24 février 1977, dans sa cellule de la prison de La Talaudière (Loire). Le traitement médical du prévenu, drogué habituel, avait été suspendu sur la seule intiative des services pénitentiaires. En outre, Bruno avait été placé « par erreur » dans une cellule d'isolement et sans avis médical.

Arrêté le 12 février 1977, après une tentative de cambriolage, Bruno était placé sous le régime de la détention préventive. Les attendus du jugement prononcé par les magistrats de l'ordre administratif sont accablants pour l'administration pénitentiaire : *« Eu égard à l'état psychique et physique du prévenu, drogué d'habitude, le docteur Russel, médecin psychiatre attaché à l'établissement, avait prescrit un traitement comportant chaque jour l'administration de deux piqûres d'un tranquillisant. » « Sans y avoir été autorisé par un membre du corps médical*, poursuit le tribunal, *les services de la maison d'arrêt ont, de leur propre chef, dans les jours qui ont précédé le suicide de Bruno, ramené le nombre des injections quotidiennes à une. »* De plus, le jour du suicide, aucune piqûre ne lui avait été administée. — *(Corresp.)*

Les protestations après l'inculpation de M. Maurice Lourdez.

Après l'inculpation de M. Maurice Lourdez, membre de la direction de l'union régionale C.G.T.-Ile-de-France, pour *« menaces de mort ou d'attentat sous conditions, de violences et voies de fait avec préméditation »* (*le Monde* daté 9-10 mars), M. Henri Krasucki, secrétaire confédéral de la C.G.T., dénonce *« MM. Bonnet, ministre de l'intérieur, et Peyrefitte, ministre de la justice, qui sont directement en cause. Si ces Messieurs croient ainsi pouvoir renverser les rôles et se sortir de la situation dans laquelle ils se sont placés avec l'énorme provocation du 23 mars 1979, ils manquent totalement du sens des réalités »*.

Le leader cégétiste fait état à ce propos de *« témoignages et de documents clairs »* établissant qu'une société de gardiennage, *« servant en diverses occasions de pourvoyeur de police supplétive aux patrons dans les conflits sociaux, a pris part aux saccages de la place de l'Opéra en bénéficiant d'étranges complicités »*.

« C'est contre ces gens-là, leurs complices et leurs commanditaires, si haut placés soient-ils, que la police devrait agir, et non contre un militant de la C.G.T., qui a contribué à faire connaître des faits qui existent bel et bien », a ajouté M. Krasucki.

● *La fédération de Paris du parti communiste* se demande si le ministre de l'intérieur *« espère ainsi éviter de répondre aux questions précises posées par la C.G.T. sur la complicité de ses services avec les « casseurs »*.

A Lyon

DÉMISSION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL INCULPÉ POUR ESCROQUERIE

M. René Perrin vient de démissionner de ses fonctions de conseiller municipal de Lyon. Jusqu'au 26 novembre 1979, il occupait les fonctions d'adjoint à l'information au sein de l'équipe municipale, qu'il avait rejointe en mars 1977. A l'occasion d'un remaniement interne, M. Francisque Collomb, sénateur (non inscrit), maire de Lyon, avait confié le poste d'adjoint chargé des relations extérieures à l'avocat Me André Soulier.

M. Perrin a déclaré qu'il démissionnait *« à 90 % pour des raisons d'ordre professionnel et à 10 % pour incompatibilité d'humeur »*. En fait, les difficultés financières d'une société qu'il dirigeait semblent à l'origine de sa démission souhaitée, d'autre part, par les proches de M. Collomb P.-D.G. du Comptoir du matériel agricole du Sud-Est. M. Perrin est sous le coup de trois inculpations : défaut de déclaration de l'état de cessation de paiement dans le délai légal, abus de biens sociaux, escroquerie. Les trois inculpations, prononcées par Mme Bailly-Maître, juge d'instruction, ont un rapport direct avec les difficultés de la société dirigée depuis 1977 par l'ancien conseiller municipal. Le 4 septembre 1978, un industriel italien, M. Adriano Peruzzo, avait reçu commande de quatre-vingts broyeurs alimentaires. Mais M. Perrin a déposé le bilan de sa société le 28 février 1979, avant d'acquitter la facture, et la plainte de l'industriel est à l'origine de l'inculpation d'escroquerie.

M. André Ellul, soixante-deux ans, élu suppléant du cinquième arrondissement, remplacera M. Perrin au sein de l'assemblée municipale lyonnaise. — *(Corr.)*

● *Condamnation d'un conseiller municipal de Chambéry.* — M. Jean Bérard, conseiller municipal (P.S.U.) de Chambéry (Savoie) a été condamné, vendredi 7 mars, à 1 500 francs d'amende par le tribunal correctionnel de Chambéry pour incitation de militaires à la désobéissance. Il avait distribué sur un marché de la ville le journal du comité de soldats du 13e B.C.A. *le Chasseur à lapins*. Le tribunal n'a pas retenu le chef de diffamation et d'injure envers l'armée, pour lequel M. Bérard était également poursuivi. (*Le Monde* du 31 janvier 1979 et du 28 février 1980).

Un autre conseiller municipal de Chambéry, M. Maurice Meunier (P.S.U.), adjoint au maire, avait été condamné, il y a quelques jours par le tribunal de Dijon, à 1 000 francs d'amende pour avoir, lui aussi, distribué le journal du comité de soldats. — *(Corresp.)*

● *Une jeune fille tuée à Lyon.* — Mlle Véronique Enay, dix-sept ans, a été tuée au cours de la nuit du vendredi 7 mars au samedi 8 mars. Son corps a été retrouvé dans un terrain vague de la banlieue de Lyon, samedi vers deux heures du matin, par son père, M. Raymond Enay, professeur de géologie à l'université Lyon-I Claude-Bernard. La jeune fille, qui portait des traces de blessures à la tête, ne semble pas avoir, selon les premières constatations de l'enquête, subi de sévices sexuels.

● *Quatre jeunes filles asphyxiées par un poêle a charbon.* — Invitées par une amie, Mlle Corinne Tual, dix-neuf ans, à l'occasion de son anniversaire, quatre lycéennes du Mans sont mortes dans la nuit du 8 au 9 mars. Elles s'étaient rendues, dans la soirée du 8 mars, chez Mlle Tual, à Clermont-Créant (Sarthe). La fête finie, les quatre jeunes filles se couchèrent. Le lendemain, dimanche 9 mars, vers midi, Mlle Tual découvrit, mortes, Miles Véronique Choquin, dix-sept ans, Nelly Morin, seize ans, Mariline Charron, dix-sept ans, et Edwige Baudouin, seize ans. Selon les premières constatations, les quatre jeunes filles ont probablement succombé par asphyxie due aux émanations d'un poêle à charbon installé dans la chambre. Des autopsies ont été ordonnées. — *(Corresp.)*

Le Monde

culture

LE JOUR DE LA MUSIQUE

Les clefs de Schoenberg.

Les bons livres sont rares, mais, quoique les livres sur Schoenberg soient rares, on ne saurait en déduire qu'ils sont bons... Pourtant, le petit ouvrage de René Leibowitz, dans la collection « Solfèges » est excellent, et voici que paraît, aux Editions de Minuit, l'ouvrage de Charles Rosen — auteur du déjà Style classique *(Gallimard) que les amateurs de Mozart, Haydn et Beethoven gardent précieusement sur leur table de chevet — publié il y a quelques années aux Etats-Unis et qui soulève d'enthousiasme ceux qui l'ont déjà lu.*

Trois grands chapitres seulement : l'expressionnisme, l'atonalité, dodécaphonisme et néo-classicisme, et pourtant l'essentiel est dit, c'est la fronde de David qui suffit à renverser les pieuses absurdités qu'on a voulu faire passer pour des éclaircissements ou une initiation, les démonstrations qui prouvaient seulement l'étroitesse d'esprit (n'est-il pas singulier que les détracteurs voient parfois plus juste que les prosélytes bornés ?).

A proprement parler, Charles Rosen n'explique pas tout, mais, prenant notamment Erwartung *comme point de référence dans la première partie, il élargit peu à peu mais irrésistiblement l'horizon de la pensée du lecteur, qui, loin de se sentir, comme dans certains ouvrages moins recommandables de René Leibowitz, prisonnier d'un raisonnement un peu trop militant, découvre à chaque page des évidences là où il croyait voir un labyrinthe inextricable.*

La dernière qualité de ce livre, qu'on peut conseiller ou offrir les yeux fermés, c'est qu'il s'adresse aussi bien à ceux qui découvrent Schoenberg (il n'exige en outre que des connaissances techniques élémentaires) qu'à ceux qui sont familiers de sa musique, voire de son écriture. — G.C.

★ *Schoenberg*, par Charles Rosen, 112 pages, Editions de Minuit, environ 28 francs.

Rencontres.

Qui n'a pas rêvé, un jour, de rencontrer Beethoven au bord d'un ruisseau, Schubert dans une taverne ou Mahler au coin d'une rue ? Le ministère de la culture et de la communication et le Centre Georges-Pompidou ont voulu concrétiser ce rêve avec des compositeurs bien vivants : une fois par mois, le lundi à 19 heures, dans la petite salle du Centre, on pourra voir l'un d'eux aux prises avec des instrumentistes qui se prêtent à une sorte de répétition générale commentée, gratuite et publique, sinon obligatoire. Après Xenakis le 10 février, c'est au tour de Michaël Lévinas de s'envoler (le 10 mars) sur les ailes de son Concerto pour piano-espace, *puis de Yoshihisa Taïra avec un quatuor pour flûtes (le 21 avril), d'Henri Dutilleux (le 12 mai) et enfin de Pascal Dusapin, dont le* Trio à cordes *sera donné en avant-première le 9 juin.*

■ Une coupe malencontreuse a rendu incompréhensible, à la fin de l'article sur « Schütz et Charpentier dirigé par Malgoire », dans « le Monde » daté 9-10 mars, la note signalant l'enregistrement par Jean-Claude Malgoire du « Te Deum » de Charpentier. Les deux paragraphes coupés étaient consacrés notamment à ce « Te Deum ».



La Petite Bande de Sigiswald Kuijken

La nouvelle musique ancienne

La Petite Bande n'était jamais venue à Paris ; grâce à l'Institut de musique et danses anciennes de l'Ile-de-France, à Saint-Thomas-d'Aquin, vient d'être réparée cette omission grave, car l'ensemble dirigé par Sigiswald Kuijken est, avec le Concentus Musicus d'Harnoncourt et le Leonhardt Consort, un des porte-drapeaux de la « nouvelle » musique ancienne qui ont allumé et alimenté un des plus beaux incendies dans la musique des quinze dernières années.

La cause des instruments d'époque, du tempérament inégal, de la technique baroque semble aujourd'hui gagnée ; même si chacun reste sur ses positions et si, par exemple, les institutions officielles françaises n'ont guère fait encore ce « pas en arrière » qui serait un « pas en avant », la nouvelle musique ancienne a acquis le droit à l'existence, et l'heure est bien davantage maintenant à l'appréciation esthétique qu'au jugement théorique.

La Petite Bande tire son nom, et c'est tout un programme, du jeune orchestre que constitua Lully pour s'opposer à l'art sclérosé de la « Grande Bande des vingt-quatre violons du roy ». Cet ensemble, de vingt-cinq instrumentistes jeunes également, d'origine néerlandaise mais de composition internationale, marchait, pour la première fois à Paris, sur les brisées des orchestres classiques, ou du moins sur les franges de leur répertoire, avec des œuvres de Karl-Philip-Emanuel Bach, Dittersdorf et surtout Haydn et Mozart.

On est séduit dès l'abord par le soin avec lequel est recherchée l'homogénéité parfaite de l'ensemble : ce n'est pas simplement un « la » gonflé qui retentit, ronflant dans tout l'orchestre, à l'appel du hautbois ; Sigiswald Kuijken s'accorde d'abord près du clavecin, puis va d'un instrumentiste à l'autre confronter son accord avec chacun d'eux, avant de s'asseoir sur la chaise du premier violon. Et en avant, on attaque la « Sinfonia en ré majeur », de Karl-Philip. Alors éclatent la vivacité du style, la finesse du son sans empâtement romantique mais dans un emportement très « sturm und drang ». Les répliques sont légères, précieuses, rigoureuses, chaque note est jouée avec une articulation parfaite, on respire un air spirituel enivrant, ce qui n'empêche pas, dans le « largo », les souvenirs d'être langoureux, en longues ondes effusives.

Baroques ou pas baroques ? Les spécialistes diront ce que la couleur et la virtuosité instrumentales doivent aux instruments d'époque, à la place du chevalet, à la technique d'archet, à la tenue des violons ou aux positions anciennes. Pour nous, et ce sera encore plus éclatant dans la « Symphonie n° 83 », de Haydn, dite « la Poule », ce qui emporte avant tout, c'est la hauteur du ton, la perfection du phrasé, la brillance incomparable de la sonorité, la grandeur que la Petite Bande donne à des pages, certes de belle écriture mais qui évoluent apparemment sur des coteaux modérés.

Il est évident qu'un tel résultat ne s'obtient que par l'intransigeance d'un travail d'ensemble minutieux qui place la moindre page, le plus petit menuet aimable, dans l'air raréfié de la perfection.

Seul peut-être le « Concerto pour violon en sol, K. 216 », de Mozart, pâlissait quelque peu dans ce concert étincelant. Non que le style n'en fût pas excellent. Mais la couleur instrumentale à la fois mince et brillante de l'ensemble baroque, le jeu précis avec un minimum de vibrato, ne conviennent pas tout à fait au caractère plus enjôleur et abandonné de ce concerto. Peut-être aussi le merveilleux Sigiswald Kuijken, avec son beau visage volontaire et impénétrable de chevalier à la Dürer, a-t-il quelque mal, malgré sa technique parfaite, à se détacher en vrai soliste de la Petite Bande, où il se sent non la vedette, mais le « primus inter pares », restant ainsi dans une certaine réserve un peu altière.

En revanche, on s'amusa franchement avec le « Premier Concerto pour contrebasse », de Karl Ditters von Dittersdorf, joué avec autant de virtuosité que d'humour pince-sans-rire par Anthony Woodrow, le visage caché derrière ses lunettes, sa grosse moustache et sa chevelure abondante ; une œuvre à la fois solennelle et joyeuse avec ses jeux lourds et agiles, ses sonorités subtiles et ses harmoniques barrissantes.

JACQUES LONCHAMPT.

« Idoménée » à Zurich

Dans l'œuvre de Mozart, Idoménée *apparaît à la fois comme le dernier opéra de jeunesse et le premier des sept chefs-d'œuvre dont un seul aurait suffi à lui assurer la faveur de la postérité mais qui, considérés comme un ensemble, constituent l'un des monuments les plus impressionnants élevés à la gloire de l'art lyrique en même temps qu'un modèle toujours actuel. De la jeunesse,* Idoménée *a conservé ce foisonnement d'idées si caractéristique des œuvres de Mozart qui précèdent sa période de maturité. A l'imagination dont il fait preuve pour traiter les récitatifs avec orchestre, qui anticipent ainsi curieusement sur ceux de Wagner, au traitement instrumental si riche et si varié qui fait de l'accompagnement bien autre chose qu'un simple soutien, à l'attention soutenue enfin qu'il exige du public d'un bout à l'autre, on conçoit l'importance du renouvellement que Mozart avec* Idoménée *entendait apporter au genre un peu figé de l'opera seria. Dix ans plus tard, dans la* Clémence de Titus, *son dernier opéra, il se montrera moins audacieux : il sait qu'il n'y a plus rien à attendre de l'opera seria, il se contente de jouer supérieurement avec la convention, conscient d'être parvenu, dans ses singspiels et ses opéras italiens, à ce rapport idéal entre le drame et la musique auquel il tendait dans* Idoménée.

De là peut-être la difficulté à donner une représentation vraiment convaincante de ce dernier ouvrage tout à la fois statique, avec les grandes introductions instrumentales qui précèdent les airs, les vocalises héritées de la période baroque — et si riche pourtant de mouvements dramatiques irrésistibles, de contrastes et d'élans du cœur aux antipodes du caractère conventionnel de l'action et des personnages. On avait vu à Lyon (le Monde du 4 mai 1978) une production d'Idoménée, signée par Jean-Louis Martinoty, radicalement différente de celle de Lavelli, et qui, à travers les costumes du dix-huitième siècle et une certaine stylisation, réussissait par un détour à revenir au réalisme.

A Zurich, Jean-Pierre Ponnelle semble avoir travaillé dans la même direction, et le décor unique — une sorte de temple de Neptune avec un demi-cercle de colonnes et, au fond, la tête gigantesque du dieu des tempêtes, dont la bouche grande ouverte évoque un lieu de sacrifice, — possède une éloquence réelle, par le jeu des éclairages notamment ; mais on n'a pas l'impression qu'il ait pris en compte le double aspect de l'œuvre, plutôt qu'il a voulu gommer son caractère statique en s'appuyant sur les moments dynamiques, sans y réussir tout à fait.

Mais ce qui ajoutait à l'intérêt de cette nouvelle production, c'est la direction de Nikolaus Harnoncourt. Il n'avait pas, comme pour le cycle Monteverdi, amené ses musiciens avec lui ; les instruments du Mozart-Orchester de Zurich étaient donc résolument modernes sans être irréprochables pour autant. Dramatique à souhait, théâtrale, avec de merveilleux moments de silence suspendu, l'interprétation d'Harnoncourt, compte tenu de l'acoustique assez sèche du théâtre, n'allait pas sans une certaine dureté que le parti pris de ne pas étouffer la résonance des cordes à vide dans les récitatifs accompagnés, n'atténuait pas.

La distribution enfin était dominée par Rachel Yakar (Ilia), parfaite d'un bout à l'autre au point de susciter par contrecoup quelques réserves sur sa partenaire Trudeliese Schmidt (Idamante) ; quant à Felicity Palmer, convaincue sans doute de la noirceur d'Electre, elle avait plutôt tendance à vociférer. Le rôle d'Idoménée était confié à Werner Hollweg, un excellent ténor à la voix souple, aussi émouvant dans les demi-teintes que terrible dans la puissance ; il est difficile de comprendre pourquoi il a préféré affronter (de façon si peu convaincante le 7 mars) les vocalises de la version originale de son air du deuxième acte, alors que Mozart les a supprimées dans une rédaction ultérieure. Les chœurs enfin manquaient un peu de conviction.

Pour l'année prochaine, on annonce déjà Lucio Silla, *et même si le premier élément de ce qui formera bientôt un cycle Mozart,* Idoménée, *n'a pas tenu toutes ses promesses, il ne doit pas pour autant laisser mal présager de l'avenir.*

GÉRARD CONDÉ.

VARIÉTÉS

Hervé Christiani à la Cour des Miracles

Comme Souchon, Jonasz, Dantin, Simon et la plupart des auteurs-compositeurs de la génération qui chantent aujourd'hui au grand jour, Hervé Cristiani est entré dans le monde du show-business il y a une bonne dizaine d'années, et, ainsi que ses confrères, il a toujours considéré la chanson presque comme une somme de hasards qu'on laisse se développer, de sentiments vrais exprimés par des mots qui balancent.

Cristiani, plus particulièrement, vient du milieu folk français. De cet univers, il a gardé quelques chansons liées à une tradition que ne renierait pas Jacques Douai, qui contribua tant à la renaissance du folklore hexagonal (et qui se produit actuellement au Théâtre Fontaine dans un spectacle renouvelé musicalement par l'apport de musiciens-accompagnateurs comme Baselli et Nicolas). Le chemin suivi avec une sorte d'insouciance par Hervé Cristiani est en marge des courants imposés par les médias et exprime, à travers des chansons-histoires, des rêveries de voyage, des ballades au parfum rock ou country, une manière personnelle de goûter la vie, de placer un regard amusé, malicieux sur les êtres et les choses, entre les mots ou dans des plans de scène. Cristiani emprunte au personnage de baladin d'autrefois, et promène sa désinvolture, ses pirouettes et un certain bonheur avec des chansons qui épousent une fantaisie légère et sensible.

On peut reprocher encore à Cristiani de se laisser aller à des facilités trop évidentes, voire à des clichés, dans le développement des idées musicales. Mais le spectacle qu'il présente actuellement à la Cour des Miracles a suffisamment de charme, de fraîcheur et d'originalité de ton pour convaincre.

CLAUDE FLEOUTER.

★ La Cour des Miracles, 21 h. 30. Albums Polydor et W.E.A. Filipacchi Music.

CINÉMA

« JUSTICE POUR TOUS », de Norman Jewison

Un monde fou, fou, fou

Mal fagoté, mal rasé, hypernerveux, l'image même du diable dans un bénitier, Arthur Kirkland (Al Pacino) ne cesse de courir d'un client à un autre et de secouer les colonnes du temple. Ce temple est celui de la justice. Une justice qu'il s'imaginait intègre, sereine, démocratique, humaine, quand il a prêté son serment d'avocat, et dont il découvre chaque jour les scandaleuses défaillances, le formalisme absurde et, plus grave encore, parfois la secrète pourriture. Un homme fou de justice contre une justice devenue folle : de ce heurt ne pouvait naître qu'un film explosif. Celui de Norman Jewison l'est au plus haut point.

Trois mois, six mois, un an : impossible d'évaluer la durée réelle de l'histoire qui nous est contée. Le héros se trouve confronté à tant d'événements, de problèmes et de personnages que l'on a parfois l'impression qu'il vit hors du temps ou qu'il est doué d'ubiquité... Résumons : tout en s'occupant du sort pathétique d'un travelo noir, plus terrifié que terrifiant, et d'un pauvre bougre, parfaitement innocent, que ses compagnons de prison martyrisent Kirkland est contraint d'assurer la défense de son plus impitoyable adversaire, un magistrat cynique et rigoriste qu'il a toujours détesté et qui se trouve maintenant accusé de viol. Episode assez confus au terme duquel le jeune avocat déballe devant le tribunal tout ce qu'il a sur le cœur — un beau paquet de dynamite.

Comme dans *F.I.S.T.*, son précédent film, Norman Jewison ne s'embarrasse ici ni de subtilités intellectuelles, ni de logique, ni même de vraisemblance. Il prononce son réquisitoire « à l'américaine », c'est-à-dire en accumulant les faits, en multipliant les exemples, en schématisant les éléments du discours. Le récit tout entier baigne dans un climat de folie : folie d'un juge suicidaire qui tire au révolver en pleine audience et s'amuse constamment à défier la mort ; folie de l'associé de Kirkland qui ne peut supporter le double crime d'un homme qu'il avait fait acquitter ; folie de ses deux clients dont l'un se pend dans sa cellule et l'autre commet un acte irréparable ; folie de Kirkland lui-même, ou du moins surexcitation extrême, quand il prononce son étrange plaidoirie ; folie sexuelle du magistrat soupçonné de viol, etc. Non seulement notre système judiciaire est détraqué, répète Jewison, mais il détraque ceux qui le servent et ceux qu'il est censé amender.

Plutôt qu'une réflexion sur la justice, *Justice pour tous* est un pamphlet, un coup de semonce. Jewison tire à boulets rouges, et nul ne niera qu'il vise juste. Cinéaste habitué au succès (*Dans la chaleur de la nuit, Un violon sur le toit, Jésus-Christ superstar*), il a, en outre, l'habileté de mêler à sa mitraille quelques pétards de fantaisie. Malgré la gravité du sujet, on rit souvent à suivre Arthur Kirkland dans les dédales de son combat.

Al Pacino, de son côté, se dépense sans compter. Que la situation soit cocasse ou dramatique, il en fait (comme on dit) des tonnes. Efficacité d'abord, c'est la règle du jeu, la règle de ce film-bulldozer qui, en écrasant beaucoup de plates-bandes, met à jour quelques saines vérités.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

DANSE

Le douzième concours de Bagnolet

(Suite de la première page.)

Echec sur toute la ligne : « *Je crée à tous les niveaux des besoins que je ne peux satisfaire faute de structures et faute d'argent* », déplorait-il.

L'année dernière le ministère de la culture et de la communication a concrétisé son intérêt en accordant son propre prix de chorégraphie. Mais cela ne change pas le fond du problème, surtout dans une période de crise économique.

Alors pour ce douzième concours, Jaque Chaurand a décidé d'agir : « *Sur le plan de la création, à Paris, il ne se passe plus rien,* explique-t-il. *On confond liberté d'expression et chorégraphie, surtout dans la danse moderne. Enfiler des pas ou des arguments philosophiques n'est pas composer un ballet. Cette année j'ai décidé qu'il fallait miser sur la qualité, présenter un panorama de la danse européenne d'où soient exclus les farfelus et les faibles. Sur soixante-douze demandes, trente-quatre candidatures ont été retenues, dix-sept Français, dix-huit étrangers, douze groupes de Paris et huit de province. Pour la pré-sélection j'ai pris ma valise et mon bâton et je suis allé partout où j'ai pu, à Lyon, à Figeac, à Oyonnax. J'ai parlé avec les chorégraphes et leur ai expliqué qu'ils avaient dix minutes pour convaincre et présenter une œuvre structurée.* »

Le résultat, une compétition d'un style nouveau ; sans demi-finale ; un non-stop de deux jours pour le jury ; une production moins fantaisiste que certaines années, avec des familles qui se détachent : un courant expressionniste allemand très fort, dans la lignée de Pina Bausch, une école mexicaine axée sur la décomposition du mouvement avec des traits appuyés, mais aussi, chez Gilberto Ruiz-Lang, un bonheur de danser, des jeux fous qui rappellent la manière de Louis Falco. Chez les Américains, Wendy Shankin propose une sorte d'hyper-expressionnisme relevant d'un théâtre non verbal. La production française laisse l'embarras du choix entre les déconnections tourmentées de François Verret, les mouvements répétitifs du groupe Dunes, agrémentés d'un petit cachet méditerranéen, la fluidité de Dominique Auclert, la poésie triste de Josy Krassovsky, la « basse-danse » (au sens étymologique) réinventée par Kilina Cremona.

Deux pierrots lunaires, drôles, irrésistibles, l'un mis en orbite à Figeac dans une chorégraphie de Katja Cavagnac ; l'autre à Grenoble, vont faire les délices de tous les festivals à venir. Le premier encore inconnu, a fait hurler de rire par ses airs d'ahuri écologique ; le second est Jean-Claude Gallota. Il y a plusieurs années déjà qu'il jauge l'univers à l'aune de son impertinence distraite. Il avait déjà eu alors le prix de l'humour à Bagnolet.

MARCELLE MICHEL.

PALMARES

— **Premier prix de chorégraphie de Bagnolet : François Verret ;**

— **Deuxième prix ex aequo : Jean-Claude Gallota (Suite) et Gilberto Ruiz-Lang, de Barcelone (Pasacaglia) ;**

— **Prix jeunesse offert par la M.C. de la Seine-Saint-Denis : Katja Cavagnac, de Figeac ;**

— **Prix de l'humour (Fondation de la danse) : Jean-Claude Gallota ;**

— **Prix attribué par le ministère de la culture et de la communication ex aequo : François Verret et Katja Cavagnac ;**

— **Une mention pour l'interprétation à « Rosas Marias ».**

MORT DU COMÉDIEN ROLAND ARMONTEL

Le comédien Roland Armontel est mort à Paris le samedi 8 mars. Il était âgé de soixante-quinze ans.

[Né le 7 décembre 1904 à Vimoutiers (Orne), Roland Armontel fait ses débuts avec Max Linder qui l'engage pour des rôles d'enfant. Il ne cesse alors de jouer — au théâtre comme au cinéma — jusqu'en septembre 1979, où on le voit encore dans *les Petites Têtes*, de Max Regnier, une pièce enregistrée pour l'émission de télévision « Au théâtre ce soir ». Au total, Roland Armontel tint deux cent cinquante-sept rôles à l'écran et près de cent trente sur la scène. On se souvient particulièrement de son apparition comique dans le film de René Clair « Le silence est d'or », mais le nom d'Armontel figure également au générique d'œuvres comme « la Dame aux camélias », « Occupe-toi d'Amélie », « les Amants de Vérone », « les Tricheurs », « Un chien dans un jeu de quilles ».]

■ Un festival de café-théâtre se déroulera à Conflans-Sainte-Honorine du vendredi 14 au mercredi 19 mars. Les spectacles — pour certains accompagnés de débats — seront donnés à la salle des fêtes. Un service d'autobus assurera une liaison quotidienne entre Paris et Conflans-Sainte-Honorine. (Rens. : 919-54-54.)

GALERIES

La perfection graphique de Cremonini

Un ensemble des dernières estampes de Leonardo Cremonini accompagne, à la galerie La Hune (1), la sortie d'une importante monographie du peintre bolonais (2). En admirant les unes, en feuilletant l'ouvrage richement illustré, on ne trouve nul hiatus entre l'œuvre peint et l'œuvre graphique. Elles sont complémentaires. Toujours l'inconscient émerge des images les plus sagement figuratives, et qu'il faudrait être aveugle pour juger rassurantes.

On insistera pourtant ici sur la qualité formelle de ces travaux sur papier — gravures, lithographies, sérigraphies et dessins sensuels d'une perfection désespérante, — dont l'angoisse, le sadisme, l'exotisme, le véritable érotisme, celui qui suggère, que sous-tend comme un palimpseste une histoire plus secrète, ne sont plus à découvrir — parce qu'il n'existe pas d'artiste plus exigeant, non seulement dans l'exécution, mais dans le tirage de ses planches. Revoici donc la précision, la clarté cruelles des plages et de leurs installations balnéaires destinées au bétail humain, les enfants équivoques, telle fille offerte dans un savant débraillé. Laissons là l'anecdote : cet art va beaucoup plus loin.

Mais le livre ? On a recueilli les grands textes, qui, en l'espace de vingt ans, très exactement, ont couvert les états successifs d'une peinture, aux réalisations d'ailleurs antérieures, qui a pu sembler d'abord néo-cubiste puis expressionniste (ces mots sont ici vides de sens, ils ne traduisent que le besoin d'étiquettes d'un public pressé). Autant d'études, autant d'approches différentes depuis Jacques Brosse et Pierre Emmanuel jusqu'à Geneviève Breerette.

Autant dire que le défoulement, que les jeux infinis d'un super-illusionnisme qui se donne consciemment pour tel, que tout le prétendu réalisme lisible à l'œil nu d'un Cremonini en pleine possession de ses moyens recèlent assez de ressources pour nourrir d'autres gloses encore que celles des philosophes (Althusser), des esthéticiens (Marc Le Bot), des poètes (Butor), de ceux qui, avec raison, se penchent sur le côté pictural (Langui), etc. La violence insoutenable et engagée des années 60 n'a rien perdu de son impact en s'exprimant de façon plus subtile.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) 14, rue de l'Abbaye.
(2) Editions Belfond.

SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Cartoucherie, Théâtre du Soleil (374-24-08), 20 h. 30 : Méphisto.
Centre Pompidou (222-77-00), 21 h. : les Travaux et les Jours.
Forum des Halles, Chapiteau bleu (924-67-75), 20 h. 30 : la Vie rêvée.
American Center (354-99-92), 21 h. : Tongues.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 20 h. : le Fantôme de l'Opéra.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée ; les Fausses Confidences.
Centre Pompidou, petite salle, 19 h. : Ensemble Itinéraire, dir. M. Decoust, Concerto pour piano-espace (M. Levinas).

Les autres salles

Artistic-Athévains (272-26-77), 20 h. 30 : Quatuor à cordes.
Daunou (261-69-14), 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Leçon ; la Cantatrice chauve.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, *19 h. : En compagnie* d'A. Chedid ; 20 h. 30 : Mort d'un oiseau de proie. — Théâtre rouge, 20 h. 15 : Albert ; 22 h. : En compagnie de Ritsos.
Maison de l'Allemagne (589-53-93), 20 h. 30 : Hypérion.
Marigny, salle Gabriel (256-04-41), 21 h. : l'Azalée.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Orsay (548-38-53), 20 h. 30 : le Langage du corps.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : la Méthode.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : le Bleu du ciel.
Poche-Montparnasse (548-92-91), 21 h. : Une place au soleil.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : L'arche du pont n'est plus solitaire.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : les Amours de Don Perlimplin ; 22 h. 15 : Dracula-Waltz.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Tricoter à Pontoise ; 22 h. 30 : le Bébé de M. Laurent.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sans le mot con, monsieur, le dialogue n'est plus possible.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Pétrole... Ane.

Le music-hall

Fontaine (874-74-40), 21 h. : Jacques Douai.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Thierry Le Luron.
Porte-Saint-Martin (607-37-53), 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
La Tanière (337-74-39), 20 h. 30 : Chants présents.

Jazz, pop' et folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : Maxime Saury Jazz Fanfare.
Caveau de la Montagne, 21 h. 30 : Duo Boell-Roubach.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : J. Léandre, A. Nosati ; 22 h. 45 : Azuquita y su Melao.
Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : Mal Waldrom Quintet.
Dunois (584-72-00), 20 h. 30 : Parade.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 10 mars

La danse

Théâtre Oblique (355-02-94), 20 h. 30 : Compagnie de danse Tamar.
Centre Mandapa (589-01-60), 20 h. 45 : Danses traditionnelles de Corée.

Les concerts

Radio-France, grand auditorium, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Y. Ahronovitch (Chostakovitch).
Salle Gaveau, 21 h. : Ensemble orchestral de Paris, dir. W. Rowicki (Kilar, Saint-Saëns, Haydn).
Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois, 18 h. 30 : R. Gagneux, carillon (Satie).
Point-Virgule, 21 h. : J. Mok, C. Turrellier, L. Morabito (Purcell, Monteverdi, Bach).
Ranelagh, 21 h. : Théâtre des marionnettes de Salzbourg (Mozart : la Flûte enchantée).
Lucernaire, 19 h. : Caroline Lupovici (Mozart, Schumann, Beethoven) ; 21 h. : V. Enesco (Chopin, Rachmaninov, Glinka, Beethoven).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : J. Menuhin (Mozart, Brahms, Beethoven).
Théâtre 13, 21 h. : E. Thibout, P. Crapie (Brahms, Stravinski).
Espace Cardin, 21 h. : les Philharmonistes de Châteauroux (Milhaud, Koechlin, Varèse, Barboteu...).
Athénée, 21 h. : Y. Minton, J. Constable (Haydn, Schumann, Mahler, Tchaïkovski).

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 19 h. 45 : le Bel Indifférent ; le Menteur ; 21 h. : Pinter and Co. ; 22 h. 15 : la Revanche de Nana.
Blancs-Manteaux (887-16-70), 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : Raoul, je t'aime ; 22 h. 30 : Cause à mon c..., ma télé est malade.
Caf' Conc' (372-71-15), 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : Si être heureuse était conté.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Charlotte ; 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h. 15 : Coupe-moi l'souffle. — II, 22 h. 30 : Tailla.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : Home ; 22 h. : Six points de suspension.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : J.-P. Réginal ; 22 h. : Théophile.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : F. Brunold ; 21 h. 15 : le Président.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 23 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd. — II, 20 h. 45 : Abadidon ; *21 h. 30 : Segelstein.*
La Tanière (337-74-39), 20 h. 45 : R. Siffer, M.-Paule et J. Martin, P. Manns, Rafaël et Régina.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : P. et M. Jolivet ; 21 h. 30 : les Jumelles ; 22 h. 30 : Otto Wessely.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : le Plus Beau *Métier du monde ; 21 h. 30 :* Magnifique, magnifique ; 22 h. 30 : Didier Kaminka.

Dans la région parisienne

Versailles, Théâtre Montansier (950-71-18), 21 h. : les Frères Jacques.
Ville-d'Avray, *château* (926-44-02), 21 h. : Trio *Lesage* (Saint-Saëns, Mendelssohn).

cinémas

Les films marqués (*) sont *interdits* aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

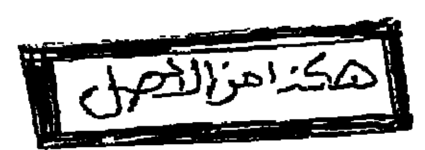
La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), relâche.
Beaubourg (278-35-57), 15 h., Théâtre de boulevard et cinéma : Zaza, de R. Gaveau ; 17 h., Cinéma italien : Lo sai che i Papaveri..., de *Metz* et Marchesi ; 19 h., Cinéma russe et soviétique : Soyez les bienvenus, d'E. Klimov ; 21 h., Hommage à Ozu : les Sœurs Munakaz.

Les exclusivités

ALEXANDRIE POURQUOI ? (Egyp., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Studio Logos, 5e (354-26-42).
ALIEN (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
AMERICAN GRAFFITI LA SUITE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
AMYTIVILLE, LA MAISON DU DIABLE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).
BONS BAISERS D'ATHENES (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LES BORSALINI (Fr.) : Secrétan, 19e (206-71-33) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03).
BUFFET FROID (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
C'EST PAS MOI, C'EST LUI (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
C'ETAIT DEMAIN (A., v.o.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
CLAIR DE FEMME (F.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
COCKTAIL MOLOTOV (F.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
CUL ET CHEMISE (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
LA DEROBADE (F.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
DON GIOVANNI (F.-It.), v. it. : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36).
ELLE (A., v.o.) (*) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; (v.f.) : Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
L'ENFER DES ZOMBIES (It., v.f.) (**) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; A.B.C., 2e (236-55-54).
L'EVADE D'ALCATRAZ (A., v.f.) : Cin-Ac Italiens, 2e (296-80-27).
LA FEMME-FLIC (F.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
FERNAND (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23).
FOU (Fr.), le Seine, 5e (325-95-99).
LA GUERRE DES POLICES (Fr.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23), Caméo, 9e (246-66-44).
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LA GUEULE DE L'AUTRE (Fr.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
HAIR (A., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-96).

هكذا من الأصل



SPECTACLES

HULK REVIENT (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
« I » COMME ICARE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Ternes, 17e (380-10-41).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Wepler, 18e (387-50-70).
KWAIDAN (Jap., v.o.) : Epée-de-bois, 5e (337-57-47).
LA LEGION SAUTE SUR KOLWEZI (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18).
MA CHERIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
MAMITO (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Espace Gaîté, 14e (320-99-34), Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).
MANHATTAN (A., v.o.), Studio Alpha, 5e (354-39-47), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Caméo, 9e (246-66-44), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA MORT EN DIRECT (Fr., v. ang.) : Quintette, 5e (354-35-40). — V.f. : Colisée, 8e (359-29-46), Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Fauvette, 13e (331-56-86), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), Gaumont-Gambetta, 20e 636-10-96).
NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
L'ŒIL DU MAITRE (Fr.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
L'OMBRE ET LA NUIT (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
ON A VOLE LA CUISSE DE JUPITER (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Normandie, 8e (359-41-18), Rex, 2e (236-83-93), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
PAYSANNES (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LES PETITES FUGUES (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
PIPICACADODO (It., v.o.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LE POINT ZERO (All., v.o.) : Marais, 3e (278-47-86).
LA PRISE DU POUVOIR PAR PHILIPPE PETAIN (Fr.) : Parnassien, 14e (329-83-11).
REGARDE, ELLE A LES YEUX GRANDS OUVERTS (Fr.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
LE REGNE DE NAPLES (It., all., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) en soirée.
RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
RETOUR EN FORCE (Fr.) : Lumière, 9e (770-84-64) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
ROCKY II (A., v.o.) : Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
SALOPERIE DE ROCK'N ROLL (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
SANS ANESTHESIE (Pol., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. Sp.
LE SEIGNEUR DES ANNEAUX (A., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (354-47-62) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
SIBERIADE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
SIMONE BARBES (Fr.) : Forum Cinéma, 1er (297-53-74) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. Sp.
LE TAMBOUR (All., v.o.) : Boul'-Mich, 5e (354-48-29).
TESS (Fr.-Brit., v. ang.) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83). — V.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
TOUT DEPEND DES FILLES (Fr.) : Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
TRES INSUFFISANT (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES TURLUPINS (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
UN COUPLE PARFAIT (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
LE VOYAGE EN DOUCE (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).

Les grandes reprises

ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'AUTRE (A., v.o.) (**) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
BILITIS (Fr.) (**) : Opéra Night, 2e (296-62-56), H. sp.
LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e (354-51-60).
LE CRIMINEL (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : Opéra-Night, 2e (296-62-56). H. sp.
LA DERNIERE FOLIE DE MEL BROOKS (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
LE DERNIER ROUND (A.) : Marais, 4e (278-47-86).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LA FEMME DE JEAN (Fr.) : Le Seine, 5e (354-87-42).
FRANKENSTEIN Jr (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; 01-59), Secrétan, 19e (206-71-33), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Secrétan, 19e (206-71-33), Miramar, 14e (320-89-52) ; Ermitage, 8e (359-15-71).
L'INTENDANT SANSHO (Jap., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Olympic, 14e (542-67-42).
IPCRESS, DANGER IMMEDIAT (Ang., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
JERRY CHEZ LES CINOQUES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LE LOCATAIRE (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LOULOU (All.) (1928) : Olympic, 14e (542-67-42) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Pagode, 7e (705-12-15).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
MASH (A., v.f.) : Trois-Haussmann, 9e (770-47-55).
1789 (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) en mat.
MON DIEU, COMMENT SUIS-JE TOMBEE SI BAS (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
MONTY PYTHON (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT (All., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; V.f. : Haussmann, 9e (770-45-55).
LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Broadway, 16e (527-41-16).
PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassiens, 14e (329-83-11), 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Mayfair, 16e (525-27-06), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (539-68-42) ; v.f. : Madeleine, 8e (742-03-13), Nations, 12e (343-04-67), Richelieu, 2e (233-56-70), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).
PRIMA DELLA REVOLUZIONE (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
QUE VIVA MEXICO (Sov., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
QUOI (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LES RAISINS DE LA COLERE (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A.) (*) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
VIVRE (Jap., v.o.) : Racine, 6e (326-58-00).
WOODSTOCK (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

Festivals

MARGUERITE DURAS, Le Seine, 5e (325-95-99) : 12 h. 15 : India Song ; 16 h. 30 : Détruire, dit-elle ; 18 h. 30 : Aurélia Steiner.
HOMMAGE A BOGART, v.o., Lucernaire, 6e (544-57-34) : le Grand naire, 6e (544-57-34) : la Femme à abattre. — V. o., Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : Key Largo.
CINEMA ITALIEN, v.o., Studio Acacias, 17e (754-97-83) : Venez prendre le café chez nous.
RETROSPECTIVE OSHIMA, v.o., la Clef, 5e (337-90-90) : l'Empire de la passion.
A. LAMORISSE, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04) : en alternance : Crin Blanc ; le Ballon rouge.
CHATELET VICTORIA, 1er (v.o.) (508-94-14) : I : 14 h. : Les fraises sauvages ; 16 h. + sam. 0 h. 25 : Le dernier tango à Paris ; 18 h. 05 A lest d'Eden : 20 h. 10 : Music Lovers ; 22 h. 20 : Orange mécanique. — II. : 14 h. 10 : A bout de souffle ; 16 h. 10 : Easy Rider ; 18 h. 15 : Une femme disparaît ; 20 h. + sam. 0 h. 30 : Marathon Man ; 23 h. 10 : Love.
GRAND PAVOIS, 15e (v.o.) (554-46-85) : En alternance : les Sentiers de la gloire ; le Testament d'Orphée ; Le crabe-tambour ; Kashima paradise ; les Feux de la rampe ; L'année dernière à Marienbad ; Jeremiah Johnson ; le Jardin des supplices ; Silent running.
FRED ASTAIRE (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : En suivant la flotte.
LES STARS D'HOLLYWOOD (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) (P. Newman) : Hombre.
HITCHCOCK (v.o.), New-Yorker, 9e (770-63-40) : Complot de famille.
R. BRESSON, Danfert, 14e (354-00-11) : Au hasard Balthazar.
JACQUES TATI, Grand Pavois, 15e (554-46-85). En alternance : Jour de fête, Mon oncle, les Vacances de M. Hulot.
STUDIO GALANDE (v.o.), 5e (354-72-71), 13 h. 45 : Rollerball ; 15 h. 50 : Fellini Roma ; 18 h. : Amarcord ; 20 h. 10 : Salo ; 22 h. 10 : Rocky Horror Picture show ; sam., 24 h. : le Privé.
BOITE A FILMS (v.o.), 17e (622-44-21). — I. 10 h. 30 +, sam., 24 h. 30 : la Honte de la jungle ; 12 h. : le Charme discret de la bourgeoisie ; 13 h. 45 : Intérieurs ; 15 h. 30 : Electre ; 17 h. 30 : Hardcore ; 19 h. 45 : Bonnie and Clyde ; 21 h. 30 : Voyage au bout de l'enfer. — II. 11 h. : le Décaméron ; 13 h. 15 : Iphigénie ; 15 h. 45 : Une étoile est née ; 18 h. : Jeremiah Johnson ; 20 h. : Midnight Express ; 22 h. 10 : Délivrance ; sam., 24 h. : The Song Remains the Same.
CALYPSO (v.o), 17e (380-30-11), I. 13 h. 45 + 18 h. 30 : Molière (première époque) ; 16 h. et 20 h. 45 : Molière (deuxième époque) ; sam., 23 h. 30 : Dersou Ouzala. — II. 13 h. 30, sam., 24 h. : Lenny ; 15 h. 45 : le Lauréat ; 17 h. 40 : les Hommes du président ; 20 h. : John and Mary ; 21 h. 45 : le Récidiviste.
E. ROHMER, 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : la Collectionneuse.
LES GRANDS MAITRES DU CINEMA FRANÇAIS, Olympic, 14e (542-67-42) (François Truffaut) : Adèle H.

Les séances spéciales

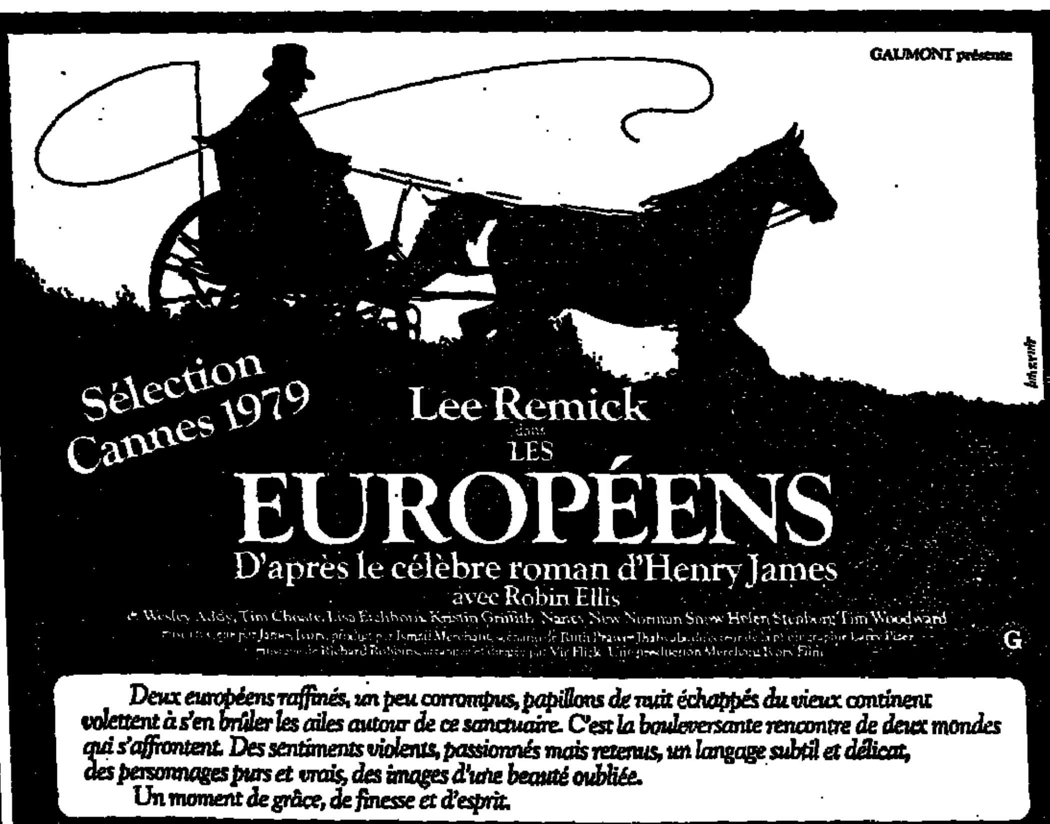
LE CHASSEUR D'OMBRES (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
CHANTONS SOUS LA PLUIE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
LES DESARROIS DE L'ELEVE TOERLESS (All., v.o.) : Olympic, 14e (sf S., D.), 18 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-19), 24 h.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) (**) Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h., 24 h.
GAMIN (Col., v.f.) : Les Tourelles, 20e, 21 h. Mar. (636-51-98).
GENESE D'UN REPAS (F.) : La Clef, 5e (337-90-90), 14 h. 15.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
HEUREUX COMME UN BEBE DANS L'EAU (F.) : La Clef, 5e (337-90-90), 14 h.
LES LARMES TATOUEES (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h. 30.
REGGAE SUNSPLASH (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
REVE DE SINGE (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
SŒURS DE SANG (A., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), V., S., 24 h.
UN TRAMWAY NOMME DESIR (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h.
VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), J. 21 h.

LES FILMS NOUVEAUX

BLACK JACK, film anglais de Kenneth Loach. V.O. : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42). — V.F. : Gaumont-Les-Halles, 1er (297-49-70) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
WOYZECK, film allemand de Werner Herzog. V.O. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; 14-Juillet ; Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — Impérial, 2e (742-72-52).
L'AVARE, film français de Jean Girault : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-22-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud (327-84-50) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17).
MON ILE FARO, film suédois d'Ingmar Bergman. V.O. : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LE SERPENT DANS L'OMBRE DU SINGE, film chinois de Cheung Sun, Le Seine, 5e (325-95-99).
JUSTICE POUR TOUS, film américain de Norman Jewison. V.O. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.F. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).
L'EMPREINTE DES GEANTS, film français de Robert Enrico : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28).
MONDO CARTOON, film collectif américain de dessins animés (l'Arbre musical, Café-bar, Why me ?, le Pas, Manga...). V.O. : La Clef, 5e (337-90-90) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
FILMING OTHELLO, film américain d'Orson Welles, v. o. : Action-République, 11e (805-51-33).









RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 10 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 30 L'île aux enfants.
19 h C'est arrivé un jour.
Echec à l'empereur.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Comment acheter des médicaments sans bourse délier.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « A double tour ».
Film français de C. Chabrol (1959), avec M. Robinson, J. Dacqmine, A. Lualdi, J.-P. Belmondo, J. Valérie, A. Jocelyn, B. Lafont, M. David. (Rediffusion.)
Un bohème apatride fait éclater l'hypocrisie d'une famille bourgeoise d'Aix-en-Provence. Et, au moment où le mari va, enfin, quitter sa femme, sa maîtresse est assassinée.
Etude de mœurs où l'intrigue criminelle n'est qu'une anecdote. Chabrol, dans son troisième film, commençait à fustiger la bourgeoisie et traitait un suspense moral à la manière d'Hitchcock.
21 h 55 Documentaire : Nouvelles de l'histoire.
De P. Dumayet.
Première émission de ce magazine, qui sera présenté tous les deux mois. Au sommaire : « Les premières femmes journalistes », « Saint Guinefort, chien martyr » et « Religions et traditions populaires aux A.T.P. ».
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h. 35 Magazine : Cartes sur table.
Mme Margaret Thatcher, premier ministre de Grande-Bretagne.
21 h 5 Magazine : Question de temps.
Le pari vert.
Avec M. Jacques Poly directeur de l'Institut national de recherche agronomique.
22 h Document : Le temps des cathédrales.
Dieu est Lumière.
Promenade à travers les plus beaux cloîtres du douzième siècle et explication du différend entre les tenants de Cluny et les Cisterciens.
22 h. 55 Variétés : Salle des fêtes.
23 h. 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Hebdo-jeunes : *Le lièvre et la tortue.*
18 h 55 Tribune libre.
L'Eglise orthodoxe.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Professeur Balthazar : le moulin à vent.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma public : « le Secret ».
Film français de R. Enrico (1974), avec M. Jobert, P. Noiret, J.-L. Trintignant, J.-F. Adam, S. Pradel. *(Rediffusion.)*
Un homme, évadé de prison et qui se prétend détenteur d'un secret politique, entraîne, dans une tragique aventure, un couple (un écrivain, une femme sculpteur) qui vivait en paix dans une ferme abandonnée des Cévennes.
Ambiguïté et fascination d'une histoire tirée d'un roman de Francis Ryck. Fantasmes et réalité, climat d'angoisse. C'est très bien interprété.
22 h 10 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Un prêtre marié », d'après Barbey d'Aurevilly.
19 h. 30, Présence des arts : Art naïf.
20 h., « l'Envol », d'H. Bardijewski, adaptation B. Grzegorzewska, avec M. Cassan, R. Armontel, R. Varte, C. Alers, A. Bedouet, G. Buhr.
20 h. 49, Musique enregistrée.
21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : Le voyage visionnaire de Dante Alighieri
22 h. 30, Nuits magnétiques : Les analysés parlent.

FRANCE-MUSIQUE

18 h., Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30) ; 19 h. 30. France et musique.
20 h., Concert (Communauté radiophonique des *programmes de langue française*), en direct de Bruxelles, « Adagio », création (J. Derbes) ; « Concerto pour violoncelle et orchestre en la mineur », op. 46 (H. Vieutemps) ; « Pièce concertante n° 3 » (J. Papineau-Couture), « la *Gaîeté parisienne* », d'après Offenbach (M. Rosenthal), par le Nouvel Orchestre symphonique de la R.T.B.F., dir. Edgard Doneux, avec Frédéric Lodéon, violoncelle.
23 h., Ouvert la nuit : Pascal Rogé (Debussy, Franck, Ravel) ; 0 h. 5, Portrait de Michaël Tippett.

Mardi 11 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 35 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1.
Le regard des femmes, d'E. Ruggieri.
14 h. 5, Les animaux l'hiver ; 14 h. 30, Série : Sandokan (n° 2), réal. S. *Solléma*, avec K. Bedi, P. Leroy, C. André ; 15 h. 35, Marins d'eau douce ; 16 h. 35, Chant et contre-chant ; 16 h. 55, *Mardi-guide* ; 17 h. 20, Livre-service ; 17 h. 50, Cuisine.
18 h TF 4.
18 h 30 L'île aux enfants.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Un enlèvement pas comme les autres.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
L'habit ne fait pas l'enfant.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de *19 h 45.*
20 h Journal.
20 h 30 Série : « la Fortune des Rougon ».
N° 3 : Le salon jaune.
Réalisation : Y.-A. Hubert, avec C. Barbier, G. Barbier, J. Bretonnière, C. Charras.
Où Sylvère Mouret, cousin des Rougon, lutte aux côtés des ouvriers et rencontre Miette. Tandis qu'Aristide et Pascal Rougon s'affairent, qui à ses complots, qui à ses recherches.
21 h 30 Lettres d'un bout du monde.
Le Brésil : le patriarche et le poète ; réalisation : J.-E. Jeannesson.
Le « patriarche », c'est Luis Dias Lins, qui croit en Dieu, l'opéra italien, les femmes. Le « poète », c'est Borgès, dont l'humour prend en charge le désespoir de la vie.
22 h 30 Sports : gymnastique.
Coupe de l'Amérique.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
11 h 15 Sports : ski.
Slalom dames à Saalbach.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : « la Vie des autres » (le bec de l'aigle).
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Sports : ski.
Slalom dames à Saalbach (deuxième manche).
14 h Aujourd'hui, madame.
Les commerçants de l'Antiquité.
15 h Emissions pédagogiques.
Au fil des mailles ; Libre cours.
17 h Sports : cyclisme.
Paris - Nice.
17 h 20 Fenêtre sur...
Des regards américains : Helen Keller.
17 h 50 Récré A 2.
Emilie ; Papivole ; Discopuce ; Les quat' z'amis ; Mes mains ont la parole.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h *Journal.*
20 h 40 Les dossiers de l'écran : « les Cavaliers ».
Film américain de J. Frankenheimer (1971), avec O. Sharif, L. Taylor-Young, J. Palance, P. Jeffrey, M. Shamsi, G. Murcell, E. Pohlmann. (Rediffusion.)
Vaincu dans une course équestre, le fils du vieux chef d'une tribu afghane décide de retrouver son honneur en suivant, à cheval, une route où il risque sa vie à chaque instant.
Tiré d'un roman de Joseph Kessel. Un Afghanistan folklorique, des situations violentes et une virtuosité hollywoodienne dans la mise en scène.
22 h Débat : l'Afghanistan.
Avec diverses personnalités afghanes, parmi lesquelles (sous réserve) MM. A. Assefy, M. *Tchopan, S. Al Mojaddidi*, D. Sultani, président du Front islamique de libération de l'Afghanistan, et A. Daheri, étudiant.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Ministère des universités.
18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre.
L'Institut de prospective politique.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Professeur Balthazar : l'amour de Balthazar.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma pour tous : « les Aventures de Tarzan à New-York ».
Film américain de R. Thorpe (1942), avec J. Weissmuller, M. O'Sullivan, J. Sheffield, V. Grey, C. Bickford, P. Kelly, C. Wills, C. Kendall, R. Hicks. *(N. Rediffusion.)*
Tarzan et Jane viennent à New-York, en avion, pour rechercher Boy, enlevé par des chasseurs, qui veulent l'exhiber dans un cirque.
21 h 40 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Langage des uns, langage des autres (le sexe dans la parole) ; à 8 h. 32, Histoire d'un malentendu ; à 8 h. 50, L'écorce des jours.
9 h. 7, La matinée des autres : Traditions et coutumes d'un peuple du Karakorum
10 h. 45, Etranger, mon ami : « la tante Julia et le Scribouillard », de M. Vargas-Llosa.
11 h. 2, Echanges musicaux franco-suisses : *Portrait d'E. Bloch* (et à 17 h. 32).
12 h. 5, Agora... avec J. Tressel.
12 h. 45, Panorama : « La rive allemande de ma mémoire », avec E. Le Garrec.
13 h. 30, Libre parcours variétés.
14 h., Sons : Enfantines (la partie de billes).
14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Echo lointain de l'orage », de D. Lessing (deuxième partie).
14 h. 47, Magazine international.
16 h. 35, Contact (et à 17 h. 25).
16 h. 50, Actualité : Mille jours pour l'architecture.
17 h. 32, Musique pop, folklore, jazz.
18 h. 30, Feuilleton : « Un prêtre marié », d'après Barbey d'Aurevilly.
19 h. 30, Sciences : Voir
20 h., Dialogues avec... P. Bourgeade et J.-M. Benoist : « 1980-1990, dix années de fiction ».
21 h. 15, Musiques de notre temps, avec D. Dubreuil.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens : Autour de « la Passion selon saint Matthieu », J.-S. Bach, cantates BMW 105, 71, 61, 68, 51 et 80, avec Ph. Herreweghe.
12 h., Musique de table : Les auditeurs ont la *parole ; 12 h. 35, Jazz classique ;* To swing or not to swing ; 13 h., Les métiers de la musique ; 13 h. 30, France et musique.
14 h., Musiques : Les chants de la terre ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée (pour les *enfants de sept à neuf ans*) ; 15 h., Musique du haut Moyen Age : chant grégorien, œuvres de Rudel et de B. de Ventadour ; 16 h., « Cristal » (Bayle) ; 16 h. 30, Schubert, ses élèves, ses amis, œuvres de Kalkbrenner, Kreutzer, Schubert, Stadler, Rieger et Leidesdorf.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Cycle des sonates de Beethoven (en direct de Radio-France) : Erik Heidsieck, « Sonate en la bémol majeur », opus 26 ; 19 h. 30, France et musique ; 20 h., Actualités lyriques.
20 h. 30, Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : « Symphonie n° 34 en ut majeur », K 338 (Mozart) ; « le Tricorne », trois danses (de Falla) ; « Symphonie n° 4 en ré mineur », opus 120 (Schumann), par l'Orchestre national de France, dir. Riccardo Muti.
23 h., Ouvert la nuit : Manuscrits et éditions musicales ; 23 h. 30, Un siècle de vie musicale à Paris : L'occupation (œuvres de Jolivet, Messiaen et Poulenc) ; 1 h., Douce musique : œuvres de Franck, Rameau, Locatelli.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 10 MARS

— *Mme Margaret Thatcher*, premier ministre de Grande-Bretagne, est l'invitée de « Cartes sur table », sur A 2, à 20 h. 35.

MARDI 11 MARS

— *M. Michel Poniatowski*, ancien ministre, participe au journal d'A 2, à 12 h. 45.

Europe 1 et le rock

La disco s'est écroulée, la chanson française ne fait pas d'éclats, on ne sait plus très bien quoi vendre. Au MIDEM, les professionnels du disque se sont emballés sur la « new-wave », mais là ils pénètrent un univers qui leur est encore étranger. La new-wave a déjà quatre ans et elle n'est plus si nouvelle que ça. Alors on cherche à créer un phénomène de mode avec le rock, une musique qui a déjà vingt-cinq ans d'histoire...

Le rock, qui connaît un succès de plus en plus important et fait une entrée remarquée dans les hit-parades des radios périphériques, satisfera-t-il les exigences du marché discographique en France ? En attendant, Europe 1 organise une série de huit concerts au pavillon Baltard de Nogent qui réunit plus de quarante groupes de rock français et anglo-saxons.

« *Pour comprendre cette opération extérieure*, dit Claude Brunet, chef de la programmation à Europe 1 et qui est à l'origine de cette manifestation, *il faut savoir ce qu'est la vie d'une radio en elle-même, la vie d'Europe 1. Il y a cinq ou six ans, Europe 1 a connu une chute brutale dans les sondages.*

» Europe 1 s'est retrouvé à 7 points derrière R.T.L. Ce qui représentait à peu près trois millions d'auditeurs. Nous avons vécu la panique d'un journal dont le tirage chuterait d'un tiers du jour au lendemain. Toute l'énergie de la station a été réinvestie à l'intérieur de la maison : nous avons arrêté les patronages, les opérations extérieures, pour nous fixer sur la grille de programme. Au terme de cette bagarre qui a duré quatre ans, nous nous sommes retrouvés au mois d'octobre 1979 en tête des sondages d'écoute.

» En provoquant cette série de huit concerts au pavillon Baltard nous cherchons surtout à faire le point. Nous sommes en 1980, on peut imaginer qu'une page vient de se tourner. Mais, ce qui nous intéresse, c'est de traduire un courant musical en langage radiophonique, c'est-à-dire que nous allons enregistrer les groupes sur scène, les interviewer et faire des séquences spéciales dans le cadre d'émissions telles que « Chlorophylle » et Pierre Lescure, tout cela sur trois mois.

» Il y a deux ans, nous avons senti comme tout le monde qu'il allait se passer quelque chose. On a commencé à tâter le terrain avec « Pogo », à 1 heure du matin. Puis dans le hit-parade de l'après-midi. La réalité a prouvé que nous avions raison dans le sens où, au lieu de vouloir du disco, les auditeurs ont voulu du rock, des gens inconnus. Depuis 1975 il y a une clientèle de jeunes qui consomme de plus en plus de musique dans des styles de plus en plus différents. Cet été nous avons créé une émission (« Chlorophylle ») qui s'intéresse avant tout aux nouveaux talents. En quatre mois elle est devenue numéro un des sondages le soir. C'est incroyable. On s'est dit : fonçons dans ce phénomène radiophonique, qui prouve l'existence d'un nouveau public pour une nouvelle musique. »

ALAIN WAIS.

CARNET

Naissances

Marie et Martin
ont la joie de faire part de leur naissance, le samedi 8 mars 1980.
Ariane et Alain LEVENT,
9, rue du Dragon, 75006 Paris.

Décès

— M., Mme G. Guiblais,
M., Mme C. Gué et leurs enfants,
M. D. Guiblais,
M., Mme A. Guiblais et leur fille,
M., Mme M. Bregler,
M., Mme J.-L. Bregler,
Les familles Dreyfus, Philip,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme René BLOCH,
née *Philip*,
leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère et parente, survenu le 7 mars 1980, dans sa quatre-vingt-onzième année.
La cérémonie religieuse aura lieu à 16 heures, le mardi 11 mars 1980, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, Paris (16e), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière du Montparnasse-Sud.
Cet avis tient lieu de faire-part.
5 bis, rue Eugène-Manuel, Paris.

— Donchery (08).
On nous prie d'annoncer le décès de
M. Marcel BRIANCOURT,
ingénieur,
commandant de réserve,
médaillé militaire,
survenu le 2 mars 1980, dans sa soixante-neuvième année.
Ses obsèques ont été célébrées le mercredi 5 mars en l'église et au cimetière de Donchery.
De la part de ses enfants, petits-enfants et de toute la famille.
14, rue Jean-Jaurès, 08350 Donchery.
Villa des Cèdres, chemin du Cros, 13510 Eguilles.
11, *rue Madame*, 75006 Paris.
11, place Boffrand, 66000 Perpignan.

— M. et Mme Christian Dintilhac et leurs enfants,
Mme Nicole Dintilhac-Denis et ses enfants,
Mlle Jacqueline Dintilhac,
font part du décès de leur mère, grand-mère et belle-mère,
Mme Christine DINTILHAC,
survenu le 1er mars 1980, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité en l'église Saint-Paul de la Belle-Vue-du-Nord, à Charleville-Mézières.
M. et Mme Christian Dintilhac, 08520 Lagrandville.
Mme Nicole Dintilhac-Denis, 66, rue de l'Ancienne-Mairie, 92100 Boulogne.

— Mme Bernard Mantel,
Alain-Thierry Mantel,
M. et Mme Léo Gross et leurs fils,
M. et Mme Max Jacubowitz et leur fils,
M. et Mme Max Mantel et leurs enfants (Israël),
M. et Mme Arthur Mantel et leurs enfants (Israël),
Les familles Friedkowsky, Holzmann, Salles, Laubier, Darmell,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Bernard MANTEL,
leur époux, père, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin et allié, survenu le 3 mars 1980, à l'âge de soixante-quatre ans.
Les obsèques auront lieu le mardi 11 mars.
On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien, à 14 h. 15.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
65, avenue Niel, 75017 Paris.

— *Mme Jean Bertrand,*
M. et Mme Henri Marnac,
M. et Mme Robert Vigie,
Mme Charles Reynaud,
Mme Adolphe Imbert,
M. et Mme Jean Vigie,
leurs enfants et petits-enfants, beau-frère, oncle et cousin,
ont la douleur de faire part du décès du
capitaine de corvette (C.R.)
Georges MARNAC,
ancien officier
des Forces navales françaises libres, ancien capitaine de port d'Agadir, expert assermenté
près les tribunaux du Maroc, officier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945,
survenu accidentellement au Maroc, *le 31 janvier 1980*, dans sa soixante-quatorzième année.
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité à Callas (Var).
Un service religieux sera célébré à *Marseille, le 12 mars, à 11 heures*, en l'église Saint-Ferreol-des-Augustins.
Cet avis tient lieu de faire-part.
17, rue Montevideo,
13006 Marseille.

— Il a plu à Dieu de rappeler à Lui
Mme René TÉZÉ,
née Suzanne Hamard,
le 8 mars 1980, à Ambrières-les-Vallées.
De la part de :
M. René Tézé, son époux,
M. et Mme Francis Bouygues, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Bouyssonnie leurs beaux-enfants et enfants,
M. et Mme Jacques Tézé,
M. et Mme Jean Larrivé,
M. et Mme Henri-Pierre Tézé et leurs fils,
M. et Mme Gilles Tézé et leurs enfants,
M. et Mme Luc Valentin et leurs filles,
M. René Tézé et Mme Christiane *Stephan*,
M. et Mme Eric Delafon et leurs enfants,
M. et Mme Eudes Delafon et leurs enfants,
ses enfants, ses vingt et un petits-enfants et ses sept arrière-petits-enfants,
Mme Pierre Guilloux, ses enfants et petits-enfants,
Mme Pierre Tézé, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Taveau, leurs enfants et petits-enfants,
sa sœur, sa belle-sœur, ses neveux et nièces,
M. et Mme Albert Berson,
Mlle Alexina Béziers,
ses fidèles amis.
On nous prie de rappeler à votre pieux souvenir,
Philippe TÉZÉ
son fils.
Les obsèques religieuses seront célébrées le mercredi 12 mars, à 15 heures, en l'église d'Ambrières-les-Vallées.
53300 Ambrières-les-Vallées.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

— Reims.
Le conseil d'administration,
La direction et le personnel des Attelages Lemoine, très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
M. Paul LEMOINE,
fondateur de la société,
remercient sincèrement toutes les personnes, constructeurs de tracteurs, importateurs, concessionnaires, clients, fournisseurs, prestataires de service, industriels et amis qui ont pris part au deuil qui a frappé la Société Attelages Lemoine (51100), 1, rue du Commandant-Barbier Z.I. Ouest.

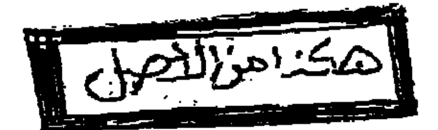
Anniversaires

— Pour le septième anniversaire de la mort de
Roland DORGELÈS
une messe sera célébrée le 18 mars, à 11 heures, par le R.P. Riquet S.J., à l'église Saint-Pierre de Montmartre, 2, rue du Mont-Cenis, à Paris.

Souvenir

— Il y a six ans mourait
Michel CROISET,
quelques jours après
Emmanuelle et Chloé,
ses petites filles.
Sa femme, ses parents, remercient ceux qui, l'ayant connu, aimé, penseront à lui.

هكذا من الأصل



Le Monde

ECONOMIE

Les dix ans du SMIC

Une loi dénaturée

par ALAIN GAUTHIER

DIX ans... La lio portant réforme du salaire minimum garanti (SMIG) et création d'un salaire minimum de croissance (SMIC) était adoptée par le Parlement. Alors que, auaparavant, le SMIG augmentait moins vite que le salaires horaire moyen ouvrier, entre le 1er janier 1970 et le 1er janvier 1980, le pouvoir d'achat du SMIC s'est accru de 63,6 %, contre 49,9 % pour le salaire ouvrier. La loi sur le SMIC, sur ce point, est donc plus que respectée puisqu'elle donne comme obligation que, « *en aucun cas, l'accroissement annuel du pouvoir d'achat du SMIC ne peut être inférieur à la moitié de l'augmentation du pouvoir d'achat des salaires horaires moyens enregistrés par l'enquête trimestrielle du ministère du travail* ». La loi est tout aussi respectée quant aux autres garanties formelles qu'elle accorde aux salariés dont les rémunérations sont les plus faibles : indexation du SMIC sur l'indice national des prix à la consommation dès qu'une hausse de 2 % de ceux-ci a été enregistrée ; révision du SMIC au 1er juillet de chaque année. Et pourtant, les ambiguïtés de la loi ont permis que les salariés payés au SMIC subissent une baisse de leur pouvoir d'achat depuis août 1976.

Le SMIC est considéré par la loi du 2 janvier 1970 comme l'instrument privilégié de la politique en matière de bas salaire. « *Le SMIC assure aux salariés dont les rémunérations sont les plus faibles la garantie de leur pouvoir d'achat et une participation au développement économique de la nation* » (art. 2). Comme, dans ce genre de phrase, le présent équivaut à un impératif, l'esprit de la loi est clair : le SMIC doit assurer aux salariés dont les rémunérations sont les plus faibles la garantie de leur pouvoir d'achat. Or en respectant la lettre de la loi, et en particulier l'indexation du SMIC sur les prix, il est possible de ne pas en respecter l'esprit car la loi lie entre elles deux notions salariales totalement différentes qui peuvent diverger quant à leur évolution. D'un côté, le SMIC, qui est un salaire horaire brut, avant déduction des cotisations sociales obligatoires ; de l'autre, ce que touche un salarié qui subit des cotisations sociales plus ou moins fortes, des variations dans ses horaires de travail, et la hausse des prix entre deux revalorisations du SMIC. L'évolution respective de ces deux notions depuis août 1976 met à jour, dans la pratique toute l'ambiguïté d'une loi dans un contexte économique fondamentalement différent de celui où elle a été votée.

En une période où les salaires stagnent les garanties offertes par la loi deviennent, comme nous le verrons, complètement inopérantes.

Entre le 1er août 1976 et le 1er février 1980, le pouvoir d'achat du SMIC horaire net s'est accru de 6,5 % (cf. tableau II) surtout grâce à l'augmentation réalisée pendant les seconds trimestres de chaque année (cf. graphique).

Une rupture semble cependant s'être produite dans la politique suivie envers le SMIC, puisque si entre le 1er janvier 1970 et le 1er juillet 1976, le pouvoir d'achat du SMIC brut a augmenté environ d'un tiers plus vite que celui du salaire horaire ouvrier brut, entre juillet 1976 et janvier 1980 le SMIC a augmenté moins rapidement en pouvoir d'achat que ce dernier (+ 6,4 %, contre + 7,7 %).

Là ne s'arrêtent malheureusement pas les malheurs du « smicard » moyen (1), puisque, non seulement il ne voit plus son pouvoir d'achat varier de façon plus favorable que celui de l'ouvrier moyen, mais surtout il constate une baisse de son pouvoir d'achat, si l'on tient compte de l'impact de la hausse des cotisations sociales et de la baisse de la durée du travail. En effet, le salaire qu'il a touché entre août 1976 (1 446,36 F) et janvier ou février 1980 (2000,96) (cf. tableau I) a augmenté de 38,3 %, alors que, dans le même temps, entre fin juillet 1976 et fin janvier 1980 l'indice officiel des prix de l'INSEE s'est accru de 41,6 %. Le « smicard » moyen a donc perdu entre ces deux dates 2,4 % de pouvoir d'achat (tableau II), même si le SMIC horaire brut a augmenté de 6,5 %.

Le calcul de l'évolution d'un pouvoir d'achat opéré de cette façon, « calcul en évolution » entre deux dates, est cependant sujet à discussion, car il reste possible en choisissant des dates différentes d'obtenir des résultats inverses. Ainsi, si au lieu de prendre l'évolution entre le 1er août 1976 et le 1er février 1980, on avait pris l'évolution entre le 1er août 1976 et le 1er décembre 1979, date à laquelle le SMIC a été augmenté, l'évolution du pouvoir du « smicard » moyen n'aurait pas été négative (— 2,4 %) mais positive (+ 1 %), car nous n'aurions pas tenu compte en particulier des hausses des prix de décembre et janvier. De même, comme le SMIC a été augmenté de 3,4 % le 1er mars 1980, un calcul entre le 1er août 1976 et le 1er mars 1980 donnerait un résultat légèrement positif (2).

Il paraît donc indispensable, pour étudier sérieusement ce type d'évolution, d'opérer un calcul en « masse salariale » et de faire la comparaison entre ce qu'a perçu effectivement le salarié moyen payé au SMIC et ce qu'il aurait dû percevoir si le pouvoir d'achat de son salaire (base 1er août 1976) s'était maintenu pendant la période. C'est l'évolution de cette masse salariale que retrace le graphique ci-contre.

(Lire la suite page 26.)

(1) Salarié payé au SMIC ayant pratiqué un horaire équivalent à celui pratiqué en moyenne par les ouvriers en France.

(2) + 0,3 % en cas de hausse des prix de 1 % en février.

I. — FICHE DE SALAIRE DU SMICARD « MOYEN » EN AOUT 1976 ET FÉVRIER 1980

	Août 1976	Février 1980
Taux horaire	8,58 F	12,93 F
Nombre d'heures réalisées par semaine (1)	(42,6 heures)	(41 heures)
Nombre d'heures payées dans le mois (2)	187,42 heures	178,75 heures
Salaire brut du mois	1 608,06 F	2 311,24 F
Charges sociales (à la charge du salarié) :		
Assurance maladie	4,5 %	5,5 %
Assurance vieillesse	3,25 %	4,7 %
Retraite complémentaire (minimum)	1,76 %	1,76 %
Assurance chômage	0,48 % + 9,10 F	0,84 % + 14,44 F
	9,49 % + 9,10 F	12,80 % + 14,44 F
Salaire net du mois	1 446,36 F	2 000,96 F

(1) Enquête trimestrielle du ministère du travail.

(2) Horaire de la semaine sur quatre semaines un tiers (heures effectuées au-dessus de quarante heures bénéficient de la majoration de 25 % pour les heures supplémentaires). Ex. : 42,6 = 40 + (2,6 × 1,25) × 4,33 = 187,42.

II. — ÉVOLUTION DU POUVOIR D'ACHAT DU SMIC

	AOUT 1976	FÉVRIER 1980	Évolution du pouvoir d'achat entre août 1976 et février 1980
SMIC horaire brut	100 (8,58 F)	150,7 (12,93 F)	+ 6,5 %
SMIC mensuel net (base 40 heures)	100 (1 336,94 F)	145,1 (1 939,85 F)	+ 2,5 %
Salaire du smicard moyen	100 (1 446,36 F)	138,7 (2 000,96 F)	— 2,4 %
Indice des prix	fin juillet 76	fin janvier 80	
(base 100 : juillet 1976)	100	141,7	
(base 100 : 1970)	167,2	236,8	

L'effort du Japon pour diversifier ses ressources d'énergie portera ses fruits à long terme

De notre envoyé spécial

Tokyo. — Comme en 1974, les Japonais ont été violemment critiqués l'an passé par la communauté internationale pour leur « *attitude irresponsable* » sur le marché pétrolier. Il n'est jusqu'à Cheikh Yamani qui, à l'issue de la conférence de Caracas, n'ait soutenu que les pays consommateurs devraient faire un peu la police chez eux, désignant du doigt la République fédérale d'Allemagne et le Japon.

Que des sociétés japonaises aient acheté à n'importe quel prix du pétrole iranien, nul n'en disconvient à Tokyo. « *Même si le MITI (Ministère du commerce international et l'industrie) ne l'avoue pas officiellement, il était favorable à ces achats* », assure un journaliste économique.

Les Japonais ont cependant bien des excuses à faire valoir. Il y a, bien sûr, leur isolement géographique et leur extrême dépendance énergétique (88 %), la plus importante des pays indutrialisés ; ce pays ne produit guère que 18 millions de tonnes de charbon, un peu d'électricité d'origine hydraulique et l'équivalent d'une dizaine de millions de tonnes de pétrole d'énergie nucléaire, ce qui est peu pour une consommation énergétique de 360 millions de TEP.

Il y a aussi le retard pris — du fait, sans doute, de la défaite — dans l'élaboration d'une politique pétrolière. Un expert occidental résidant à Tokyo affirme même que « *l'activité pétrolière d'exploration et de développement du Japon a été l'un des échecs les plus spectaculaires de son industrie et de sa diplomatie* ».

Partenaires financiers des « majors » dans les années 60, les sociétés pétrolières japonaises n'ont commencé à s'intéresser à l'exploration-production qu'au début des années 70. Sans grand succès puisque les disponibilités propres des groupes japonais ne couvrent que 10 % des besoins du pays (1).

Le Japon est donc fortement dépendant des compagnies internationales. Avant 1973, celles-ci intervenaient dans l'approvisionnement pour 75 %. Après la guerre du Kippour les autorités de Tokyo ont donc tenté, outre une relance de l'exploration-production, de multiplier les achats directs et les accords d'Etat à Etat. « *Alors que le marché était excédentaire,* souligne le président de la chambre de commerce et d'industrie française au Japon, M. Streichenberger, *cette politique força certaines « majors » à réduire leurs ventes aux indépendants, qui étaient incités par le MITI à donner priorité aux bruts dits nationaux.* »

Mais lorsque advint la révolution iranienne, cette politique dépassa les espoirs des autorités japonaises. A court de pétrole, de nombreuses compagnies internationales décidèrent de réduire — voire de supprimer — leurs livraisons aux indépendants, maintenant le seul approvisionnement de leurs filiales (actuellement, les « majors » détiennent 49 % du raffinage et 52 % de la distribution). Pour le second semestre de 1979 la totalité de la réduction des contrats dépassait de près de 400 000 barils par jour (10 millions de tonnes) l'ensemble des nouveaux contrats d'achat directs.

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 24.)

(1) Le Japon a cependant lancé, en 1979, un « plan offshore » associant différents groupes industriels pour la mise en œuvre de technologies qui permettraient des associations avec les pays voisins, notamment la Chine et la Corée.

Les voies de la socialisation

par RENÉ LENOIR (*)

LE degré de socialisation d'un pays peut se mesurer, entre autres, au pourcentage de la richesse produite prélevé par l'Etat, les collectivités locales et le système de protection sociale. Il est possible aujourd'hui d'apprécier le chemin parcouru en dix ans. De 1970 à 1979, le prélèvement obligatoire (1) est passé de 35,6 % à 40,8 % de la P.I.B. (protection intérieure brute).

	1970	1979
Prélèvement social	12,9	17,4
Prélèvement fiscal dont	22,7	23,4
— Etat	18,9	17,9
— Collectivités locales	3,6	4,5
— Divers	0,2	1,0
Total	35,6	40,8

Cette augmentation de plus de cinq points est due pour l'essentiel — 4 points 1/2 — au prélèvement social. Les transferts qu'il autorise sont faits de prestations en espèces (allocations familiales, pensions, indemnités de chômage ou de maladie), ou en nature (soins, services à domicile). Ces transferts, qu'on oppose aux gains directs des ménages, représentent aujourd'hui environ 30 % de leurs revenus disponibles (23 % environ en 1962). Leur croissance rapide ces dernières années tient à de multiples causes :

— La politique sociale : augmentation du minimum vieillesse, aide aux personnes handicapées.

— Une augmentation des pensions de vieillesse nettement plus rapide que celle des prix (4 à 5 points de plus chaque année de 1974 à 1979).

— Le coût des soins dont le rythme d'augmentation a dépassé de 7 à 8 points celui de la richesse produite.

— L'apparition d'un chômage important se traduisant à la fois par des indemnités (de l'ordre de 30 Mds en 1979) et une perte de recettes pour la Sécurité sociale (de l'ordre de 15 Mds par an).

En proportion de la richesse produite, le prélèvement fiscal de l'Etat a diminué de 1 point (de 18,9 à 17,9). Mais cette modération apparente appelle deux remarques. La première, c'est que le budget social — dont la croissance, on l'a vu, a été rapide — est moins fiscalisé chez nous que chez nos voisins : 20 % environ de ses recettes, contre 37 % en R.F.A. et 42 % en Grande-Bretagne. S'il était davantage financé par l'impôt, celui-ci aurait augmenté plus vite (ou le freinage des dépenses aurait commencé plus tôt !).

La seconde, c'est que le déficit du budget de l'Etat a atteint 100 milliards en quatre ans. Ce déficit est financé par l'emprunt. L'emprunt ne figure pas dans le « prélèvement obligatoire ». Mais il est clair que l'emprunt d'Etat entre directement en concurrence avec les autres besoins de financement de la société civile. Bon an mal an, ce déficit a représenté 1,5 % de la richesse produite (2), ce qui porte le prélèvement pour dépenses de l'Etat à 19,4 % de la P.I.B. en 1979 (17,9 + 1,5).

Troisième voie de la socialisation, le prélèvement fiscal des collectivités locales a augmenté de 1 point en dix ans. Sa croissance a été plus rapide que celle de la P.I.B. de 1970 à 1976 ; elle s'est un peu ralentie depuis lors. Les collectivités locales sont de gros investisseurs : elles sont maîtres d'œuvre des deux tiers environ des équipements collectifs. La dépense d'équipement se finance aisément, peut-être trop en France : subvention de l'Etat, prêts de caisses puissantes (Caisse des dépôts, Crédit agricole), drainant l'épargne vers le secteur public. Pendant dix ans, les investissements ont augmenté en moyenne de 15 % et les intérêts de la dette de plus de 20 % (3). Mais au moment d'investir, les conseils municipaux ou généraux ne sont pas toujours conscients des charges de fonctionnement ultérieures. L'usager paie rarement les services collectifs à leur juste prix : c'est vrai des routes comme des piscines ou des crèches. Le contribuable local règle la différence.

Les prélèvements départementaux ont augmenté sensiblement à la même allure que les prélèvements communaux (sauf dans quelques départements où ils ont progressé plus vite). La fiscalité départementale aurait pu, comme celle de l'Etat, augmenter moins vite. Sa progression relativement forte s'explique par la croissance des dépenses d'aide sociale qui forment environ le quart des dépenses nettes des départements, mais aussi par la volonté des conseils généraux d'intervenir en matière d'équipement par des subventions aux communes notamment. On espérait un choix au niveau de la cellule de base du pays, c'est un phénomène d'assistance qui se développe. Mais peut-il en être autrement tant que la France comptera 36 000 communes ?

La quatrième voie de la socialisation — hors prélèvement obligatoire — serait la nationalisation d'activités économiques auxquelles un monopole serait conféré. En effet, une entreprise nationale du secteur concurrentiel ne pèse sur les choix individuels que par la qualité de ses produits. Nul n'est tenu d'acheter une Renault. Mais nous ne pouvons acheter de l'énergie électrique qu'à E.D.F.

Cette quatrième voie n'a pas été suivie. Certes, un accroissement notable de la part des entreprises nationales monopolistiques dans l'activité nationale aboutirait au même résultat. Les éléments manquent pour la mesurer.

Ainsi, sans nationalisations nouvelles, la socialisation a progressé allègrement en dix ans par le jeu du prélèvement obligatoire. Trop ou pas assez ? Avec un prélèvement de 41 % sur la richesse produite, la France se retrouve un demi-point plus haut que la R.F.A., pourtant dirigée par un parti social-démocrate, loin derrière la Suède (53 %), mais loin devant les U.S.A. (30 %).

Les libéraux trouveront que c'est excessif, les communistes qu'on peut aller beaucoup plus loin. Indépendamment de toute idéologie, le bon sens indique que l'appréciation d'un tel pourcentage dépend d'un environnement où richesse et croissance ont une grande part ; 40 % de peu, c'est beaucoup ; 40 % de beaucoup, c'est supportable.

(Lire la suite page 24.)

(*) Président de la commission de la protection sociale et de la famille du VIIIe plan.

(1) Appelé ainsi parce qu personne, sauf à fin der, ne peut s'y soustraire.

(2) Pourcentage modéré si on le compare à celui des autres pays industriels.

(3) M. Cazin d'Honincthun : « Trop — ou pas assez — d'impôts locaux ? », revue *Projet*, de février 1980 (n° 142).

L'emploi au féminin

RAPPORT Baudouin sur les discriminations et les disparités dans le travail féminin, entretiens de Mme Nicole Pasquier, secrétaire d'Etat à l'emploi féminin, avec les organisations syndicales et le patronat, Journée internationale des femmes le 8 mars, conférence des Nations unies sur la décennie de la femme en juillet prochain : mesdames, travaillez, tout le monde s'occupe du reste.

Excepté le sénateur Henriet, qui, pour combattre le chômage et la dénatalité, avait cru avoir l'idée du siècle en conseillant d' « *envoyer les femmes au lit* », plus personne ne conteste, en effet, l'aspiration grandissante des femmes à avoir un emploi. Pour le C.N.P.F., cette demande « *doit être considérée comme un atout économique et non comme un handicap conjoncturel* ».

Seulement voilà : près de 55 % des chômeurs sont des femmes et près de 64 % des jeunes chômeurs de moins de vingt-cinq ans sont aussi des femmes. Aujourd'hui, en France, huit millions deux cent mille femmes ont une activité professionnelle, soit 39,4 % de la population active. En Belgique, par exemple, ce taux dépasse 50 %.

Tout le monde reconnaît les discriminations dont est victime la femme a travail : faible qualification (7 % sont chefs d'entreprise et 4,1 % cadres supérieurs) due à l'insuffisance de la formation — dont on paraît « découvrir » l'impérieuse nécessité ; diversification de l'emploi encore peu importante, malgré la volonté du secrétariat d'Etat (68,8 % se retrouvent dans le secteur tertiaire) ; basses rémunérations (l'écart moyen entre les salaires masculins et féminins est de 31,6 %) ; conditions de travail souvent médiocres (tâches répétitives), etc.

Chacun souhaite que ces inégalités disparaissent. Mais comment ? « *D'abord en changeant les mentalités* » : c'est plus facile à dire qu'à faire. Mme Pasquier parle de « *la recherche d'une dynamique de progrès* », et assure : « *S'il n'y a pas de fatalité, il n'y a pas non plus de remède-miracle aux inégalités de l'emploi féminin.* » Dès qu'il s'agit, en effet, d'ébaucher des solutions concrètes, mille difficultés surgissent invoquées par ceux-là mêmes qui prônent l'égalité... théorique.

Dans le projet de loi qu'elle doit déposer, la secrétaire d'Etat à l'emploi féminin fera des propositions visant à compléter la loi dans le domaine de la formation professionnelle de la promotion et des conditions de travail. Elle estime, d'autre part, qu'un nouvel examen des conventions collectives s'impose : il n'y a aucune raison, dit-elle, par exemple, de « *réserver* » les congés pour enfant malade aux seules mères de famille ou d'imposer aux travailleuses un âge « *différent et contraignant* » de départ à la retraite.

Il s'agit d'abolir aussi toutes les dispositions dont le caractère « galant » cachait mal l'aspect sexiste.

MICHEL CASTAING.

Le Japon cherche à diversifier ses ressources énergétiques

(Suite de la page 1.)

Les sociétés pétrolières japonaises et les grandes entreprises commerciales se précipitèrent donc — avec la bénédiction du MITI et l'appui de la diplomatie et de l'industrie — pour prendre auprès des pays producteurs la place laissée libre par les « majors ». Une politique qui fut ressentie parfois comme un coup porté à la « *solidarité occidentale* » face aux hausses du prix du pétrole ; particulièrement en Iran, où deux sociétés, C. Itoh et Idemitsu, acceptèrent des conditions aberrantes (plus de 40 dollars par baril) pour récupérer une partie du pétrole rendu disponible par les sanctions économiques américaines (2).

Plus de 21 millions de barils ont ainsi été achetés par les Japonais dans les semaines qui ont suivi l'embargo, malgré les demandes réitérées de Washington, qui tentait d'isoler Téhéran. Et, sous les vives pressions de M. Cyrus Vance, des sanctions furent prises à l'encontre de certaines sociétés, qui durent revendre — à perte — 6 millions de barils à Singapour et en Europe.

Mais cette politique a permis au Japon d'être le seul des grands pays industrialisés à obtenir, lors du renouvellement des contrats par la Compagnie iranienne des pétroles, 12 % de plus de « brut » pour 1980 (530 000 barils par jour) dans les derniers mois de 1979. N'était-ce pas là le but de l'opération ?

L'extrême fragilité pétrolière du Japon — qui est pour beaucoup dans la récente dégradation du commerce extérieur et dans la baisse du yen — a toujours provoqué des réactions très vives de Tokyo, *l'attaque de Pearl-Harbour elle-même n'a-t-elle pas été provoquée par l'embargo pétrolier des Etats-Unis à destination du Japon ?). Aussi, l'accent* est-il mis surtout depuis 1974, sur la nécessaire diversification des ressources, le Japon ayant, plus que toute autre nation industrialisée, succombé au « tout-pétrole » (75 %).

En matière d'économie d'énergie, la loi sur l'utilisation rationnelle de l'énergie est entrée en vigueur à la fin du mois de janvier 1980 avec *sans doute* de grandes chances de succès dans un pays où la discipline est innée. Elle définit des normes de consommation des appareils électroménagers, des automobiles, des climatiseurs ; des normes de construction et d'isolation ; prévoit le recensement des 4 500 usines « *grosses consommatrices* » d'électricité et de chaleur, ainsi que la rationalisation de la combustion du fuel et la prévention des pertes en ligne.

Mais les progrès ne peuvent être exceptionnels : la consommation énergétique des Japonais *per capita* est trois fois moindre que celle des Américains ; de plus, le pétrole est utilisé à 57 % dans le secteur industriel (contre 40 % en France et en R.F.A. et 29 % aux Etats-Unis), et les experts du MITI font remarquer que la sidérurgie japonaise est la moins vorace en énergie et les centrales thermiques les plus performantes des grands pays industrialisés.

Principale amélioration possible : l'électricité, qui est encore pour plus de 30 % produite par des centrales au fuel. Cela vient d'amener les compagnies d'électricité à demander au gouvernement l'autorisation de relever les *tarifs de 64,5 % en moyenne* à compter du 1er avril. Ce sera il est vrai la première hausse depuis 1976.

Le nucléaire semble la substitution la plus logique. Mais la violente opposition des municipalités a quelque peu entravé le développement d'un ambitieux programme de centrales à eau légère. Et dans ce pays particulièrement sensible à tout ce qui touche au nucléaire, l'accident de Three Mile Island va encore ralentir un *programme* dont les objectifs pour 1985 ont été réduits de 60 gigawatts en 1973 à 44 GW en 1975, puis 26-33 GW en 1977, et qui ne devrait pas dépasser désormais, selon M. Kimura, de l'*Institut* d'économie de l'énergie, 22-23 GW en 1985 et 30-33 millions en 1990.

De plus, il faut souligner que, si l'avance prise par le Japon dans le choix du nucléaire le place aujourd'hui au deuxième rang mondial derrière les Etats-Unis (avec 12 000 mégawatts installés), ce pays est encore très dépendant vis-à-vis des sources d'approvisionnement pour l'ensemble du cycle du combustible.

Des problèmes d'environnement risquent aussi d'entraver le développement prévu du gaz et du charbon. Pourtant, des sociétés comme Mitsubishi, Idemitsu, C. Itoh, ont signé de nombreux contrats d'achat de G.P.L. ou de G.N.L. dans le Golfe (Qatar, Abou-Dhabi, Koweït, Arabie Saoudite), sans parler du projet — actuellement abandonné — de récupération de gaz associé au pétrole en Iran) et la diplomatie japonaise déploie une intense activité, notamment en Australie, pour se procurer du charbon.

A l'avant-garde pour les nouveaux emplois du charbon

Enfin, les autorités de Tokyo ne négligent nullement les énergies nouvelles : plus de deux cent mille chauffe-eau solaires ont été installés en 1979. Le programme Sunshine a été lancé en avril 1974 par l'Agence des techniques industrielles du MITI. De *1974 à 1976, on a précisé* les objectifs et entrepris les premières recherches dans les secteurs solaire, géothermique, liquéfaction et *gazéification du* charbon et hydrogène. Depuis 197.7, on a réalisé plusieurs unités pilotes. La prochaine phase — à partir de 1981 — verra apparaître des prototypes semi-industriels.

Le Japon a indéniablement concentré ses efforts sur les nouvelles utilisations du charbon — pour lesquelles il est à la tête *des grands pays industriels* — et sur la géothermie, où, du fait d'une situation géographique exceptionnelle, il se maintient à un haut niveau technologique. Les sommes consacrées jusqu'à présent à ce programme (240 millions de francs en 1979) ne sont pas considérables, mais, comme l'écrit le conseiller scientifique de l'ambassade de France à Tokyo, « *la faiblesse relative des moyens consacrés est largement compensée par la cohérence du projet et le modèle d'organisation* ». Le programme Sunshine n'est cependant appelé à produire un plein effet qu'en l'an 2000.

Malgré tous ces efforts, il est donc peu probable que la dépendance à l'égard du pétrole soit sensiblement réduite dans les années à venir. Les grands partenaires industriels du Japon l'ont d'ailleurs reconnu puisque, lors du sommet de Tokyo, à la fin du mois de juin 1979, ils ont admis que ses importations *pétrolières soient* nettement plus élevées en 1985 qu'en 1978. Un privilège qui a seulement été accordé — et dans des proportions bien moindres — aux Etats-Unis.

BRUNO DETHOMAS.

BONN ET TOKYO DEVRONT RÉDUIRE LEURS ACHATS DE « BRUT »

	Importations pétrolières (en millions de tonnes)		Objectifs d'importation	
	1978	1979 (provisoire)	1980	1985
	—	—	—	—
ETATS-UNIS	414,5	402,7	437,2	436
France	112,78	116,9	117	111
Japon	260,1	269,2	265,3	308,7
Rép. féd. d'Allemagne	141,1	145,9	143	141
Royaume-Uni	41,5	19,2	12	— 5

En décembre 1979, à la veille de la conférence de l'OPEP à Caracas, les vingt ministres chargés de l'énergie des pays membres de l'Agence internationale de l'énergie se sont engagés à limiter leurs importations pétrolières à 1 205 millions de tonnes en 1980. La France n'est certes pas dans l'A.I.E., mais les engagements qu'elle a pris à Tokyo, puis lors d'une réunion fin septembre à Paris, la lient de la même façon. Par le biais de l'O.C.D.E. et de la C.E.E., la France « participe » d'ailleurs de plus en plus aux activités de l'Agence.

Depuis le début de l'année les Etats-Unis tentent d'obtenir de leurs partenaires une réduction supplémentaire de 1 million de barils par jour (50 millions de tonnes par an). Mais ils se heurtent principalement aux Japonais. Les chiffres ci-dessus — qui incluent, en plus de la France, quatre pays de l'A.I.E. qui importent 71 % du pétrole de la zone — montrent pourquoi Japonais et Allemands devront, en effet, réduire leurs achats par rapport à 1979 — année au cours de laquelle, par peur de manquer, ils ont acheté, parfois à n'importe quel prix — tout le pétrole qu'ils trouvaient, afin de respecter des engagements qui sont impératifs.

APPROVISIONNEMENT ÉNERGÉTIQUE

JAPON (part en %)

	1978	1985	1990
	—	—	—
Comb. sol.	13,4	20	23
Hydro - nouv.	4	3,9	4,2
Nucléaire	3,1	5,6	12
Gaz	4,6	7,6	9,4
Pétrole	74,9	62	51,6

(2) Le gouvernement japonais était prêt, il est vrai, à accepter les conditions défavorables de la NIOC pour accélérer la reprise du chantier du complexe pétrochimique de Bandar-Chapour (aujourd'hui Bandar-Khomeiny), pour lequel le gorupe Mitsui, qui y a déjà dépensé 300 milliards de yens, se trouve en graves difficultés financières.

Le renchérissement

La folle ascension des taux d'intérêt dans le monde, déclenchée à l'initiative des Etats-Unis qui s'efforcent, ainsi, de brider une inflation galopante, n'a pas épargné la France, où *le taux de base des banques* vient d'être relevé par deux fois en quelques jours, battant, à 13,50 %, le record de 12,40 % établi en *1974. Ce taux avait déjà été relevé* sept fois entre juin et novembre 1979, passant de 8,80 % à 11,50 %. L'augmentation a donc été de *42 % en huit mois. Cette flambée* est directement liée à celle du loyer de l'argent à court terme sur la place de Paris, qui a *monté de près de 100 % pendant* le même laps de temps, à l'initiative d'une Banque de France soucieuse de défendre la monnaie face à la montée des *taux* étrangers.

En très gros, les ressources non rémunérées des banques (dépôts à vue) ne s'élèvent plus qu'à 40 % en moyenne de leurs ressources globales, le solde étant constitué par des dépôts rémunérés le plus souvent aux conditions régnant sur le marché. On peut donc considérer qu'à une augmentation de 100 % du loyer de l'argent entre banques correspond une majoration de « seulement » 35 % à 40 % du coût du crédit consenti par les établissements.

Cette majoration a des conséquences très diverses pour les emprunteurs, entreprises ou particuliers, tant en ce qui concerne son ampleur que ses délais d'application. Les entreprises sont touchées presque immédiatement, tandis que les particuliers sont *affectés* plus tardivement, mais plus sévèrement, d'autant que le crédit risque de leur être quelque peu rationné.

Les entreprises : touchées immédiatement

S'il est un taux qui suit fidèle*ment les fluctuations de la* conjoncture, c'est bien celui du crédit à court terme consenti aux entreprises *sous forme* d'escompte commercial ou de découvert pur et simple. En conséquence, depuis le mois de juin 1979, le coût minimum de ces deux formes de crédit, pour les entreprises, est passé, respectivement, de 9,90 % à 13,60 %, et de 10,35 % à 14,05 %. Bien sûr, selon la « qualité » des emprunteurs — classés par les banques en cinq catégories ou plus en fonction de leur chiffre d'affaires et des risques encourus, — ces taux peuvent *monter* jusqu'à 19 % et plus.

Assez curieusement, le patronat, jusqu'à présent, n'a pas élevé de protestations violentes contre cet alourdissement de ses frais financiers. Il est vrai que, grâce *à la libération* des *prix industriels* et de la plupart des marges commerciales, la trésorerie de la plupart des entreprises s'est passablement regonflée, d'où ce silence, peut-être provisoire.

Les particuliers : plus chers et plus rares

La grande différence entre les entreprises et les particuliers, c'est d'abord que ces derniers ne recourent pas obligatoirement au crédit et que, surtout, ils ne peuvent pas toujours déduire de leurs impôts les intérêts des prêts. Autre différence : les tarifs qui leur sont appliqués évoluent plus lentement, dans la mesure *où le coût des ressources* qui financent les crédits accordés est moins sensible à la conjoncture.

● Le premier exemple en est donné par *le « crédit à la consommation »* dont le coût, compte tenu des frais de dossier, désormais intégrés, était revenu de *20,80 %* en *1978* à un peu moins de 20 % au printemps 1979, pour remonter à 22 %-23 % à partir du 1er janvier 1981. Compte tenu de la flambée actuelle des taux, ce coût aurait dû être majoré d'un ou deux points, mais il restera stable jusqu'au 1er juillet 1980, en raison de la loi sur l'usure, qui limite à 23,38 % le taux plafond du crédit pour le premier semestre 1980, contre 20,08 % pour le second semestre 1979 et 21,38 % pour le premier semestre 1979. Mais au 1er juillet prochain, une forte majoration risque de se produire, car le fameux taux plafond est obtenu en multipliant par deux le taux de rendement moyen des obligations du secteur privé pendant le semestre précédent. Ce taux de rendement étant de *11,69 %* au second semestre 1979 ; il pourrait s'établir, à l'heure actuelle, entre 14 % et 15 %, d'où un taux-plafond possible de *28 % à 30 %*.

● Le problème du *crédit au logement*, moyen de financement le plus utilisé par les particuliers, est plus complexe. Pour les plus grands dispensateurs de crédit, les caisses d'épargne et de prévoyance, la situation est la suivante.

Les voies de la socialisation

(Suite de la page 23.)

Pourtant, la révolte contre le poids des impôts locaux a commencé aux U.S.A. : les facteurs psychologiques comptent. C'est *pourquoi une aggravation* du prélèvement obligatoire est mieux acceptée en période de croissance — la part dont peuvent librement disposer les citoyens augmente elle aussi — qu'en période de stagnation, durant laquelle cette part diminue.

Plutôt que de se battre autour d'un chiffre mythique, on peut essayer d'apprécier l'impact social et économique du prélèvement obligatoire. En matière sociale, les transferts permettent la mise en œuvre de certaines solidarités : du célibataire et du couple sans enfant vers les familles (prestations familiales), des actifs vers les inactifs (pensions de vieillesse, allocations de chômage), et surtout des bien-portants vers les grands malades en raison de la formidable concentration des dépenses médicales (3 % des malades font 50 % de la dépense). Mais contrairement à une idée reçue, *l'effet redistributif des transferts* est minime, sauf vis-à-vis de certaines personnes défavorisées travaillant peu ou pas du tout. *Le plafonnement des cotisations* de Sécurité sociale, l'effet du quotient familial plus fort pour les grands que pour les petits *revenus*, le *prélèvement social* assis sur le travail des deux conjoints, empêchent le budget social de jouer un rôle de redis*tribution. Les études* du *CREDOC* et de la direction de la prévision le montrent clairement.

L'appréciation de l'impact *économique* du prélèvement suppose qu'on puisse répondre à de multiples questions. Nous nous en tiendrons à deux : qui paie ? *Quelle est l'efficacité des actions ?*

Le tableau ci-contre donne la structure du financement des dépenses publiques (Etat, collectivités locales et Sécurité sociale) dans plusieurs pays. Deux pays latins, l'Italie et la France, font supporter l'essentiel du prélèvement obligatoire à leurs entreprises. Les ménages supportent une part bien plus importante dans l'Europe du Nord et aux Etats-Unis. Le courage, on le voit, n'est pas au Sud. Ces charges, les entreprises les répercu*tent légalement dans les* coûts de production qui augmentent. Mais en période de contrôle des prix, ou quand la concurrence internationale se fait trop vive, cette répercussion est difficile : c'est l'investissement productif, ou l'exportation, ou les salaires directs qui en pâtissent. Quant à l'excès de charges locales, il a *une répercussion sur la localisation* des entreprises et freine l'aménagement optimal du territoire.

Apprécier l'impact économique des actions que permet le prélèvement public revient à s'interroger sur l'efficacité de toute institution ou entreprise à monopole. La question se subdivise en deux : les actions menées sont-elles adaptées aux objectifs que la société s'est assignés ? Sont-elles menées au moindre coût ?

Poser la *première question*, c'est délimiter le champ même de la politique qui est à la fois définition et critique des fins *et des moyens. Le débat* n'a donc pas de borne et la réponse, quelquefois, n'est pas possible : c'est seulement le jour du combat que *se manifeste la* valeur d'une armée, l'allongement de l'espérance de vie ne mesure plus l'efficacité d'un système de *santé*, une *réforme* du *système* éducatif porte ses fruits une génération plus tard. Rappelons simplement qu'il est au moins un domaine où des précautions peuvent être prises pour éviter le mauvais choix : celui des équipements lourds, « structurants », qui engagent l'avenir (du type liaison Rhin-Rhône, énergie nucléaire, train à grande vitesse, sidérurgie, informatique). Des contre-expertises effectuées par des équipes de niveau international, indépendantes des maîtres d'œuvres potentiels, peuvent limiter les risques d'erreur.

Reste encore à exécuter les missions publiques au moindre coût. Des corps de contrôle s'emploient à dénoncer les méthodes et procédures trop coûteuses. Mais il faut que les gestionnaires eux-mêmes utilisent les instruments de mesure que la pratique a développés : comptabilité analytique, rationalisation des choix, comparaisons par *ratios significatives*. Parce que le projecteur est braqué sur la Sécurité sociale, on dénonce la mauvaise gestion des hôpitaux. Il ne faut pas s'en tenir là : des routes touristiques inutiles, des avantages exorbitants répercutés dans les tarifs d'une entreprise publique, la gestion laxiste d'une administration, ont sur l'économie et l'emploi le même effet : les ressources prélevées sur la richesse nationale, et non employées au mieux, briment inutilement la liberté des gens, et font défaut pour d'autres usages plus utiles.

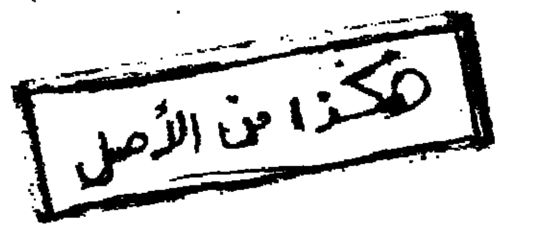
La socialisation peut être un bien. La socialisation mal contrô*lée met en péril le corps social* et jette la suspicion sur la notion même de service public. Il y a deux siècles, une demande instante revenait dans les cahiers de doléances : que l'on veille à l'usage modéré et honnête de l'argent qu'on nous prend. S'ils avaient à rédiger de tels cahiers, nos contemporains reprendraient la même antienne.

RENÉ LENOIR.

RÉPARTITION DES IMPOTS ET COTISATIONS SOCIALES PAR CATÉGORIES D'AGENTS ÉCONOMIQUES ASSUJETTIS

(En % de l'ensemble des prélèvements obligatoires, année 1976.)

	Prélèvements sur les ménages	Prélèvements sur les entreprises	Impôts sur les biens et services Autres prélèvements obligatoires
Allemagne	46,6	25,6	27,8
Danemark	55,0	4,2	40,8
Etats-Unis	50,5	24,4	25,1
France	22,6	39,6	37,8
Italie	25,4	43,2	31,4
Japon	34,0	34,8	31,2
Pays-Bas	46,5	24,5	29,0
Royaume-Uni	50,0	15,9	34,1
Suède	43,4	30,5	26,1



هكذا من الأصل

du crédit

Pour les prêts complémentaires d'épargne-logement, les caisses d'épargne continuent, pour l'instant, de consentir un taux de 10,75 % pour 15 ans, avec un plafond de 450 000 F. Une augmentation de 1 % est à prévoir, de même que pour leurs prêts personnels au logement (12,75 % jusqu'à 300 000 F), leurs prêts au logement existants (11,90 %) et leurs prêts conventionnés (de 10,75 % à 11,20 % suivant les années). Quant aux prêts personnels de courte durée à 13 %, ils ne sont pratiquement plus délivrés.

Pour le Crédit agricole, le taux des prêts complémentaires d'épargne-logement (12,05 % ou 13,15 %) va sans doute être relevé de 1 % en avril.

Pour les banques commerciales, qui refinancent leurs prêts pour une grande part sur un marché hypothécaire en pleine ascension (2 points en trois mois), on peut citer la B.N.P., qui vient de porter à 13,80 % (+ 1 %) ses prêts complémentaires d'épargne logement à 15 ans. Le tarif de leurs prêts personnels (deux à trois ans), qui dépassait légèrement 15 % l'année dernière, avoisine 18 % actuellement, et 19 % en certains cas.

En ce qui concerne les établissements spécialisés, comme l'U.C.B., du groupe de la Compagnie bancaire, par exemple, dont les prêts au logement s'étagent de 15,50 % à 18 %, l'augmentation a été de 1 %, en liaison avec celle des marchés hypothécaires.

Mais le phénomène qui risque d'affecter le plus les particuliers va être la raréfaction du crédit. La décision prise par le gouvernement de réintégrer dans un sévère encadrement global une part plus importante (50 % contre 40 %) des crédits « désencadrés » (c'est-à-dire accordés sans limitation) touche principalement le financement du logement (prêts conventionnés et complémentaires). Il est vrai que les pouvoirs publics se sont alarmés d'une véritable ruée sur ces prêts, l'accélération de l'inflation incitant les particuliers à se précipiter sur les biens réels. Prises à la gorge, les banques, y compris le Crédit agricole, vont les « rationner ».

Autre facteur de raréfaction, la diminution des moyens de refinancement : c'est le cas des caisses d'épargne, qui consacrent à leurs prêts immobiliers le produit de la souscription aux bons à 5 ans émis à 10,50 %. Or, du fait de l'inflation et de la concurrence des emprunts obligataires lancés par l'Etat à des taux supérieurs (12 %), la collecte fournie par les bons s'effondre (— 49 % en janvier 1980 par rapport à janvier 1979). D'où la perspective de voir de nombreuses caisses cesser de délivrer des prêts complémentaires.

Ce renchérissement et cette raréfaction risquent évidemment de « casser » la construction dans les mois qui viennent. Les pouvoirs publics en sont conscients, mais le gonflement de la masse monétaire observé en décembre 1979, et imputable en grande part aux débordements des crédits désencadrés, essentiellement pour le logement, les inquiète davantage.

FRANÇOIS RENARD.

Une révolution discrète : les prêts participatifs

Dans l'action entreprise par M. René Monory pour faciliter le financement des investissements, certaines mesures sont devenues rapidement familières (la libération des prix, l'encouragement fiscal aux placements en actions...) parce qu'elles visaient les entreprises.

Le « titre IV » de la loi du 13 juillet 1978 sur les « prêts participatifs » n'a pas connu la même célébrité. Mais on peut se demander — après l'expérience d'un an de ces prêts par l'Etat et la nouvelle étape franchie récemment en direction des banques — si cette initiative ne constituera pas finalement au prix d'un bouleversement de certaines habitudes administratives, d'abord, de certains comportements bancaires, maintenant, la tentative la plus originale pour desserrer un lancinant goulet d'étranglement du développement : le manque de fonds propres des entreprises françaises.

par GUY NEBOT (*)

UNE très discrète mesure de la « loi d'orientation de l'épargne », parmi beaucoup d'autres, s'avère finalement féconde et authentiquement révolutionnaire. Il y a déjà bien longtemps que les pays anglo-saxons et les Pays-Bas — moins respectueux des distinctions juridiques, mais plus pratiques — avaient cherché à rapprocher la situation du capital risqué par l'actionnaire pour un profit variable et celle des fonds du prêteur, garantis par les actifs de l'entreprise et rémunérés par un intérêt fixe. Ces pays avaient donc créé une formule hybride, entre le prêt et la participation : « le prêt subordonné ».

Dans ce droit, ce prêteur entre deux mondes n'est certainement pas traité comme un actionnaire — puisqu'il n'a pas le droit de vote et continue à bénéficier d'une priorité par rapport à lui sur les actifs de l'entreprise, — mais il n'est pas pour autant dans la situation des autres créanciers ordinaires, puisqu'il accepte, au contraire, de les faire passer en premier rang en cas de liquidation. Pour sa mise de fonds il est entre le ciel de la sécurité du prêteur et l'enfer du risque de l'actionnaire, et, pour les revenus, il s'efforce de cumuler un droit à intérêt fixe et un profit variable... du moins quand le diable le permet.

Pourquoi, dira-t-on, rechercher ce prêt participatif, comme un maillon manquant de la paléontologie financière ? C'est que ce spécimen entre le prêteur et l'actionnaire a hérité de leurs deux principales vertus. Les prêts ainsi accordés, tout en étant amortissables et rapportant un intérêt fixe, présentent l'avantage de renforcer la surface financière de l'entreprise vis-à-vis de tous ses autres créanciers ordinaires, antérieurs ou postérieurs, comme des fonds propres.

Ce prêt d'un type spécial a donc la propriété extraordinaire d'en permettre d'autres plus habituels sans dégrader, au bilan, ce terrible, indispensable et sacramentel rapport entre le capital et l'endettement.

La loi de juillet 1978 sur les « prêts participatifs » n'a fait que transposer ce modèle étranger en France, mais a fait preuve aussi d'une réelle originalité en prévoyant la possibilité pour l'Etat d'octroyer de tels prêts (section 2 de la loi), moyennant un dispositif particulier d'information du Parlement et certaines précautions.

En effet, bien que les prêts participatifs puissent être accordés, dans ce cadre législatif, indifféremment par les banques, les sociétés commerciales ou l'Etat, c'est au sein du Trésor public que s'est effectuée tout d'abord la révolution discrète du prêt participatif, c'est l'Etat qui a commencé à utiliser le nouvel instrument pour favoriser la croissance des entreprises françaises, surtout petites ou moyennes.

Le gouvernement l'avait d'ailleurs bien prévu et annoncé ainsi : « Pour assurer le financement d'investissements nouveaux, il est également indispensable d'accroître les fonds propres des entreprises. A cet effet, le gouvernement proposera la création... de prêts subordonnés du Fonds de développement économique et social, créance de dernier rang, qui peut être considérée comme des fonds propres pour l'entreprise. » (déclaration de politique générale de M. Barre le 19 avril 1978 devant l'Assemblée nationale).

C'est une innovation importante. Sur le plan juridique d'abord. La renonciation par l'Etat, en tant que prêteur, aux privilèges généraux qu'il pouvait traditionnellement invoquer à l'égard des autres créanciers est un bouleversement. Le premier s'est fait le dernier. L'Etat a découvert l'humilité avec le prêt participatif en acceptant non seulement de ne plus invoquer ses privilèges, mais encore de les perdre à l'égard de tous les autres chirographaires ordinaires.

La véritable rénovation est, cependant, économique. On peut penser, en effet, que les prêts du Fonds de développement économique et social avaient à la longue émoussé leur caractère d'incitation à l'investissement, d'une part, parce qu'ils ne faisaient qu'ajouter à l'endettement déjà trop lourd des entreprises, d'autre part, parce que leurs conditions de taux et d'amortissement les rapprochaient de nombreux autres prêts spéciaux à long terme (« économie d'énergie, ou « capacité exportatrice »).

Fallait-il continuer à gonfler la masse budgétaire pour se contenter d'imiter les banques ? D'autant qu'un véritable cercle vicieux s'instituait : puisque le Trésor public intervenait à des conditions quasi bancaires, les entreprises allaient le trouver quand les banques commençaient à refuser leurs concours. Le Trésor public tendait donc à devenir le médiocre banquier des mauvais risques.

La loi de juillet 1978, et la mise en pratique résolument novatrice des prêts participatifs — pour lesquels le Trésor public a lui-même délégué à des établissements à statut légal spécial l'instruction des dossiers — permettent progressivement de retrouver une dynamique de l'incitation à investir : octroi de quasi-fonds propres au lieu d'une aggravation de l'endettement, abaissement substantiel du taux d'intérêt en contrepartie d'un intéressement à la progression des résultats de l'entreprise, affectation prioritaire des ressources publiques à des programmes d'expansion, surtout de petites et moyennes entreprises.

Les prêts participatifs, à dépense publique égale, permettent d'espérer une formidable démultiplication du financement des investissements.

Pour un prêt de 1 franc un endettement classique de 1 franc est encore rendu possible, et ce prêt participatif public n'est lui-même octroyé que si les actionnaires apportent une certaine dose de fonds propres, qui autorise à son tour un nouvel endettement. Un prêt public participatif associé à des apports des actionnaires et à d'autres prêts privés permet donc le financement d'investissements quatre à cinq fois plus élevés.

Une nouvelle étape

Après un an de fonctionnement pratique, il est permis de penser que le nouvel instrument a répondu à l'attente, puisqu'il est exclusivement utilisé à la fois par le Fonds spécial d'investissements industriels, dans les régions en difficulté (400 millions de francs de prêts accordés) et le Comité interministériel pour le développement et le soutien de l'emploi (181 millions de francs accordés à cent sept entreprises). Les avantages du nouvel instrument, pour l'incitation à l'investissement, sont apparus tels que toute la dotation nouvelle du budget 1980 a pris la forme d'une autorisation d'accorder des prêts participatifs.

Le communiqué du ministère de l'économie du 29 janvier marque le départ de la même formule de prêts participatifs, mais accordés par les banques, sur des ressources d'origine privée.

En effet, ce n'est pas le niveau du taux d'intérêt fixe ou la qualité du prêteur qui représentent l'attrait principal d'un prêt participatif, mais son caractère de créance de dernier rang assimilable à des fonds propres par la loi elle-même.

Dans ces conditions, pourquoi confier à l'administration et faire supporter par le contribuable la distribution de prêts qui pourraient avoir la même vertu de fonds propres si ils étaient accordés par des banques sur leurs propres ressources ? On peut même penser qu'une telle formule privée devrait connaître un plus grand succès que les prêts publics, en raison de ses avantages évidents de souplesse et d'efficacité pour les entreprises

La loi du 13 juillet 1978 avait bien tracé ce cadre, mais il supposait, pour être effectivement utilisé, de surmonter deux obstacles considérables : l'élimination de toute discrimination fiscale et la mise au point d'un équivalent des sûretés réelles que les banques ont l'habitude d'exiger pour leurs prêts et que la formule participative supprime par hypothèse.

Ces deux obstacles viennent d'être franchis, le premier par l'article 7 de la loi de finances rectificative, qui permet au bénéficiaire d'un prêt participatif de déduire comme une charge, pour les impôts de son entreprise, le versement des intérêts fixes et de l'intéressement, sans aucun plafonnement — comme un intérêt ordinaire, — le second, par la constitution d'un fonds de garantie, doté par les pouvoirs publics de 70 millions de francs et adossé lui-même aux différentes sociétés de caution mutuelle.

Ce fonds, qui garantira les banques et les sociétés de caution mutuelle à hauteur de 60 %, aura à supporter quelques sinistres mais se nourrira de placements et cotisations. Il ne représente donc qu'une aide de démarrage à un système qui devrait ensuite se développer de lui-même. On peut considérer qu'il permet d'ores et déjà un chiffre d'affaires de prêts participatifs de l'ordre de 350 millions de francs.

Mais le système a d'autres vertus. Les banques — pour pouvoir être éligibles à la garantie du fonds — devront consentir (et ont commencé de le faire), d'une part, une modération notable de points au-dessous des prêts à long terme du Crédit national pour un prêt participatif amortissable en douze ans, dont trois ans de grâce), d'autre part, un plafonnement de leur intéressement qui ne devra jamais dépasser, à la fin du prêt, deux points au-dessus du taux du Crédit national.

Il peut apparaître déjà intéressant d'offrir ainsi aux petites et moyennes entreprises françaises une nouvelle source de quasi-fonds propres en même temps que de prêts à conditions privilégiées (10,40 % actuellement). Elles parvenaient tout au plus à trouver chaque année, en effet, une centaine de millions de francs de fonds propres auprès d'organismes institutionnels. Pour obtenir des prêts à ce taux, il fallait encore que l'Etat leur accorder une bonification.

Mais la vraie révolution est plus discrète et se situe ailleurs, auprès des sociétés de caution mutuelle et des banques. Les premières pourront enfin contribuer à résoudre les problèmes de fonds propres de leurs adhérents et — revenant aux sources — cautionner des prêts bancaires sans leur rémunération fixe (deux hypothèque, comme le souhaite une récente proposition de loi.

Quant aux banques, la nouvelle approche permettra peut-être — après la relative stagnation des filiales de prises de participations créées, il y a quelques années, par quelques grands établissements de dépôts — de les amener à se préoccuper plus, comme à l'étranger, des problèmes de développement de leurs clients, en estompant quelque peu la distinction classique — si utile et si néfaste — entre banques de dépôts et banques d'affaires, de l'ordonnance du 2 décembre 1945.

Ce texte entendait prémunir les banques contre un excès de « transformation » des dépôts. Qu'en est-il deux générations après ? Les banques de dépôts n'ont à l'évidence plus le désir de la prise de participations, et l'on peut s'interroger sur le point de savoir si les banques d'affaires l'ont encore. Grâce aux prêts participatifs privés, les unes et les autres pourront disposer d'un « produit » qu'elles refusaient pratiquement toujours : l'octroi de fonds propres.

(*) Chef de service à la direction du Trésor.

LES NOTES DE LECTURE d'Alfred Sauvy

● RECHERCHES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES. ENJEUX AGRICOLES.

Commissariat au Plan.

Un excellent numéro de la revue du CORDES (Comité d'organisation de recherches appliquées sur le développement économique et social) est consacré à l'agriculture placée devant une nouvelle rénovation. Saluons l'excellente présentation des auteurs (la plupart appartiennent à l'INRA) et de leurs contradicteurs. Chaque article est suivi en outre d'une critique appelée « lecture » et d'une réponse des auteurs.

Dans le vaste champ offert, qui va de l'élevage avicole (lequel semble devoir digérer sa puissante mutation) à la mise en valeur d'un causse, en passant par le sort des émigrés vers la ville ou le fromage de Saint-Nectaire, aucun fléchissement, aucun temps mort.

Tandis que les problèmes agromonétaires offrent aux courageux l'occasion de s'initier aux troublants et explosifs montants compensatoires monétaires, la controverse sur les exploitations familiales nous rajeunit, tout en nous suggérant que des exemples concrets éclaireraient mieux la question que l'évocation de Hegel ou de Max Weber. Une gradation savante nous porte ensuite vers l'énergie et la nature.

Que l'agriculture produise beaucoup moins de calories qu'elle en consomme n'a rien pour surprendre puisque c'est le propre de toutes les industries, la qualité étant très supérieure à la sortie. L'énergie nous conduit ensuite, par la main, aux ressources *naturelles, à la* conservation de la nature, laquelle coûte et surtout coûtera. Reparaissent alors en lumière François Quesnay et sa physiocratie ; mais le rapport du « produit net » aux « avances à la terre » tend- vraiment vers 1 ? Nous hésitons à le croire. De la nature, la transition est douce vers l'agriculture « biologique », pratiquée en France par trois mille agriculteurs, dans une grande diversité. Il s'agit non d'une autosuffisance, mais d'un compromis entre l'agriculture traditionnelle et l'agriculture « chimique ». Il faut tout de même... du pétrole. La perte de production (10 à 20 %) est compensée, en termes de rentabilité, par des prix plus élevés et des dépenses moindres.

Vedette américaine pour les deux essais de culture en terre ingrate : au causse Méjean succède le village de Ceillac, dans le Haut-Queyras, qui, sous la main puissante de Philippe Lamour (il expose ici l'intensité des inerties rencontrées), a vu augmenter sa production et sa population dans une atmosphère de rajeunissement, bien rare à cette altitude.

★ La Documentation française, Paris, 1979, 374 pages.

● ÉCONOMIE DU DÉVELOPPEMENT DE L'ALGÉRIE (1962-1978).

Mohamed Elhocine BENISSAD.

Sous-développement et socialisme.

La bibliothèque sur l'économie algérienne s'est enrichie d'un volume de poids solidement documenté et qui se garde de tomber dans l'affectivité ou le facilisme anticolonial.

La Charte d'Alger, en 1964, a rejeté le capitalisme, visant à créer — *comme en tant de pays*, mais avec plus de fond — un socialisme adapté à la nation et à sa culture. Du fait des événements politiques, le terrain était plus favorable que dans les deux pays voisins. Cependant, en dépit de l'absence, bien affirmée, de classes sociales, l'inégalité des revenus est importante.

Sans toucher l'individu, la planification s'attaque d'autant plus à l'emploi que, chaque année, cent vingt mille emplois supplémentaires doivent être trouvés, chiffre qui, en proportion de la population active, *correspondrait, en France, à six cent* mille ou sept cent mille emplois. La planification, est-il précisé de façon un peu trop sûre, peut-être, doit ignorer la demande, la monnaie n'étant qu'un instrument de compte.

Une idée plus forte encore de l'ampleur de la tâche nous est donnée par le rapport des investissements au revenu national, 40 % ; proportion excessive, est-il déclaré, en raison du rendement décroissant, des investissements, en dépit des affirmations des marxistes, d'autant plus surprenantes que, selon le Yougoslave B. Horvat, le rendement marginal peut devenir nul. F. Cornil estime même que certains efforts peuvent se révéler négatifs. Il faudrait, pensons-nous, mieux détecter les goulets et les élasticités.

Bien connues sont les difficultés de l'agriculture : la production de blé est à peine revenue au niveau de 1953, pour une population presque double. *Le* véritable responsable, le pétrole, est d'ailleurs appelé à réparer le dommage : 18 % des exportations d'énergie sont consacrées à des achats d'aliments. Aucun des *trois* secteurs, autogestion, coopératives, exploitation privée, ne donne vraiment satisfaction, mais il faut rappeler que le point de départ est un collectivisme familial ou tribal.

Revenant alors à l'économie générale et à l'industrie, nous « tombons » inévitablement sur le débat des industries lourdes ou « industrialisantes » (lequel inspire quelques critiques contre M. de Bernis) et voyons dénoncer les écarts considérables que présente le coût de création d'un emploi, selon les branches (de un à onze dans l'exemple cité). Cette comparaison ne nous semble pas probante, car, faute de matrice d'emploi et de données sur les circuits de travail et les goulets, les emplois indirects ne sont pas dans le compte ; une confirmation supplémentaire du retard considérable de la science économique, pour tout ce qui concerne l'emploi des hommes.

La population n'est pas oubliée, mais les prévisions sont aussi courtes *que prudentes ; aucune prise de position* non plus sur la politique de natalité. Avec probité scientifique, le professeur d'Alger signale les difficultés culturelles du rapatriement des émigrés.

Excellente présentation, très claire. Bibliographie, où l'on eût été heureux de trouver les noms de M. Dahmani et Taïeb Saïd Amar.

★ Economica, Paris, 1979, 387 pages.

● LE MÉTIER DE STATISTICIEN.

Michel VOLLE.

Depuis Labiche, en un siècle, beaucoup d'eau a coulé sous le Pont-Neuf, où étaient recensées les veuves, mais peut-être, la distance entre les professionnels et l'opinion reste-t-elle aussi grande, tout en prenant un aspect plus dramatique. Cet ouvrage peut contribuer à une moindre dysharmonie.

En tête, en première partie, la présentation des tâches (c'est-à-dire des points d'interrogation), des choix entre elles et des techniques propres à donner la réponse. Pas une équation, pas même un terme ésotérique, ce qui est déjà une performance ; mais il y a mieux : non seulement le choix entre les travaux n'est pas neutre, est-il dit, mais la neutralité ou l'objectivité sont hors d'atteinte pour le statisticien lui-même. En dépit de cet excès d'humilité, de ce souci d'éviter la pureté, au ralenti technocratique, ne pouvons-nous penser que, comme la vertu, la neutralité a ses degrés ?

Comment, est-il d'ailleurs cité en exemple, donner une représentation objective de la rue ? Pas chez Balthus sans doute, mais certains aspects de la circulation peuvent être, si j'ose dire, photostatistiqués.

Cet effort d'ouverture, de non-fortification, s'affirme plus encore dans les deux autres parties de l'ouvrage ; après les méthodes, vient un saisissant historique, qui, éloigné, certes, de tout souci d'exhaustivité, saute allégrement de l'Inde antique à Vauban et nous apprend que la statistique moderne a pris, comme tant de choses, comme Botticelli, Dante et Machiavel aussi, naissance sur les bords de l'Arno, à Florence. A travers les siècles et les régimes, la religion de l'Etat se retrouve toujours.

Et voici l'avant-guerre incrédule, puis les curieux mélanges de raison et d'extravagance sous l'occupation : la grande construction d'après-guerre nous est présentée sans passion, mais nous pouvons la lire passionnément. Et toujours loin des étranges silhouettes que se représente l'opinion, nous franchissons les étapes, saluons les « modèles », sans trop de respect et goûtons de savoureuses anecdotes qui retracent les conflits entre le pilote et la vigie, je veux dire entre le pouvoir et l'observateur. Ne nous étonnons pas de parvenir en fin d'ouvrage à l'humour, cette forme consommée de la maîtrise d'un sujet.

Lecture fortement recommandée... même aux statisticiens.

★ Hachette Littérature, Paris, 1980, 299 pages.

● ESSAI SUR LA RÉVOLUTION INDUSTRIELLE EN BELGIQUE (1770-1847).

P. LEBRUN, Marinette BRUWIER, J. DHONT, G. HANSOTTE.

C'est, longtemps attendu, le premier volume paru de la volumineuse *Histoire quantitative de la Belgique au XIXe siècle*, préparée sous la direction de Pierre Lebrun, professeur à l'université de Liège, qui comprendra 10 tomes et une vingtaine de volumes.

Un examen des théories économiques du temps (particulièrement sur le rôle de l'entrepreneur et de la primauté de l'offre) est suivi d'une étude minutieuse, par produit, par région et même par entreprise, plus technique et documentaire qu'économique. Du moins, les résultats globaux à l'échelle nationale ne sont-ils *pas abordés. L'essor* industriel, qui prend sa source dans l'introduction de machines, le plus souvent anglaises, entraîne une demande importante de main-d'œuvre, mais aucune information ne nous est donnée sur l'élimination des ouvriers par la machine, qui, à cette époque, suscitait de violentes émeutes en Angleterre et en France (les canuts lyonnais). En dépit de la condition extrêmement basse des travailleurs dans le textile, dans l'indifférence des chefs d'entreprise, *tout* à leur gestion, l'exode s'est poursuivi, suggérant une détresse plus grande encore dans les campagnes. Le volume prévu sur la population reprendra sans doute plus profondément ces problèmes sociaux de l'économie de subsistance.

Carte hors texte.

★ Bruxelles, Palais des académies, 1979, 753 pages.

● THÉORIE DE LA POPULATION.

D. VALENTEI.

Saluons (avec un retard tenant au délai de transmission) cet ouvrage dû à la collaboration de nombreux auteurs de pays socialistes, sous la direction d'un des meilleurs démographes soviétiques. Longtemps attardée, la science de la population est en passe de combler ses retards en Union *soviétique*.

Dès l'abord, cependant, l'ordre adopté peut sembler singulier, le point de départ étant la théorie établie par des hommes du siècle dernier. Forte est alors la tentation d'adapter ensuite les faits aux idées-rocs. En particulier, les arguments foncièrement optimistes, sans données matérielles à l'appui, sur la population du monde et son alimentation prennent un ton quelque peu ironique devant les achats de blé au-dehors par l'immense Union soviétique.

Seule l'observation, aussi rigoureuse que possible, des faits nous semble susceptible sinon de rapprocher, du moins de confronter utilement les idéologies.

★ Editions du Progrès, Moscou, 1977, relié, 623 p.

Les dix ans du SMIC

(Suite de la page 23.)

C'est l'évolution de cette masse salariale que retrace le graphique ci-après.

Les surfaces hachurées représentent les pertes de pouvoir d'achat, les surfaces foncées les gains. Le cumul des pertes et gains *constatés et leur différence* rapportée à la masse des salaires indique une perte du pouvoir d'achat sur la période, et non plus entre deux dates, de 1,3 % pour le « smicard » moyen. Comme le montre le graphique, seule l'année 1978 a vu un maintien du pouvoir d'achat (par rapport à la situation du 1er août 1976). La fin de l'année 1976, l'année 1977 et l'année 1979 ont été marquées par une baisse du pouvoir d'achat réel du « smicard moyen ».

La politique salariale mise en place depuis août 1976 dénature de toute évidence la loi du 2 janvier *1970 sur le SMIC. Pour* redonner à cette loi toute sa vigueur en vue d'atteindre le but qu'elle s'est assigné : *« le SMIC assure aux salariés dont les rémunérations sont les plus faibles la garantie de leur pouvoir d'achat »*, trois modifications s'avèrent indispensables : la révision du seuil de déclenchement du SMIC (art. 141-3 du Code du travail), le renforcement de sa procédure de fixation (art. 141-4) et l'adoption d'une notion d'évolution du SMIC en masse salariale.

En ce qui concerne le seuil de déclenchement qui correspond *actuellement à une hausse d'au* moins 2 % de l'indice des prix, deux solutions sont envisageables : soit un déclenchement automatique mois par mois suivant la hausse des prix du dernier mois connu, soit une diminution du seuil de 2 % à 1 % (3).

Pour ce qui est de la procédure de fixation du SMIC au 1er juillet, le problème est plus délicat, puisque la commission supérieure des conventions collectives ne donne qu'un avis au gouvernement, qui fixe par décret en conseil des ministres le nouveau taux du SMIC. Il semble cependant indispensable de compléter les documents sur lesquels délibère la commission par une analyse de l'évolution de la masse des salaires reçus l'année précédente par le smicard, donc compte tenu de l' « effet triangle » et surtout des changements intervenus dans le domaine des cotisations sociales et de la durée du travail. Ce complément d'information qui étayerait l'avis motivé de la commission ne serait cependant pas en lui-même suffisant pour ne pas permettre une diminution du pouvoir d'achat du smicard.

Il faut donc aller plus loin et compléter la loi par un alinéa qui prenne au moins en compte l'incidence d'une hausse des cotisations sociales et de l' « effet triangle ». Cet alinéa pourrait compléter l'article L-141-5 de la façon suivante : « *Le pouvoir d'achat des salaires nets reçus par une personne rémunérée au taux du SMIC ne peut, à horaire de travail constant, en aucun cas baisser.* » La délicate question de la réduction du temps de travail serait, dans cette hypothèse, laissée de côté.

C'est seulement au prix de ces modifications substantielles de la loi que celle-ci pourra assurer, grâce au SMIC... « *aux salariés dont les rémunérations sont les plus faibles la garantie de leur pouvoir d'achat...* ». Vœu pieux actuellement, si l'on se réfère aux dernières années.

ALAIN GAUTHIER.

Évolution de la masse salariale du « smicard moyen » et des prix en francs. — Indice des prix

LES MALHEURS DU SMICARD

PERTE DE POUVOIR D'ACHAT

GAIN DE POUVOIR D'ACHAT

Évolution du SMIC.
et des prix.

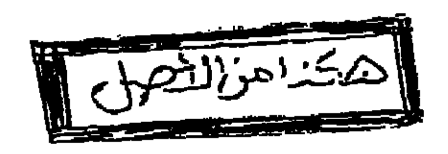
2100 — 2000 — 1900 — 1800 — 1700 — 1600 — 1500 — 1400

A S O N D J F M A M J J A S O N D J F M A M J J A S O N D J F M A M J J A S O N D J F
1976 — 1977 — 1978 — 1979 — 1980

(1) en se basant sur une hausse des prix de 1 % en février.

(3) Un seuil de 2 %, même sans modification des cotisations sociales et de la durée du travail, fait perdre, dans le cas d'une hausse moyenne des prix de 2 % par trimestre, au smicard environ 1 % de pouvoir d'achat réel par an, alors qu'un « calcul en évolution » indique une stagnation du pouvoir d'achat du SMIC. C'est ce que l'on peut nommer l' « effet triangle ». Cet effet serait réduit environ de moitié avec un seuil de 1 %.

هكذا من الأصل



Le Monde

Sports

CYCLISME

LA COURSE PARIS-NICE

Hinault dans la tourmente

De notre envoyé spécial

Saint-Etienne. — Cela ne s'était jamais vu : Bernard Hinault, deux fois vainqueur du Tour de France, a franchi la ligne d'arrivée avec un retard de trois quarts d'heure, juste devant la voiture balai qui accompagne le dernier coureur. L'événement s'est produit, dimanche 9 mars, au terme de la quatrième étape, Villefranche-sur-Saône - Saint-Etienne, de Paris-Nice, gagnée par le jeune Français Pierre Bazzo. Une étape courte mais rendue extrêmement difficile par les bourrasques de pluie et de neige.

Le champion breton, qu'on tient pour un spécialiste de l'offensive et de la course en tête, a vécu l'une des journées les plus douloureuses de sa carrière. Distancé par la totalité d'un peloton qui s'est effrité dans les monts du Lyonnais et du Forez, lâché par des concurrents anonymes, il a mis quatre heures et dix-huit minutes pour accomplir les 130 kilomètres du parcours, ce qui représente une moyenne de 30 kilomètres/heure. Il a mis pied à terre à plusieurs reprises. Cependant, il a refusé la solution de l'abandon qu'ont choisie Bernard Thévenet, Thurau et bien d'autres.

« *J'étais frigorifié*, expliquait-il en descendant de vélo. *On supporte mal le froid quand on se trouve à court de préparation. Je suis, ne l'oublions pas, en période de rodage. Il me faut encore parcourir des centaines de kilomètres et perdre plusieurs kilos pour recouvrer la forme.* »

La contre-performance du meilleur routier français actuel est inattendue, sans être trop inquiétante. Ses objectifs les plus importants n'étant pas immédiats, Hinault a pris un départ volontairement prudent afin d'obtenir son meilleur rendement d'ici quelques semaines. Il avait adopté la même stratégie l'an passé et la méthode s'était révélée payante puisqu'elle lui avait permis de remporter le critérium du *Dauphiné libéré*, le Tour de France et le Tour de Lombardie, ainsi que le Grand Prix des Nations.

Or, le chef de file du groupe Renault-Gitane forme, cette fois, le projet ambitieux de réussir le doublé Tour d'Italie-Tour de France. Il estime que son succès résultera d'une judicieuse répartition de ses efforts. « *On ne peut se maintenir en parfaite condition du début à la fin de la saison routière qui est longue et très exigeante* », fait-il remarquer. Il a sans doute raison, encore que ses aînés, Louison Bobet, Jacques Anquetil et Raymond Poulidor, connus pour leur longévité, brillaient de mars à octobre.

Le maillot blanc de Duclos-Lassalle

L'épreuve dans laquelle Hinault a sombré provisoirement s'est donné pour leader un certain Gilbert Duclos-Lassalle : vingt-cinq ans, professionnel depuis 1977 et déjà remarqué dans Paris-Nice dont il fut naguère le meilleur jeune Français. Ce coureur de caractère, vainqueur du récent Tour de Corse, a pu se hisser à la première place du classement général au prix d'une attaque courageuse entreprise loin du but en compagnie de Pierre Bazzo. Grâce à cette action énergique, Duclos-Lassalle a détrôné le néo-professionnel suédois Prim, qui occupait le commandement depuis l'avant-veille et qui avait lui-même succédé au Norvégien Knudsen. On ne s'étonnera pas que cette « course au soleil », devenue la course aux frimas, ait souri aux Scandinaves : Paris-Nice 1980 est au sport de la bicyclette ce que le Rallye de Monte-Carlo avec sa neige et son verglas est au sport automobile. L'offensive des routiers nordiques indique toutefois une nouvelle orientation du cyclisme professionnel qui élargit d'année en année son audience internationale. Mais tout ne sera joué que mercredi sur les hauteurs du col d'Eze.

JACQUES AUGENDRE.

CROSS-COUNTRY

L'Américain Craig Virgin champion du monde

L'Américain Craig Virgin, vingt-cinq ans, la Norvégienne Grete Waitz, vingt-sept ans, et le junior espagnol Jorge Garcia, dix-huit ans, sont les lauréats des championnats du monde de cross disputés, dimanche 9 mars, sur l'hippodrome de Longchamp. Par équipe, l'Union soviétique a réussi le doublé, chez les juniors et les féminines, mais a dû se contenter d'une modeste cinquième place au classement masculin gagné par l'Angleterre pour la quarante-cinquième fois depuis 1903.

En franchissant la ligne d'arrivée avec quarante-quatre secondes d'avance sur la Soviétique Irina Bondartchuk, la longue et mince Norvégienne Grete Waitz (1,72 m, 54 kilos), échappée dès le premier kilomètre, venait de remporter le titre mondial pour la troisième année consécutive. Comme peu de temps auparavant le Catalan Jorge Garcia, champion d'Espagne du 2 000 mètres steeple, s'était imposé dans l'épreuve réservée aux juniors après une longue chevauchée, on pouvait se demander si le parcours recélait autant de pièges que les responsables de l'organisation se plaisaient à le répéter. « *Partir très vite serait une attitude suicidaire* », estimait même l'ancien champion Michel Jazy à la veille des compétitions.

Certes, le tracé comportait bien une longue montée de 400 mètres pour 10 mètres de dénivellation, certes, des haies et des troncs d'arbres avaient été savamment disposés, mais ces difficultés n'avaient rien de commun avec les labours, les passages de petites rivières, les raidillons et les obstacles naturels qui caractérisaient naguère les courses à travers la campagne.

A Longchamp, le ciel étant clément et la température agréable, il apparut vite que les coureurs devraient tout au plus se méfier de l'herbe épaisse et profonde qui détruit la foulée et nuit aux appuis. De quoi décourager l'Irlandais John Treacy, vainqueur à Glasgow (Ecosse), en 1978, et à Limerik (Irlande), l'année suivante, dans des conditions apocalyptiques.

Est-ce le désarroi de Treacy ou l'exemple de Grete Waitz et de Jorge Garcia qui incita Nick Rose à se lancer dans une entreprise un peu folle mais pleine de panache ? Bel athlète que cet Anglais (1,74 m, 60 kilos), âgé de vingt-huit ans et champion national de la spécialité, et quelle hardiesse ! Au deuxième kilomètre, il se portait au commandement, d'une foulée ample, puissante et décidée. Au quatrième (le tiers de la distance), il se détachait facilement. Pour beaucoup, au dixième kilomètre, il avait course gagnée. A peine remarquait-on que le buste était moins droit, que l'allure était plus laborieuse, bref que Nick Rose avançait maintenant à l'énergie. Mais celle des Anglais n'est-elle pas légendaire ? Pourtant, mine de rien, un Allemand de l'Ouest, inconnu ou presque, au style peu esthétique mais très efficace, Hans-Jurgen Orthmann, se rapprochait. Contre toute attente, à 700 mètres de l'arrivée, il laissait sur place le présomptueux Anglais. Pour la première fois, un représentant de la République fédérale d'Allemagne deviendrait-il champion du monde de cross-country ? Non ! Craig Virgin revenait à son tour à grandes enjambées. Rose était encore débordé. Quelques instants plus tard, Orthmann subissait le même sort. Un Américain champion du monde, c'était aussi du jamais vu.

La France quatrième par équipes

« *Je voulais imposer un rythme suffisamment rapide pour éviter le finish de John Treacy* », expliquera Nick Rose. Tactique payante pour l'Irlandais, seulement dix-huitième, mais projet bien téméraire au regard des ressources dont disposait Virgin le magnifique et de la pugnacité d'Orthmann. Déçu mais nullement abattu, le héros malheureux de cette soixante-septième édition s'était consolé en assistant à l'arrivée de ses compatriotes Bernie Ford (10e), Bapry Smith (14e), Steve Kenyon (17e), Nick Lees (19e) et Hughes Jones (40e). Grâce à ce tir groupé, la Grande-Bretagne précédait largement la Belgique, les Etats-Unis et la France au classement des nations, et ce challenge est de loin celui qui tient le plus au cœur des Britanniques, les inventeurs du cross-country. A l'origine, cette discipline n'était-elle pas exclusivement, ou presque, un sport d'équipe, « *afin de permettre aux athlètes de moindre valeur de côtoyer les meilleurs du moment à la remise des récompenses* » ?

Faute d'éléments capables d'imiter Jean Fayolle, le dernier vainqueur français (en 1965), c'est précisément sur l'esprit d'équipe qu'avait insisté le directeur technique national, M. Jean Poczobut, au cours de la préparation psychologique. Onzième en 1979, mais championne du monde en 1978, l'équipe de France a, cette fois, rempli son contrat en s'octroyant une honnête quatrième place sur son sol. Plus significative et prometteuse est toutefois l'excellente prestation de Thierry Watrice, quinzième, après avoir fait longtemps la course en tête. Mais que l'on ne s'y trompe pas : rien ne prouve que ce garçon de vingt-trois ans franchira les derniers échelons, ceux qui le séparent encore de la consécration internationale.

JEAN-MARIE SAFRA.

FOOTBALL

LES SEIZIÈMES DE FINALE DE LA COUPE DE FRANCE

En seizième de finale de la Coupe de France, après les matches « aller » disputés les 7, 8 et 9 mars, six clubs de première division semblent avoir les meilleures chances de se qualifier pour le tour suivant. Il s'agit de Sochaux, Saint-Etienne, Monaco, Lens, Valenciennes et Metz, qui ont soit gagné à domicile, soit obtenu le match nul à l'extérieur. Compte tenu de la valeur de leurs adversaires, il est logique de faire une exception pour Nice et Lille, vainqueurs, sur la Côte d'Azur et dans le Nord, de Strasbourg et de Nantes. Les dates des matches « retour » ont été fixées les 14, 15 et 16 mars.

Hauts et bas parisiens

Le football est, décidément, affaire curieuse. Le 24 février, en championnat de France, Paris-Saint-Germain reçoit Lens. Résultat : 3 à 0 pour les Parisiens. Le 8 mars, en seizièmes de finale de la Coupe de France, match « aller », dans le même Parc des Princes, Lens prend sa revanche par 2 à 0. A quinze jours d'intervalle, tout a donc radicalement changé et l'équipe parisienne, dont les progrès avaient été unanimement reconnus ces derniers mois, est retombée, pour un soir du moins, dans ses incohérences, son jeu étriqué et ses maladresses.

Dire que Lens n'a fait qu'une bouchée de son adversaire serait cependant inexact. De temps à autre, il y a bien eu quelques réactions et velléités de Paris - Saint-Germain, mais, en définitive, le score de 2 à 0 correspond en tout point aux mérites de l'une et l'autre équipe. Lens a montré de la manière et les deux buts marqués par M'Pelé et Leclercq dès la quatrième minute et à l'heure de jeu ont été des caricatures de ce que peut être l'efficacité collective et individuelle. Si M'Pelé, en embuscade devant les buts de Baratelli, a bénéficié d'une bonne entente préalable entre Leclercq et Senac, en revanche le deuxième but est entièrement à porter au crédit du même Leclercq. Une longue chevauchée, beaucoup d'habilité pour se placer dans la meilleure position de tir à trente mètres de la cage de Baratelli et un boulet de canon logé dans la lucarne. La liberté qu'a eue Leclercq pour mener et conclure son action au nez et à la barbe de toute une équipe est sans doute significative du relâchement et du manque de rigueur, à cet instant précis, des Parisiens.

La formule du match « aller » et « retour », d'évidence, ne plaît guère au public parisien, du moins lorsque la première rencontre, celle qui, théoriquement, n'est pas décisive, a lieu au Parc des Princes. Samedi, il n'y avait que quinze mille spectateurs, dont quelques milliers de Nordistes, pour la Coupe de France alors que, deux semaines plus tôt, l'affluence, en championnat de France, avait frôlé la moitié de la capacité du stade, soit environ vingt-cinq mille spectateurs.

Pour le match retour de Coupe de France du 15 mars, à Lens, et la qualification en huitièmes de finale, les Parisiens ne peuvent plus guère entretenir qu'un faible espoir. Chez eux, et avec deux buts d'avance, les Nordistes semblent à l'abri de tout faux pas, encore que la Coupe, dont c'est la vocation, réserve parfois des surprises de taille. D'ici là Paris-Saint-Germain aura de quoi se mettre en jambes en recevant Saint-Etienne, mercredi 12 mars. Devant, cette fois, cinquante mille spectateurs. La location — quelle aubaine ! — était assurée bien avant que Moenchengladbach ait un peu terni, comme on le sait, l'image des verts.

FRANÇOIS JANIN.

L'affaire des paris truqués émeut les Italiens

De notre correspondant

Rome. — *Vingt-sept footballeurs italiens ont été invités à se mettre à la disposition de la justice pour l'enquête sur les « matches truqués »* (« le Monde » du 4 mars). *Cette affaire ne concerne pas directement les concours de pronostics officiels (Totocalcio) organisés par le comité national olympique italien mais porte, seulement, sur quelques matches choisis par un commerçant en fruits et légumes romain pour servir de support à des paris parallèles au noir (Totonero). Si la culpabilité des joueurs est établie, ils pourraient être passibles d'une peine de six mois à trois ans de prison.*

L'affaire suscite d'innombrables commentaires, prouvant, si besoin était, que le football occupe une place de premier plan dans toute la péninsule. Autant les scandales politico-financiers semblent appartenir à la routine, autant le truquage du Calcio stupéfie et révolte les Italiens. Un éditorialiste a même employé le mot de « *simonie* », flétrissant le « *lucre sur les choses sacrées* ». Le football apparaît en effet à beaucoup comme l'une des rares activités saines dans une société malade. « *C'était l'unique chose qui nous restait* », se lamentent des Romains, de même qu'ils disaient en 1978, après l'élection du pape polonais : « *Même le Vatican on nous l'a pris.* »

L'incrédulité domine encore. On veut bien admettre que de gros parieurs avaient cherché à soudoyer des joueurs pour que ceux-ci fassent perdre leur équipe. Mais comment expliquer que ces commanditaires soient allés se plaindre eux-mêmes à la justice — au risque d'être condamnés — parce que les footballeurs auraient encaissé les chèques sans mal jouer pour autant ? Comment croire que des « monstres sacrés » gagnant des sommes considérables grâce à la seule publicité aient pris le risque de détruire leur carrière pour quelques millions de lires ? Seraient-ils stupides — ou gourmands — à ce point ? Parmi les vingt-sept joueurs incriminés, on compte quelques-uns des plus grands noms du football italien. Les clubs de série A dépensent des fortunes pour les engager. Des hommes comme Bruno Giorrano, Beppe Savoldi ou Ricky Albertosi « valent » chacun des centaines de millions de lires, tandis que Paolo Rossi est appelé à juste titre « M. 5 milliards ».

Naturellement, tous les joueurs démentent et se disent victimes d'une conjuration. Leurs supporters ne demandent qu'à les croire. L'idée que des forces mystérieuses chercheraient à « déstabiliser l'Italie » en s'en prenant à un sport national est très répandue. A l'appui de cette thèse, on cite l'assassinat spectaculaire commis l'an dernier en plein stade de Rome (*le Monde* du 3 novembre 1979).

Des explications plus simples peuvent être avancées. Les concours de pronostics ne subiraient-ils pas l'influence d'un climat de violence et de corruption ambiant ?

On n'est pas obligé de croire sur parole le commerçant en fruits et légumes qui, dénonçant les vingt-sept joueurs, a déclaré à la magistrature : « *Avec d'autres parieurs, j'ai perdu des centaines de millions de lires, parce que le marché conclu n'a pas été respecté... Je suis désormais complètement ruiné.* »

N'ayant pas réussi à étouffer l'affaire, la Fédération italienne de football est obligée maintenant d'aller jusqu'au bout, et son enquête est menée parallèlement à celle de la magistrature. L'enjeu est trop important pour que le moindre soupçon puisse être toléré. On repasse donc les films de tous les matches incriminés. Chaque but marqué ou manqué est examiné au ralenti. Et on s'aperçoit combien il est difficile d'interpréter la mauvaise réaction d'un joueur. Saura-t-on jamais si Giordano ou Savoldi, Albertosi ou Rossi auront raté une passe par maladresse ou par corruption ? Comble de la difficulté, ces champions ne sont pas seulement accusés d'avoir touché de l'argent mais d'avoir trop souvent *bien* joué.

ROBERT SOLÉ.

SKI

Perrine Pelen couronnée en spécial

*La skieuse française Perrine Pelen, médaillée de bronze en slalom géant aux Jeux olympiques de Lake-Placid (*le Monde *du 23 février), mais malheureuse en spécial, s'est consolée de ses déboires en remportant la Coupe du monde de la spécialité, après avoir gagné, samedi 8 mars, le premier slalom spécial de Vysoke-Tatry (Tchécoslovaquie).*

TENNIS

Les États-Unis éliminés

En finale de la zone américaine de la Coupe Davis, l'Argentine a causé une surprise en éliminant, dimanche 9 mars, à Buenos-Aires, les Etats-Unis par quatre victoires à une. Détenteurs du précieux saladier, les Américains n'ont gagné que le double, où McEnroe et Fleming ont facilement pris le meilleur sur Cano et Gattiker, battus en trois sets. En revanche, en simple, John McEnroe et Brian Gottfried ne purent remporter la moindre victoire devant Guillermo Vilas et Jose-Luis Clerc.

La victoire des Argentins était acquise avant le dernier simple, Guillermo Vilas ayant battu John McEnroe en cinq sets (6-2, 4-6, 6-3, 2-6, 6-4) au terme d'une partie de quatre heures et demie disputée sous un soleil de plomb. En finale de la zone asiatique, l'Australie s'est qualifiée en dominant la Nouvelle-Zélande par trois victoires à une. A Toulouse, pour les quarts de finale de la zone européenne, la France a dominé la Finlande. En l'absence de Noah, blessé, c'est Jean-Louis Haillet qui était appelé à épauler Pascal Portes. Le Niçois se tira fort bien d'affaire et, après les deux premiers simples et le double, la qualification était acquise aux Français.

Leo Palin et Natti Timonen sauvèrent ensuite l'honneur pour la Finlande. Au prochain tour, disputé au lendemain des Internationaux de France, un adversaire autrement plus redoutable attend les Français : la Tchécoslovaquie de Ian Kodes, Yvan Lendl et Thomas Smid.

Les résultats

Athlétisme

CHAMPIONNAT DU MONDE DE CROSS-COUNTRY A LONGCHAMP

Messieurs. — 1. Virgin (E.-U.), les 11,900 km en 37 min. 1 sec. ; 2. Orthmann (R.F.A.), à 1 sec. ; 3. Rose (Angl.), à 4 sec. ; 4. Schots (Belg.), à 10 sec. ; 5. Robson (Ec.), à 19 sec. ; 6. Antipov (U.R.S.S.), à 20 sec. ; 7. Moselev (U.R.S.S.), à 20 sec. ; 8. Prieto (Esp.), à 20 sec. ; 9. Jones (Galles), à 22 sec. ; 10. Ford (Angl.), à 24 sec. ; ...15. Watrice (Fr.), à 38 sec. ; ...24. Coux (Fr.), 37 min. 54 sec. ; 25. A. Gonzalez (Fr.), 37 min. 54 sec. 4 ; ...27. Person (Fr.), 37 min. 55 sec. 7 ; ...39. Bouster (Fr.), 38 min. 15 sec. 3, etc.

Classement par équipes. — 1. Angleterre, 100 pts ; 2. Etats-Unis, 163 ; 3. Belgique, 175 ; 4. France, 184.

Dames. — 1. G. Waitz (Nov.), les 4,550 km en 15 min. 5 sec. ; 2. I. Bondartchuk (U.R.S.S.), à 44 sec. ; 3. H. Sipatova (U.R.S.S.), à 47 sec. ; 4. G. Romanova (U.R.S.S.), à 48 sec. ; 5. J. Merril (E.-U.), à 52 sec. ; 6. S. Ulmasova (U.R.S.S.), à 55 sec. ; 7. P. Forse (Angl.), à 59 sec. ; 8. E. Wessinghage (R.F.A.), à 1 min. ; 9. K. Binns (Ang.), à 1 min. 1 sec. ; 10. M. Groos (E.-U.), à 1 min. 4 sec. ; ...34. S. Bornet (Fr.) ; ...43. V. Renties (Fr.), etc.

Classement par équipes. — 1. U.R.S.S., 15 pts ; 2. Angleterre, 49 ; 3. Etats-Unis, 49 ; ...8. France, 174.

Automobilisme

Déjà vainqueur du Rallye de Monte-Carlo, l'Allemand de l'Ouest Walter Rohrl (Fiat 131 Abarth) a remporté le Rallye du Portugal devant son coéquipier Markko Alen et Guy Frequelin (Talbot Lotus).

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION MASCULINE POULES FINALES (premier tour « retour »)

(de 1 à 4)

*Villeurbanne b. S.F. Evry .. 110-90
*Le Mans b. Tours 93-76
Classement : 1. Le Mans, 10 pts ; 2. Villeurbanne, 8 ; 3. Tours, 8 ; 4. S.F. Evry, 6.

(de 5 à 10)

A. — *Mulhouse b. Nice 117-84
Classement : 1. Caen, 6 points ; 2. Mulhouse, 5 ; 3. Nice, 5.
B. — *Monaco b. Antibes 88-72
Classement : 1. Antibes, 7 points ; 2. Monaco, 5 ; 3. Orthez, 4.

(de 11 à 14)

Limoges b. Berck 88-72
Vichy b. C.R.O. Lyon 93-85
Classement : 1. Limoges, 11 pts ; 2. Berck, 8 ; 3. Vichy, 7 ; 4. C.R.O. Lyon, 6.

Cyclisme

PARIS - NICE

Classement général après la quatrième étape. — 1. Gilbert Duclos-Lassalle (Fr.), 17 h. 46 min. 26 sec. ; 2. Mutter (Suisse), à 2 min 25 sec. ; 3. Bazzo (Fr.), à 2 min. 29 sec. ; 4. Contini (It.), à 3 min. 18 sec. ; 5. Van Vliet (P.-B.), à 3 min. 45 sec. ; 6. Knetemann (P.-B.), à 3 min. 46 sec. ; 7. Prim (Suède), à 4 min. 5 sec. ; 8. Lubberding (P.-B.), à 4 min. 50 sec. ; 9. Knudsen (Norv.), à 4 min. 57 sec. ; 10. Nilsson (Suède), à 6 min. 11 sec., etc.

Football

L'équipe ouest-allemande Borussia Moenchengladbach, victorieuse de Saint-Etienne en match « aller » des quarts de finale de la Coupe de l'U.E.F.A. (4-1), a été battue sur son terrain par Kaiserlautern, en championnat de R.F.A., par 3 à 0.

Coupe de France, seizièmes de finale, matches « aller »

*Nîmes et Sochaux 1-1
*Lille b. Nantes 1-0
Lens b. *Paris-SaintGermain .. 2-0
*Nice b. Strasbourg 2-0
Monaco b. *Martigues 3-1
Saint-Etienne b. *Rouen 4-0
Valenciennes b. *Guingamp .. 2-1
*Fontainebleau et Metz 0-0
*Cannes et Besançon 1-1
Paris F.C. b. *Quimper 2-1
*Avignon et Angoulême 0-0
*Montpellier b. Mulhouse 4-0
*Rennes et Le Havre 0-0
Reims b. *Alès 1-0
*Orléans b. La Montagnarde .. 3-0
*Auxerre b. Calais 1-0

Karaté

La France a battu les Etats-Unis par cinq victoires à quatre, vendredi 7 mars à Bordeaux.

Motocyclisme

En Floride, à Daytona-Beach, le Français Patrick Pons (Yamaha) a remporté la course des 200 miles devant l'Américain Dale Singleton (Yamaha) et le Néerlandais Boet Van Dulmen (Yamaha).

Natation

A Leningrad, au cours du match Union soviétique - R.D.A., l'Allemande de l'Est Petra Schneider a battu le record du monde du 400 m quatre nages en 4 min. 39 sec. 96, l'ancien record appartenait à l'Américaine Tracy Caulkins en 4 min. 40 sec. 83

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION GROUPE A (5e journée, matches « retour »)

POULE A

*Perpignan b. Thuir 20-3
*Montchanin b. St-Jean-de-Luz 6-0
*Narbonne b. Bourg 59-6
*Grenoble b. Béziers 9-6
*Graulhet b. R.C. France 21-13
Classement : 1. Béziers, Perpignan, 38 points ; 2. Graulhet, 32, etc.

POULE B

Boucau b. *Tarbes 22-11
*Dax b. Bayonne 17-16
*Bagnères b. Brive 15-3
*Biarritz et La Rochelle 3-3
*Tulle b. Limoges 33-4
Classement : 1. Bagnères, Tulle, 34 points ; 3. Tarbes, 32, etc.

POULE C

*Avignon b. Auch 21-15
Nice b. *Montauban 16-12
*Montferrand b. Pau 36-15
*Toulon b. Carcassonne 20-12
*Mazamet b. Périgueux 25-10
Classement : 1. Pau, 38 points ; 2. Montferrand, 34 ; 3. Nice, 33, etc.

POULE D

*Agen b. Bègles 24-12
*Bourgoin b. Aurillac 17-8
*Romans b. Castres 15-6
*Lourdes b. Valence 20-9
*Oloron et Toulouse 0-0
Classement : 1. Oloron, 37 points ; 2. Agen, 34 ; 3. Toulouse, 30, etc.

GROUPE B (7e journée)

POULE E

*Orthez b. St-Girons 38-3
*Peyrehorade b. Ste-Foy 21-19
*Mauléon b. Tyrosse 7-0
Beaumont b. *Lavelanet 13-7
*Aire et Mont-de-Marsan 0-0
Classement : 1. Tyrosse, 42 points ; 2. Mauléon, 37 ; 3. Mont-de-Marsan, 36, etc.

POULE F

*Salles b. Paris U.C. 23-17
Angoulême b. *Cahors 15-11
Marmande b. *Mérignac 24-9
*La Teste b. P.T.T. Arras 10-4
*Bergerac b. Niort 28-12
Classement : 1. Angoulême, 44 pts ; 2. Marmande, 38 ; 3. Mérignac, 34, etc.

POULE G

*Carmaux b. Sarlat 51-6
*Castelnaudary b. Gaillac .. 10-3
*Lombez b. Fumel 15-10
*Alby b. Vic-de-Bigorre 15-6
*Rodez b. Lannemezan 36-3
Classement : 1. Albi, 42 points ; 2. Carmaux, Castelnaudary, 36, etc.

POULE H

St. Clermont b. *Vichy 10-7
*Millau b. La Voulte 18-7
*Montélimar b. Le Creusot .. 31-10
*Chambéry b. La Seyne 13-12
*Nîmes b. Vienne 30-6
Classement : 1. La Voulte, 39 pts ; 2. Chambéry, 37 ; 3. Montélimar, 34 pts, etc.

Ski

VYSOKE-TATRY (Tchécoslovaquie)

Premier slalom. — 1. P. Pelen (Fr.), 1 min. 27 sec. 7 (43 sec. 32 et 43 sec. 75) ; 2. P. Serrat (Fr.), 1 min. 27 sec. 14 (43 sec. 98 et 43 sec. 16) ; 3. T. McKinney (E.-U.), 1 min. 27 sec. 31 (44 sec. 6 et 43 sec. 45) ; 4. A. Fisher (E.-U.), 1 min. 27 sec. 55 (43 sec. 93 et 43 sec. 62) ; 5. L. Soelkner (Autr.), 1 min. 28 sec. 23 (42 sec. 93 et 45 sec. 29).

Deuxième slalom. — 1. D. Zini (It.), 1 min. 27 sec. 29 (44 sec. 21 et 43 sec. 8) ; 2. H. Wenzel (Liecht.).

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40



emplois internationaux
(et departements d'Outre Mer)

emplois internationaux
(et departements d'Outre Mer)

emplois internationaux
(et departements d'Outre Mer)

L'ORGANISATION EUROPEENNE POUR DES RECHERCHES ASTRONOMIQUES DANS L'HEMISPHERE AUSTRAL (E.S.O.)
cherche des candidatures pour le poste de

PHOTOGRAPHE

dans le laboratoire **«ATLAS DU CIEL» du Siège de l'ESO à GARCHING près de Munich, République Fédérale d'Allemagne.**

FORMATION : *apprentissage* complet (ou formation équivalente) comme photographe, bonne connaissance de l'anglais ou de l'allemand. Une certaine connaissance de l'autre langue est souhaitable.
EXPERIENCE ET CONNAISSANCES : plusieurs années d'expérience pratique comme photographe avec une connaissance étendue des différentes pratiques et techniques des chambres obscures.
FONCTIONS : responsabilité de la section photographie (couleur et noir et blanc) dans le laboratoire «Atlas du ciel» de l'Organisation Européenne pour des Recherches Astronomiques dans l'Hémisphère Austral (ESO) à Garching. Gestion journalière de la section où sont faites des photographies techniques et publicitaires d'une grande qualité astronomique. Organisation et prise de photos techniques pour les différentes divisions de l'Organisation. Discussion et solution de problèmes techniques de photographie avec astronomes et techniciens.
LIEU DE TRAVAIL : Garching près de Munich, République Fédérale d'Allemagne.
***PRISE DE FONCTION* : 1.9.1980**
REMUNERATION : La rémunération dépendra de l'expérience et de la situation de famille. A titre d'exemple, pour un membre du personnel *non-résident*, ayant deux enfants à charge, la rémunération nette exempte d'impôts sur le revenu ne sera pas inférieure à 7.400,– francs français par mois.

Les candidatures doivent être transmises avant le 15 avril 1980 au Service du Personnel - EUROPEAN SOUTHERN OBSERVATORY Schleissheimer Strasse 17 - D-8046 Garching B. Muenchen Tél. : 089/320.40.41

Bien qu'une préférence soit accordée aux ressortissants des Etats Membres de l'ESO : Belgique, Danemark, France, Pays-Bas, République Fédérale d'Allemagne et Suède, aucune nationalité cependant n'est à priori exclue.

TRADUCTEURS-RÉDACTEURS DE LANGUE FRANÇAISE NATIONS UNIES

Un examen d'aptitude aux fonctions de traducteur-rédacteur de langue française aura lieu les 17 et 18 juin 1980 en vue de pourvoir des postes vacants dans la Division de traduction du Secrétariat de l'ONU à New-York ou *suivant besoins du service dans d'autres lieux d'affectation, notamment* en Afrique et en Asie. L'engagement initial pouvant mener à une nomination à titre définitif, l'Organisation tient à recruter des candidats qui entendent rester à son service de façon durable.

Les candidats doivent avoir le français comme langue principale et être titulaires d'une licence ou diplôme de niveau égal délivré par une Université de régime linguistique français ou établissement équivalent. Il faut entendre par «langue principale» la langue dans laquelle le candidat se considère le mieux apte à traduire. Les candidats doivent avoir une parfaite maîtrise du français et une excellente connaissance de l'anglais et d'au moins une autre langue officielle de l'ONU, à savoir : l'arabe, le chinois, l'espagnol ou le russe. Pourront également être admis à se présenter à l'examen les candidats qui, à défaut d'une deuxième langue officielle, possèdent un diplôme universitaire dans un domaine économique, juridique, scientifique ou technique. Les candidats qui auront réussi à cet examen et dont l'engagement sera recommandé pourront être nommés en qualité de traducteurs-rédacteurs avec un traitement brut de 19.040 dollars par an plus une indemnité de poste (qui s'élève à New-York à un minimum net de 6.009 dollars par an) et des indemnités pour charges de famille.

Pour obtenir les formules de demandes d'admission à l'examen ainsi que des textes d'épreuves d'examens antérieurs, prière d'écrire à :

Section de Recrutement du Secrétariat
(Traducteurs français). Bureau 368, ONU
Palais des Nations
1211 Genève 10 (Suisse).

en envoyant une étiquette autocollante mentionnant nom et adresse pour réponse.

Les formules, dûment remplies, devront parvenir au service sus-mentionné avant le 28 mars 1980.

BOSSARD CONSULTANTS

en el marco et su dessarrollo en Espana, busca un

INGENIERO DE ORGANIZACION CONFIRMADO

con una experiencia de 5 a 10 años en empresa consultora o en el seño de *una gran societad*.
Este puesto que presenta importantes perspectivas de carrera, corresponderia a un ingeniero de Gran Escuela (X, MINES, CENTRALE,...) BILINGUE FRANCES-ESPANOL.
- Lugar de residencia : MADRID
- Remuneracion en function de la experiencia.

B

Enviar curric, vitae y foto a Monique LALANNE
BOSSARD Consultants - 12, rue Jean Jaurès - 92807 PUTEAUX.

Cabinet Conseil Fiscal
clientèle et implantation internationales recherche pour

ABIDJAN
fiscaliste confirmé

5 ans d'expérience minimum. Bonne connaissance de l'ANGLAIS.
Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence 5990 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/OUI TRANSMETTRA

Directeur Amérique Latine

Nous sommes un laboratoire français cosmétologique et pharmaceutique de dimension internationale

Dans le cadre de l'extension de notre présence sur les marchés étrangers, nous cherchons le *DIRECTEUR* **AMERIQUE LATINE.** Responsable d'un centre de profit dont les perspectives sont particulièrement intéressantes, il est chargé de développer sur le continent **SUD-AMERICAIN** la vente des produits cosmétologiques et pharmaceutiques du laboratoire par le biais :
- de l'exportation directe,
- de la concession de licences,
- de contrats avec des distributeurs,
- de la création de filiales locales.

A son actif, il a :
- *Une formation à la fois commerciale, technique et juridique,*
- *Une connaissance parfaite du français et de l'espagnol ou du portugais ,*
- Si possible, une expérience de la vie des affaires en Amérique Latine.

Après une période de formation en France, il devra résider sur place.
Envoyer votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération souhaitée) en précisant sur l'enveloppe la *réf.* 3947 M à

MEDIA P.A.
9, Bd des Italiens, 75002 Paris
qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées).

MEDIA PA

Directeur Administratif
Haut Niveau - Alger

L'entreprise RAZEL Frères recherche pour sa filiale à ALGER (C.A. 500 Millions - 4 500 personnes) un **DIRECTEUR ADMINISTRATIF DE HAUT NIVEAU.**
Ce responsable sera chargé de seconder le Directeur Général pour tout ce qui concerne la gestion et l'administration de l'entreprise.
Le poste sera confié à un cadre confirmé :
- *De formation supérieure,*
- Ayant déjà exercé un emploi de niveau équivalent, si possible, dans le bâtiment et les travaux publics.
- Capable de maîtriser l'ensemble du domaine administratif, juridique et comptable dans le cadre d'une *gestion informatisée.*

Le salaire est élevé en rapport avec l'importance de la fonction.
Les avantages liés à l'expatriation sont nombreux, les garanties sont des plus fiables.

GENISIDER

Ecrire avec C.V. détaillé à
Entreprise RAZEL Frères
Christ de Saclay - B.P. 109
91403 ORSAY cedex

MEDIA PA

EXPERT SUCRIER
ABIDJAN

La Société occupe une place de premier plan dans le développement de l'agriculture de la Côte d'Ivoire.
Elle a créé et mis en exploitation six complexes sucriers qui produiront à court terme 300.000 tonnes de sucre.
Collaborateur direct du Directeur Général, mais sans responsablité hiérarchique, le cadre recherché aura un rôle de conseil et de coordinateur *pour toutes les actions à mener en* vue d'assurer la bonne marche et la rentabilité des six installations (choix des options techniques, maintenance, gestion administrative et financière ...).
Formation ingénieur A&M, ENSIA, ENSMIC ou équivalent. Expérience sucrière canne minimum 10 ans (fabrication et direction usine). Pratique courante de l'anglais. Bonnes connaissances gestion.
Ce poste de responsabilité bien rémunéré ne peut convenir qu'à un cadre de direction de haut niveau alliant autorité naturelle et connaissances techniques approfondies de la *spécialité. Avantages habituels expatriés.*

Adresser CV détaillé s/réf.09905 M à
Paul Louis QUINIOU
Conseil en Recrutement de Cadres
39, Champs Elysées 75008 PARIS.

BRASSERIES ET GLACIERES INTERNATIONALES
recherchent pour le
CAMEROUN

UN INGENIEUR TRAVAUX NEUFS

chargé
— du contrôle des travaux de génie civil et de montage de brasseries au CAMEROUN
— des relations avec les entreprises locales
— des monteurs délégués par les entreprises extérieures.

Quelques années d'expérience dans un poste travaux neufs en industrie alimentaire.
Contrat expatrié.

Envoyer CV, photo et prétentions
sous N°7521 à PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

GRANDE ENTREPRISE DE B.T.P.
présente dans 24 pays
recherche pour important chantier Génie Civil
à HONG KONG
un

INGENIEUR TRAVAUX

(Minimum 35 ans - Formation Grande Ecole - 10 ans expérience similaire).
- Il réalisera les ouvrages béton armé et précontraint (viaduc - station)
- participera à la construction de tunnels, tranchées profondes et galeries.

Envoyez CV, photo et prétentions
sous référence 9731 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris
Cedex 02 - qui transmettra

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche pour
OUTRE-MER

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE ÉLECTRONICIEN

à spécialisation informatique scientifique
35 ans environ

Ecrire avec *C.V.* détaillé, prétentions et photo sous n° 48.946 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

JEUNE INGÉNIEUR AGRONOME
spécialisé amélioration plantes
pour poste responsabilités
dans Centre recherches
Afrique francophone
I.R.H.O.
11, square Pétraque (16e)
Téléph. : 553-60-25

SCAT
Travail temporaire
recrute d'urgence
pour chantier Côte-d'Ivoire
CHEF DE CHANTIER
électricien
en très haute tension et
CHEF DE CHANTIER
en électricité bâtiment.
Références exigées.
Adr. C.V. détaillé,
6, rue Pierre-Cot, Z.I. Nord,
B.P. 182,
71105 CHALON-S/SAONE Cedex.

INGÉNIEURS, TECHNICIENS DE TOUT NIVEAU
construction managers, requis pour l'étranger. Bilingue français/anglais indispensable. Env. C.V. à *P.O. Box* 30 26 Bruxelles 1040 BRUXELLES.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
recherche pour
AFRIQUE NOIRE
JEUNES DIPLOMÉS E.S.C.
débutants, célibataires.
Langue anglaise souhaitée.
Situation intéressante.
Perspectives d'avenir *après formation.*
Libre rapidement.
Adr. C.V., photo et prétent. à n° *49.214 CONTESSE Publicité*, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

Société Internationale d'électro-ménager recrute son
HOMME DE TERRAIN
pour le *MOYEN-ORIENT*
Après un stage de formation assuré en France, il devra être capable d'engager, former et *animer une équipe* de vendeurs et démonstrateurs pour coordonner nos points de vente au Moyen-Orient.
ARABE ET FRANÇAIS
INDISPENSABLES
Situation d'avenir pour homme jeune et dynamique.
Envoyer C.V. + *photo* + prétentions - référence D.S. - à :
PROFILCO - 53, rue de Rome, 75008 PARIS

ALLEMAGNE
EURO - SPRACHSCHUL - ORGANISATION
(23 écoles en Allemagne)
recherche
PROFESSEUR DE FRANÇAIS
à partir d'août-sept. 1980 pour contrat de 1 ou 2 ans renouvelable. Allemand nécessaire, langue commerciale souhait.
C.V., photo et diplômes à
EURO-SPRACHSCHULE
Herstallstr. 39, D-8750 Aschaffenburg. R. F. A. (interviews PARIS, avril/mai 1980.)

L'Université d'Augsburg
recherche
au 1-4 ou 15-4-1980,
à la rigueur au 1-10-1980
UN LECTEUR QUALIFIE
POUR LE FRANÇAIS
Groupe de rémunération II a, ayant licence, bonne connaissance de l'allemand et expér. d'enseignement.
Les candidatures avec C.V. et certificats sont à adresser à :
Sprachenzentrum
des Universität
Augsburg. Eichleitnerstr. 30.
D-8900 Augsburg
R.F.A.

Dans le cadre de ses actions de Coopération, l'Institut National Polytechnique de Lorraine recherche des
ENSEIGNANTS en *MATHEMATIQUES*
PHYSIQUE
CHIMIE
INFORMATIQUE
RESISTANCE *des* MATERIAUX
ELECTROTECHNIQUE
CONSTRUCTION MECANIQUE
FABRICATION MECANIQUE (*)
MECANIQUE AUTOMOBILE (*)
pour l'Ecole d'Ingénieurs de l'Institut Algérien du Pétrole à **BOUMERDES,**
et pour les Ecoles d'Ingénieurs et Centres Techniques de **YAOUNDE et DOUALA *au CAMEROUN.***

Ces postes relèvent de la Coopération Culturelle et de la Coopération Technique.

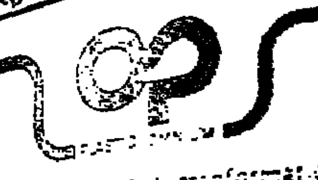
Le niveau requis est celui de Maître des Universités ou celui d'Ingénieur.
Un titre de doctorat ou une expérience professionnelle dans l'enseignement ou dans l'industrie *seront appréciés.*

Les deux postes (*) peuvent convenir à un professeur de lycée technique.

Les candidatures avec C.V. manuscrit doivent être adressées au Département de la Coopération de l'I.N.P.L., Parc de Saurupt, 54042 NANCY.

Pour mission 1 an au LAOS
Bureau d'Etudes Français
recherche
INGÉNIEUR GÉNIE RURAL
(Hydraulique Agricole)
Ecrire avec C.V. et prétentions s/référ. 1.606 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS. qui transmettra.

emplois régionaux



Un des leaders de la transformation des thermoplastiques à usage industriel recherche pour son Usine



directeur d'usine

Ecrire Cabinet GATIER

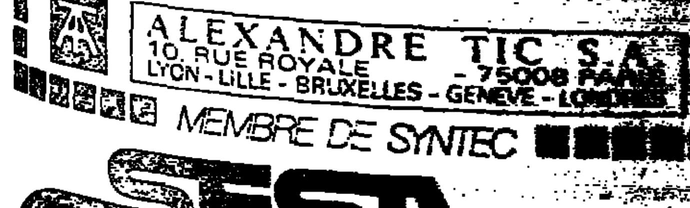
TECHNICIEN MAINTENANCE

responsable système

Un groupe d'assurances installé dans la verdure

Les FERMETURES FMB VENDOME
Ce fabricant connu de menuiseries et de fermetures cherche, pour Vendôme

un chef comptable





Société française à activité internationale spécialisée dans l'ingénierie de systèmes informatiques et la fourniture de systèmes clé en main recherche pour son agence de Rennes un

ingénieur informaticien
Chef de projets

Prendre contact soit avec Monsieur GUEGAN, 99.30.86.96 soit avec la Direction du Personnel SESA, 776.41.00, 30, quai National, 92806 PUTEAUX.

هكذا من الأصل



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

FABRICANT MEUBLES HAUT DE GAMME
Leader en Europe recherche

RESPONSABLE COMMERCIAL

Niveau Etudes Supérieures, personnalité dynamique, forte et enthousiaste pour prendre en main, en qualité de chef de produit, le lancement et l'implantation d'une collection originale sur le plan national.
30 ans environ, solide culture générale, nécessité sensibilité au produit et connaissances appréciées concernant styles, mobilier et époques.
Le candidat devra habiter la région lyonnaise, être organisé et efficace, avoir l'esprit d'équipe et un excellent contact.
Niveau rémunération 90/95 000 F + frais.
Statut cadre, bonnes perspectives possibles.

Envoyer lettre manusc. + CV. Réponse et discrétion assurées s/réf. 038001 à :

DELTA-MARKETING
33, rue Cartault
92800 PUTEAUX

Un groupe industriel français d'envergure internationale
recrute le

directeur commercial

d'une de ses divisions en forte expansion dans un domaine comprenant produits industriels et instrumentation scientifique.
Cette importante fonction de marketing-manager recouvre la prise en charge de la politique commerciale, en France comme à l'exportation, dans tous ses développements.
Elle intéresse un ingénieur INSA - ECAM CNAM, âgé d'au moins 35 ans, connaissant bien le domaine technique considéré.

Une première expérience d'encadrement paraît souhaitable pour diriger et animer une équipe commerciale d'une quarantaine de personnes.
L'Anglais est naturellement indispensable, l'Allemand serait un atout.
Le poste est à pourvoir dans une agréable ville de province.
Le niveau de la rémunération sera fonction de l'expérience du candidat retenu.

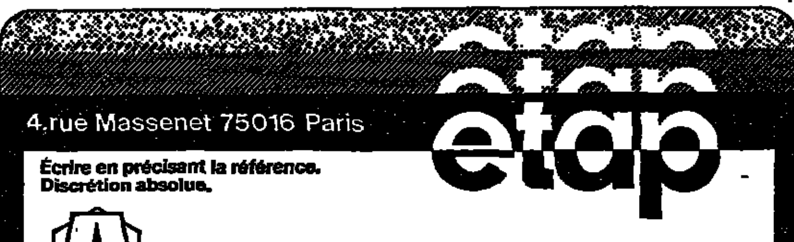
HAVAS CONTACT

Un dossier de candidature est à adresser, sous réf. 78465 M à HAVAS CONTACT
156, bd Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra.

Ingénieur méca.

CONCEPTION DES PRODUITS

Nous recherchons un ou deux ingénieurs méca. pour être les «trouveurs réalistes» de notre équipe Recherche-Conception.
Par une connaissance et une analyse permanentes de nos marchés, de l'avenir possible de l'environnement de nos engins (exportés à 70 %), ils créeront par leur excellente capacité de synthèse les schémas d'architecture de nos futurs matériels.
Disponibilité physique et mentale, enthousiasme, pragmatisme, curiosité et réalisme sont parmi les critères rassemblés qui nous intéressent.
Ce poste se situe en province Atlantique.
Adresser CV détaillé + photo et prétentions sous réf. 842840 M à : Régie Presse - 85, bis rue Réaumur - 75002 PARIS.



Écrire en précisant la référence.
Discrétion absolue.

LE GROUPE LAFARGE

(23.000 personnes) diversifié par ses types d'activités et ses implantations géographiques dans le monde entier, désire maintenir sa compétitivité internationale par son avance technologique et propose des carrières à des Ingénieurs Grande Ecole ou équivalent motivés par la recherche et le développement de techniques nouvelles.

5 postes sont à pourvoir :

Ingénieur aérolicien confirmé

Spécialiste des problèmes d'écoulement des gaz chargés, il aura un rôle important d'étude, de recherche sur maquettes et de conseil auprès des exploitants.
Ce poste nécessite une solide formation de base (ECP, Mines, ENSTA, Doctorat) et une pratique de travaux similaires dans des sociétés de conception de gros équipements pour la sidérurgie, la pétrochimie...
Poste : vallée du Rhône. réf. DY 472 AM

Physicien du solide

Il sera intégré à une petite équipe de recherche de base et, par ses travaux personnels et en se tenant constamment informé des recherches dans ce domaine sur le plan international, influencera les orientations futures de recherche appliquée et de développement.
Ce poste convient à un chercheur confirmé (connaissance des hautes températures appréciée) ayant une réelle curiosité scientifique et le sens de la communication de ses connaissances.
Poste : région parisienne. réf. PZ 473 AM

Ingénieur physico-chimiste ENSC + DEA... Doctorat apprécié.

Dans le département de recherche appliquée, il sera chargé, dans le cadre d'un budget dont il est responsable, de mener des travaux de mise au point de produits ou de principes de fabrication.
Ce poste implique une première expérience de recherche (3 à 5 ans) en milieu industriel de préférence, des connaissances approfondies en physico-chimie, une bonne pratique des méthodes d'analyse et d'investigation.
Poste : vallée du Rhône. réf. RB 474 AM

Ingénieur procédés nouveaux ECP, Mines, AM

Sa mission sera de rechercher et de développer de nouveaux procédés afin d'améliorer les performances des unités existantes et définir les principes d'installations futures.
Ce poste intéresse un ingénieur grande école ayant si possible quelques années d'expérience dans une industrie de process (à des fonctions d'études et procédés).
Poste : vallée du Rhône. réf. SC 475 AM

Ingénieur procédés ECP, Mines, AM - débutant

Le rôle du service auquel il sera affecté est d'apporter une assistance technique aux usines afin d'améliorer la fabrication et de définir les investissements nouveaux.
Ce poste nécessite de bonnes bases scientifiques et techniques, des qualités de contacts avec les exploitants.
Poste : vallée du Rhône. réf. TD 476 AM

Pour ces différents postes, des possibilités de carrière diversifiées sont ouvertes, au sein du groupe, pour des ingénieurs de premier plan.
La connaissance de l'anglais est indispensable. La connaissance supplémentaire d'une autre langue étrangère est souhaitée.

ROBERT BOSCH (France) S.A.

recherche pour son
Département Etudes Electroniques

ingénieur électronicien

Le candidat retenu aura une bonne expérience de l'étude (matériel et logiciel) d'équipements industriels de commande spécialement dans le domaine de la machine outils.

La connaissance d'une langue étrangère serait très appréciée.

Il aura pour mission de participer, au sein d'une équipe de recherche, au développement d'une nouvelle gamme d'équipement de commande numérique de machines outils faisant appel à la technologie des microprocesseurs et appelée à une diffusion mondiale.

Poste sédentaire à pourvoir à SAINT-ETIENNE (42).



BOSCH

Adresser CV manuscrit, prétentions et photo au Département Gestion du Personnel 32, avenue Michelet 93404 St-Ouen

---

Une entreprise industrielle (400 millions de C.A.) premier fabricant de machines à laver, *filiale Thomson Brandt* recherche à Lyon, dans le cadre de son développement,

RESPONSABLE DES APPROVISIONNEMENTS

rattaché directement au responsable d'une unité de montage, il aura pour mission d'assurer l'alimentation des chaînes dans le cadre de fabrications en grandes séries, d'optimiser le niveau des stocks et de gérer l'ensemble du personnel des approvisionnements et magasins (58 personnes).

Il aura à sa disposition des moyens informatiques décentralisés.

Ce poste convient à un tempérament de gestionnaire ayant au minimum 30 ans et une expérience similaire permettant le recul devant la modernisation de cette fonction.

Ecrire Cabinet GATIER, 32 rue Barrême 69006 Lyon. (réf. 220).

média-system

Cabinet Gatier

Pour Société fabrications métalliques
DORDOGNE

COMPTABLE CONFIRMÉ

Comptabilité générale, éléments d'analytique, établissement des situations trimestrielles, bilan fiscal, déclarations fiscales et sociales, suivi et prévisions trésorerie, relations banques, payes, personnel.

Travaillera en contact étroit avec contrôle de gestion et direction.

Ecrire avec C.V., photo et prétent. à N° T 13 687 M RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 PARIS.

SI LA VENTE A DES PROFESSIONNELS
VOUS INTÉRESSE RÉELLEMENT

MICHELIN

propose à des jeunes gens même sans expérience une

CARRIÈRE DE TECHNICO-COMMERCIAL

- Vous êtes libéré des obligations militaires ;
- Votre niveau BAC - DUT - BTS - LICENCE sera apprécié et vous aidera, mais plus encore votre sens de la communication, votre goût pour les problèmes techniques, votre dynamisme.
- Après une formation rémunérée de six mois, votre responsabilité s'étendra sur un département français, et votre objectif commercial consistera à :

VENDRE NOS PRODUITS
et ASSURER UNE ASSISTANCE TECHNIQUE

- Après une période d'intégration et quelques années d'expérience, l'importance internationale du groupe vous permettra d'accéder à une situation à votre dimension en France ou à l'Etranger.





Adresser votre candidature et C.V. détaillé à :

MICHELIN
SP 33/9934 B
63040 CLERMONT FERRAND CEDEX

Si, dans le contexte de l'entreprise où vous travaillez, vos possibilités sont trop réduites et ralenties par des circonstances qui n'ont rien à voir avec vos connaissances et vos performances, vous devriez immédiatement saisir l'occasion que nous vous offrons et nous écrire.

Nous sommes une des plus grandes firmes américaines de conseil en management et réputation mondiale. Nous cherchons actuellement plusieurs *candidats âgés de vingt-cinq à trente ans comme*

JUNIOR CONSULTANTS OU MANAGEMENT TRAINEES

Dans le cadre de nos activités, la progression de votre carrière dépendra de vos connaissances et de vos aptitudes. Vous ne connaîtrez pas un travail de routine car nos activités incluent **la production, la distribution, la vente, le marketing et la formation du personnel.**

Nos clients ont d'importantes *sociétés dans tous les secteurs de l'économie* et sont répartis dans toute la France, ce qui vous appellera à voyager chaque semaine.

Dans notre société, de jeunes licenciés en économie, gestion d'affaires, sociologie, psychologie, etc., ont les meilleures chances. Mais, même si vous n'êtes pas diplômé, vous n'êtes pas exclu d'avance si vous pouvez prouver une solide expérience dans les relations humaines.

Une connaissance approfondie de l'anglais est nécessaire, la connaissance de l'allemand ou du néerlandais serait un avantage. Pour les éléments les plus valables, une rémunération élevée est prévue après la période de formation. Si vous êtes intéressé par cette opportunité, envoyez votre curriculum vitae (en mentionnant votre salaire actuel et, de préférence, le numéro de téléphone où l'on peut vous joindre aux heures de travail).

Ecrire sous le numéro de *référence LM 10/03/80.*

INSIGHT PUBLICATIONS S.A.
Boulevard de la Cambre 42 - Boîte 13 - 1050 BRUXELLES (Belgique), qui transmettra.

ENTREPRISE T.P.
spécialisée dans les travaux fluviaux et maritimes
recherche un

INGENIEUR TRAVAUX
(GENIE CIVIL)

Pour seconder le Directeur de son agence de ROUEN (130 personnes)
Ce poste s'adresse à un jeune cadre de formation ETP, ECP/L ou INSA, ayant 1 à 2 ans d'expérience. Après une période de formation, il sera appelé à effectuer des missions sur des chantiers à l'étranger impliquant la connaissance de l'anglais et/ou de l'espagnol.
Adr. lettre manusc. + CV + photo + prét. s/ 2820
Réponse et discrétion assurées — CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

CABINET OPPERT
B.P. 4 - 69, Bd Mal Joffre
92340 Bourg-La-Reine

Cette importante Société Rennaise recherche

CHARGE D'ETUDES-ORGANISATION

- GESTION INFORMATISEE DU PERSONNEL -

Au sein des Services du Personnel et sous l'autorité du Chef de Projet, *vous mènerez des études d'organisation administrative* en vue de rédiger le cahier des charges. Ce poste en création peut convenir soit à un jeune diplômé informatique possédant une première expérience de l'organisation administrative soit à un candidat justifiant d'une expérience positive de l'organisation administrative avec utilisation de l'outil informatique. Contrat à durée déterminée (environ 18 mois). Adresser CV + prétent. + photo ss référence 039 au
CEIP 35 CONSEIL D'ENTREPRISES
20, rue de Brest - 35000 RENNES
en mentionnant sous double enveloppe le nom des Sociétés auxquelles vous ne souhaitez pas que votre candidature soit transmises.

à Rennes

ETABLISSEMENT BANCAIRE DE 1er PLAN
recherche pour Alsace Sud

CHEF DE SERVICE ETRANGER
COMMERCE EXTERIEUR

Une formation bancaire supérieure et une expérience pratique de plusieurs années dans le traitement des opérations internationales (transferts, rapatriements, crédits documentaires, Swift, réglementation des changes) sont indispensables.
Il faut de plus savoir efficacement *gérer et animer* un service de plusieurs personnes.
Allemand et anglais demandés.

France Cadres — Envoyer dossier détaillé et prétentions s/réf. 984 M à : FRANCE CADRES 22 rue Saint Augustin 75002 PARIS. Discrétion assurée.

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi

MAISON INTERNATIONALE D'ÉDITION

RESPONSABLE DE NOTRE PUBLICITÉ DIRECTE

emplois régionaux

dirigeant de soci

sema sélection

THIMON
Thermique - Conditionnement Emballage
Aix-les-Bains Savoie

INGENIEURS D'ETUDES

PROJETEURS

JEUNE INGENIEUR

TECHNICIENS D'APRES-VENTE

SA THIMON
73104 Aix-les-Bains

CONTREMAITRES DE TISSAGE

هكذا من الأصل

offres d'emploi   offres d'emploi   offres d'emploi   offres d'emploi

FILIALE d'une
MAISON INTERNATIONALE D'ÉDITION
en plein développement
nous cherchons le

RESPONSABLE DE NOTRE PUBLICITÉ DIRECTE

Il devra connaître toutes les nuances du métier et être aussi à l'aise dans la rédaction des messages que dans la conception des campagnes et le suivi de leur exécution.

Ce poste suppose de la part de notre collaborateur un vaste esprit créatif et l'aptitude à un travail autonome.

Bien entendu, la rémunération sera à la hauteur de nos exigences.

Si vous pensez être ce publicitaire, écrivez-nous avec tous les détails utiles. Editions WEKA, 56, rue de Javel, PARIS (15e).

TALBOT
AUTOMOBILES TALBOT
souhaitent rencontrer
pour ses secteurs ETUDES ET ESSAIS

INGENIEURS CONFIRMES ET INGENIEURS DEBUTANTS

Diplômés d'une GRANDE ECOLE (Centrale, A&M, MINES, ENSAE, etc...)

Les postes à pourvoir se situent principalement dans les domaines :
- MOTEURS (formation ENSPM appréciée)
- MECANIQUE (suspensions)
- CARROSSERIE
- ESSAIS.

Adresser dossier de candidature (curriculum vitae + photo) et rémunération souhaitée à : SECRETARIAT GENERAL - Gestion des Cadres 45, rue Jean-Pierre Timbaud 78307 POISSY.

CHEF DE PRODUIT SENIOR
130.000 +

Nous sommes une société commercialisant des produits de gde consommation (C.A. 100 millions) nous recherchons un jeune diplômé (H.E.C., Sup de Co...) ayant acquis une expérience de quelques années (minimum 3 ans) dans la fonction marketing comme chef de produits grand public. (Branche entretien ou alimentaire).

Le candidat devrait pouvoir prendre à terme la DIRECTION MARKETING de la société. Les marques à gérer sont de grandes marques nationales et les budgets publi-promotionnels dépassent 10 millions de francs.

Le poste convient à un candidat voulant prendre rapidement de plus grandes responsabilités et capable d'animer et de gérer l'ensemble des éléments contribuant au succès des produits.

Notions d'allemand souhaitées.

Lieu de travail 50 km Sud de Paris.

Env. C.V. + prétentions et photo n° T 18.870 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

---

emplois régionaux   emplois régionaux   emplois régionaux   emplois régionaux

dirigeant de société

Technique automobile — **NORD**

Une Société d'entretien, réparation de véhicules industriels, et fourniture d'équipements, filiale d'un groupe important, développe progressivement son activité en Région Nord où elle réalise un chiffre d'affaires appréciable. Dans le cadre d'une restructuration, son management en sera confié au Gérant recherché. Animateur et coordinateur de ses services, il devra gérer au mieux son entreprise et faire assurer sa mission technique. Agé de 40 ans environ, le candidat souhaité est diplômé d'une grande école d'ingénieurs ou de gestion des entreprises. Spécialiste de la mécanique automobile et gestionnaire confirmé, il possède aussi le sens de l'organisation et des affaires. Homme à forte personnalité, il a déjà exercé une fonction opérationnelle à un échelon de direction, où les qualités nécessitées par le poste auront pu s'exprimer. La rémunération correspond à l'importance des responsabilités confiées (réf. 5083/M)

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats.

Adresser lettre manuscrite, CV et photo à Claude Beauvillain, Sema-Sélection : 59000 LILLE Forum, 43, rue Gustave Delory Téléphone : (20) 06-55.92.

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris - Lille - Lyon - Marseille - Toulouse

GROUPE DE SOCIÉTÉS DE TRANSPORT
recherche
pour son exploitation du Nord de la France
un **CADRE DE DIRECTION**
de formation supérieure
ce cadre doit avoir le goût du contact humain et un réel dynamisme commercial.
Il devra, en outre, posséder de bonnes références sur ses aptitudes à négocier et à entretenir de bonnes relations aux niveaux les plus élevés des Administrations et de collectivités locales.

Ecrire avec C.V. e tprétentions au n° 7.714, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS Cedex 09, qui transmettra.

SOCIETE REGION THIONVILLE - C.A. important
recherche

CADRE COMPTABLE HAUT NIVEAU

pour prendre en charge l'ensemble de la comptabilité générale et analytique.

Connaissance fiscale indispensable particulièrement en taxes sur les C.A.

Envoyer candidature et C.V. sous n° T. 018.700 M., RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Important groupe international

spécialisé dans la fabrication de produits chimiques à haute valeur ajoutée recherche pour une de ses usines en NORMANDIE qui triple ses installations

Ingénieur de Projet

diplômé d'une grande école, âgé de 30 ans environ. Il doit obligatoirement avoir une expérience d'ingénierie (au sens B.E.) dans une industrie de process (de préférence industrie chimique); expérience acquise soit dans le cadre de l'extension d'installations, soit dans une entreprise spécialisée. Une expérience complémentaire chantier et démarrage sera très appréciée. Formation mécanique souhaitée. **Bonne pratique de l'anglais indispensable.**

Assistant direct du Responsable du département ingénierie de l'usine, lui-même interlocuteur de la Société d'ingénierie, ce collaborateur participera activement à la supervision du chantier en 1980/81. Il sera enfin responsable de projets pour certains chantiers de l'usine.

Poste très formateur comportant d'importantes responsabilités dans une équipe jeune. Possibilités variées d'évolution de carrière pour un candidat ayant réussi sa 1ère mission, dans une Société en forte expansion. Rémunération 120/140.000 F. environ.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous réf. 2626M à 65, Avenue Kléber 75116 PARIS — *MEMBRE DE SYNTEC*

CORT

THIMON
Thermique - Conditionnement
Embaliage
Aix-les-Bains — Savoie

Nos activités de Biens d'Equipement connaissent un développement important, que nous avons accéléré en réalisant plusieurs opérations de croissance externe (H. Wierzbinski - S.A. Lévy - Société Gonzague Hermier).

Aujourd'hui, notre entreprise occupe 600 personnes et notre chiffre d'affaires pour l'année 1980 sera de l'ordre de 160 000 000 Francs Hors Taxes.

Pour atteindre les objectifs de développement, que nous nous sommes assignés, nous cherchons en permanence à intégrer dans nos équipes des hommes d'expérience, possédant dans les domaines qui sont les nôtres un réel savoir faire. Le sens des responsabilités, tout comme l'esprit d'équipe sont chez nous des qualités indispensables.

En 1980, ce sont plus particulièrement nos structures d'ETUDES et Recherches dans les machines d'emballage et de conditionnement que nous désirons renforcer.

Nous cherchons à rencontrer et à exposer les possibilités de développement personnelles que peuvent trouver dans notre entreprise des

INGENIEURS D'ETUDES

et des

PROJETEURS

Nous avons également à recruter un :

JEUNE INGENIEUR
pour notre activité
SAT matériel thermique

et des

TECHNICIENS D'APRES-VENTE
pour le démarrage et la maintenance de nos équipements. La formation demandée est celle d'électromécanicien. Des localisations géographiques sont prévues dans le cadre de cette mise en place.

Nous vous suggérons de nous adresser votre curriculum vitae à :

SA THIMON
7, rue Clément Ader - BP 175
73104 Aix-les-Bains

INGENIEURS INFORMATICIENS

Vous avez une formation universitaire ou vous êtes ingénieur (option informatique)

Vous avez de bonnes connaissances en anglais

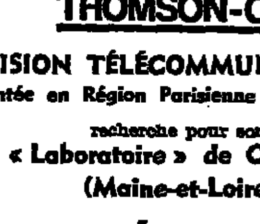
Vous voulez travailler dans les domaines suivants : logiciel de base, théorie des langages, télétraitement, définition synthèse et développement d'applications (bancaires en particulier)

La société Burroughs vous offre la possibilité de participer au sein de la division logiciel du centre d'études de Villers Ecalles (-près de Rouen -) au développement d'équipements péri-informatiques.

Plusieurs postes d'ingénieurs débutants et d'ingénieurs expérimentés sont à pourvoir.

Envoyer C.V., photo et prétentions de salaire ainsi qu'une description détaillée de l'expérience et des stages se rapportant aux domaines cités ci-dessus à
Mme B. LAHON
S.A. BURROUGHS
B.P. 5
76360 BARENTIN.

Burroughs

DIVISION TÉLÉCOMMUNICATIONS
implantée en Région Parisienne et en Province
recherche pour son
« Laboratoire » de CHOLET
(Maine-et-Loire)

INGÉNIEURS
DÉBUTANTS ou CONFIRMÉS

Pour leur confier au sein d'équipes techniques la responsabilité de projets et d'études de « SYSTEMES TELECOMMUNICATIONS » utilisant des techniques analogiques et numériques, une intégration à grande échelle et pouvant mettre en œuvre des micro-processeurs, dans le domaine des RADIO-COMMUNICATIONS.

Envoyer lettre de candidature, C.V. et photo ainsi que la rémunération souhaitée au Service du Personnel, 110, av. Leclerc, 49309 CHOLET Cedex.

CONSTRUCTEUR
APPAREILS THERMIQUES
implanté dans le monde entier offre situation intéressante et d'avenir à

ADJOINT AU DIRECTEUR

ayant au moins
3 à 5 ans d'expérience en usine.
Il sera chargé de :
- Seconder le directeur de son usine de matière plastique implantée en Eure-et-Loir (30 km de Châteaudun).
- Assumer la responsabilité de fabrications très variées faisant appel à de nombreuses techniques (extrusion, injection, thermoformage, soudure, etc.)
- Connaissances anglais ou allemand appréciées. Possibilités de logement.

Adr. lettre manuscrite, C.V. très complet, photo et indiquer appointements désirés à SOCIETE HAMON, 32, place Saint-Georges, 75009 PARIS à l'attention M. BABILOTTE.

GROUPE SPECIALISE
dans les pièces grandes-séries pour l'automobile (métal et plastique)
recherche pour usine neuve dans ville agréable
des VOSGES

DIRECTEUR D'USINE

formation Arts et Métiers ou équivalent.
Expérience confirmée.
Langue Allemande ou Anglaise appréciée.
Logement confortable assuré.

Adresser C.V. et prétentions ss réf. 5.894, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra.



Société d'engineering 1er plan (50 millions de F d'honoraires) offre poste

ADJOINT DIRECTEUR D'AGENCE (Rouen)
Effectif : 30 personnes.
Formation supérieure type Centrale, TP, ...
Expérience technique 5 à 10 ans dans bureau d'études.
Qualités : dynamisme, sens de la gestion et sens de l'organisation.

Adress. lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, s/réf. 121, à Mlle de Clinchamps, EAM Recrutement. 14, rue Gabriel-Péri, 92120 Montrouge. Réponse et discrét. assurées.



RIVOIRE ET CARRET
recherche pour
MARSEILLE

JEUNES ASSISTANTS (ES) DE GESTION

pour s'intégrer dans l'équipe de contrôle de gestion de la Société.

Format. compt. supér. exigée. ESC - DECS ou équivalent.

Ecrire en envoy. lettre manus., C.V. complet, photo et prét. à RIVOIRE & CARRET Relations du Travail, B.P. 518, 13219 MARSEILLE Cedex 1.



directeur financier
Industrie Alimentaire
Province — 250.000 F

Notre client est un groupe français de l'industrie alimentaire. Son activité est internationale et il est implanté dans toute la grande distribution française. Il nous a chargé de rechercher son Directeur Financier afin de lui confier l'ensemble des fonctions et des responsabilités de finances proprement dites de comptabilité et de contrôle de gestion sous la supervision d'une trentaine de personnes. Outre ces fonctions en tant que membre du Comité de Direction cet homme participera à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie globale de l'entreprise. Diplômé de l'enseignement supérieur. Agé de 35 ans minimum, le candidat idéal devra avoir une expérience d'une dizaine d'années tant financière que comptable au sein de l'industrie alimentaire ou de la grande distribution. Ce groupe connaît un développement important et les possibilités de carrière sont particulièrement intéressantes pour un homme compétent, sachant communiquer à tous les niveaux de direction. Nous vous assurons que votre candidature sera examinée avec la plus grande discrétion et communiquée à notre client qu'avec votre accord.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à I.C.A. sous référence 9880-M

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

IMPTE STE PETROCHIMIE recherche pour LE HAVRE

JEUNE INGÉNIEUR DE PRODUCTION
formation A. et M. ou équival., pratique méca des fluides souhaitée et anglais parlé. Env. C.V., photo et prét. à n° T 18.714 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Usine de moulage de matières plastiques (Vosges) appartenant à Groupe important,

recherche

INGÉNIEUR A.M.
ou EQUIVALENT

Chargé d'assister le Directeur de l'usine en fabrication et en organisation.
Age minimum 32 ans.

Adr. C.V., prétent. et photo à n° 88.584 M., BLEU, 17, rue Lebel - 94 VINCENNES.

NEVERS
Etablissement public Intercommunal

recherche

INGÉNIEUR

35 a. minimum, formation AM ou équivalent, ayant expérience de la ligne (M.T. et B.T.), acquise de préfér. sur terrain. Poste disponible rapidement.

C.V. détaillé et prét. sous n° 805 HAVAS, 58002 Nevers Cedex.




LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE LOIRE-ATLANTIQUE
recherche

le RESPONSABLE de son SERVICE ÉTRANGER
(vacance de poste à venir)

Mission :
- Assurer la Gestion Administrative du service qui comprend un effectif total de 7 personnes.
- Assurer le maximum de sécurité et de rapidité dans les opérations sur l'étranger.
- Développer le service rendu à la clientèle.

Formation :
- Bonne Formation Générale Supérieure ou expérience équivalente.
- Formation Bancaire nécessaire et Formation au Commerce Extérieur appréciée.
- Langues étrangères appréciées et expérience dans la fonction souhaitée.

Qualités personnelles :
- Sens des responsabilités et sens des relations commerciales.
- Goût de la gestion dynamique.
- Autorité naturelle.

Les candidatures sont à adresser, avec curriculum vitæ, photo et prétentions à :
Service du Personnel
C.R.C.A.M. de Loire-Atlantique - 30 X
44048 NANTES Cedex.

LAC DE MADINE
Plan d'eau 1 100 hectares Meuse
recherche
Pour faire face au développem. de ses activités : Tennis - Tir à l'arc - Mini-golf - Camping - Club-house - Pêche - Voile - Baignade.

DIRECTEUR DE BASE
35 ans minimum

RÉELLE EXPÉRIENCE GESTION ET ANIMATION
Promot. direction du personnel, maintenance, contrôle budgétaire...
Poste permanent, logé.
Libre rapidement.
Ecrire avec C.V., photo et prétentions à TOURISME et HOTELLERIE Tour Montparnasse 75755 PARIS Cedex 15.

IMPORTANTE SOCIETE ELECTRONIQUE
(groupe PHILIPS)
recherche pour BRIVE (Corrèze)

3 INGÉNIEURS
Libérés O.M.
Bonnes connaissances Anglais

1) ELECTRONICIEN
pour département qualité notions optique et photométrie souhaitées.

2) PHYSICIEN
pour développement produit et assistance fabrication.

3) INFORMATICIEN
(de préférence confirmé)
pour applications scientifiques et process control.

Envoyer C.V. + photo (— 1 an) + prét. à n° 49.342, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

La Ville de REIMS
recherche
pr son Service de l'Information
2 TECHNICIENS (NES)
de la Communication qui seront chargés :
— de concevoir des programmes audio-visuels et des expositions ;
— de concevoir et de rédiger le bulletin municipal mensuel.

Ils s'appuieront sur un responsable administratif qui veillera à la bonne coordination des tâches.
Nous souhaitons rencontrer des candidats de formation supérieure, ayant acquis une 1re expérience dans le domaine de l'information.
Adresser les candidatures (lettre manuscrite + curriculum vitae avec photo) à : Monsieur le Maire de la ville de REIMS, Bureau du Personnel, Hôtel de Ville, 51096 REIMS CEDEX (avant le 14 mars 1980).

Impt Cabinet de Conseils
recherche
DEUX FISCALISTES
ayant déjà une expérience pratique, de préférence anciens inspecteurs des impôts.
Sens des contacts humains et goût du travail en équipe indispensables.
Situation intéressante, stable et d'avenir.
Discrétion assurée.
Ecr. s/réf. M. 5, à L. HAYEZ, 8, résidence de la Diamanterie, 78000 VERSAILLES, qui transm.

Cabinet de conseils juridiques
recherche
CONSEILS EN DROIT SOCIAL ET DU TRAVAIL
pour régions Nord et Centre
— Sérieuse exp. de la gestion du personnel indispensable.
— Situation d'avenir pour personnes dynamiques.
Ecrire sous référence M 8824 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02 qui trans.

Important Tissage de Fibres de Verre dans l'EST DE LA FRANCE
recherche

CONTREMAITRES DE TISSAGE
Spécialisés sur machines SAURER - DORNIER - SULZER
Places stables - Bonne rémunération

Ecrire sous la référ. 9.106 à VALENS CONSEIL, 59, rue de Richelieu - 75002 PARIS.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

offres d'emploi | offres d'emploi | offres d'emploi | offres d'emploi



Le Groupe SOCOTEC (2000 personnes en France et dans le Monde), s'est acquis, par la compétence de ses collaborateurs et le sérieux de ses prestations, une très grande notoriété dans le milieu du Bâtiment et de l'Industrie.

Dans le cadre du développement et de nos perspectives d'activité très favorables, nous sommes amenés à vous proposer différentes opportunités :

UN INGENIEUR OU TECHNICIEN SUPERIEUR EQUIPEMENTS TECHNIQUES DU BATIMENT A RIYADH (ARABIE SAOUDITE) - Il aura à prendre en charge, en liaison avec la Direction de l'Etranger et après une période de formation à St Quentin-en-Yvelines, le contrôle des dossiers et travaux qui lui seront confiés. Ingénieur ou Technicien Bâtiment de formation, il aura acquis une expérience d'au moins cinq années dans une des disciplines particulières telles que l'électricité, la climatisation ; il possédera, en plus, de bonnes notions dans les autres corps d'états. Ce poste nécessite une bonne connaissance de l'Anglais courant et technique (écrit et parlé). *(Réf. 80-04)*

DES JEUNES INGENIEURS - GENIE CIVIL POUR LA REGION ILE-DE-FRANCE (plus particulièrement pour Meaux). Ils assureront, après une période de formation à nos méthodes, le suivi complet (technique et commercial) des missions de Contrôle qui leur seront confiées. Ingénieurs diplômés, ils auront acquis une expérience professionnelle de 2 à 6 années dans le secteur du Bâtiment (BE ou Entreprise). (Référence 80-05) -

DES JEUNES INGENIEURS - GENIE CIVIL pour nos différentes agences de province et plus particulièrement pour Boulogne, Dunkerque, Lyon, Annecy et le Puy. Les fonctions confiées et les conditions requises sont identiques à celles mentionnées sur l'offre précédente. (Référence 80-06)

UN INGENIEUR OU UN TECHNICIEN SUPERIEUR «EQUIPEMENTS» pour notre Département Information à St Quentin-en-Yvelines. Plus qu'une formation de base, ce collaborateur doit avoir acquis, par près de 10 années d'expérience professionnelle en Entreprise et/ou en B.E, la maîtrise des problèmes de chauffage, de plomberie voire d'électricité et montrer un intérêt pour les questions d'information et de réglementation. (Référence 80-07) -

UN INGENIEUR BATIMENT pour notre Département Information à St Quentin-en-Yvelines - *Ingénieur diplômé, il a acquis par près de 10 années d'expérience professionnelle, la maîtrise des problèmes* de la Construction (gros oeuvre et corps d'état secondaires) des points de vue technique et réglementaire et montrer un intérêt pour les questions d'information. (Référence 80-08)

UN TECHNICIEN SUPERIEUR BATIMENT -pour notre Service Qualitel à PARIS. Il élaborera des profils Qualitel (Cotation technique de projet de construction de logements) en procédant à l'examen des dossiers qui lui seront confiés. Ce Technicien Supérieur (Bac ou B.T.S. G.C.) aura acquis une première expérience professionnelle (2 à 5 ans) dans une entreprise ou un BE de Bâtiment. (Réf. 80-09)-

Si l'une de ces offres vous intéresse, adressez votre candidature sous la référence indiquée - à : P. CANDES - Service Emploi & Formation - 3, avenue du Centre - 78182 SAINT QUENTIN EN YVELINES CEDEX.

Une des premières sociétés Françaises de service et de conseil en Informatique (3000 personnes) de notoriété internationale désire recruter des:

Ingénieurs Système

très expérimentés sur matériel IBM Haut de Gamme

qui viendront renforcer un groupe de compétences système très motivé capable d'assister techniquement les centres filiales du groupe (12 services Bureau en France et à l'étranger) dans leurs activités de maintenance et de développement logiciels et de conseil à la clientèle.

Les candidats devront posséder :
- une formation supérieure MIAGE, DEA ou équivalent ;
- un minimum de 5 ans d'expérience sur les gros systèmes IBM tels que OS/MVS, OS/VS1, VM/370 ;
- une expérience de métrologie (mesures et réglage système) ;
- une expérience technique réseaux SNA *appréciée ;*
- une connaissance de la langue anglaise lue, écrite, parlée.

Si tel est votre profil, il vous sera offert :
- des stages de formation technique nécessaires à une constante efficacité :
- de réelles perspectives de développement de carrière ;
- des avantages sociaux ;
- un salaire très attrayant et dynamique.

Lieu de travail : Paris.

Discrétion totale assurée.

Merci de nous adresser votre CV. accompagné d'une lettre manuscrite en précisant votre salaire actuel, sous réf. FP à HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Directeur commercial recherche son adjoint

130/150 000 F

Filiale d'un très important groupe français, notre société fabrique des peintures et vernis destinés à la protection et au revêtement des métaux.
Notre développement nous amène à rechercher l'adjoint de notre *directeur commercial.*
Basé à Paris, il aura pour objectif de développer notre chiffre d'affaires en France. Il participera à l'élaboration de la politique commerciale, concevra et mettra en place les outils de travail nécessaires à rendre notre action plus performante. Il animera et coordonnera l'action de l'équipe commerciale du siège et de la force de vente sur le terrain.
Nous voyons à ce poste un candidat d'une quarantaine d'années, ayant une expérience similaire dans les produits industriels. Excellent commercial, il pourra nous prouver ses capacités à négocier, à gérer et animer une force de vente, et ses aptitudes d'homme de terrain.
Il aura si possible une formation supérieure, commerciale ou scientifique et une bonne pratique de l'anglais.

Nicole Marichez vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous référence C 4864 B, 1 rue de Berri 75008 Paris.

Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

CONSTRUCTEUR DE PÉRIPHÉRIQUES POUR L'INFORMATIQUE

COURBEVOIE

recherche pour son

DÉPARTEMENT ÉTUDES

ingénieur électronicien

POSITION II

ayant quelques années d'expérience *circuits logiques* TTL — MOS, circuits analogiques, micro-processeurs 8080.

avantages sociaux — 13e mois

Écrire avec c.v., photo et prétentions à **I.E.R., 12, rue de Sébastopol 92400 COURBEVOIE**

P.R.D.

Leader dans l'équipement électronique de contrôle

recherche pour CENTRE PARIS

CONTROLEUR DE GESTION

28 ans minimum

Le candidat devra posséder :
- un diplôme d'études supérieures, MBA serait un atout
- une expérience d'environ 3 ans dans un poste similaire, acquise en partie au sein d'une entreprise anglo-saxone ou dans un cabinet d'audit international
- une parfaite maîtrise de la comptabilité générale, analytique et financière ainsi que la pratique des systèmes de comptabilité informatisée.

Participant à l'élaboration du budget, il est responsable de son suivi, du reporting auprès du «Controller» en Angleterre. Il est chargé de la comptabilité, de la trésorerie et des déclarations fiscales.

Ce poste très opérationnel offre des perspectives d'évolution vers la fonction de DIRECTEUR FINANCIER.

Le contexte international de notre Société implique la connaissance des méthodes de comptabilité (gestion) anglo-saxone et une bonne pratique de la langue anglaise.

Salaire compétitif.

Prière d'adresser une lettre manuscrite + C.V. + photo + niveau actuel de rémunération sous no 46.895 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.
Il sera répondu à toutes candidatures.

measurex

CABINET DE CONSEIL EN RECRUTEMENT ET FORMATION

recherche son

DIRECTEUR (TRICE)

responsable du développement du Cabinet et de son organisation interne. Il maintient les contacts avec les Sociétés clientes, organise les actions de formation et de recrutement, assure leur suivi.

Ce poste offre une activité diversifiée, évolutive et largement autonome à une femme ou à un homme de formation supérieure, dynamique et efficace, ayant une expérience des relations humaines en entreprise ou en cabinet.

Merci d'adresser votre lettre de candidature avec C.V. détaillé, photo récente, sous référence 1249 à O.P.P. 12, rue de l'Isly - 75008 PARIS qui transmettra.

Secret absolu de la candidature assuré.

électronique professionnelle PARIS

INGENIEUR APRES-VENTE

Notre Société commercialise en France des biens d'équipement électroniques destinés à une clientèle varié.

Nous recherchons, pour assister notre Directeur régional Ile de France, UN INGENIEUR ELECTRONICIEN CONFIRME.

Il sera chargé de l'animation d'une importante équipe de techniciens, de la coordination de nos sous-traitants et des interventions techniques dans des affaires complexes.

Le candidat retenu, âgé d'au moins 30 ans et dôté d'une forte personnalité, pourra évoluer ensuite vers une fonction de responsable du SAV Central.

Adresser C.V., photo et prétentions sous No 48955, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.



recherche

un cadre Docteur en Droit

ayant :
- *au moins 10 ans d'expérience dans fonction* juridique et fiscale d'une grande entreprise
- une parfaite connaissance de l'anglais.

Le candidat devra pouvoir s'intégrer à une équipe utilisant des procédures internationales.

Adresser C.V. manuscrit avec photo et prétentions au Service du Personnel YM 5, Bd Galliéni 92231 GENNEVILLIERS.

Ingénieurs informaticiens MIAGE débutants

La Direction informatique du Printemps, installée à Clichy (92) recherche de jeunes ingénieurs, dégagés des OM, destinés à prendre rapidement les fonctions d'ANALYSTE PROGRAMMEUR dans le domaine de la gestion. Formation assurée. Evolution possible vers un poste d'analyste concepteur ou chef de projets.

Adressez CV, photo et prétentions au *Service Recrutement des* Cadres 60, rue Caumartin 75009 - PARIS.

Printemps

récg carrières

MAISONS ATLAS

CONSTRUCTEUR DE MAISONS INDIVIDUELLES *au coup par coup*

recherche leur

RESPONSABLE ADMINISTRATIF

HF

Basé (ée) au siège social, en relation directe avec la *Direction,* en *relation* fonctionnelle avec les agences
Il/Elle aura en charge l'ensemble des questions administratives (prévisions, statistiques, respect des procédures, gestion du personnel etc...).
Ce poste conviendrait à une personne de formation BTS ou DUT ayant acquis une première expérience dans un poste similaire.

Envoyer C.V. et prétentions
MAISONS ATLAS
CD 117 - 91570 BIÈVRES

bleu

De l'export à une direction commerciale

120 000 F+

Société française de commercialisation de produits second-œuvre bâtiment, nous appartenons à un groupe international dont les réalisations aux quatre coins du monde sont connues et appréciées.
A partir de la France, nous avons à développer certaines lignes de produits qui ne sont ni fabriquées, ni commercialisées par les autres filiales.
Nous avons pour objectif de doubler rapidement notre CA export qui représente actuellement 5% de notre activité.
Nous voudrions confier cette mission à un cadre export de préférence du secteur produits bâtiment second-œuvre *ayant une bonne pratique de l'allemand* et de l'anglais.
Dans un second temps, il prendrait la direction commerciale actuellement assurée par le directeur général et aurait à animer 16 commerciaux chevronnés, spécialistes de leur marché.
Michel Collet vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous référence *B 3777 B,* 1 rue de Berri 75008 Paris.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

BANQUE PRIVEE
recherche pour son DEPARTEMENT IMMOBILIER PROMOTEURS
à Paris, un

CADRE COMMERCIAL

diplômé de l'enseignement supérieur, ayant une bonne connaissance des crédits promoteurs et pouvant faire la preuve d'une expérience commerciale réussie de 3 à 5 ans en ce domaine.
Un candidat qui saura s'imposer par des compétences techniques et commerciales réelles pourra envisager une progression de carrière intéressante au sein de la Banque.

Envoyer lettre manuscrite, cv, photo et prétentions sous réf. 5533 à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 PARIS.

Plain Champs

Pour faire face à notre forte expansion, nous recherchons pour notre Centre de Travaux de BAGNOLET (93)

INGENIEURS D'AFFAIRES et TECHNICIENS SUPERIEURS

SPECIALISES EN INSTALLATIONS DE CENTRALISATION D'INFORMATIONS ET AUTOMATISMES INDUSTRIELS

Adresser lettre manuscrite, C.V., et prétentions
ENTREPRISE INDUSTRIELLE
Direction du Personnel - 226, avenue Maréchal Foch - 78130 LES MUREAUX.



La Banque de l'équipement

jeune collaborateur

NIVEAU IUT ou FAC
CONTRAT TEMPORAIRE
6 mois minimum

Débutant possédant une formation économique, commerciale ou comptable, nous vous proposons UNE FORMATION TECHNIQUE du crédit et du leasing, afin de vous confier la responsabilité de l'étude des demandes de financement faites par une clientèle de professionnels, PME, PMI, commerçants, artisans.

Envoyer C.V. + photo sous référence 427 à COMPAGNIE BANCAIRE Service Orientation - Recrutement — 5, avenue Kléber - 75116 PARIS

compagnie bancaire

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES PTT

ENS PTT

46, rue Barrault

4 places

8 places

VOUS SEREZ ADMINISTRATEUR

VOUS ACCÉDEREZ AUX EMPLOIS SUPÉRIEURS

RENSEIGNEMENTS

INSCRIPTIONS JUSQU'AU ... MARS 1980

Notre Division Gestion de Production

ANALYSTE PROGRAMMEUR

smo

IMPORTANT CENTRE INFORMATIQUE

recherche

Ingénieur d'Exploitation

Responsable préparation - planning - salle ordinateur.
Formation Ingénieur si possible spécialité informatique.

Envoyer C.V. détaillé avec prétentions à N. 5808 - PUBLICITES REUNIES 112, Bd Voltaire - 75011 Paris

---

Cybernet Services, Service Bureau de CONTROL DATA recherche des

INGENIEURS COMMERCIAUX

pour promouvoir et développer auprès de nos clients les applications temps partagé de CDC Call

Une première expérience de 2 à 3 ans de contrôle de gestion ou d'audit, un premier contact avec les applications de gestion, vous souhaitez désormais vous affirmer dans une fonction commerciale.
Après une période de formation complémentaire technique et commerciale, vous assurerez le suivi et le développement d'applications de gestion décisionnelle (**systèmes d'information, planification, budget, trésorerie, etc.**) dans un souci constant de recherche en ce domaine.

Envoyer c.v. à M. GARY, CONTROL DATA Direction du Personnel, 195, rue de Bercy, 75582 PARIS CEDEX 12.



CYBERNET SERVICES SERVICE BUREAU DE CONTROL DATA





ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES PTT

ENS.PTT

46, rue Barrault, 75634 PARIS CEDEX 13

4 places
diplômes requis pour le concours d'entrée à l'ENA

8 places
Polytechnique, ENSAE (div. 1), Centrale, HEC, ESSEC, INSEAD, Normales Sup. (Ulm, Sèvres, St-Cloud, Fontenay, Cachan)

Épreuves les 24 et 25 avril 1980

Études rémunérées : trois ans dont 17 mois à l'ENA

VOUS SEREZ ADMINISTRATEUR

- au Secrétariat d'État aux Postes et Télécommunications
- dans les Directions importantes de Paris ou de Province

VOUS ACCÉDEREZ AUX EMPLOIS SUPÉRIEURS

Directeur à l'Administration Centrale, Inspecteur général, Chef de service régional et départemental, Directeur d'établissement

RENSEIGNEMENTS : (1) 566.10.24
(1) 566.24.76

INSCRIPTIONS
JUSQU'AU 27 MARS 1980

SECRÉTARIAT D'ÉTAT AUX PTT
Direction du Personnel
et des Affaires Sociales - Bureau B 2
B.P 300 75624 Paris Cedex 13



IMPORTANT
CENTRE INFORMATIQUE
proche banlieue Sud-Ouest
équipé ordinateurs IBM avec réseau T.P.
recherche

Ingénieur d'Exploitation

Responsable préparation - planning - salle ordinateur.
Formation ingénieur si possible spécialité informatique.

Envoyer C.V. détaillé avec prétentions à
N. 5808 - PUBLICITES REUNIES
112, Bd Voltaire - 75011 Paris



Jeunes ingénieurs.

Grandes écoles / Universités

La haute technicité de notre matériel et notre dynamisme font de nous un des Leaders dans les domaines.

Du contrôle industriel et de la robinetterie.

Pour poursuivre notre développement, nous recherchons les futurs responsables de nos services.

Recherches - Production - Vente - Marketing

Des possibilités de carrière intéressantes au sein d'un groupe important, s'offrent à des candidats de valeur, débutants ou possédant une première expérience de...

Mécaniciens - Électroniciens - Automaticiens

Si ces perspectives vous attirent, adressez-nous votre curriculum vitae en indiquant vos centres d'intérêt à :

SEREG
Schlumberger

SEREG
Bruno de Tarlé - 100, rue de Paris
91302 Massy

Studio du Carré

Cybernet Services, Service Bureau de CONTROL DATA recherche des

INGENIEURS COMMERCIAUX

pour promouvoir et développer auprès de nos clients les applications temps partagé de CDC Call

Une première expérience de 2 à 3 ans de contrôle de gestion ou d'audit, un premier contact avec les applications de gestion, vous souhaitez désormais vous affirmer dans une fonction commerciale.

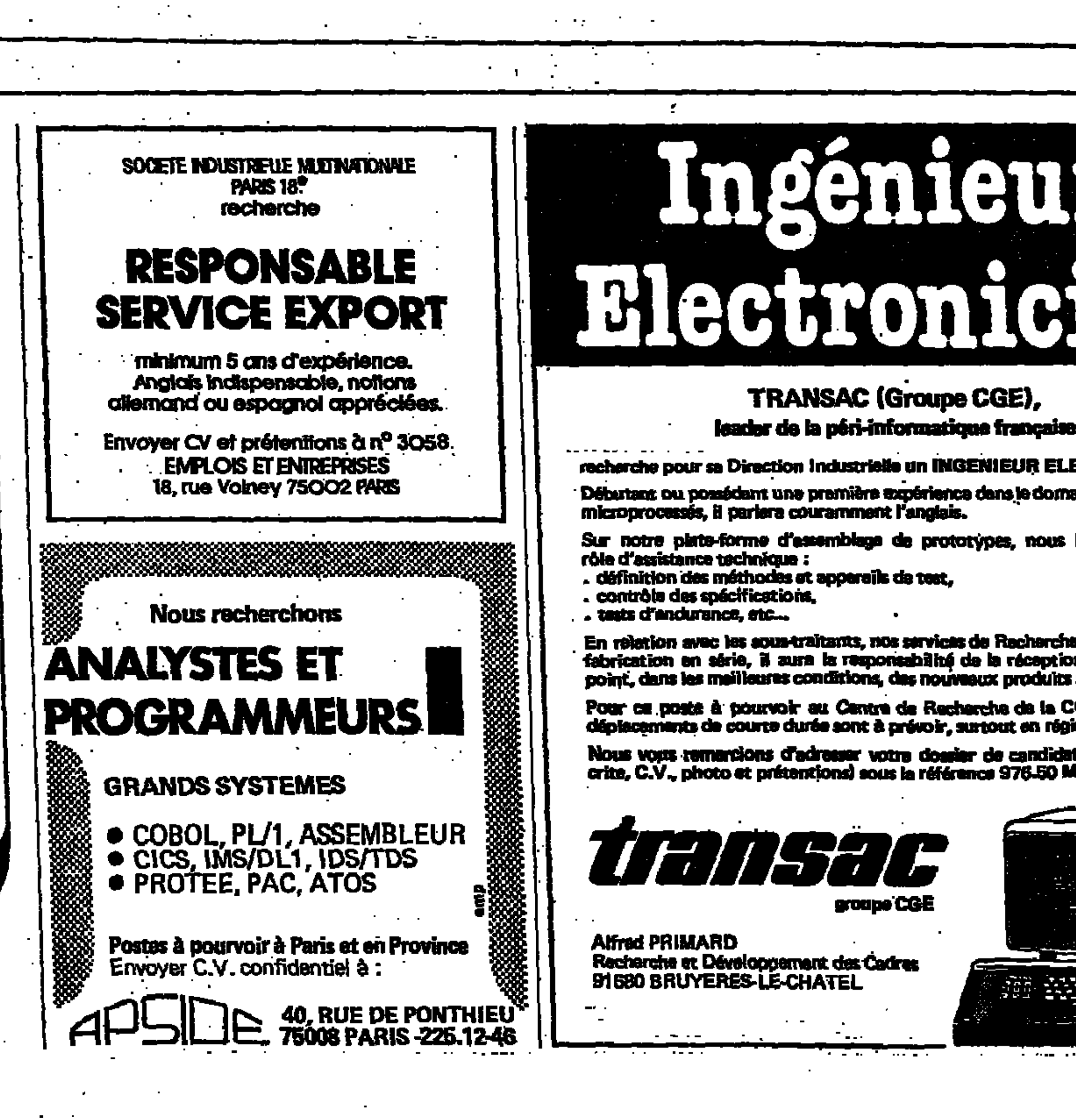
Après une période de formation complémentaire technique et commerciale, vous assurerez le suivi et le développement d'applications de gestion décisionnelle (**systèmes d'information, planification, budget, trésorerie, etc.**) dans un souci constant de recherche en ce domaine.

Envoyer c.v. à M. GARY, CONTROL DATA Direction du Personnel, 195, rue de Bercy, 75582 PARIS CEDEX 12.

Plan Champs



CYBERNET SERVICES
SERVICE BUREAU DE CONTROL DATA



SOCIETE INDUSTRIELLE MULTINATIONALE
PARIS 18e
recherche

RESPONSABLE SERVICE EXPORT

minimum 5 ans d'expérience.
Anglais indispensable, notions allemand ou espagnol appréciées.

Envoyer CV et prétentions à n° 3058.
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS

Nous recherchons

ANALYSTES ET PROGRAMMEURS

GRANDS SYSTEMES

- COBOL, PL/1, ASSEMBLEUR
- CICS, IMS/DL1, IDS/TDS
- PROTEE, PAC, ATOS

Postes à pourvoir à Paris et en Province
Envoyer C.V. confidentiel à :

APSIDE 40, RUE DE PONTHIEU 75008 PARIS -225.12-46

Ingénieur Electronicien

TRANSAC (Groupe CGE),
leader de la péri-informatique française

recherche pour sa Direction Industrielle un INGENIEUR ELECTRONICIEN.

Débutant ou possédant une première expérience dans le domaine des terminaux microprocessés, il parlera couramment l'anglais.

Sur notre plate-forme d'assemblage de prototypes, nous lui confierons un rôle d'assistance technique :
- définition des méthodes et appareils de test,
- contrôle des spécifications,
- tests d'endurance, etc...

En relation avec les sous-traitants, nos services de Recherche et notre Unité de fabrication en série, il aura la responsabilité de la réception et de la mise au point, dans les meilleures conditions, des nouveaux produits sur la plate-forme.

Pour ce poste à pourvoir au Centre de Recherche de la CGE (Essonne), des déplacements de courte durée sont à prévoir, surtout en région parisienne.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous la référence 976-50 M à

transac
groupe CGE



Alfred PRIMARD
Recherche et Développement des Cadres
91680 BRUYERES-LE-CHATEL

Chef des services comptables

Importante société industrielle, C.A. 2 milliards, effectifs: 4 000, recherche le Chef des *Services Comptables.*

Mission: sous l'autorité du Chef du Département Comptabilité Groupe, il devra:

- assumer la responsabilité opérationnelle de l'ensemble des services comptables (effectifs 45 personnes) et, plus particulièrement, du service Comptabilité Générale,
- coordonner les travaux de ces différents services pour l'élaboration des états comptables et financiers,
- participer à toute mission ou étude ponctuelle dans le domaine comptable et fiscal,
- contribuer à l'amélioration du système d'information, en liaison avec l'Informatique.

Le candidat retenu aura 35 ans minimum, et une solide formation comptable et fiscale (niveau DECS ou équivalent). Il aura acquis une expérience d'au moins cinq ans, dans les mêmes fonctions et au même niveau de responsabilités, *dans une société industrielle* à forte organisation comptable et informatique.

Lieu de travail: Puteaux.

sélé CEGOS Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée, ss référence 73515/M à Mme CLERE, SELE-CEGOS, 33, quai Galliéni - 92152 SURESNES.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo.

Membre de SYNTEC

Société industrielle, leader sur nos marchés, nous recherchons des

TECHNICIENS SUPÉRIEURS EN INFORMATIQUE

B.T.S. – D.U.T.

Pour la réalisation et le développement de nos LOGICIELS (processus industriel en temps réel de *commande de* ***matériels à hautes performances*** *(tri automatique).*

L'appartenance de notre Société à un important groupe industriel français offrira de larges possibilités de carrière aux candidats engagés.

Lieu de travail : très proche banlieue parisienne Nord.

sélé CEGOS Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, sous réf. 71543/M à R. VERDET, Sélé-CEGOS, 33, quai Galliéni 92152 SURESNES.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Düsseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York.

Membre de SYNTEC

HAUSERMAN

bâtit l'avenir de vos locaux

Notre division FRANCE, avec un chiffre d'affaires de *100 millions de Francs*, occupe une position de leader dans la commercialisation, l'installation et la production de cloisons amovibles.
Pour compléter notre gamme, nous avons lancé les "TRANSACTUELS de HAUSERMAN", systèmes de cloisons amovibles et de plafonds intégrés. Ces systèmes intègrent les fonctions fondamentales d'éclairage, de climatisation, *de décoration et de distribution variable des locaux.*
Pour assurer le développement de cette activité, nous recherchons pour la France notre

Responsable promotion

Il aura à faire découvrir à nos clients et prescripteurs la nouveauté d'approche que représente un système de cloisons amovibles et de plafonds intégrés.

et marketing

Cette activité promotion doit lui permettre de bien définir les besoins du marché, de proposer de nouveaux développements, de concevoir et de gérer des méthodes de suivi de clientèle, apportant une assistance marketing à nos équipes de vente.
Vous connaissez bien le second œuvre bâtiment pour avoir participé à l'aménagement d'immeubles de bureaux ou de bâtiments industriels. Vos qualités d'homme de négociation et de réflexion sont renforcées par une formation commerciale. Nous aimerions vous rencontrer.

Michel Collet vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature ss réf. B 3933, 1, rue de Berri 75008 Paris.

Bernard Julhiet Psycom — Membre de Syntec

Pour participer à la refonte de son système d'information un important groupe industriel filiale du Groupe CGE
leader dans sa spécialité recherche pour son Siège à LEVALLOIS :

un chef de projet

INFORMATIQUE

Pour lui confier la réalisation d'importants projets utilisant les techniques de télétraitement (CICS/VS) et des bases de données (TOTAL).

Diplômé de l'enseignement supérieur (ingénieur, MIAGE, DUT...).
Il doit avoir 4 ou 5 ans d'expérience dans la conduite d'applications de gestion en milieu industriel ou commercial.
Poste évolutif.

Adresser CV manuscrit à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra, sous référence C4-16.

---

sema informatique

recherche

pour participer à la réalisation d'importants systèmes temps réel :

ingénieurs informaticiens mitra 125-225

(Réf. 10237/M)

ayant 2 à 5 ans d'expérience et une parfaite maîtrise de l'assembleur Mitra 125 et du système MMT2.

ingénieurs programmeurs microprocesseurs

(Réf. 10238/M)

ayant au minimum 6 mois de pratique de la programmation en assembleur sur microprocesseur (Z80, 8080, 6800).

ingénieurs logiciels

(Réf. 10239/M)

ayant une réelle expérience (minimum 1 an) de réalisation de logiciel temps réel/transmission.

Pour certains de ces postes, des séjours en province ou à l'étranger sont à prévoir.

Adresser votre CV, avec une courte lettre manuscrite, à J. Hajage, Sema-Sélection : 92126 MONTROUGE - Centre Metra, 16-18, rue Barbès.

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris - Lille - Lyon Marseille - Toulouse

Banque Populaire

La Chambre Syndicale des Banques Populaires cherche pour sa division

audit informatique

UN INFORMATICIEN dont l'expérience lui a permis de bien connaître les divers aspects de l'informatique (analyse, programmation, système, exploitation, télétraitement, base de données...). Sa mission consiste à assister les inspecteurs de la Chambre Syndicale dans leur appréciation (sécurité, rentabilité, développement) des 32 centres informatiques du Groupe. De fréquents déplacements sont à prévoir.
Après plusieurs années, il peut évoluer dans le Groupe (Paris ou Province) vers d'autres fonctions correspondant à ses goûts et à ses aptitudes:
Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire (réf. 3713 LM) à "Carrières de l'Informatique".



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON-LILLE-BRUXELLES-GENEVE-LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

Agro-Alimentaire

DIRECTEUR COMMERCIAL

S.A. Produits TROUW France, filiale du groupe Hollandais TROUW international est spécialisée dans la fabrication et la commercialisation d'aliments pour animaux et de C.M.V. Elle développe également une activité de services. Située dans l'Aisne, elle réalise un chiffre d'affaires de 65 MF et emploie 90 personnes.

Le Directeur commercial actuel doit prendre d'autres responsabilités dans le groupe, il faut assurer sa succession.
Le titulaire du poste directement rattaché au Directeur général de la filiale est responsable de la vente et de la distribution de l'ensemble des produits et des services de la société au plan national.
Il anime une force de vente de 10 technico-commerciaux et de 3 responsables de produits.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur Agronome d'environ 35 ans. Son expérience professionnelle dans les domaines de l'Agro-alimentaire ou du Phyto-sanitaire lui a permis d'acquérir une pratique commerciale large et complète (ventes, animation des ventes, distribution ...).

Compte tenu du programme d'investissement et du développement *important de cette société, il existe pour un professionnel compétent* de réelles perspectives de carrière.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous réf. M 10375 A à

egor *5 rue Meyerbeer 75009 Paris.*

média system



HISPANO-SUIZA

recherche pour BOIS COLOMBES

UN INGENIEUR GRANDE ECOLE

Expérience en fabrication mécanique (5 ans) pour un poste Gestion/Organisation.

Auprès du Chef de Département, il devra :
- Etablir et suivre les plans de charges.
- Contrôler la gestion de production.
- *Participer à l'organisation (définition et* mise en place de procédures ou de systèmes informatisés).

Connaissance de l'utilisation de l'informatique nécessaire.

Adresser lettre avec CV et photo aux Relations *du travail sous référence* G.O. :
HISPANO SUIZA
333, Bureaux de la Colline
92213 SAINT-CLOUD CEDEX

---

pharmacien



SNE Laboratoire ARON, un des premiers Laboratoires français à capitaux privés, leader dans le domaine de la diabétologie souhaite confier à un jeune pharmacien :
— l'établissement des dossiers d'AMM, l'enregistrement, les relations avec le syndicat, les ministères, la surveillance de la législation.
— la gestion du personnel : politique de rémunération, droit social etc. . .
Une expérience AMM de 3 ans minimum est nécessaire.
Le lieu de travail est à SURESNES.
Les produits à forte valeur thérapeutique issus de notre centre de recherche permettent de prévoir un fort développement, aussi souhaitons nous intégrer au sein de notre équipe, un collaborateur à fortes potentialités.
Si cette offre vous intéresse nous vous demandons d'adresser votre dossier sous référence 50980 M à notre Conseil - 61, Boulevard Haussmann - 75008 PARIS. Tél. : 742.58.20.



Chantal Baudron. s.a.

FUTURS DIRECTEURS D'HYPERMARCHÉS

Un des leaders de la grande distribution implanté en France et à l'Étranger désire pour faire face à son expansion renforcer son encadrement de haut niveau.

Nous souhaitons rencontrer des candidats justifiant d'une expérience professionnelle en hypermarché, réussie, de 5 ans minimum et désirant accéder à ces fonctions de Direction.

Il sera répondu à tous les candidats, mais ne seront convoqués que ceux dont le profil correspond aux exigences précitées.

Discrétion assurée.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions sous référence 86978 M à BLEU Publicité 17, rue du Docteur Lebel - 94300 VINCENNES

L'ETABLISSEMENT CENTRAL D'UN IMPORTANT GROUPE BANCAIRE
recherche

un fiscaliste

justifiant d'une expérience de 5 années acquise soit dans l'administration des impôts soit dans une société fiduciaire

Lieu de travail Banlieue Ouest Paris

Envoyer CV, photo, salaire et prétentions sous référence 8839 à L.T.P
31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02
qui transmettra

Vous êtes dynamique et ambitieux, vous avez au minimum 30 ans, vous êtes libre rapidement.
NOTRE ENTREPRISE NATIONALE DE *TRAVAIL TEMPORAIRE* VOUS PROPOSE

des postes de Responsable

RÉGION PARISIENNE-BANLIEUE NORD-EST ET NORD-OUEST

Les qualités requises pour assumer ces postes réclament une expérience de plusieurs années au niveau minimum de Maîtrise dans un ensemble de production ou de Bureau d'Études.

A cette référence devra s'ajouter une expérience réussie dans la vente de services ou de produits.

Le travail à effectuer n'est absolument pas sédentaire. Il consiste à assurer :
les contacts avec la clientèle qu'il faudra également suivre et développer,
le recrutement et la gestion du personnel temporaire.

Il s'agit d'une activité motivante et très stimulante pour laquelle nous offrons un statut cadre, un fixe sérieux, un intéressement sur les résultats et le remboursement des frais (Voiture nécessaire).

Votre candidature devra comporter une lettre manuscrite, un C.V. détaillé, une photo récente et vos prétentions que vous posterez à l'adresse suivante : Madame VIGNOL - *Service L - 56, rue de la Fontaine au Roi - 75011 PARIS*, qui transmettra.

هكذا من الأصل

answare

THOMSON-CSF INFORMATIQUE

recherche

informaticiens

Réf. DMG/1

Diplômés de l'Enseignement Supérieur (écoles d'ingénieurs, maîtrises, écoles d'informatique, MIAGE, IUT,...) pour systèmes de gestion sur mini (logiciel de base et d'applications généralisées).

offre : • une rémunération intéressante, • les avantages sociaux du Groupe, • une possibilité d'absence pour les congés 80.

et une collaboration caractérisée par : • sa diversification technique, • ses méthodes de travail, • les techniques de pointe abordées, • des possibilités d'évolution de carrière au plus haut niveau, • une formation constante.

Les candidats intéressés peuvent écrire ou téléphoner en vue d'un premier rendez-vous à Bénédicte DELAHAYE au 135, rue de la Pompe - 75116 Paris 749.02.33 poste 35.19, le matin.



recherche pour

son Service Études Informatiques

INGÉNIEURS

Débutants ou ayant quelques mois d'expérience

Envoyer C.V. et prétentions au
Service Recrutement Orientation
7, rue Caumartin - 75009 Paris

bleu

LABORATOIRE CENTRAL DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

recherche dans le cadre du développement de ses activités radar

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS GRANDES ÉCOLES

(Référence Z.)

(ESE, ENST/ENSAe, ENSEEIHT, ENSEM Nancy, ENSERG ou équivalent)
Au sein d'équipes chargées de l'étude et de la réalisation de systèmes radar faisant appel aux techniques les plus avancées, ils participeront à la définition et à la conception de ces systèmes.

Anglais indispensable - Allemand apprécié.

— Déplacements épisodiques à l'étranger possibles.
— Nationalité française exigée.

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

(Référence I.)

(ESE, ENST, ENSAe, ENSEEIHT, ENSEM Nancy, ENSERG ou équivalent.)
Débutants ou quelques années d'expérience en télécommunications ou radars.

Pour systèmes avancés de traitement de signal.
- Goût de la synthèse.
- Esprit méthodique.
- Travail en équipe.

Electronique avec bonnes bases nécessaires en informatique. Anglais lu. Nationalité française exigée.

Ecrire avec curriculum vitae en indiquant la référence choisie à L.C.T. Boîte Postale 40. — 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY.

JURISTE SPECIALISTE

DROIT DES SOCIETES

Grande entreprise (4.000 personnes), filiale d'un des premiers groupes industriels français, nous souhaitons adjoindre à notre service juridique un spécialiste confirmé du droit des sociétés.

Dans le cadre du renforcement de nos structures, il assurera la prise en charge complète des problèmes de création, fusion, absorption de sociétés (étude et conduite des projets, constitution des nouvelles sociétés et de holdings, suivi des conseils et des assemblées...).

Un haut niveau de formation supérieure juridique et une solide expérience du même domaine, en grande entreprise ou en cabinet (10 ans minimum), sont requis, ainsi qu'une grande capacité d'autonomie.

Les candidatures seront examinées avec une totale discrétion.

Les dossiers sont à adresser sous référence 78637 M/WLE à HAVAS CONTACT, 156 boulevard Haussmann 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL EUROPEEN
COMPOSANTS ELECTRONIQUES

recherche pour assister
le CONTROLEUR DE GESTION DU GROUPE

le (la) responsable de l'audit interne

MISSION :
- élaboration et adaptation des procédures administratives et comptables du GROUPE
- vérification des activités comptables et financières des filiales
- coordination avec les auditeurs externes et la direction financière des filiales.

QUALIFICATIONS :
- diplômé d'une grande école commerciale (HEC-ESSEC-ESCP + DECS)
- 3 à 5 ans d'expérience au sein d'un cabinet d'Audit International ou d'un département d'Audit Interne d'une société multinationale
- anglais et allemand courant
- bonnes connaissances de l'italien souhaitées

Déplacements : 30 à 40 % du temps.

Lieu de travail : PORTE D'ORLEANS.

Adresser CV et prétentions à No 49.059 à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

ADJOINT AU DIRECTEUR DE PRODUCTION

Cette société de 800 personnes, filiale française du leader mondial des produits thermorétractables, fabrique et commercialise des éléments de connexion et d'isolation pour l'électronique et les télécommunications... Son développement rapide et constant depuis plusieurs années, nécessite aujourd'hui la création d'un poste d'Adjoint au Directeur de Production.

Il a pour mission de collaborer à la coordination de la production, mais il est plus particulièrement chargé, en amont de la fabrication, de contrôler et d'organiser les approvisionnements, les stocks matières premières, l'ordonnancement, le lancement...

Nous souhaitons rencontrer un jeune ingénieur justifiant de quelques années d'expérience acquises en milieu industriel : production, méthodes... Dialoguant avec des partenaires internationaux, il maîtrise parfaitement l'anglais. Il existe, pour ce jeune ingénieur, de réelles possibilités de carrière.

Lieu de travail : grande banlieue Nord-Ouest.

Merci d'adresser CV complet, photo et prétentions sous réf. M 7288 H à

egor promotion
8 rue de Berri 75008 Paris

média-system



Filiale COGEMA (C.E.A.) et TECHNIP

spécialisée dans

l'ingénierie de la chimie nucléaire

recherche pour
le Service Installation Générale Nucléaire de son Département Etudes

INGENIEURS D'ETUDES

Diplômés Grandes Ecoles. Très confirmés. Orientés vers le Génie Chimique et ayant un goût marqué pour les activités de bureau d'Etudes.

Dans le cadre d'importants projets, ils seront chargés des études portant sur les schémas de fluides, l'implantation des équipements et l'aménagement des tuyauteries. Ils pourraient participer aux essais et à la mise en route des réalisations étudiées.

Envoyer C.V., photo, prétentions à SGN Direction du Personnel - Réf. B/G - B.P. 30 78184 ST-QUENTIN-EN-YVELINES CEDEX

Importante Entreprise
(secteur services) située à 80km au Sud Ouest de Paris recherche

jeunes ingénieurs analystes

de formation supérieure (Ecole d'Ingénieurs, Université, MIAGE ...) Responsabilités de conception, d'analyse, de programmation concernant des applications liées à des activités tertiaires sur matériel IBM 31.33 – Langages utilisés COBOL.
Poste offrant une réelle opportunité de carrière.
Débutants acceptés.
Envoyer C.V. photo et prétentions en précisant la réf.704 sur l'enveloppe au :



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 Ter, rue de Vaugirard
75015 PARIS.

Chef de Projets
Applications

Au sein de notre département **MARKETING** vous aurez en charge les projets concernant les nouveaux produits et les nouveaux systèmes.

Nous vous choisirons pour vos **QUALITES PERSONNELLES.**

Vous êtes un bon technicien; imaginatif et rigoureux, rompu à la négociation afin de faire concourir différentes personnes et services à la réalisation des projets. Vous êtes autonome. En somme, un **VRAI CADRE.**

Ce sont votre formation et votre expérience qui vous ont permis de développer ces qualités. Diplômé de l'enseignement supérieur : I.U.T. Bâtiment, M.S.T. ou Ingénieur, vous avez passé au moins 3 ans chez un fabricant en matériaux de construction.

La connaissance de l'anglais est un atout.

Merci d'adresser votre C.V. + photo à J.J. CRAMPE



PLACOPLATRE
SERVICE RECRUTEMENT
B.P. 316
92506 RUEIL MALMAISON

MEDIA 8A

INGÉNIEUR CONSEIL EN THERMIQUE ET ÉLECTRICITÉ DU BATIMENT

rech. pour faire face à son expansion.

JEUNE COLLABORATEUR

Formation universitaire souhaitée, lieu de travail : PARIS SUD.
Env. C.V., prétentions et photo sous la réf. 9.187 à
VALENS CONSEIL
59, rue de Richelieu, 75002 PARIS.

SLIGOS

une des premières sociétés de conseil et services en informatique

recherche un

Ingénieur grande école
HF

débutant ou ayant deux ans d'expérience industrielle, curieux, aimant le travail d'équipe.

Notre équipe technique conçoit et réalise des produits informatiques conversationnels de haute technicité, dans le cadre d'une activité en pleine expansion.

MISSION : elle consiste à développer des logiciels de gestion et à superviser les traitements effectués sur nos ordinateurs par les clients à partir de terminaux de time-sharing en relation avec les ingénieurs commerciaux et technico-commerciaux.

Formation complémentaire assurée par SLIGOS.
Lieu de travail : PUTEAUX.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous référence 73517/M à Mme CLERE, BP 50 - 33, quai Gallieni - 92152 SURESNES. Discrétion assurée.

polygram

POLYGRAM INDUSTRIES ET MESSAGERIES

SOCIETE DE FABRICATION ET DE DISTRIBUTION PHONOGRAPHIQUE
(Marques PHILIPS, POLYDOR, D.G.G., etc ...)
recherche
pour ses Usines situées à LOUVIERS et ANTONY

UN JEUNE ADJOINT

DE FORMATION SUPERIEURE

Capable de prendre, à terme, la **Direction des Services Logistiques** au niveau des Usines.

Dépendant de la Direction de la Logistique, et dans le but d'améliorer la notion de service rendu à la clientèle, il participera à un effort permanent d'adaptation de cette fonction aux exigences du plan de développement de la société.

Avec l'appui d'une équipe en place, il prendra progressivement en charge l'ensemble des problèmes d'ordonnancement et de lancement des commandes, en liaison étroite avec les clients des usines, les différents ateliers et les sous-traitants.

Le candidat devra justifier d'une première expérience de la logistique et être familiarisé avec les techniques modernes de gestion utilisant l'informatique.

Il pratiquera couramment l'anglais et sera disponible pour des contacts au niveau international (C.E.E.).

Adresser candidature manuscrite, C.V., photo et prétentions à la Direction du Personnel POLYGRAM - I.M. B.P. 90 - 92160 ANTONY

SESA

Une des toutes premières sociétés françaises d'ingénierie informatique, premier constructeur européen de réseaux de transmissions de données, réalisateur de logiciels dans des domaines d'applications variées recherche pour le développement de ses activités en France et à l'étranger des

ingénieurs informaticiens

Formation grande école
débutants et expérimentés

Ils interviendront suivant leurs affinités ou leur expérience dans des projets faisant appel aux techniques de :
- Commutation de message
- Réseaux de transmission de données
- Applications temps réel
- Gestion transactionnelle
- Bases de données et logiciels de base

Après une période de formation aux techniques développées par l'entreprise, ils disposeront d'une large autonomie d'action dans un environnement hautement qualifié.
Le développement actuel de l'entreprise offre des opportunités réelles de carrière en France et à l'étranger.
Envoyer C.V. à SESA, Direction du Personnel, 30, quai National, 92806 PUTEAUX.

Emplois et Carrières

POSTES, TÉLÉCOMMUNICATIONS ET TÉLÉDIFFUSION

DIRECTION DU PERSONNEL

Sélection sur concours les 5 et 6 mai 1980

Cadres services techniques

- Encadrement d'une équipe de techniciens
- Collaboration aux études sur les services techniques
- Gestion et organisation technique
- Âgés de moins de 30 ans
- Formation :
  Diplôme national de 2e cycle d'études supérieures
  DUT génie civil, génie électrique, informatique, mesures physiques (option technique et mesures physiques)
- Postes à pourvoir à Paris et en région parisienne

RENSEIGNEMENTS
(téléphonez gratuitement)

PARIS 543 43 43	LILLE (20) 51 48 20
200 34 34	LYON (78) 62 84 84
858 96 96	MARSEILLE (91) 00 13 10

INSCRIPTIONS
avant le 3 avril 1980

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

SGN SOCIETE GENERALE POUR LES TECHNIQUES NOUVELLES

Filiale COGEMA (C.E.A.) et TECHNIP

spécialisée dans l'ingénierie d'unités industrielles de
CHIMIE NUCLEAIRE,

recherche pour
le Siège et les Chantiers :

INGENIEURS et AGENTS TECHNIQUES de CONSTRUCTION

pour les activités suivantes :
- préparation très développée de travaux,
- passation des marchés de travaux
- supervision de travaux

(Réf. C)

INGENIEURS de PLANNING

rompus aux méthodes de planning, qui seront chargés de la coordination d'équipes de planificateurs opérant sur des réalisations de très grande taille. (Réf. CO/P)

Ces offres s'adressent à des ingénieurs et agents techniques qui, après avoir acquis une expérience d'environ 5 années dans l'ingénierie, souhaitent la valoriser en intervenant sur des projets particulièrement importants (coût et durée).

Envoyer CV, photo, prétentions à : **SGN - BP. 30**
78184 SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES - Cédex

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE
PROCHE BANLIEUE SUD, recherche

Jeune INGÉNIEUR

pour études sur le traitement numérique du signal sonar

Connaissances et pratique de l'informatique appréciées.

(REFERENCE J.I.)

TECHNICIENS ÉLECTRONICIENS

Titulaires BTS - DUT ou équivalent
ayant de bonnes connaissances :
— soit en logique et microprocesseurs;
— soit dans le domaine de l'émission réception V/UHF.

(REFERENCE T.E.)

Envoyer C.V. détaillé et rémunération souhaitée sous n° 48.976, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra en précisant la référence du poste choisi.

MATRA INFORMATIQUE (GROUPE MATRA)

recherche

INGENIEUR (H. ou F.)

Responsable du lancement interne de nouveaux produits.
Les candidats (disposant d'une expérience en électronique, informatique ou planification) effectuera :
— les tests et l'adaptation du produit
— *la planification de sa mise au catalogue.*

Ce poste conviendra à des candidats attirés par une activité de haute technicité et en forte diversification

Adresser lettre manuscrite CV et prétentions en indiquant la référence DHR 801 à
J.L. DUHAMEAU
1, rue du Jura Silic 521 - 94633 RUNGIS Cedex



HISPANO-SUIZA

BOIS COLOMBES
recherche pour son Département
Etudes Engineering
Turbines à gaz

UN INGENIEUR

Formation générale A.M. ou équivalent
- définition de l'environnement dans les applications des turbines à gaz
- *encadrement* (quelques dessinateurs) pour l'exécution des documents de réalisation
- *suivi de la réalisation*

Bonne connaissance de la langue anglaise indispensable.

Adresser lettre avec C.V. et photo aux Relations du travail sous réf. E.E. :
HISPANO SUIZA.
333, Bureaux de la Colline
92213 SAINT CLOUD CEDEX.

ANSWARE

Société de Services et de Conseils en Informatique de tout premier plan
FILIALE THOMSON-CSF INFORMATIQUE

recherche dans le cadre de son expansion des

analystes - programmeurs chefs de projets

(IUT - MIAGE - ECOLES D'INGENIEURS)

pour le développement d'importants travaux informatiques en FRANCE
- rémunération motivante, • avantages sociaux, • possibilité d'absence pour les congés 80 • et surtout de *réelles opportunités* de carrière.

Envoyez sous référence UI/YV6 votre C.V. détaillé, photo, prétentions et délai de disponibilité à

ANSWARE 135, rue de la Pompe - 75116 Paris.

UN GROUPE MULTINATIONAL

recherche

DES JEUNES INGÉNIEURS INFORMATICIENS

PARIS

Intégrés dans l'un des services des études centrales informatiques, ils participeront à la conception et à la réalisation de systèmes d'informations complexes s'appuyant sur des techniques de pointe. Ils pourront évoluer par la suite au sein du groupe.

Les candidats retenus seront en début de carrière ou auront deux à trois ans d'expérience informatique. Leur affectation sur les projets se fera en fonction de leur formation et surtout de leur motivation et de leur goût.

Ecrire sous référence 126 M à **A.L. CONSEIL,**
24, rue Murillo, 75008 PARIS,
qui garantit discrétion et réponse.

AL conseil

Société multinationale de grand renom
recherche pour ses services financiers liés à ses activités de fabrication

1 chef de service

PRIX, ESTIMATION DE COUTS ET FUTURS DEVELOPPEMENTS.

Formation
HEC, ESSEC, Ecoles Commerciales.

Quelques connaissances de technique automobile seraient une aide précieuse.

Le candidat devra posséder une parfaite connaissance de la langue anglaise (écrite et parlée), une autorité naturelle et un désir de progresser.

Une expérience de 5 ans minimum dans un poste similaire est demandée, de préférence dans une société multinationale.

Le salaire sera en harmonie avec le niveau général du candidat.

Faire offre avec CV détaillé, prétentions et photo à No 48.737 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

TECHMATION
recherche

ÉLECTRONICIEN

EXPERIENCE OBSERVEUR GEOPHYSIQUE

Pour fonctions techniques et commerciales.
Déplacements fréquents France et étranger.
Anglais lu et écrit.

Adr. C.V., à Mme Ralet-Rostain
TECHMATION
20, quai de la Marne,
75019 PARIS

AT2 - AT3 BTS ou DUT
CABLEURS MAQUETTISTE P3
MANEUROP
100, bd de Sébastopol, Paris 3e.

ETABLISSEMENT PUBLIC
recrute sur concours

UN ASSISTANT ADMINISTRATIF

affecté au traitement automatisé de l'information.

Les candidats doivent être titulaires du BAC de l'enseignement secondaire ou équivalent ou d'un diplôme d'informatique et être âgés d'au moins 18 ans.
ÉCRIRE :
O.P.H.L.M.V.P.
Bureau des Personnels
49, rue du Cardinal-Lemoine,
75231 PARIS CEDEX 05

Clôture des inscriptions :
4 avril 1980

Informaticiens: Prenez votre Plume !

TRANSAC (Groupe CGE),
leader de la péri-informatique française,

recherche pour **PARIS** *(Quartier Etoile) un* **REDACTEUR TECHNIQUE (75 - 95 000 F/an).**

Cet **INFORMATICIEN**, rattaché à l'activité «Marketing et Plans Produits», se verra confier la rédaction des manuels de présentation, de programmation et d'utilisation de nos matériels :

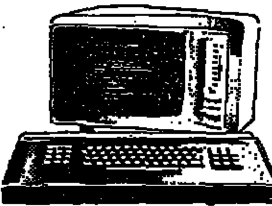
- ***TERMINAUX INTELLIGENTS***
- **MINI-ORDINATEURS.**

Les candidats à ce poste évolutif auront une formation d'Ingénieur ou de Technicien Supérieur dans les domaines électronique et/ou informatique, ainsi qu'une expérience de la programmation des terminaux, mini ou micro.

Merci d'adresser lettre manuscrite et C.V. sous la référence 802.185 M à

transac groupe CGE





Roger LUENGO
25, Avenue de la Grande Armée
75116 PARIS cedex

---

lambert distribution

Société de négoce de matériaux de construction, appartenant à un groupe important (C.A. 2 milliards)

recherche son

CONTRÔLEUR DE GESTION

Formation : écoles supérieures de commerce ou sciences économiques - DECS apprécié.
Expérience : 5 ans de contrôle de gestion, de préférence dans secteur commercial. Pratique de la comptabilité analytique - Bonnes notions d'informatique. Une connaissance du bâtiment sera particulièrement appréciée.

Mission :
- Etablissement du budget et son suivi.
- Analyse des résultats.
- *Participation à la mise en place de la* comptabilité analytique et responsabilité de son exploitation.
- Coordination, contrôle et analyse des résultats des 5 sociétés filiales.

Basé à Nanterre, le poste implique quelques *déplacements.*
Possibilité d'évolution de carrière au sein du Groupe.

Si ce poste vous intéresse, adressez lettre MANUSCRITE C.V., PHOTOGRAPHIE récente et prétentions sous réf. CG 3017 à :
Madame LEREDE - LAMBERT DISTRIBUTION
5, rue Vernet 75008 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ COTÉE

recherche
pour Siège Social Paris 8e

CHEF SERVICE VIE JURIDIQUE ET TITRES

cette offre s'adresse à :
SPÉCIALISTE DE LA LÉGISLATION DES SOCIÉTÉS

Expérimenté, capable assumer vie sociale d'un groupe important avec nombreuses filiales

Ecrire sous réf. 87833 M à BLEU Publicité
17, rue du Dr Lebel - 94300 VINCENNES

CONTROLEUR DE GESTION INTERNATIONAL

200.000 F +

recherché par un
GROUPE COMMERCIAL de 1er PLAN
Voyages fréquents aux ETATS-UNIS

Expérience confirmée dans fonction identique

Adresser C.V., photo et prétentions n° 49.311 Contesse Pub., 20, av Opéra, Paris 1er, qui transm.

SOCIÉTÉ D'ENGINEERING
faisant partie d'un GROUPE INTERNATIONAL
recherche

INGÉNIEUR AGRONOME

ayant quelques années d'expérience en :

CONSERVATION ET STOCKAGE
DES PRODUITS AGRICOLES (CEREALES OU PRODUITS TROPICAUX).

IL SERA :
Responsable auprès de la direction générale de la promotion commerciale, de la réalisation des offres et de l'exécution de projets de stockage à l'étranger.

— Diplômé école supér. d'agronomie.
— Anglais courant indispensable.
— Autres langues souhaitées.
— Disponible pour déplacements à l'étranger.

Siège : PARIS

Envoyer C.V. et prétentions No T 18626 REGIE-PRESSE. 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris qui trans.

LA CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE

recherche
pour son **Centre de Traitement des Opérations Bancaires** *situé à* **PARIS**

2 ANALYSTES

Ils participeront aux études et à la réalisation de nouveaux projets dans le domaine des instruments de paiements nationaux et internationaux.

- Maitrise d'Informatique + 3 années d'expérience
- Expérience Télétransmission appréciée pour l'un des postes.

Adresser CV, photo, salaire et prétentions sous référence **SB à CNCA**
Service Recrutement Carrières **- Cedex 26**
75300 PARIS BRUNE

SOCIETE INTERNATIONALE DE PRODUITS ALIMENTAIRES DE GRANDE CONSOMMATION,
leader mondial sur son marché et très fortement *implantée en France,* recherche :
Pour s'insérer dans une solide équipe pratiquant un marketing élaboré,

1 CHEF DE PRODUITS

Le candidat retenu :
HEC, ESSEC, ESCP, devra justifier d'une première expérience de 2 ans minimum dans la gestion de produits, et s'exprimer couramment en anglais.

Envoyer C.V., photo et prétentions à No49341 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS cedex 01 qui transm.

ORGANISME SYNDICAL NATIONAL

d'une

PROFESSION LIBÉRALE

recherche

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Allemand - Anglais

— Il secondera le Président, assurera la Direction administrative du syndicat, l'animation des services et des actions de promotion et de défense.

— Il devra justifier d'une formation de haut niveau notamment économique, juridique et comptable.

— Il devra assurer des contacts avec les pouvoirs publics, administration et organismes professionnels et devra *disposer de relations dans* ces différents milieux et d'une expérience en rapport avec la fonction.

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétent. sous le n° T 18.635 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 Paris.

URGENT
Laboratoire pharmaceutique recherche

UN RESPONSABLE DE LA PROMOTION DES VENTES

— Homme de terrain.
— Age minimum 30 ans.
— Expérience de la visite médicale indispensable : spécialisation en *gynécologie - contraception* souhaitée.
— Résidant Paris ou banlieue.
— Déplacements en province 4 jours par semaine.
— Statut cadre.

Téléph. au 281-55-82.



Nous sommes la filiale d'un important groupe pharmaceutique international et recherchons

DIPLOME GRANDE ECOLE (HEC, ESSEC, ESC)

pour s'intégrer dans Direction Financière, département

CONTROLE DE GESTION - *BUDGETS* PLANS

Première *expérience et bonne connaissance de* l'anglais sont nécessaires.

Adresser C.V., lettre manuscrite et photo à Direction du Personnel - Laboratoires PFIZER - 86, rue de Paris 91400 ORSAY

LIBRAIRIE E. FLAMMARION
L'UN DES PREMIERS ÉDITEURS FRANÇAIS
recherche

ATTACHÉS COMMERCIAUX DÉBUTANTS

ATTACHÉ COMMERCIAL CONFIRMÉ

هكذا من الأصل



offres d'emploi

THOMSON-CSF

pour son département « MANUELS TECHNIQUES »

RÉDACTEURS
de NOTICES DE FONCTIONNEMENT ET DE MAINTENANCE POUR ÉQUIPEMENTS ÉLECTRONIQUES

Ce poste conviendrait particulièrement à des Ingénieurs ou des techniciens confirmés désireux d'aborder des techniques variées dans un métier d'avenir.

Envoyer C.V. + photo à M. PETITGENET Thomson C.S.F.-D.M.T., 132, av. du Gén.-de-Gaulle, 92130 Issy-les-Moulineaux. - Discrétion assurée.

UNE ÉQUIPE DE CONSEILLERS D'ENTREPRISE
en pleine expansion et ayant de grandes ambitions, recherche des

INGÉNIEURS DE PREMIER PLAN

pour participer à la réalisation de ses projets de développement.

— Les candidats devront avoir une expérience approfondie à la fois d'intervention dans l'entreprise et comme animateurs de formation. Ils devront être diplômés d'une grande école et avoir acquis une formation complémentaire à l'organisation et à la gestion de l'entreprise dans un institut spécialisé.

Nous recherchons :

- **un INGÉNIEUR EN CHEF**
- **un INGÉNIEUR PRINCIPAL**

us suedre GESTION INDUSTRIELLE et particulièrement compétents dans l'un des domaines suivants :
Ordonnancement des fabrications, méthodes de prévision et de gestion des stocks, analyse de valeur, Fonction Méthodes, études de postes, études MTM 1 et 2, études logistiques.

— Les candidats devront avoir des RÉFÉRENCES DE TOUT PREMIER ORDRE DE RÉALISATIONS.
— Les rémunérations que nous pratiquons sont parmi les plus élevées de la profession.
— Adresser C.V. manuscrit détaillé à :

PAUL LAMBERT CONSEILS
99, avenue du Roule
92200 NEUILLY-SUR-SEINE

Nous vous assurons la plus entière discrétion.

TERUMO FRANCE
UN DES « GRANDS » DU MATERIEL MEDICO-CHIRURGICAL
recherche

1 SPÉCIALISTE PRODUITS
(TRANSFUSION) POUR LE SUD DE LA FRANCE
— d'animer la vente de nos produits auprès des centres de transfusion ;
— bonne connaissance du milieu transfusionnel ;
— connaissance de l'anglais appréciée ;
— libre rapidement.

1 SPÉCIALISTE PRODUITS
(GAMME HOSPITALIERE) AU NIVEAU NATIONAL sous la responsabilité du chef de produit, il sera chargé de coordonner les activités de nos vendeurs et de nos distributeurs pour tous les produits intéressant l'hôpital. C'est un homme d'action, mais aussi de réflexion qui possède :
— une bonne connaissance du milieu hospitalier français ;
— de bonnes notions d'anglais ;
— disponible rapidement.
LIEU DE TRAVAIL : banlieue Ouest de Paris, avec déplacements en province.

1 ATTACHÉ COMMERCIAL
PARIS ET REGION PARISIENNE
— bonne introduction dans le milieu médical ;
— libre rapidement ;
— connaissance de l'anglais appréciée.
Envoyer C.V. avec photo et prétentions à :
TERUMO FRANCE
2, r. Stephenson - 78181 Saint-Quentin-en-Yvelines

LIBRAIRIE E. FLAMMARION
L'UN DES PREMIERS ÉDITEURS FRANÇAIS
recherche

ATTACHÉS COMMERCIAUX DÉBUTANTS

chargés de la représentation de ses ouvrages dans les régions suivantes :
- RHONE-ALPES - AUVERGNE.
- LANGUEDOC-ROUSSILLON.
- NORMANDIE.

Les candidats seront dégagés des obligations militaires, auront une bonne culture générale et si possible une expérience confirmée de la vente acquise dans le milieu du livre.

ATTACHÉ COMMERCIAL CONFIRMÉ

chargé de la représentation de ses ouvrages en Belgique.

Tous les candidats seront de véritables hommes de terrain. Ils auront le goût des contacts humains. Ils posséderont un véhicule personnel.
Salaire motivant et perspectives d'avenir.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. avec photo à : FLAMMARION, direction commerciale, B.P. 403, 94152 RUNGIS.

Le Centre d'Expérimentation de Progiciels recherche

JEUNE DIPLOMÉ (ÉE) EN GESTION

Il(ELLE) se verra confié la responsabilité de la réalisation et de la gestion d'un répertoire européen de produits informatiques. Le poste nécessite des contacts avec toute la profession informatique.

Adresser C.V. à : C.X.P., 5, rue de Monceau, 75008 Paris.

Sté d'Expertise Comptable recherche Collaborateurs

EXPERTS-COMPTABLES COMMISSAIRES INSCRITS OU MEMORIALISTES

Position cadre - Résidence LYON, TOURS et NANCY et ASSISTANT PARIS
Ecr. nº 7744, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09

GEDIS

Distributeur agréé en Composants électroniques liés avec des fabricants de taille internationale, recherche

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Solide base technique

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
ou BTS minimum

Pour vente semi-conducteurs optoélectronique, micro-processeurs 6.800

Cartes format européen et systèmes

Cette annonce s'adresse aussi bien :
- à l'agent technique ayant 2-3 ans d'expérience en laboratoire, attiré par une carrière dynamique de vente et possédant de solides qualités de « battant ».
- qu'à jeune vendeur ayant quelques années de pratique de la vente des composants chez un fabricant ou un distributeur.

Formation assurée - Toute candidature, même débutant, sera prise en considération.
Postes à pourvoir : Paris et région parisienne
Fixe + intéressement + frais.

Envoyer C.V. et photo (retournée) + prét. à **GEDIS, 53, rue de Paris à Boulogne 92100** à l'attention de Mme MUZARD.

TRANSELEX

INGENIEURS BUREAU D'ETUDES

Une importante société d'exploitation de chauffage et de maintenance des équipements techniques, leader dans son domaine, recherche jeunes ingénieurs ou techniciens supérieurs.

Ils devront, à la suite de démarches commerciales émanant de tous les secteurs géographiques sur le territoire national, étudier les installations, puis concevoir les devis et les contrats.

Le contact avec le client sera établi en coordination avec le Chef de secteur.

Ce poste est à pourvoir en proche banlieue Nord.

Le candidat recherché aura une solide formation en thermique et au moins 2 à 3 ans d'expérience dans l'établissement de devis.

L'expansion commerciale de cette société assure le développement rapide et passionnant de ce poste.

Adresser C.V. et salaire actuel à
TRANSELEX
BP 159 95105 ARGENTEUIL
qui vous assure de sa discrétion.

---

souscripteur «grands risques»

Succursale d'un groupe important, nous souhaitons confier la responsabilité (gestion et développement commercial) de notre cellule «Tous Risques Chantiers» à

un jeune ingénieur diplômé, possédant une expérience minimum de 5 ans des Assurances Techniques, ayant une bonne connaissance du courtage et du milieu industriel. De bonnes connaissances en langue anglaise et/ou allemande seront nécessaires.

Envoyez CV et prétentions sous n° 48.806 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Filiale d'un groupe international en expansion
Rueil-Malmaison
crée le poste de

RESPONSABLE CONTROLE CRÉDIT

sous l'autorité du Directeur Comptable, bénéficiant d'une large autonomie et en étroite collaboration avec la Direction Commerciale, il sera chargé de :
— limiter les risques financiers sur les comptes clients ;
— assurer le recouvrement des créances (suivi-relances) ;
— traiter tous les problèmes contentieux ;
— aider ponctuellement les directions d'agences en matière de crédit clients.

Ce poste conviendrait à un candidat de formation commerciale et comptable niveau B.T.S., possédant une première expérience de la fonction, sachant utiliser des moyens informatiques, témoignant d'un réel esprit d'équipe et d'efficacité.
La rémunération sera motivante pour un candidat de valeur. Adr. C.V. et prétentions, référence nº 843.121 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

AGENCE DE PUBLICITE, SPECIALISEE DANS LES PETITES ANNONCES TELEPHONEES
recherche d'urgence

JEUNES FEMMES

POUR RECEPTION D'ANNONCES

Ces postes exigent une bonne culture générale, élocution facile et un sens aigu des relations commerciales téléphoniques
DACTYLO INDISPENSABLE
Lieu de travail : PARIS 8ème (quartier SAINT-LAZARE)
40 heures semaine - salaire intéressant x 13 - samedi libre - avantages sociaux - tickets restaurant

Se présenter le MARDI 11 MARS 1980
toute la journée (y compris 12h-14h)
JEAN REGNIER PUBLICITE
39, rue de l'Arcade - PARIS 8ème
(2ème étage)

Un des leaders mondiaux sur son marché

ROWNTREE MACKINTOSH
Groupe international de chocolaterie-Confiserie (Nuts, Lion, Quality Street, Smarties, Kit Kat, After Eight, Chocorêve, Lanvin, Menier)

recherche

CHEF DE PROMOTION

rattaché au Directeur de la promotion des ventes, il définira, organisera, suivra en liaison avec les Chefs de Produits et la Direction Commerciale, les promotions nationales tous circuits d'une importante gamme de produits.

Ce poste convient à un (e) jeune candidat (e) de formation E.S.C.A.E. ou équivalent justifiant d'au moins 2 ans d'expérience dans la vente, la promotion des ventes ou le marketing, des produits de grande consommation, et s'exprimant aisément en anglais.

Lieu de travail : MARNE LA VALLEE

Adresser C.V., photo et prétentions à
A. Abrivard, ROWNTREE MACKINTOSH SA
Noisiel - 77422 Marne la Vallée Cedex 2.

Banque de Crédit à moyen et à long terme appartenant à un important groupe bancaire privé, recherche pour renforcer son service, des garanties.

UN JEUNE CAPACITAIRE EN DROIT
(OU EQUIVALENT)

Agé de 27 ans au moins, ayant 3 ou 4 années de pratique dans un service de garanties d'une banque (analyse critique de projets d'acte et constitution des garanties).

Adresser C.V., prétentions + photo à nº 49.666 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra. Discrétion assurée.

THOMSON-CSF

DIVISION SEMICONDUCTEURS

INGÉNIEUR

Pour service promotion - marketing international - circuits intégrés.
3 ou 4 ans d'expérience comme utilisateur de circuits digitaux et linéaires.
Capable de rédiger en allemand et en français des documents promotionnels.

Ecrire avec C.V. man. détaillé et photo au Service du Personnel de THOMSON CSF, Division semiconducteurs, 50, rue J.-P.-Timbaud, B.P. 5, 92403 COURBEVOIE.

Ingénieur Coordination Technique

Nous sommes une société internationale installée dans la région OUEST de PARIS. Notre département PHYTOSANITAIRE, comptant parmi les tout premiers leaders sur le marché, est à la recherche d'un INGENIEUR POUR LA COORDINATION TECHNIQUE.

Il aura la responsabilité :
. des procédures d'homologation et d'autorisation de vente de nos nouveaux produits,
. de la préparation des dossiers techniques,
. des relations techniques avec notre maison mère (U.S.A.),
. de la mise en place et du suivi des essais.

Il possèdera :
. une formation agronome (protection des cultures),
. une réelle expérience des pesticides et de la pratique des programmes d'expérimentation,
. l'anglais courant.

Envoyer C.V., photo et prétentions, en précisant sur l'enveloppe la référence 3 824, à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens, 75002 Paris
qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

SOCIETE DE CONSEIL IMMOBILIER DE PREMIER PLAN PARIS (8e)
en pleine expansion
recherche

UN (E) COLLABORATEUR (TRICE) COMMERCIAL (E)
CADRE

— Formation supérieure souhaitée (type ESC, Droit, Sciences Eco. etc) ;
— Avoir maîtrisé, au cours d'une première expérience immobilière, les relations avec la clientèle et les contacts à haut niveau ;
— Posséder un solide sens commercial.

Adresser C.V., photo, prétentions à nº 36.372 P.A. SVP, 37, rue Gal-Foy, 75008 PARIS.

FILIALE **IOTA** GROUPE HACHETTE

Nous réalisons et nous exploitons pour le compte de nombreuses entreprises des systèmes mettant en œuvre des technologies de pointe en :
— Composition programmée
— Informatique graphique
— Bases de données
— Transmissions de données

Pour renforcer nos équipes d'étude et de réalisation de logiciels, nous recherchons des :

INFORMATICIENS

— Diplôme IUT ou Maîtrise d'Informatique ;
— 2 à 3 ans d'expérience dans la programmation de projets mettant en œuvre des S.G.B.D. et du télétraitement ;
— Connaissance de l'assembleur IBM et d'un langage d'Analyse appréciés.

Envoyer lettre manuscrite et curric. vitae dét. à : IOTA, Direction du Personnel, 34, avenue du Roule - NEUILLY-SUR-SEINE.

GROUPE INDUSTRIEL
Proche banlieue Est de Paris
leader dans sa profession
offre à
UN INGENIEUR ELECTROMECANICIEN
UN POSTE

D'INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Responsable de secteur manutention mécanique et automatismes.
Placé sous l'autorité du directeur commercial le candidat possède une expérience en biens d'équipement de préférence dans une société d'ingénierie et désire évoluer vers une fonction commerciale.
Le poste sédentaire impose quelques déplacements de courte durée en France et parfois à l'Etranger.

Anglais, Allemand vivement souhaités.

Les activités principales liées au poste comprennent :
- documentation des prospects
- préparation et établissement des propositions techniques et financières avec la clientèle
- conclusion des contrats
- relations après vente
- animation des représentants.

Les candidatures de débutants seront examinées.

Adresser C.V. complet, photo et prétentions à No 48746, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 q.tr.

CITIBANK

propose un poste d'

assistant contrôleur financier

qui sera chargé de la production des rapports de gestion et du tableau de bord.
Le candidat devra avoir une bonne connaissance des processus de la comptabilité générale et de la comptabilité analytique. Ses connaissances informatiques devront lui permettre de concevoir de nouveaux programmes de gestion et d'en assurer leur réalisation. Le candidat aura une formation supérieure scientifique et financière (Centrale option gestion, Ecole Commerciale avec formation informatique). Une expérience de 1 à 3 ans est souhaitable. Une parfaite maîtrise de l'anglais est indispensable.
Adress. lettre manusc. CV à
CITIBANK BP 738-08
75361 Paris Cedex 08

Emplois et Carrières

DISCO
GROUPE DE DISTRIBUTION
recrute pour sa Branche Magasins (1000 personnes environ)

RESPONSABLE DE PERSONNEL

Ce cadre de bon niveau et formation, collaborateur direct du Responsable de la Branche aura en charge :
- *Le recrutement et le suivi des carrières de l'encadrement.*
- *L'assistance aux Directeurs régionaux et aux responsables de magasins.*
- *Le suivi du dialogue social de la Branche.*

Il devra faire preuve de :
- Fiabilité sur la législation sociale et son application.
- Disponibilité pour les actions sur le terrain.
Expérience dans la distribution appréciée.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions à **DISCO S.A.**
Service des Carrières - Sénia 502
94577 RUNGIS CEDEX

bleu

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE BIENS D'ÉQUIPEMENT
recherche

UN (E) DOCUMENTALISTE

Le poste à pourvoir (niveau B.T.S., D.U.T., complété de deux à trois années de pratique) requiert de solides connaissances en

ÉLECTRONIQUE et ÉLECTROTECHNIQUE

Bonne connaissance et pratique de l'anglais exigées.

Adresser C.V. et prétentions sous nº 48.953
CONTESSE Publicité,
20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, q. tr.

offres d'emploi

PARIS 150.000 F +

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

SPECIALISEE INSTALLATIONS Secteur Privé (C.A. annuel 60 millions de francs - 300 personnes)

souhaite CONFIER SES SERVICES COMPTABLES, FINANCIERS et ADMINISTRATIFS à :

UN RESPONSABLE

CONNAISSANT A FOND LES TECHNIQUES DE GESTION COMPTABLES, ADMINISTRATIVES ET ET DE CONTROLE DE GESTION.

Agé d'au moins 35 ans, le candidat devra avoir :
- *UNE SOLIDE EXPERIENCE* PRATIQUE (au moins 7 ans) DE LA COMPTABILITE D'ENTREPRISE.
- SAVOIR UTILISER L'OUTIL INFORMATIQUE.
- GERER LA TRESORERIE ET LES FINANCES DE LA SOCIETE.

Envoyer curric. vitae détaillé et photo récente à : TEPRINA (Service 42), 13, RUE DELAMBRE, 75680 PARIS CEDEX 14.

P.M.F.
PUTZMEISTER-FRANCE

Filiale du plus grand Producteur Allemand de projeteurs d'enduit, de transportreurs de chapes et de pompes a béton

recherche

dans le cadre de son expansion et du lancement de sa propre fabrication

UN DIRECTEUR TECHNIQUE

Ce poste nécessite :
- Une formation d'ingénieur mécanicien.
- Une expérience de 3 à 5 ans dans le domaine du Matériel de Chantiers, Bâtiment et Travaux Publics.
- Une aptitude à l'encadrement d'une équipe de techniciens.
- Une bonne pratique de la langue allemande

Envoyer C.V., photo et prétentions à :
P.M.F. Z.I. 91800 EPINAY-sous-SÉNART
(Discrétion et réponse assurées)

bleu

CHEF DE SERVICE COMPTABILITÉ CLIENTS

PARIS
80.000-100.000 F an

Recherché par SOCIETE IMPORTANTE fabriquant BIENS de CONSOMMATION DURABLE.

PROFIL :
Personnalité dynamique de formation Comptable et Commerciale. Expérience et résultats confirmés au sein d'entreprises utilisant des moyens informatiques.

MISSION :
Responsabilité de la Facturation et de la Comptabilité clients. Méthodes et procédures. Suivi de la Clientèle. Contrôle Crédits, recouvrements.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo no 49.284. Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris 1er q. tr.

ÉTUDIANTS :
un boulot sympa et bien payé pour la rentrée de septembre 80

Si vous êtes étudiant, entreprenant et bien organisé, c'est le moment de penser à votre job pour la rentrée prochaine.

Nous étudions dès maintenant les candidatures d'étudiants à une fonction de responsabilité :

CHEF DE CENTRE OFUP

La fonction est compatible avec la poursuite normale des études et permet d'acquérir une expérience professionnelle très valorisante.

Les anciens chefs de centre OFUP abordent la vie active avec une référence professionnelle qui compte.

Elle consiste à recruter, former et animer d'autres étudiants pour leur faire gagner de l'argent en travaillant à temps partiel sans quitter leur environnement.

Il ne s'agit pas de tirer les sonnettes mais d'organiser une campagne de promotion et de vente d'abonnements aux principales publications de la presse française et étrangère, du 1er septembre 1980 au 31 mai 1981.

Les candidats (19/25 ans) doivent aimer communiquer et vendre et pouvoir consacrer du temps à une activité rémunérée. Ils disposent si possible d'une voiture et du téléphone.

Des postes sont actuellement disponibles dans tous les centres universitaires.

La formation complète (4 jours) est assurée avant les grandes vacances.

La rémunération, liée aux résultats, garantit des gains élevés. Elle permet de financer très largement ses études.

Adressez votre candidature (C.V. + photo) avant le 15 avril à Monsieur Thierry Prud'homme - DV 3 - OFUP - 21, rue Rollin - 75240 Paris Cedex 05.

OFUP OFFICE UNIVERSITAIRE DE PRESSE

La Direction du Personnel d'une SOCIÉTÉ MÉCANIQUE
filiale d'un GROUPE INTERNATIONAL

recherche

UN ASSISTANT

DÉBUTANT ou ayant 2 à 3 ans d'expérience De formation supérieure (HEC - ESSEC - IEP ou INGENIEUR), il aura la responsabilité des études, tableaux de bord, qualification du travail.

Il collaborera au sein d'une équipe efficace et dynamique aux autres aspects de la fonction.

De larges évolutions de carrière sont ouvertes au sein de la Société ou du Groupe.

Env. C.V. et prétentions, sous le numéro 48.834, Contesse Publ., 20, av. Opéra, 75001 Paris, qui tr.

RECKITT & COLMAN S.A.

Filiale française d'un important groupe international (C.A. 400.000.000 de F), progression annuelle 20 %, 700 personnes) recherche pour son siège à MASSY

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

FORMATION SUPERIEURE
I.U.T. ou EQUIVALENT

Le candidat devra justifier de deux années d'expérience minimum (avec COBOL).

Connaissance Télétraitement indispensable. Expérience CII-HB 64 sur TDS souhaitée.

Poste intéressant et évolutif pour candidat de valeur dans société et service en plein développement.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à Direction des Relations Humaines, 15, rue Ampère Z.I., 91301 MASSY.

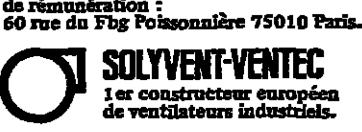
---

jeune ingénieur attiré par une carrière commerciale

Nos clients (engineerings, et gros industriels de la chimie et de la pétrochimie) incluent notre matériel dans des installations complexes et sont sensibles aux qualités techniques de nos produits. Mais pour traiter des affaires de cette importance, il faut aussi savoir être à l'écoute des besoins de chaque interlocuteur, appréhender les problèmes avec discernement, ne pas se laisser rebuter par des négociations souvent longues et difficiles.

Si vous avez ces qualités, nous sommes prêts à vous former pour vous permettre de prendre personnellement, à court terme, la responsabilité d'un groupe de clients.

Ecrivez nous en joignant un C.V. et votre niveau de rémunération :
60 rue du Fbg Poissonnière 75010 Paris.



média-system

UNBRAKO SPS SA

recherche

UN INGÉNIEUR DE VENTES

pour renforcer son agence de Paris
Il sera chargé de promouvoir des équipements d'assemblage électromécanique auprès d'une clientèle française, engineering et constructeur.
Le candidat souhaité sera de formation BTS électromécanique, ou mécanique au minimum, ou équivalent.
Il devra maîtriser la langue anglaise et être capable de travailler de sa propre initiative. Des déplacements en France sont à envisager. Formation assurée. Voiture de fonction fournie.

Envoyer C.V. + prétentions à M. PUGET UNBRAKO SPS S.A. 436 X GARONOR 93608 Aulnay-sous-Bois.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ACCESSOIRES AUTO
située au nord-est de Paris
recherche

INGÉNIEURS MÉCANICIENS
débutants ET confirmés
A.M. ou équivalent

Ecrire avec C.V., prétentions et photo à CIBIE PROJECTEURS (Service du personnel), 17, rue Henri-Gautier. 93012 BOBIGNY CEDEX

National Advanced Systems

Devenu le plus grand fournisseur mondial d'unités centrales compatibles IBM, commercialise par ailleurs l'éventail complet des services et matériels dont ont besoin les utilisateurs de *grands systèmes* : LOGICIELS SPÉCIALISÉS, PÉRIPHÉRIQUES COMPATIBLES.

recherche pour
PARIS
des

Ingénieurs commerciaux confirmés

- connaissant les moyens et grands systèmes I.B.M., chargés de commercialiser la gamme d'unités centrales et périphériques compatibles de N.A.S.CO.,
- une solide expérience de la vente des grands systèmes ainsi que la connaissance de l'anglais sont indispensables.

Adresser votre C.V. accompagné d'une photo à : National Advanced Systems France 11, boulevard Pershing, 75017 PARIS. Tél. : 757-31-63.

FILIALE GROUPE RENAULT

Fabrication et commercialisation de matériels d'automation et de mesure, type machines-outils, faisant appel à l'électronique et à l'utilisation de calculateurs et microprocesseurs

recherche :

INGÉNIEUR D'ÉTUDES ÉLECTRONIQUES

Débutant ou ayant quelques années d'expérience. Il devra être diplômé d'une école d'ingénieurs électroniciens.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions au Service du Personnel
S.E.I.V. Automation - CE 119 - 91031 EVRY Cedex.

SOCIÉTÉ TUYAUTERIE CHAUDRONNERIE

(biens d'équipements)

recherche

INGÉNIEUR

- Formation Arts et Métiers ou similaire.
- Quelques années d'expérience (dont chantiers et techniques de soudage).
- Pour son établissement de la REGION PARISIENNE.

En vue de devenir
l'ADJOINT AU DIRECTEUR DE L'ETABLISSEMENT (capacités de déplacements nécessaires)

Adresser C.V. détaillé N° 842.780 M. Régie-Presse, 85, bis rue Réaumur, 75002 PARIS qui transmettra.

FABRICANT AMORTISSEURS NORD-OUEST DE PARIS

recherche

JEUNE INGÉNIEUR

aimant automobile pour Service Constructeurs. Allemand exigé, lu, écrit, parlé. Anglais apprécié.
Ecrire sous n° 88.396 M. à BLEU Publicité. 41, avenue du Château, 94300 VINCENNES, q. tr.

IMPORTANTE SOCIETE NATIONALE
recherche
pour ses services techniques de

JEUNES INGÉNIEURS

Formation Grandes Ecoles dans la spécialité électrotechnique,
pour ses services administratif et juridique de

JEUNES CADRES

Formation supérieure (docteur en droit, H.E.C., ESSEC, Sciences Po., etc.).

Env. C.V. complet avec photo et prétentions sous n° 843.180 M à REGIE-PRESSE *85 bis,rue Réaumur, 75002 PARIS.*

UN CONCOURS pour l'admission à l'emploi

d'INGÉNIEUR SUBDIVISIONNAIRE

sera ouvert le 5 mai 1980 par l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris.

Inscriptions et renseignements : Direction du Personnel, Bureau des Concours, 2, rue Saint-Martin, *Paris-4e. Adr. post., 3, av. Victoria, 75100 Paris. R.P.*

Groupe Commercial Français
recherche d'urgence pour

EXPORTATION NÉGOCE INTERNATIONAL PRODUITS ALIMENTAIRES

UN COLLABORATEUR d'environ 35 ans, ayant une réelle expérience du secteur. Connaissant bien plusieurs produits, ayant la pratique de l'exécution des opérations et de la négociation internationales. Disponible pour voyages tous pays, excellente pratique de l'anglais, si possible espagnol.

Adresser lettre manuscrite indiquant date disponibilité et salaire souhaité avec C.V. détaillé et photo s/réf. 2.984 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
équipée matériel CII-HB
(livraison système 64 DPS 6 novembre 1980)
recherche
pour renforcer son équipe informatique

PROGRAMMEURS ANALYSTES CONFIRMÉS
COBOL - GAP 2

- Ambiance de travail agréable.
- Equipe jeune et dynamique.
- Lieu de travail : SAINT-OUEN. (entre porte Clignancourt et carrefour Pleyel).
- 13e mois - 6 semaines de congés payés.
- Nombreux avantages sociaux.

Ecr. ou tél. à M. J. P. GROT, Chef du Service Informatique, 25, av. Michelet, 93400 SAINT-OUEN, Tél. : 252-82-15.

SOCIETE AMERICAINE, recherche

RESPONSABLE DES VENTES EUROPE PRODUITS POUR POLYURÉTHANE

Basé à Paris, 50 % voyages en Europe

Le profil suivant est requis :
- Au moins trois ans d'expérience dans la vente de produits chimiques élaborés, de préférence dans le domaine des polyuréthanes ;
- Expérience de vente à l'échelle européenne ;
- Diplôme de chimiste ou ingénieur ;
- Aptitude à se développer rapidement et à communiquer à des niveaux élevés ;
- Etre bilingue français-anglais, plus allemand souhaité

Envoyer C.V. détaillé de préférence dactylographié sous n° T 18.638 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui tr.

ETABLISSEMENT PUBLIC
recrute sur concours

DIX ASSISTANTS ADMINISTRATIFS

Les candidats doivent être âgés d'au moins 18 ans, titulaires du BAC de l'enseignement secondaire ou équivalent et remplir les conditions générales d'accès à la fonction publique.
ECRIRE .
O.P.H.L.M.V.P.
Bureau des Personnels
49, rue du Cardinal-Lemoine, 75231 Paris Cedex 05

Clôture des inscriptions : 4 avril 1980

Recherchons

COMPTABLE

Libre de suite pour poste responsable comptabilités d'un groupe de petites sociétés. Niveau bilan. Rémunération selon capacité. Ecrire lettre et C.V. manuscrits : Consortium Cuirs et Textiles 1, rue Beaurepaire, Paris 10e

---

Particulier
QUARTIER TROCADÉRO
recherche
Jeune Femme PROFESSEUR de MATHÉMATIQUES

pour donner le soir, cours de perfectionnement, à : Demoiselle niveau 3e.
Sérieuses *références exigées* (en France ou à l'étranger).
- Connaissance de la langue ARABE souhaitée.
- BONNE REMUNERATION.

Adresser C.V. et photo, à Mme HASPL
19, avenue George-V, Paris 8e

Importante Société rech.

COURTIER

très expérimenté, spécialiste dans la distribution.

D'OUVRAGES BIBLIOPHÉLIQUES

de très grande qualité.
Adresser C.V. détaillé avec photo (discrétion et réponse assurée) Ecrire sous no 5.892, à Publicité LICHAU S.A B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra

---

SATAIC
INFORMATIQUE
recrute

ANALYSTE PROGRAMMEUR
GAP II - C.C.P.
ANALYSTE PROGRAMMEUR
GAP II
PROGRAMMEUR COBOL
B. 1800
INSTRUCTEUR COBOL

HAUT SALAIRE

Se présenter avec références : 13, boulevard Voltaire, Paris-11e Mo REPUBLIQUE. Tél. *355-76-04* M. PLASTERIE

UTI SERVICE
C.A.C.T.
9, rue La Pérouse, Paris 16e

recherche

INFORMATICIEN

2 à 3 ans d'expérience sur mini-ordinateurs, connaissant parfaitement FORTRAN ou BASIC et si possible techniques *graphiques.*

Pour développement de logiciels bâtiment sur micro et mini-ordinateurs et mise en route de systèmes clés en main en clientèle.

Env. C.V. avec photo et prétent. au CHEF DU PERSONNEL

FOYER INTERNAT 10 garçons (14-18 a.) en appartements rech.

ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ

D.E. 25 ans *min. pour avril 1980* C.C. 66, responsabilité partagée. *Ecr. Foyer HODI, 2, Les Châteaux,* St-Sylvère, 95000 Cergy.

CATI
filiale du premier groupe européen de services *informatiques*
recherche

UN ASSISTANT ADMINISTRATIF

- Diplômé IUT gestion des entreprises et des administrations, gestion comptabilité, finances ;
- Ayant deux années d'expér. dans une activité de facturation *sur un outil informatique* pour assurer le suivi complet de ses ventes (émission des factures, suivi des statistiques, suivi des comptes clients).

Envoyer C.V., photo et prétent., au Service Administratif, CATI, 5, villa Brune - 75014 Paris

---

ANALYSTE-PROGRAMMEUR
langage GAP 2
DEUX PROGRAMMEURS
langage Cobol
UN PUPITREUR
Matériel IBM système DOS
FR STRUCTURE ETT *39, bd Magenta, Paris-10e* - 203-32-30

INSTITUT CURIE
Section hospitalière
26, rue d'Ulm
75231 Paris Cedex 05
cherche d'urgence
pour emploi temporaire
(minimum 6 mois)

TECHNICIEN SUPÉRIEUR

en électronique ou électromécanique pour maintenance appareillage médical. Ecr. av. C.V. à *Monsieur Rosenwald*

Ecole au centre de Paris
recherche
pour été ou plus long terme

PROFESSEURS DE FRANCAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

de nat. et lang. matern. franç. Licence ou équival. en sciences humaines ou sociales. Dipl. et exper. en franç. langue étrang. (audiovisuel, etc.) à tous nivx pr adultes. Au cour. rech. méthodologiq. Adr. C.V. et photo no T 018675 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ETRIE International
recherche

INGÉNIEURS ou SIMILAIRES

débutants ou confirmés branche AGRO-ALIMENTAIRE étude de développ. économique. Adress. C.V. man. + photo au 16, rue de Vouillé, Paris-15e

---

IMPORTANTE SOCIETE COMMERCIALE PARIS-16e
recherche

JEUNE COLLABORATEUR

pour SERVICE EXPORT
matériaux et matériels pour construction.

BTS-DUT ou équivalent. Quelques années d'expérience dans la fonction. Anglais indispensable.

Adr. C.V., photo, prétentions à no 4.904 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

IMPORTANTE SOCIETE
Région ORSAY (91)
recherche

QUATRE HOMMES DYNAMIQUES

ayant bonnes connaissances achats et pratiques exportations, pour analyses ds les domaines : alimentaire, chimie, électromécanique, engineering.
Sérieuses référ. et expérience. Position cadre ou ingénieur. Anglais indispensable
Adr. C.V. manuscrit et photo à C.N.C.G./Q.T.
M. A. LEBARBIER
B.P. 49
91402 ORSAY CEDEX

SOCIETE PRODUITS INDUSTRIE ALIMENTAIRE
(Quartier Opéra)

recherche pour
LABO - CONTROLE
et produits nouveaux

INGÉNIEUR CHIMISTE

30 ans minimum
ayant de préférence expérience encadrement

Ecr. avec C.V. manuscrit et prétentions, no 48923, Contesse, 20, av de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, *qui transmettra.*

CERI
Centre d'Etudes et de Réalisations Informatiques
recherche :

PROGRAMMEURS

débutant
ou 2 à 3 ans d'expérience.
Connaissances Cobol, PL, Bassic LCA Transac.
Adresser C.V., à CERI, 33, avenue Philippe-Auguste, 75011 PARIS.

Société de Services
recherche

ADJOINT AU DIRECTEUR

pour prendre en charge Service Système de gestion clé en main.

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

confirmés, capables d'assurer la conduite de projets (applications commerciales sur mini).

Ecrire avec C.V. à **D.M.A.**, 17, rue de Turbigo, Paris-2e ou tél. 233-99-30.

ANALYSTE-PROGRAMMEUR
GAP 2 - IBM 34

5 ans minimum d'expérience, bonne maîtrise interactif.
Tél. pour R.-Vs, poste 9 : 293-62-41.

PROGRAMMEUR
ou
ANALYSTE-PROGRAMMEUR

confirmé PL 1/COBOL
CICS - DMS
niveau DUT ou équivalent.

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

DMS - UNIVAC 1100
Tél. pour R.-Vs, poste 9 : 293-62-41.

ANIMATEUR

pour diriger séminaires résidentiels de vendeurs et cadres, cherché par cabinet spécialisé en formation et audiovisuels.

OFFRONS :
- *8.000 à 11.000 F selon* capacités + augmentation *rapide si résultats* satisfaisants.
- Travail passionnant :
- technique pédagogique nouvelle, contacts niveau hiérarchique élevés avec entreprises dynamiques et importantes.

EXIGEONS :
- Etudes supérieures.
- Expérience de la vente en marketing et formation.

Demandez profil du poste à ORGATEC, Service M1, 18, rue du Fg-du-Temple, 75011 Paris.

GESTION 2000
102, rue Lafayette, Paris-10e.

INGÉNIEUR ÉLECTRONIQUE

parlant anglais, expérience industrielle.

TÉL. : 246-42-01

IMPORTANT
BUREAU D'ETUDES
(région parisienne)
recherche :

1) UN INGÉNIEUR
CHAUFFAGE URBAIN

2) DEUX INGÉNIEURS
ELIMINATION DES DECHETS

- Grandes écoles.
- 3 à 4 ans d'expérience.

Adr. C.V. + prét. à no 48.884, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

Service exécution
des P.A.
d'un quotidien Parisien

recherche

DACTYLO

ayant minim. 1 an expér.
Tél. pour R.-V. 233-41-21, poste 314.

INFORMATIS

Société d'engineering de SYSTEMES INFORMATIQUES pour d'importants projets en temps réel

INGÉNIEURS LOGICIELS
Maîtrisant l'un des systèmes SOLAR-MITRA 15/125-PDP 11
INGÉNIEURS SYSTEMES
DOS/OS CICS-DL1
INGÉNIEURS MICROS
Logiciel Intel 80/80-Motorola
M. le Chef du Personnel, 26, r. Daubenton-5e. - 337-99-22.

Importante Société
Française recherche

1) pour une de ses entreprise FILIALE AFRICAINE

INGENIEUR CLIMATISATION

pour occuper le poste de

DIRECTEUR

2) INGENIEURS D'ETUDE

- *ayant une solide expérience* des corps d'état techniques *(climatisation-plomberie, électricité courant faible) ;*
- *pour diriger et animer un bureau d'étude en Afrique.*

Ecrire avec C.V. et photo à no 5.811, PUBLICITES REUNIES 112, boul. Voltaire, 75001 PARIS.

IMPORTANT CABINET DE PROPRIETE INDUSTRIELLE
recherche

1) INGÉNIEUR
MECANIQUE-*ELECTRICITE*

min. 30 ans, possédant anglais, allemand et expérience en matières de brevets d'invention

2) JEUNE

DOCTEUR EN DROIT

possédant anglais avec de préférence connaissances propriété industrielle.

Env. C.V. détaillé et prétent. no 88.342 M, BLEU, 17, rue Lebel 94300 VINCENNES.

Expert Comptable, Paris-VIIIe, recherche

COLLABORATEUR TRÈS EXPÉRIMENTÉ DECS - BTS

Place d'avenir pour candidat sérieux. Envoyer C.V., photo et prétentions à Michel Blendl, E.C., 81, rue de Clignancourt, PARIS-XVIIIe.

هكذا من الأصل

offres d'emploi — offres d'emploi

CHEF DE PUBLICITÉ
ayant 1 à 2 ans d'expérience pour s'intégrer à l'équipe de régie d'un hebdomadaire de grande audience.
Envoy. lettre manuscrite de candidature, C.V., photo et prétentions, à C.P.E., nº 1.312, 17, rue des Acacias, 75017 Paris

---

Recherchons

1) pour enseignement de travx dirigés de programmation et calculs numériques en 1re ann. (poste baccalauréat).
ETUDIANT DE 3e CYCLE DE MATHEMATIQUES OU JEUNE INGENIEUR

2) UNIVERSITAIRE
environ 35 ans pour adjoint à la direction pédagogique. — D.E.A physique.

TEMPS PARTIEL
S'adress. ESTACA, Ecole Sup. des techniques aéronautiques et de construction automobile. 3, rue Pablo-Néruda 92300 Levallois-Perret TÉL 731-81-00

GRANDE CONCESSION AUTOMOBILE MARQUE DE PRESTIGE EN EXPANSION RECHERCHE POUR PARIS :

CHEF DES VENTES
Age 40 ans environ. Expérience.
Concession 1.000 VN. minimum. Référence solides exigées.
Ecrire et envoyer C.V. à : nº 49.679, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Ets financier recherche URGENT

RESPONSABLE
pour service juridique. Expérience dans cabinet conseil souhaitable. Débutant s'abstenir.
Ecrire sous la référence 5.897 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Pour travail à la Défense recherchons :

EMPLOYÉ DE BUREAU
chargé de l'accueil des visiteurs, travaux simples de secrétariat (classement, photocopies, courses...).
Bonne présentation, facultés d'adaptation et stabilité demandées. Sérieuses références.
Appeler le : 778-62-63, afin de convenir d'un R.-V.

Cabinet d'expertise-comptable recherche pour un de ses clients

COMPTABLE CONFIRMÉ
H. ou F. niv. B.T.S., 3 a. expér. en entreprise ; pratique système informatique exigée. Désirant évoluer vers poste

---

GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL LEADER DE SA PROFESSION recherche POUR METHODE CENTRALE

JEUNE INGÉNIEUR Méthodes
même débutant, formation Arts et Métiers ou E.N.S.I., pour analyse de la valeur, études de réductions des coûts.
Automatisation. Participation à des études de machines spécifiques. Le candidat devra avoir facultés d'adaptation et autorité personnelle.
Poste évolutif, pouvant déboucher assez rapidement sur de plus larges responsabilités.
Lieu de travail : proche banlieue ouest de Paris.
Adresser C.V., photo et prétentions sous nº 25, A MARIGNAN PUBLICITE, 26, rue Rennequin, PARIS-XVIIe.

GESTION 2000
recherche pour raffinerie Maroc

CHEF D'EXPLOITATION
matériel électrique - entretien. Références exigées. TEL. : 246-42-01.

IMPORTANT GROUPE IMMOBILIER recrute pour les former comme

ATTACHÉS FONCIERS
DES JEUNES DIPLOMES.
Enseignement supérieur de préf. Maximum 25 ans.
Qualités nécessaires : Dynamisme, disponibilité, sens de la relation et de l'efficacité. Rapidité de concrétisation.
Après 6 mois min. de formation rémunérée, il leur sera confié la recherche et la négociation à tous niveaux publics et privés de terrains pour construction de collectifs. Intégration, contraintes urbanistiques, juridiques, financières.
Samedi, fêtes juives, chômés.
Envoyer C.V. manuscrit à

SIPEP/Réf. 90
3, rue Choiseul, Paris-• (qui tr.).

MONITEUR ANIMATEUR
H. ou F. ouvrier qualifié ou technicien électricité, électronique ou automatisme ayant EXPERIENCE PÉDAGOGIQUE PR FORMATION D'ADULTES avec alternance d'actions à dominante professionnelle et à dominante éducative.
Centre F.P.A., 92360 MEUDON. Sal. brut : 83.000 F 1re année. Adr. C.V. détaillé à : F.G.M.-C.F.D.T., 5, r. Mayran, Paris-9e

---

Poste 1 B C.N.R.S.
PROGRAMMATION scientifique. Gestion fichiers.
Adr. C.V., M. Henoux, Observatoire de Paris, 92190 Meudon

STE. DES TRANSPORTS PETROLIERS PAR PIPE-LINE

« TRAPIL »
recherche pour son département TECHNIQUE Service instrumentation à GENNEVILLIERS

UN AGENT TECHNIQUE
BTS PHYSIQUE minim. exigé. Dégagé des O.M.
Bonnes connaissances en électronique, analogique et numériq.
Adresser C.V., photo et disponibilité au Chef du Personnel, 7 et 9, rue des Frères-Morane, 75738 PARIS Cedex 15

IMPORTANTE SOCIETE ACCESSOIRES AUTO située au nord-est de Paris

recherche

INSPECTEUR COMMERCIAL
pour lui confier le DEVELOPPEMENT EXPORT de ses produits cycles.
— 5 à 10 ans d'expérience dans le domaine commercial.
— Anglais indispensable.
— Déplacements fréquents à prévoir France et étranger.
Ecr. avec C.V., prét. et photo : CIBIE PROJECTEURS (Service du Personnel) 17, rue Henri-Gautier 93012 BOBIGNY CEDEX

Dans domaine de pointe concernant INFORMATIQUE ELECTRONIQUE
Analyse de la parole-structures multiprocesseurs
GRAND GROUPE PARIS recrute pour animation équipe RECHERCHE étude de base, projets réalisations probatoires (applications digitales et informatiques).

UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
(REF. 1B/8702)
7 à 10 ANS EXPERIENCE INDUSTRIELLE
Adressez lettre présentation + C.V. détaillé sur expérience + prét. à nº 49.205, Contesse Pub., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.
(Seuls les dossiers présentant l'expérience exigée feront l'objet d'une réponse, mentionner réf. 1B/8702).

secrétaires — secrétaires

Pour une importante Société Produits de Luxe

SECRETAIRE DU P.D.G.
BILINGUE ANGLAIS — 75/90.000 F an.

Collaboratrice du Président elle assurera, en plus des tâches de secrétariat, la liaison avec les différents services de la Société.
Elle devra savoir bien rédiger et être bien entendu excellente sténodactylo.
Ce poste situé à Paris (8è) conviendrait à une jeune femme d'au moins 28 ans et nécessite une certaine classe naturelle, une bonne rapidité d'esprit, une réelle capacité d'autonomie.
Envoyez votre CV sous référence M 766 CD2 aux consultants de GFC chargés de cette recherche. Discrétion absolue et réponse assurée.

GFC 350, rue de Vaugirard 75015 Paris

Nous sommes la filiale française d'un très important groupe anglais.
Nous commercialisons, en France et à l'Exportation, une large gamme de vins fins d'origine française.
Notre équipe de Direction s'installe à PARIS (1er arrondissement) à proximité des stations AUBER-OPERA-CONCORDE.
Nous recherchons

4 SECRETAIRES DE DIRECTION

pour :
- Notre Directeur Général - Réf. 1.903 RC
- Notre Directeur International - Réf. 2.003 RC
- Notre Directeur Marketing - Réf. 2.103 RC
- Notre Directeur Commercial France - Réf. 2.203 RC

Les candidates aux postes - Réf. 1.903 RC/2.003 RC/2.103 RC doivent être bilingues Français/Anglais et pouvoir traiter, en sténodactylo, ces deux langues.
De plus pour le poste Réf. 2.003 RC, la pratique de l'Allemand sera appréciée.
La secrétaire de notre Directeur Commercial France devra être sténodactylo avec, si possible, une pratique même sommaire, de l'anglais.
Pour tous ces postes, nous souhaitons des collaboratrices expérimentées dans les fonctions proposées, qui soient aptes par leur personnalité, leur compétence et leur disponibilité à s'intégrer dans une petite équipe performante et soucieuse d'efficacité.
Ces postes sont à pourvoir rapidement.
Nous vous remercions de bien vouloir nous préciser votre choix et nous indiquer votre rémunération actuelle.

DOCUMENTATION A TOUT CANDIDAT PRÉSELECTIONNÉ

Ratio Conseils — Adresser lettre manuscrite. C.V. détaillé, salaire actuel et photo (retournée) s. réf. choisie. 39, rue Etienne Marcel 75001 PARIS
CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT (CSNCR)

Siège européen de Société internationale XVIe arrondissement recherche

La Secrétaire-assistante du Chef du Personnel

La candidate devra être :
- une secrétaire de direction bilingue anglais confirmée ;
- avoir une bonne connaissance de la législation sociale, le sens et le goût des contacts à tous les niveaux doublé de grande possibilité d'adaptation.
- — Une expérience de 2 à 5 ans dans la fonction personnel serait appréciable.
- — Une présentation soignée, une parfaite éducation sont indispensables.
- — Etre libre rapidement.

Env. C.V. man., prét. et photo ss nº T 18838 M, Régie Presse, 85 bis, r. Réaumur - 75002 PARIS.

PACO RABANNE PARFUMS
recherche pour son DIRECTEUR EXPORTATION

SECRÉTAIRE BILINGUE ANGLAIS
(sténo dans les 2 langues). Expérience. Libre rapidement.
Ecrire avec C.V., photo PACO RABANNE 87, avenue de la Grande-Armée 75016 PARIS.

SOCIETE **D'ENGINEERING** INTERNATIONALE PARIS-8e recherche

SECRÉTAIRE expérimentée
— Télexiste.
— Bilingue anglais.
— Connaissance langue italienne souhaitée.
Envoyer C.V., prétentions nº T 18.691 M., Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

LABO RECHERCHES UNIVERSITAIRE ORSAY demande

SECRÉTAIRE
Remplacement d'un an Titulaire : BEPC ou BEP ou CAP employée bureau.
Ecrire avec C.V. M. SIX, ACCELERATEUR LINEAIRE, Bât. 200 - 91405 ORSAY.

PRET A PORTER recherche

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO
sérieuse, qual. et organisée, débutante s'abstenir. INNOVATIS, 29, rue des Jeûneurs-2e. Tél. 233-84-22.

Sté FACE R.E.R. Nogent-s/M. recherche
SECRETAIRE EXCELLENTE STENODACT. TELEXISTE SI POSSIBLE TEL. : 873-43-01.

formation professionnelle

CADRES DEMANDEURS D'EMPLOI



Vous propose un stage rémunéré par l'Etat. "Réactualisation des connaissances et perfectionnement professionnel."
Options - Gestion commerciale.
- Gestion de production.
Dates : 21 avril - 16 octobre 1980 (interruption du 1er au 31 août).
Conditions : expérience confirmée dans l'option choisie.
Réunion d'information le 17 mars à 14 h 30. Renseignements Frank POTARD 776.50.00 poste 5549.
Berkley Building 19 rue du Capt-Guynemer La Défense.

Centre de formation continue recherche d'urgence

JEUNE FEMME
30 ans envir., connaissant la parfumerie et les cosmétiques, pour assurer formation à la vente.
Prendre contact téléph. : 544-38-18 (Poste 305)

traductions

Demande

Je traduis en ITALIEN des textes commerciaux ou techniques rédigés en français, anglais ou allemand. Téléphone : 460-75-80.

enseignem.

APPRENDRE L'AMERICAIN à

L'AMERICAN CENTER
261, bd RASPAIL, PARIS (14e)
Tél. : 633-67-28
Cours de conversation dans la journée et le soir. Lycéens à partir de 15 ans.
INSCRIPTIONS IMMEDIATES DEBUT : 21 AVRIL
COURS PRIVES
PREPARATION AU TOEFL
COURS POUR ENFANTS
Forfait : cours + séjour U.S.A.

cours et leçons

SC. ECO COURS RATTRAPAGE Petits groupes de 4 Pr doctor. économie. T. 327-05-71

proposit. com. capitaux

120.000 F annuel ds Sté Immobilière en pleine expansion. Offre à homme dynamique, participation financière et active, capital néces. 400.000 F. sér. réf. exig., âge max. 60 ans. Faire offre à C.I.O., BP 283 72000 Le Mans.

Demande de Capitaux
Rendement Elevé Garanti 20 % par an.
Investissement mini : 300.000 F. Océans, Croisières Caraïbes, M. MOUTON : 723-78-08.

CONSTITUTION de Stés
TÉL. : 285-34-15

occasions

EN SOLDE
grand choix de moquette exemple de prix : velours sur mousse en 4 mètres 19,99 F/m2 murale. — textile 6,46 F/m2. Téléphone 348-72-72.

information divers

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à tles et à tous avec ou sans diplômes. Pour les connaître, demandez une documentation gratuite sur la revue FRANCE-CARRIERES (C 16), B.P. 402-09 PARIS.

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous proprose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact. exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour information, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78, Le Chesnay

travail à domicile

Demande

Vos thèses, manuscrits, mémoires PARFAITEMENT TAPES. TEL. : 500-42-10.

Secrétaire sténodactylo confirmée, expér. dictaph., ch. tous travx secrét., posséd. téléphone. Ecr. nº T 018.672 M, Régie Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Decrypte vos cassettes dactylo, RAPIDE. Téléphone 367-17-77 et 371-72-14.

Je frappe vos thèses et manuscrits sur IBM multilingue, travail soigné. — Tél. : 051-44-49.

travaux à façon

Demande

ENTREPRISE. Sérieuses références, effectue rapidement travaux peinture, décoration, coordination tous corps d'état. Devis gratuit. T. 368-47-84 - 893-30-82.

automobiles

vente

8 à 11 C.V.

A VENDRE R 20 TS Avril 78, 64.000 km - 1re main. Carbu neuf + L.P. et A.B. Px argus 28.900. Prix demandé : 25.000 F. Urgt. M. LEJEUNE. - T. : 920-97-99.

A vendre GOLF GT i
1979 JUIN - 19.000 km. PRIX INTERESSANT. 283-74-84.

+ de 16 C.V.

P. à P. vd Mercedes 280 E 123. 1976 - 37.000 km. Automat. Rad. cass. Rouge moyen Px 52.000 F. Tél. : 345-83-51.

A vendre MERCEDES 280 SE Bleu Métal. Année 77. Parfait état. Boite automatique, int. velours bleu. 82.000 kilomètres. Poste radio-cassette, quadriph. Lave glace électrique, sur les 4 ptes verres teintés. Px 70.000. Tél. : 031-15-79, heures repas.

boxes - vente

NEUILLY-SUR-SEINE, quartier Bagatelle : à vendre emplacement de garage. Tél. : 776-41-61, poste 855, du lundi au vendredi, de 14 à 17 h.

demandes d'emploi — demandes d'emploi — demandes d'emploi

DIRECTEUR IMPORTATION ET SOUS-TRAITANCE
très introduit milieu Textile, Maroquinerie et Chaussures
Connaissance parfaite marchés asiatique, africain et européen
Trilingue
Etudierai toutes propositions
Ecrire Nº 2046 « le Monde » Publicité 5, rue des Italiens, 75427 PARIS Cedex 09.

X + SC. PO. + DOCT. ETHNO-PSYCHO
(37 ans) TRES SOLIDE EXPERIENCE GRANDE ENTREPRISE
Anglais courant
Direction impt. Service organisation et informatique - Conception - Implantation d'un système de contrôle de Gestion dans Grande Entreprise industrielle et commerciale, audit filiales africaines, Elaboration de plans stratégiques pour produits de grande consommation, restructuration de force de vente
recherche
PARIS - PROVINCE - ÉTRANGER
POSTE
ÉTAT-MAJOR GRANDE ORGANISATION
OU
DIRECTION CENTRE DE PROFIT
OU
CONSULTANT HAUT NIVEAU
PREAVIS : 3 MOIS
Ecrire sous le numéro T 18620 M., à REGIE Pr., 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.

C.N.A.M. - MARKETING INDUSTRIEL
54 ANS. DISPONIBILITE, MOBILITE TOTALES
A l'échelle planétaire sur tous pays de langue anglaise + Extrême-Orient.
Suivi d'affaires - Développements - Exploitation. Pas de prétentions exagérées. Entrée à convenir.
Ecrire Nº 2.044 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS Cedex 09.

CADRE GESTION IMMOBILIÈRE
41 ans
diplômé C.T.P. - I.C.H.
10 ANS EXPERIENCE GESTION IMMEUBLES DE BUREAUX. LOCAUX COMMERCIAUX. RENOVATION D'IMMEUBLES.
Ecrire sous le nº T 94.470 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

H.E.C. 28 ans
cherche poste Responsable Commercial ou Administratif en :
INDE (ou pays voisin)
2 ans attaché commercial à Delhi et Bombay, 2 ans directeur commercial en Afrique.
ANGLAIS, allemand, portugais, espagnol. Téléphone : 707-24-80

CADRE PRODUCTION, 37 ans
responsable département offset, feuilles et roto recherche poste à responsabilité
région Paris ou Nord de la France ou Belgique.
Ecrire nº T 018658 M REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

---

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

CADRE féminin, 45 ans, responsable achats ameublement, très expérimentée, habituée négociations bt niv., gde conn. marché du meuble, recherche situation. Ecr. nº T 18.688 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Homme, 28 ans, cherche place CHAUFFEUR DE MAITRE et GARDE DU CORPS, sér. réf. France, outre-mer. Ecrire à : M. Gérard Castre, 8, r. Eugène-Delacroix. - 68200 MULHOUSE. Téléphone : (89) 59-37-38.

J. Femme, 34 a., BAC, B.T.S., angl. cour., expér. sens responsabilité, rech. SECRETARIAT : journaliste, écrivain, milieu artistique. Téléphone : 278-65-73.

24, ans, maîtrise Sc. Eco., DESS gestion personnel, ch. emploi : ASSISTANT DE PERSONNEL DEBUTANT, bilan social, tableau de bord, formation, ét. ponctuelles, etc. Ecr. J.-P. Giraud, route de la Plage. - 17560 BOURCEFRANC.

---

20 ans d'expérience cherche : ASSISTANAT OU DIRECTION, département Ccial et/ou administratif. Licence administration économique sociale. Ecrire à : nº T 18.508 M., Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

H., 29 a., nation. marocaine, excel. présent. D.E.C.S. et niv. certif. sup. expert comptable, exp. comptable jurid. fiscal ch. poste **CADRE COMPTABLE** ds entrep. de préfér. ARABE ou traitant avec pays arabes. Ec. nº T 18663 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

J.H., 26 ans, dég. Oblig. milit., 3e cyc. Hist. Pr.-Or. Dipl. lang. Or. Arab. + Angl. Et. ttes prop. Ecr. nº 2047 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

CADRE COMMERCIAL autodidacte - 31 ans.
Assistant directeur experts, Allemand courant, notions anglais, connaissances techniques, rech. situation stable Ile-de-France sauf Paris.
Ecr. nº 48.925 Contesse, 20, av. Opéra, 75040 Paris, Cedex 01

CADRE GESTION COMMERC. 37 ans, Sc. Po., économiste de haut niveau, trilingue, grande expérience de la formation, des méthodes de gestion d'entreprise, des études de marché, cherche emploi à responsabilité dans secteur social ou international, région parisienne.
Ecr. nº 7741 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

Inform. analyste c. projet, exp. 15 ans, recherche poste respons. Paris, prov., étrang. SSCI s'abst. Ecr. nº 7.739, « le Monde » Publ., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

Officier supérieur, Air Pilote, Ingénieur. Expér. : gestion, dir. techn., sécurité indust. Rech. poste responsabilité France ou étranger av. contrat d'expatriat. Ecr. nº 7721 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

ING. 3 A, 38 ans, doct. spéc. phys., 10 a. exp. étude et fab. circuits hybrides c. épaisse, cherche poste à responsabilités. Ecr. nº 7732 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

J.F., DUT EDITION connaiss. théor. stages ch. poste fabrication pour acquérir pratique. 325-98-19

Réalisateur, 34 a., spéc. doc. pédag. Exp. 3 a. informat. 7 a. vidéo, dia, ciné étud. ttes prop. ds activité pédag./A.V. m. étrg. Ecr. nº 7.723 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

J. Cadre africain, 26 ans, bne présentat., gde capacité d'adapt. et goût des contacts. Etudes Internat. + Scienc. Po. Etud. tte prop. Jean-Claude TONME, 94, av. la République 75011 Paris

---

J.H., 27 a., Sup de Co, Amiens (opt. DECS) DEA Sciences Eco. Paris I, expér. fin., comptab., gestion inform., angl. cour. rech. emploi. Tél. 526-04-19 ou Ecr. nº 2053 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

COMPTABLE DIPLOMÉ
Nat. britannique. Plus de 10 ans d'expérience en Amérique du Nord et Afrique franç. dans syst. informatisés. Angl., franç., allem. courants, espagnol de base.
Ecrire B. DRAPER Adlerstr. 17, D 703 Boeblingen Allemagne Tél. 19-49/7031-27.97.48

Dame cinquantaine, niv. universitaire, connaiss. EXCEPTIONNELLE ANGLAIS, sérieuse expér. postes secrét. Direct. et administr. U.S.A. et France. Rech. poste responsable comprenant traductions, rédaction etc., de prét. milieux culturel, social et/ou sciences humaines, Libre immédiatement.
Ecr. nº 48.693 CONTESSE Pub. 20, av. de l'Opéra, Paris-1er

SECRÉTAIRE DIRECTION
32 a., autodidacte, non bilingue, excel. présentat., ch. pl. stable Créteil ou env. Libre de suite. Mme MATHIEU, 9, villa du Pt-Parc, 94000 Créteil. 899-98-43.

JURISTE-FISCALISTE
Hme 33 a., maît. droit privé + ENI, 10 a. expér. ds administr. + spécial. enregistrem. et fiscalité immob., rech. empl. ds cab. Conseil, ét. notar. ou orga. agricole. Ecr. référence nº T 018.653 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

MÉDECIN EXPÉRIMENTÉ
quadril. (franc. angl. all. espag.) généraliste : 5 a. de pratique. Formation personnelle : anesthésie-réanimation, ch. emploi médecin, entrepr. ou chantier, France-étranger, prend en considération toute autre possibilité :

TRADUCT. TECHNIQUES
administration
y compris à temps partiel. Ecr. nº T 18.627 M. Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

MARKETING INDUSTRIEL
SC. PO + licence en droit, 39 a. Anglais, espagnol courant. Exp. concrète vente en France et à l'Export. ét. de marchés, plans lancement de nv. produits, plans de publicité, mailings, relat. agents étrang. promotion foire. Libre rapidement, rech. responsabilité. Paris-Province. Ecr. Nº T 18.686 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

SECRÉTAIRE ASSISTANTE DE DIRECTION
— 38 a., format. supér., tril. anglais-allemand.
— Excel. prés., polyval., active, gde disponib., sens des aff. et des contacts.
— Souhaite collab. avec chef d'entrepr. lui conf. de vérit. responsab. d'assist. (admin.-commercial, relat. publiques)
Tél. 531-40-18 ou.
Ecr. nº 2.051 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO
35 a., cél., excel. présent., bne cult. gle, 15 ans expér. adm., techn., commerc., angl. niveau interm., ch. poste évol. avec init., responsab., pv s. lib. rap. Paris ou ptes Nord.
40 x 4.500 x 13.
Tél. messages : 826-34-39 ou Ecr. nº 7.514 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Rév. compt., 38 a., final., exp. ind. + cab., ch. p. en rapport. Ecr. nº T 018.640 M, Régie Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

LABORATOIRES DE RECHERCHE banlieue Paris désirant étendre ses activités de RECHERCHE EN INFORMATIQUE recrutent

UN INGÉNIEUR HAUT NIVEAU
(NORMALE SUP. X ENST - ESE)
REFERENCE IA/8701
A formation de base INFORMATIQUE axée sur le LOGICIEL
Futur ANIMATEUR d'une équipe de recherche
Un complément de formation en ELECTRONIQUE et une connaissance des milieux de recherche en informatique seraient appréciées.
Une expérience de 5 ANNEES AU MOINS est demandée (Il ne sera pas répondu aux candidats ne présentant pas l'expérience requise. Bien mentionner la référence : IA/8701)
Adresser lettre présentation + C.V. détaillé sur expérience + prétentions à nº 48940 Contesse Publicité, 20, avenue Opéra, 75040 Paris cedex 01 qui trans.

CHEF DE GROUPE PUBLICITÉ
15 ans expérience en agence gestion budgets, luxe et beauté, parf. connaiss. Média et Techniques Publicitaires, pratique courante de l'anglais, habitude des contacts internationaux, rech. poste de préférence chez annonceur (sect. luxe, beauté, services, alimentation, etc.) Ecr. nº 99.656 PUBLICITE ROGER BLEY, 101, r. Réaumur 75002 PARIS qui transmettra.

DIRECTEUR Equipement social
diplômé CREP Paris + cycle CAPASE, 6 ans expér. adultes, adolescents, enfants. Etudie toutes prop. rég. paris. départ. limitrophe. Préavis à donner. Ecr. nº T 18.548 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Jne fille, 20 ans, bac B, 1re an., B.T.S. Tourisme, cherche emploi dans agence voyages ou comm. Tél. 909-46-76.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

J.P., 22 ans — Maîtrise en droit privé + Celsa + Anglais courant - Stages divers en entreprises (banques, assurances et secteur automobile).

RECHERCHE : situation stable en contrat emploi formation (Pacte national) dans Sociétés désirant étoffer soit leur service juridique ou personnel - Paris - R.P. (Section BCO/JCB).

CONTROLEUR DE GESTION généraliste, 32 ans. — Aide à la décision et outils de gestion par les standards - Bases solides en informatique - Anglais courant - Expérience 6 ans dont 3 pour l'ensemble d'un groupe industriel. Diplômé au niveau doctoral en sciences des organisations offre acquis - Potentiel mobilité et disponibilité réelle fonctionnelle et opérationnelle.

RECHERCHE : responsabilité en contrôle de gestion ou fonction proche de la décision (Section BCO/LA).

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET COMPTABLE assurances et réassurances.

RECHERCHE : place similaire compagnie ou cabinet de courtage (Section BCO/JCB).

F. CADRE. — Chef de rayon - 43 ans - 10 ans d'expérience commerciale dans le prêt-à-porter féminin (très qualifiée dans la vente de stocks).

RECHERCHE : situation stable, avec responsabilités dans Sociétés de grande surface ou P.M.E. spécialisée dans l'habillement (Section BCO/JCB).

ANPE
s'adresser à : **AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES** 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

L'immobilier

appartements vente

5e arrdt.

SQUARE PORT-ROYAL BALCON VUE VAL-DE-GRACE 4 p. Soleil. Calme. - 354-42-70.

6e arrdt.

Près PLACE SAINT-GERMAIN 3 P. 70 M2, tt confort, soleil, 5e ét., asc. - 550-34-00.

7e arrdt.

SOLFERINO, Living, 2 chbres, calme, luxe, 120 m2. B.D.F. 387-92-76 ou 387-01-77.

LA BOURDONNAIS, imm. p. de t. Caractère, 6 P, 2 bains. 1 380 000 F. Tél. 555-06-64.

SOLFERINO, 7 P. raffinées, soleil, 2 portes palières. GAR. 2 100 000 F Tél. 550-34-00.

ECOLE MILITAIRE Près STE PPTAIRES VD Occupé, Loi 48, STUDIO 25 m2. Téléphone : 555-91-00.

8e arrdt.

CH.-ELYSEES CLEMENCEAU. STUDIOS et 2 P., park., gd standing. D.T.I. T. 555-02-88.

11e arrdt.

Près BD VOLTAIRE, petit 2 p., cuisinette, w.c., salle d'eau. 128 000 F. Ce jour de 12 h. à 16 h., 42, rue LEON-FROT.

BASTILLE 80 m2 à aménager, 5e étage, plein sud. 272-40-19.

12e arrdt.

BEL IMMEUBLE 1976 2 P. 50 M2 + balcon, étage élevé, calme Park. - 633-29-17 - 577-38-38.

13e arrdt.

13e ARRDT, LIMITE PARC MONTSOURIS Très belle résidence 1970, IMPECCABLE, 3 p., cuis. équipée, s bains, 67 m2, BALC. 20 m2, gd box sous-sol. 630.000 F ALIN, O.R.P.I. SUD - 539-75-58.

14e arrdt.

ALESIA - Rec. bel imm. pierre de t., 4e ét., asc., balc., beau 5 P, 2 bains, 950 000 F. 222-07-62

MONTSOURIS Bel immeuble 1900 4 P 98 m2, 5e étage. 650 000 F - 589-49-34

14e ALESIA Plein soleil, Fr. bel immeuble 1930, 7e étage, asc. 5 Pces, cuis. 112 M2 tt confort + chambre bonne, 970.000 F. ALIN, O.R.P.I. SUD 539-75-50

15e arrdt.

Me PTE DE VERSAILLES. PLEIN CIEL, 140 m2, CARACTERE. Tél. 320-73-37.

16e arrdt.

PL. VICTOR-HUGO, près immeuble rénové. Ascenseur. STE PPTAIRE vend 2 Pièces, cuis., wc, 35 à 40 m2 occupés, LOI 48 - 555-91-00

Part. à Part. (Ag s'abstenir) Vds ds tr. bel imm av IENA. 1er ét. très clair, 400 m2. Prof. libér. s'abstenir. Téléph heures bur. au 563-50-73

RANELAGH (16e) Moderne belle récept., 3 chbres MICHEL et REYL - 265-90-05.

MUETTE 7-8 pièces, très belles réceptions, étage élevé, soleil, calme, vue étendue Profession libérale possible. H. LE CLAIR - 562-93-54

16e PORTE SAINT CLOUD PROPRIETAIRE VD DIRECT. DS BEL IMMEUBLE RAVALE 1er ET. ASC. CALME. CLAIR 3 PIECES cuisine, bains, PARFAIT ETAT PRIX 655.000 F Me voir mardi merc., 14-17 h : 16, RUE DE VARIZE

18e arrdt.

PRES PL. SAINT-PIERRE Me Anvers. imm. P de taille. beau 3 p., conft. séj. double + chbre. Chff centr. individuel Vue dégagée. Soleil. 350.000 F 257-03-03

78 - Yvelines

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE ss-préfecture, résidence standg. 4 PIECES, tout confort, imm. récent. 1er étage, balc., parkings, cave. 15 minutes R E R 490 000 F. Téléphone 874-70-47

PARLY 2 4-5 pièces type 2 117 m2+loggia+balc Dernier étage Cave. 2 parkings A saisir 665 000 F. - 954-68-00

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY BINEAU 105 m2 liv + 3 chambres, cuisine, bains, box fermé. GARBI 567-22-88

NEUILLY SABLONS IMMEUBLE RECENT RENOVE 5e ETAGE ASCENS. SOLEIL 6 PIECES CUISINE 2 BAINS PRIX 1.575.000 F Possib. parking – chbre service Me voir mardi, merc., 14-18 h : 16, PLACE DU MARCHE ou Tél. 723-96-05

94 Val-de-Marne

Nogent R.E.R. Idéal placement dans bel imm. studio, tt cft, 2e ét. 125 000. Giarl. 373-05-81.

BOIS VINCENNES SAINT-MAURICE dans luxueuse résidence FAÇADE MARBRE DBLE LIVING + CHBRE cuis. équipée, s. de bns, 60 m2. Aménagement exceptionnel Réalisation IMMOPRIX 530.000 F - Tél. : 572-19-79

CACHAN LE SIGNAL DE LA PLAINE Quartier neuf dans 7.800 m2 de verdure, appartement du 2 au 4 pièces, entièrement terminés, livrables immédiatement. Prix fermes et définitifs. Prêts conventionnés. Téléphoner sur place au : 665-07-55 ou 665-04-11 ou au Siège au 387-52-11.

Province

HENDAYE - Architecte vend appart. pers. cte ville, duplex 100 m2, dern. étage. 2 terrasse. Jdin 120 m2, 2 asc., vue panoramique, mer - montagne, chauff. individ 3 sanitaires, gar., cave. Prix 500.000 F, crédit possible. Tél. Paris : 750-21-63 - 520-35-49.

PLAGNE VILLAGE (73) - Part. vd bel appt sur pistes, 58 m2+ balcon ensoleillé, cuisine, living, 2 ch., 2 bns, 2 w.-c., cave. Vendu équipé p. 6-8 personnes. Meubles Regain. 550.000 F. T. 705-19-92.

appartem. achat

RECH. appts 1 à 3 Pces Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 3e, 4e, 12e, av. ou ss travx, paiem. compt. chez notaire, 873-23-55 TTE la JOURNEE même le soir

URGENT. paiement cps chez notaire, ach. appts 2 à 4 P. Paris, Mme LEULIER, 260-64-71 ou le soir, 900-84-25.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet-15e, 556-00-75 rech. Paris 15e et 7e pour bons client appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

ACHÈTE COMPTANT PARIS 1 à 3 PIECES - 261-39-78

2 AVIS VALENT MIEUX QU'UN Consultez aussi SERGE KAYSER pour estimer votre bien 329-60-60

VENDEZ rapidement votre appt à clientèle choisie, 8e, 16e, 17e, Neuilly, rive gauche. MICHEL & REYL - 265-90-05

locations non meublées Offre

Paris

Bd de CHARONNE. Imm. neuf. Pptaire loue appt 4 pces, tout cft, 90 m2, 1er ét. Park 2.900 F + ch. - Tél. pr RV au 355-99-83

EXELMANS 10, rue du Général-Delestraint, Gd livg + 1 chbre, tout conft, imm. récent. Parking, gd balc. 3.450 F ch. compr. - 874-70-47

PORTE DAUPHINE BD FLANDRIN - Imm. récent, 3 PCES, TOUT CFT, 140 m2, 5.000 F + ch. - Tél. : 874-70-47

PORTE MAILLOT - A louer Studio non meublé. Moquette. Voilage. Possibilité cuisine équipée. 1.700 F/mois, ch. compr. Ecr. : Michel COUVERT, 14, pl. de la Porte-des-Ternes, 75017 PARIS - Téléph 572-05-85.

CARDINAL-LEMOINE Loue studio tout confort. 1.280 F. charges comprises. Tél. le matin au 265-83-30

PARIS 11e Me PARMENTIER ou OBERKAMPF SANS COMMISSION Immeuble tout confort STUDIOS 35 m2, loyer 1.141 F, ch. 240 F, park 162 F S'adresser : 53-61, avenue Parmentier - Tél. 355-52-46

PORT-ROYAL Petit 3 P. cuis., bains, w.-c., débarras. 2.000 net. 327-55-04.

Région parisienne

95-CHANTILLY (près) site boisé dans domaine 11 hectares luxueuse maison neuve du 5 au 7 pièces, cellier, garage, vaste jardin privé à partir de 2.200 F Tél 545-67-76 ou 035-35-44 sur place

locations non meublées Demande

Région parisienne

Pour Stés européennes, cherche villas, pavillons pour CADRES Durée : 2 à 6 ans - 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing 4 P. et plus 285-11-08

ADMINISTRAT IMM. ch pour BANQUES ÉTRANGÈRES 2 à 6 P. DE STANDING Vides ou meublés 555-04-10

fonds de commerce

Reste grande carte à vendre cause maladie, av. ou ss murs. CHEZ LE BARON, 65, rue Manin, Paris-19e.

URGENT LIBR. - PAPETERIE ville moy., vallée du Rhône. b. rentab., b. située, centre v. Appt poss., 580.000 F + stock. Ecr. no 7.621 « le Monde » Pub 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

A vendre : PAS-DE-PORTE à LAGNY 77400 (Marne-la-Vallée) TRES BIEN PLACE CENTRE VILLE 1 boutique 40 m2, 2 grandes vitrines + 1 appt au 1er étage : 3 pces. Cave. Grenier. WC. Bail neuf. Loy. min. 1.000 F/ms TÉL. : 430-19-00

locaux commerciaux

ARCEUIL RER, station Gentilly à 6 minutes. LOCAL à usage de bureau, atelier de 240 m2 sur 2 niveaux, 2 accès sur rue + pav. 4-5 p. tt cft, 3 lignes tél., chff. cent., parf. ét., 700.000 F., gros crédit. Téléph. : 845-79-54.

ASNIERES A vendre locaux commerciaux 65, avenue de la Marne. Ensemble neuf dans rue animée, 450 m2 divisibles à partir de 150 m2. TEL. : 227-04-30.

BOULOGNE A VENDRE ou LOUER Rez-de-ch. 70 m2 à 6.000 F le m2 et sous-sol ventilé et chauffé 210 m2 à 1.500 F le m2. Locations 6.300 F par mois. Tél. Propriétaire : 609-09-37.

bureaux

Votre SIEGE SOCIAL CONSTITUT. DE STES Démarches, Secrétariat, Telex, tous services. Prix compétitifs, délais rapides PARIS : 281.18.18 +

PALAIS-ROYAL Imm. pierre de t., murs libres 200 m2, parfait état, 1.300.000 F. TEL. : 555-07-06.

A louer Paris Porte-de-Pantin 100 m. métro et périphérie, bureaux, gd stdg, parkings Reste 289 m2 divisibles et 44 m2. Prix modéré. Téléph. : 720-85-00, 723-46-84 et 723-30-23.

immeubles

ACHETE imm de toute import. même avec travx. M. MOHR. 99, r Pt Château. 94-Charenton.

hôtels-partic.

NEUILLY Hôtel particulier avec atelier d'artiste AUDOLI : 743-19-63

échanges

6e, 3 P loy 48, 2 c, contre 5-6 P., loy 48, 2 c, 4e, 5e, 6e ou 7e. Tél. 633-05-85 apr. 19 heures.

pavillons

JUVISY EXCEPTIONNEL superbe pavillon reft, neuf, tt conft, sur 500 m2 avec jardin, gar., 590.000 F T. : 325-75-42.

AULNAY-SOUS-BOIS A vdre ou à louer. Pav. 1971. Très bonne constr 8 P. Cuis. 2 s. de bns. 3 wc. cab. toil. Gar. Grenier. Jardin 500 m2. Conv. médecin ou labo. Tél. : 866-39-75 après 18 hres.

TOLBIAC SUR VOIE PRIVEE ORIGINAL 6 P., décoration raffinée, gd séjour triple + 4 chbres, tt confort. 1.360.000 F. Etude BEL-AIR 340-72-06

maisons de campagne

Urgent près de Milly-la-Forêt. Mais. 6 p. tt cft. sur 1.000 m2 de terrain. Prix : 650.000 F. TEL. : 531-84-73.

terrains

MORBIHAN. Terrain mer, boisé. Environnement except. Tennis. Bastard, 2, Meissonier Paris-17e.

VALAIS (SUISSE) Terrain à bâtir (2.088 m2), plein sud, vue impren sur Alpes Alt. 1.250 m. 104.000 FS Ec. Mertens, B 3092 Nederokkerzeel, Belgique, ou tél ap. 18 h. : 016-65.52.84 Belgique

VALAIS (SUISSE) - Terrain à bâtir (2.000 m2) situat except., plein sud vue imprenable sur Alpes et vallée du Rhône, alt. 1.300 m 120 000 FS Ec Mertens B 3092 Nederokkerzeel, Belgique ou t. ap 18 h. 016-65.52.84 Belgiq.

villas

6 km VERSAILLES, sur sous-sol complet, compr entrée, cuis. équip., séj. 40 m2, 5 chbres, s. de bns, 3 w.-c., s/680 m2 jdin. Prix : 1.000.000 F. I.N. 045-29-09.

VAUCRESSON villa gd stdg. Récept 80 m2 av. jdin d'hiver, cuis équipée, meubles en chêne, 4-5 chbres, 4 s. de bns, ss-sol total, gar. 3 voit., buanderie, discothèque, s/1.000 m2 jdin. Px élevé justifié. JMB : 741-79-79.

HOSSEGOR Vd VILLA 4 pièces + STUDIO chauff. cl, gar., jard. 1.400 m2, pr. GOLF et TENNIS. 550.000 F. TEL. (58) 43-51-05

châteaux

ALLIER Petit CHATEAU 18e, 11 pces. Tt conft. Grandes dépend. Tr. belle vue. parc et bois 11 ha. - Cabin PEZET. 03500 Saulcet - (70) 45-35-70

propriétés

LUBERON EXCLUSIVITES MAS en part. hab 4 ha vigne, verg. bois. tr. b. bassin, eau, élec. ds environ. protégé Px : 750.000 F. Ds environ. protégé, tr. beau MAS + chapelle à restaurer ds 5 ha, vue unique Px : 1.000.000 F Ds 30 ha site unique 2 mas archit. typiquement provençale l'une en forme de hameau. l'autre fermé autour d'une cour, eau, électr., accès. 2.500.000 F. Pr belles propriétés nous consulter AGENCE SI PEYRE 84560 MENERBES (90) 72-22-81

COTE VAROISE Mas provençal avec vue s/mer 600 m de la plage. 1 living, 3 chbres, 2 s. de bns, wc, cuis. g. terr., 90 m2 surf. hab. 1.396 m2 Ter Px 800.000 F. AGENCE DE LA LOUVE Tél. (94) 05-61-82, Corniche de la Louve, 83240 Le Rayol Cassadel.

NORD-VIENNE à vdre FERME 31 ha terres, prés et vigne plus 2,85 ha bois-taillis. Sté LE COZANNET, WEBER et GUILLET, notaires, 86200 LOUDUN. T. (49) 22-05-18.

Résid en Tunisie, vds à Monastire villa nve 8 p. mer sur terr 2.800 m2 clôt., pl. oliviers T. 739-93-81 ou Tunis 275 461 ou Prévost, 21, av. Lokram, Tunisie

viagers

Villa bords de Seine (78), près de Meulan, 9 pièces tout cft, libre. Jardin 1.000 m2, bien aménagé (1 tête, 74 ans). 600.000 F + rente 2.300 F. TEL. : 246-12-98.

Plus de revenus, moins d'impôts Expertise discrète, gratuite, indexation Etude LODEL, 35, bd Voltaire. T. : 355-61-58.

forêts

SITE EXCEPTIONNEL Terrain 80 ha CARAVANING CHASSE - CHEVAL 35 km Paris Sud, Rte Nationale, gare tte proche. Px : 3.500.000. Ecr. no T 18.602 M. Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

villégiatures

Le soleil de la Méditerranée en Languedoc. AU CAP D'AGDE

avec Mercure Immobilier S.A. 34300 CAP D'AGDE

Location villas et appartements mai et octobre : — 60 % ; juin et septembre : — 40 %.

Ecrire Service Locations.

SAINT-CYPRIEN-PLAGE (Roussillon) : grand choix d'appartements, locations saisonnières. S'adresser à : « INTER IMMOBILIER », Les Ondines, 66750 SAINT-CYPRIEN-PLAGE. Tel. : (68) 58-79-22 ou 21-02-75.

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone **du lundi au vendredi de 9 heures à 12 h. 30 – de 13 h. 30 à 18 heures au 296-15-01**

Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

ADJ. TRIB de COMMERCE PARIS, le JEUDI 20 MARS 1980, à 13 h. 45. **Fonds Entreprise BATIMENT** TRAVX PUBL., MAÇONN. PLOMB., CHAUFF., ELECTR., REVETEM. SOL. CHARPENTES. COUVERTURES. sis à

BAGNOLET (S.-St-Denis) **16, RUE MICHELET** M à P. (NE p. ét. b.) 50 000 F Cons. 50.000 F. - S'ad. Mes Durand et Jouvion, not ass., 10, r. D.-Cassanova, à Paris (261-56-60), et Me Herissay, syndic, 130 rue de Rivoli, Paris

Vte St. Mes Demortreux et Sagant, not à Paris, 67, bd St-Germain, le 27 mars 80, à 15 h. 30, de **7.300 ACTIONS** donn droit à jouiss. et propr. de **1 STUDIO, CAVE et PARKING** ds immeuble sis à Paris-20e, 271, r. des Pyrénées, 127 à 133, r. de Ménilmontant, 1 à 9, r. Pixérécourt. M à P 60 000 F Cons 35 000 F Pr rens s'adr aux notaires et Me Sagette, synd., 6, r de Savoie, Paris

ADJ TRIB COMMERCE PARIS, le mercredi 19 mars, à 13 h. **Fds d'INGÉNIERIE** Assistance technique et inspection en usines de matériel et biens d'équipement à Paris **97, r. Saint-Lazare** M à P (NE p ét. b) 20 000 F Cons 40 000 F S'ad Mes Chardonnet et Airault, not ass., 9, r. Pyramides, Me Pernot s, 144, r Rivoli Paris

LA VILLE DE PARIS Vend LIBRES aux enchères publiques **3 appartements - 2 chambres** (avec faculté de réunion de 2 appartements) à PARIS, entre **le boulevard Suchet et le champ de courses d'Auteuil** le mardi 25 mars à 14 h 30 à la chambre des notaires de Paris. Renseignements : Me Yves Bonnel, notaire 79, bd Malesherbes, 75008 Paris - Tél. 263.15.08, poste 173

Vente au Palais de Justice de Paris, le lundi 24 mars 1980, 14 h. – EN 2 LOTS **PARIS (17e), 47, bd GOUVION-SAINT-CYR, et 1, rue RHUMKORFF** **APPARTEMENT** 4e ETAGE, PORTE GAUCHE : 3 pièces principales Cuisine, cave au sous-sol Parties communes correspondantes **CHAMBRE** 6e étage porte gauche et les parties communes correspondantes **Mise à Prix : 1) 125.000 F - 2) 15.000 F, s'adresser Me DANET** Avocat à Paris (17e), 1, rue G.-Berger, dép cahier des charges, tél 766-21-02 et 766-46-60 Me L.-D TABONE, avoc à Paris (14e), 6, r Leculrot, tél 542-40-11 A ts avoc près les Trib. Gde Inst. de Paris, Bobigny, Créteil, Nanterre Greffe criées Trib Gde Inst. PARIS ou cah des ch. est dép sur lieux pour visiter PRET poss du CREDIT FONCIER de FRANCE et de GRINDLAY'S BANK S A.

Cabinet de Me Philippe JOHANET avocat au barreau de VERSAILLES demeurant à VERSAILLES 21 rue des Etats-Généraux. **Vente aux enchères publiques sur conversion** au Tribunal de Grande Instance à Versailles, au Palais de Justice, 3, place André-Mignot le mercredi 19 mars 1980, à 10 heures **D'UNE PROPRIÉTÉ comprenant UNE MAISON PRINCIPALE D'HABITATION** Petite maison de gardien et jardin 1 bis, avenue Desaix **à MAISONS-LAFFITTE (Yvelines)** **MISE A PRIX : 600.000 FRANCS** Pour tous renseignements s'adresser à Me JOHANET, avocat à Versailles tél 950 03-28

Vente sur saisie immobilière au PALAIS DE JUSTICE A PARIS, le jeudi 27 mars 1980, à 14 heures - EN UN SEUL LOT **UN APPARTEMENT DE TROIS PIÈCES** avec cuisine et cave, situé dans un immeuble sis à **PARIS (5e) - 6, RUE MONGE** **MISE A PRIX : 160.000 FRANCS** S'adresser pour tous renseignements à Me Jacques SCHMIDT, avocat au barreau de Paris, 17, rue Faraday, PARIS (17e), tél. 227-71-10 : et sur les lieux pour visiter.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice à VERSAILLES, 3, place A.-Mignot, le MERCREDI 19 MARS 1980, à 10 heures, d'un **TERRAIN DE 4.240 M2 à VAUX-SUR-SEINE (78)** lieudit « le Pavé de la Rive » **MISE A PRIX : 400.000 FRANCS** Me BADENGUE, avocat, 38, rue d'Angiviller à Versailles, tél 950-00-22, 951-78-37 ; au greffe du Trib Gr Inst à Versailles ; et sur les lieux pour vis.

Vente au Palais de Justice de Bobigny, le mardi 25 mars 1980, à 13 h 30 **PROPRIÉTÉ 158 m2, 2 appartements de 3 p., cuis., cour et jardin DRANCY (93), 82, avenue Joffre** **MISE A PRIX : 100.000 FRANCS, s'adresser à Maître BOISSEL** Avocat à PARIS, 14, rue Sainte-Anne — Téléphone : 261-01-09

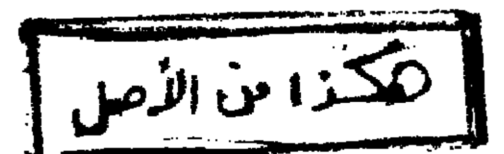
Etude de Me DE LA MARNIERE, notaire au Raincy (93) **A VENDRE EN VIAGER** **9e arrondissement : 4 pièces - Cuisine - Salle de bains** **Pour tous renseignements : S.F.G.I. - Téléphone : 265-41-21** 23 rue de l'Arcade, à PARIS (8e)

VENTE sur saisie immobilière au PALAIS DE JUSTICE A NANTERRE le MERCREDI 26 MARS 1980, à 14 heures - EN UN LOT **UN APPARTEMENT** de 5 pièces princ., cuisine, s. de bains entrée dégag., avec balcon, au 5e étage **UNE CHAMBRE DE BONNE AU HUITIEME ETAGE - UNE CAVE** **12, RUE MONTROSIER - NEUILLY-SUR-SEINE (92)** **Mise à Prix : 250.000 F - S'adr. Me Louis-Maurice FAURE,** avocat à PARIS (8e), 69, rue de Rome, tel 387-84-45, 88-84 et 99-69 ; à tous avocats près les Tribunaux de Grande Instance de PARIS, BOBIGNY NANTERRE et CRETEIL ; et sur les lieux pour visiter

Vte sur saisie et subrog au Palais de Justice de Paris, jeudi 27 mars 80, 14 h. **LOGEMENT, PARIS (19e), 242, boulevard de la VILLETTE** 3e ETAGE, ESCALIER D, PORTE FACE : 2 pièces principales **M. A PRIX : 15.000 F, s'adr. Me BIDOIT,** 70, boul. de Port-Royal avocat à Paris (5e) A tous avocats près les Trib Gde Inst. de Paris, Bobigny, Créteil et Nanterre.

Vente sur saisie immobilière au PALAIS DE JUSTICE A NANTERRE, 179-191, avenue Joliot-Curie, le mercredi 19 mars 1980, à 14 h. EN UN LOT **UN APPARTEMENT** de deux pièces principales, cuisine, salle de bains, W.-C. - CAVE dépendant d'un ensemble immobilier situé **à RUEIL-MALMAISON (92)** 32-34, rue Eugène-Sue, 17, rue des Marais, 35-43, rue Roger-Jourdain et 2-6 rue des Talus **et à NANTERRE (92)** 131, rue de Garches, 54-68, chemin des Cendres **MISE A PRIX : 110.000 FRANCS** Pour les rens Me COYDON, avocat, 65, boulevard de la Reine à VERSAILLES, tél 951-21-93, 953-45-60 ; au greffe T G I. de Nanterre ; et sur lieux pour vis.





INFORMATIONS « SERVICES »

TROISIÈME AGE

Appartement à neuf

Question. — Comment une personne âgée, locataire, en particulier à Paris, d'un appartement ancien, peut-elle moderniser et réparer un logement ?

« Il y a trente-quatre ans que je suis dans cet appartement. Je préférerais mourir que d'en partir ! » Mme J... a soixante et onze ans. Voilà cinq ans qu'elle n'a pas descendu ses deux étages. Elle le regrette, mais ne s'en plaint pas trop. Et puis, son appartement est tellement ensoleillé. Il est si clair depuis qu'il vient d'être repeint. Cela gratuitement. La cuisine, la pièce principale ont été remises à neuf. La chambre ? Ce sera pour une prochaine fois. Ces travaux la rassurent un peu. L'immeuble vient d'être vendu par appartements. Elle n'a pas pu acheter le sien et n'a qu'une peur, celle d'être expulsée. *« Mais je me défendrais ! »*

Elle raconte comment elle a pu payer ses réparations. *« Je n'ai rien eu à payer. Le bureau d'aide sociale de Paris a pris à sa charge 1 700 F, et la Caisse nationale d'assurance-vieillesse (C.N.A.V.T.S.) qui verse ma pension a complété avec 1 200 F. Le devis s'élevait à 2 900 F. »* Elle n'a eu à subir aucune augmentation de loyer, puisque le propriétaire, qui s'est contenté de donner son accord, n'a pas participé financièrement aux travaux.

En général, de tels travaux d'aménagement doivent permettre à la personne âgée de continuer d'habiter son appartement avec un minimum de bien-être. L'attitude des organismes financiers est assez souple pour les installations d'eau chaude, d'évier, de chauffage, mais plus réservée pour les peintures.

En principe, tout est fait pour que la constitution du dossier, administratif et technique, ne soit pas trop décourageante. Deux organismes coordonnent dossiers et travaux. Il s'agit de la Fédération nationale de l'habitat rural et de la Fédération des PACT. Ils se chargent de remplir les formulaires, d'établir la liste des aménagements à apporter, de rechercher tous les modes de financement possibles et de surveiller la réalisation du travail.

Prochainement, la C.N.A.V.T.S. et les institutions pour les salariés non cadres rassemblées au sein de l'ARRCO (Association des régimes de retraite complémentaire) vont expérimenter dans les départements du Val-de-Marne et de la Seine-et-Marne une nouvelle procédure. Les demandes seront enregistrées par les services d'accueil de la Sécurité sociale et par les agents des CICAS, ces centres départementaux d'informations destinés aux personnes âgées. Seule la partie technique, devis, suivi et contrôle du chantier incombera au PACT. On espère ainsi diminuer le délai d'attente entre le dépôt de la demande et son passage devant la commission sociale, qui est actuellement de l'ordre de quatre mois.

Financement avantageux

Les organismes sociaux consacrent des sommes importantes à l'amélioration du confort des personnes âgées. Le bureau d'aide social de Paris verse, au maximum 3 000 F de subventions. Il a accordé, en 1978, 1 335 000 F pour environ 1 000 logements. Pour en bénéficier, les Parisiens âgés ne doivent pas avoir plus de 1 920 F de ressources mensuelles (1 570 F auquels s'ajoutent 350 F de loyer).

Le régime général de la Sécurité sociale octroie jusqu'à 5 500 F. Les revenus mensuels limites sont de 3 480 F pour une personne seule et de 5 005 F pour un couple. En 1978, sur l'ensemble du territoire, 31 372 000 F ont été versés à 18 300 retraités contre 2 579 000 F pour 4 500 bénéficiaires en 1968.

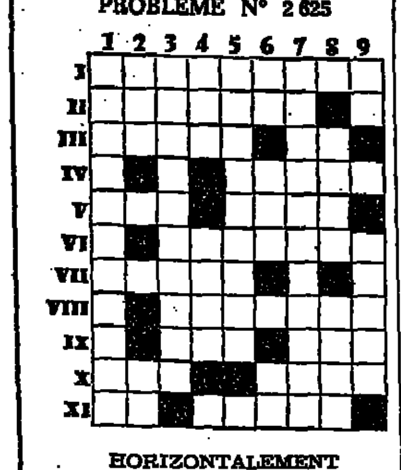
Les caisses de retraite complémentaire affectent aussi un budget important à cette action. Elles ont dépensé, en 1979, environ 20 millions de francs attribués à 20 000 retraités.

Régime général, caisses de retraite complémentaire, bureaux d'aide sociale s'adressent indifféremment au propriétaire occupant ou au locataire. L'ANAH, en la circonstance, ne concerne que le seul locataire. Elle offre un financement très avantageux puisqu'elle peut prendre à sa charge jusqu'à 70 % des travaux sur un montant maximum de 10 000 F de frais. Mais, il faut que le logement ait été construit avant 1948, qu'il soit assujetti à la taxe additionnelle au droit de bail et qu'une caisse de retraite ait accepté d'apporter son concours financier. En 1978, l'ANAH a facilité l'amélioration de trois à quatre mille logements pour 10 à 15 millions de francs.

CHRISTIANE GROLIER.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 625



HORIZONTALEMENT

I. Instruments très utiles pour ceux qui vont attaquer. — II. Faire l'ouverture. — III. Peut s'allonger quand on est en train de se mesurer ; En Asie. — IV. Quand on arrive au bout, il faut parfois faire le point. — V. N'a rien d'un agrément ; Fleur. — VI. Peuvent faire la haie. — VII. Évoque un solide jarret. — VIII. Qu'on rencontre assez rarement. — IX. On y fait de la soie artificielle ; Atome. — X. Longe une frontière des Pays-Bas ; Foyer qui peut être plein de charme. — XI. Qui a donc circulé ; S'allongent en cas de déception.

VERTICALEMENT

1. Qui ne recherchent donc jamais la sortie. — 2. Une divine nourrice ; Actionné. — 3. Qui ne perdent rien. — 4. Qui ne peut donc plus bouger ; Philosophe écossais. — 5. Comme de la chicorée. — 6. Expérience (épelé) ; Colère ; On se réjouit quand on en voit le bout. — 7. Qualité qui ne s'applique pas à ce qui est réchauffé. — 8. Sorte d'arc ; Marque l'instant. — 9. Marque d'entêtement ; Pas véreuse.

Solution du problème n° 2 624

Horizontalement

I. Pudeur ; Gloire. — II. Indémaillable. — III. Osa ; In ; Ici ; Sein. — IV. Moments ; Evian. — V. Blatérer ; Dent. — VI. En ; Eue ; Sue ; Es. — VII. Citadelle ; Tsar. — VIII. Olaf ; Usai ; Ive. — IX. If ; Tilleul. — X. Utricule ; Rée. — XI. Enormités ; Bec. — XII. Isaïe ; Dus ; Dosa. — XIII. Fô ; Gnète. — XIV. Ente ; Arrosages. — XV. Usé ; Casseroles.

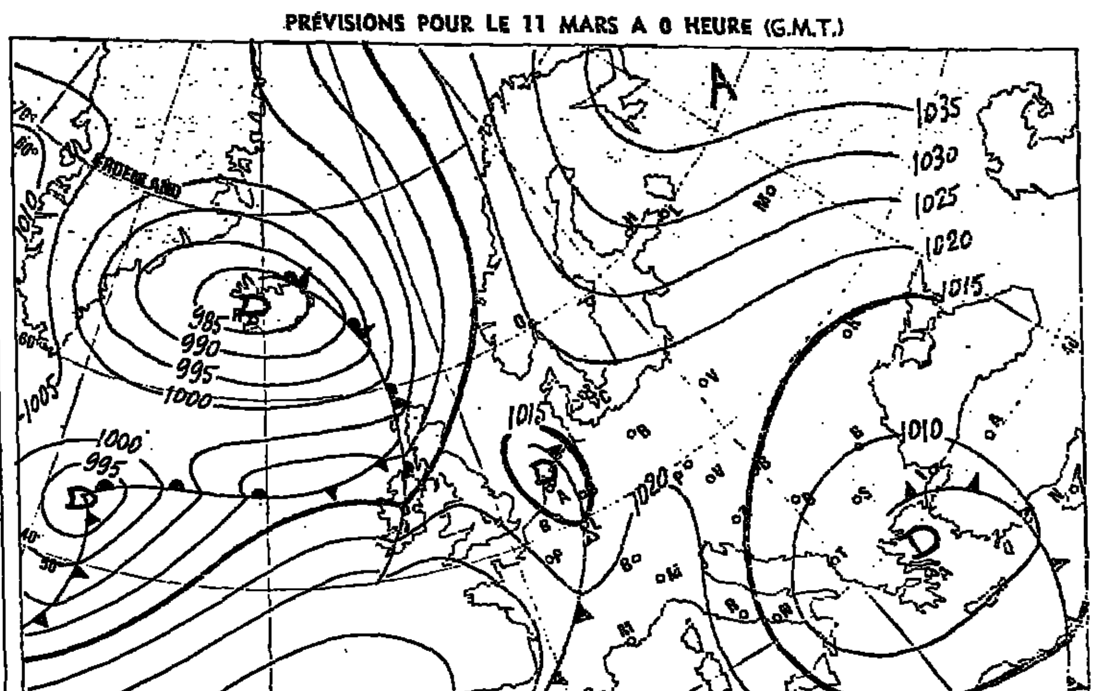
Verticalement

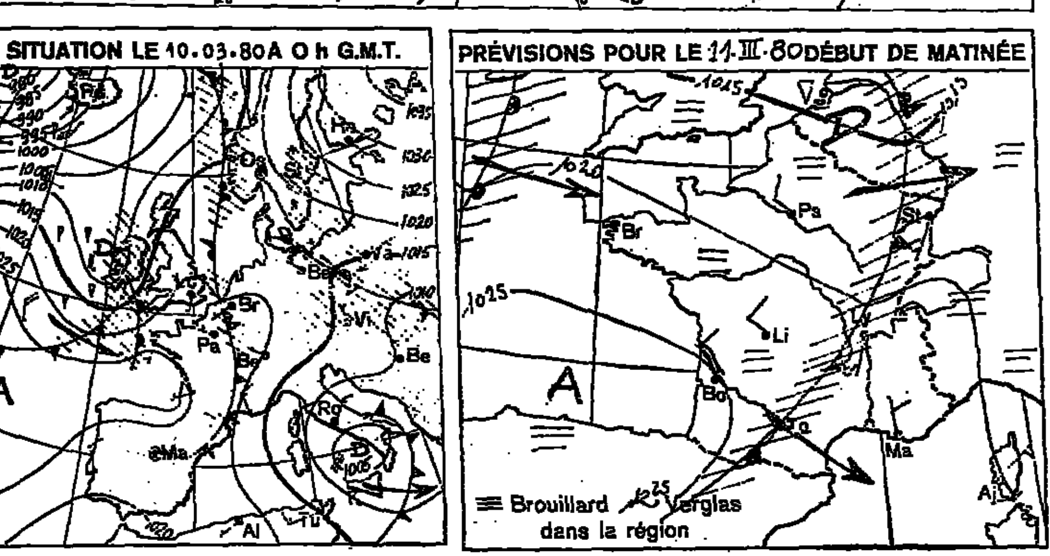
1. Plomb ; Cœur ; Feu. — 2. Soleil ; Ions. — 3. Diamantaires ; Té. — 4. En ; Et ; Affinage. — 5. Udine ; Coin. — 6. Rentrées ; Urée. — 7. Seul ; Ulm ; Tas. — 8. Gal ; Relu ; Eiders. — 9. Lice ; Est ; Tu ; Ré. — 10. Olives ; Aires ; Or. — 11. Il ; Utiles ; Iso. — 12. Rasades ; Le ; Al. — 13. Ebène ; Aïe ; Bouge. — 14. Li ; Nervures ; Es. — 15. Genêts ; El ; Cals.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

PRÉVISIONS POUR LE 11 MARS A 0 HEURE (G.M.T.)





Evolution probable du temps en France entre le lundi 10 mars à 0 heure et le mardi 11 mars à 24 heures :

Les différentes perturbations du rapide courant atlantique ralentissent en arrivant sur l'Europe occidentale. Une de ces perturbations, située lundi matin sur les îles Britanniques et le nord-ouest de la France, pénétrera sur notre pays en devenant moins active, mais en y apportant des masses d'air maritime. Une autre perturbation abordera mardi, en soirée, par sa bordure méridionale, le nord-ouest du pays.

Mardi matin, le temps sera assez nuageux sur la France, et l'on observera des brouillards ou des nuages bas. La faible perturbation précitée donnera quelques pluies de la Lorraine et des Vosges au nord des Alpes et aux Pyrénées centrales. Dans la journée, les formations brumeuses, en évoluant, feront place parfois à des éclaircies, mais quelques pluies persisteront encore le soir sur le Jura et le nord des Alpes. En soirée, de nouvelles pluies, encore faibles, débuteront sur la Bretagne et le Cotentin. Près de la Méditerranée, les éclaircies seront plus belles.

Les vents, de nord-ouest dominant, seront faibles ; ils tourneront à l'ouest, le soir, sur la Bretagne en se renforçant un peu.

Les températures minimales seront en baisse dans l'Ouest et en hausse ailleurs ; les températures maximales varieront peu.

Le lundi 10 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 021,1 millibars, soit 765,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 9 mars ; le second, le minimum de la nuit du 9 au 10) : Ajaccio, 15 et 1 degré ; Biarritz, 13 et 6 ; Bordeaux, 13 et 2 ; Bourges, 10 et 2 ; Brest, 11 et 6 ; Caen, 9 et 3 ; Cherbourg, 9 et 3 ; Clermont-Ferrand, 8 et 1 ; Dijon, 10 et 3 ; Grenoble, 7 et —1 ; Lille, 10 et 2 ; Lyon, 8 et 0 ; Marseille, 13 et 6 ; Nancy, 8 et —2 ; Nantes, 12 et 3 ; Nice, 17 et 7 ; Paris-Le Bourget, 10 et 4 ; Pau, 11 et 2 ; Perpignan, 14 et 9 ; Rennes, 11 et 3 ; Strasbourg, 11 et 1 ; Tours, 12 et 0 ; Toulouse, 10 et 4 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 3 degrés ; Amsterdam, 7 et 4 ; Athènes, 16 et 7 ; Berlin, 3 et 0 ; Bonn, 8 et 3 ; Bruxelles, 8 et 4 ; Le Caire, 23 et 12 ; îles Canaries, 18 et 15 ; Copenhague, 2 et 0 ; Genève, 7 et —2 ; Lisbonne, 17 et 8 ; Londres, 11 et 3 ; Madrid, 14 et 1 ; Moscou, —5 et —12 ; Nairobi, 28 et 11 ; New-York, 8 et 2 ; Palma-de-Majorque, 16 et 3 ; Rome, 14 et 9 ; Stockholm, 0 et —3 ; Téhéran, 15 et 4.

PARIS EN VISITE

MARDI 11 MARS

« Le quartier Saint-Merri - Beaubourg », 14 h. 30, 78, rue Saint-Martin, Mme Allaz.

« Hôtel des monnaies », 15 h., 11, quai Conti, Mme Bachelier.

« Hôtel de Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Hulot.

« Les collections permanentes du Petit-Palais », 15, avenue Winston-Churchill, Mme Garnier-Ahlberg.

« Vocation de l'islam à la mosquée », 15 place du Puits-de-l'Ermite, Mme Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).

« La Sorbonne », 15 h., 46, rue Saint-Jacques (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La maison de Balzac », 15 h., 47, rue Raynouard (Mlle Fleuriot).

« Le musée Grévin », 14 h. 30, 10, boulevard Montmartre (Mme Hager).

« La place des Vosges, Le Marais », 15 h., 2, rue de Sévigné (Le Vieux-Paris).

CONFÉRENCES

17 h. 30, 6, rue Ferrus, Mme H. Carrère d'Encausse : « Que veulent les Soviétiques ? » (Institut français des relations internationales).

19 h., 62, rue Madame : « Les îles grecques » (Arcus).

19 h. 30, amphithéâtre Bachelard, Sorbonne, 1, rue Victor-Cousin, M. R.-G. Dommergue : « Diététique. Respiration contrôlée » (Université populaire de Paris).

20 h. 45, salle Pleyel, 252, faubourg Saint-Honoré : « New-York - Los Angeles ».

21 h., centre Huit, 8, rue Porte-de-Buc, à Versailles, Père Pinsard : « La délinquance ».

20 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme C. Thibaut : « Ferrare et les Este ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 9 mars 1980 :

DES DECRETS

● Modifiant le code de la construction et de l'habitation (partie réglementaire) en ce qui concerne la participation des employeurs à l'effort de construction ;

● Complétant la liste des maladies à déclaration obligatoire.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	174 F	298 F	422 F	545 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	300 F	550 F	800 F	1 050 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	203 F	355 F	505 F	660 F
II. — SUISSE - TUNISIE	250 F	450 F	650 F	850 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

هكذا من الأصل

ILE-DE-FRANCE

36 % DE LEU

La future centrale de No l'alimenta

Parmi tous les projets de centrale nucléaire qu'E.D.F. pousse en avant, celui de Nogent-sur-Seine, dans l'Aube, est — avec celui du Pellerin, en Loire-Atlantique — l'un des plus délicats.

Après cinq ans d'hésitations marqués par des prises de position défavorables du minis-

Le Monde

régions

ILE-DE-FRANCE

36 % DE LEURS RESSOURCES VIENNENT DE LA SEINE

La future centrale de Nogent-sur-Seine risque-t-elle de compromettre l'alimentation en eau des Parisiens ?

Parmi tous les projets de centrale nucléaire qu'E.D.F. pousse en avant, celui de Nogent-sur-Seine, dans l'Aube, est — avec celui du Pellerin, en Loire-Atlantique — l'un des plus délicats.

Après cinq ans d'hésitations marquées par des prises de position défavorables du ministère de l'environnement et de l'agence de bassin Seine-Normandie, le projet a été soumis à l'enquête publique en février 1979 (« le Monde » du 6 février 1979). A cette occasion, trente-six mille personnes ont exprimé leur désaccord. La commission d'enquête a finalement émis un avis favorable mais assorti de nombreuses réserves. Le comité de bassin Seine-Normandie a fait de même et, jusqu'à une date récente, les services de l'environnement demandaient encore des éclaircissements à E.D.F.

Les services publics évitent soigneusement de donner la moindre publicité à leurs réticences. Et lorsqu'on leur demande les notes techniques échangées à ce propos, ils refusent de les communiquer. Pourquoi ? Tout simplement parce que l'eau de la Seine qui coulera au pied des deux réacteurs de 1 300 mégawatts et de leurs gigantesques tours de refroidissement sera quelques jours plus tard sur l'évier des Parisiens.

L'agglomération parisienne pompe chaque jour 800 000 mètres cubes, soit 36 % de ses besoins en eau potable dans la Seine. En période de crue, toute pollution partant de Nogent arriverait en moins de vingt-quatre heures aux usines d'eau de la capitale. S'il fallait les stopper, Paris *intra muros* disposerait, grâce à ses réservoirs, de trente et une heures d'autonomie, mais certaines banlieues n'ont du liquide en réserve que pour six heures.

La centrale de Nogent qui intéresse dix millions de Français risque-t-elle de les priver d'eau ? Malgré ses tours de refroidissement, elle pompera chaque seconde 4 500 litres d'eau de la Seine, alors que celle-ci, en période de sécheresse sévère, peut descendre à 5 000 litres par seconde. Après utilisation, E.D.F. rejettera 3 000 litres d'un liquide toujours réchauffé et parfois pollué. Le reste s'évaporera dans l'atmosphère. D'où l'utilité du barrage-réservoir Aube, qui, à lui seul, permettrait de gonfler le débit de 10 000 litres à la seconde. On comprend qu'E.D.F., soucieuse de faire tourner la centrale en toute circonstance, ait accepté de verser 100 millions de francs pour aider à construire cet ouvrage de sécurité.

De l'eau, on devrait donc en avoir en suffisance. Mais quelle sera sa qualité ? Les liquides sortant des tours de refroidissement et des installations annexes seront réchauffés de 1 à plusieurs degrés. Or, à Nogent, la Seine qui a déjà reçu les égouts de Troyes et de nombreux villages, est loin d'être limpide. Sa capacité d'auto-épuration ne va-t-elle pas, s'altérer encore sous l'effet de la chaleur ?

On craint aussi le nettoyage des tours de refroidissement, qui se pratiquera trois fois par an à l'eau de Javel. E.D.F. a promis de recycler totalement ces rejets-là. Mais il y a aussi le décrassage permanent d'autres circuits, qui se fera à l'acide sulfurique. Résultat : ce sont quotidiennement de 30 à 90 tonnes de sulfates qui iront à la rivière. La Seine peut les supporter, estime l'agence de bassin, mais il faut veiller à cela aussi. On parle encore de boues de déminéralisation que la centrale, à raison de 2 tonnes par jour, voulait rejeter à l'eau. On l'obligera à les stocker. Il y a enfin la radioactivité qui, à petite dose, s'en va au fil de l'eau : des milliers de curies par an. Pour éviter des lâchers intempestifs, le ministère de la santé a exigé la construction de bassins de stockage.

Un écran sur la nappe

Mais ces particules radioactives même évacuées en petites quantités peuvent être piégées par les boues et s'accumuler pendant des années. Si elles se trouvent libérées un jour (par exemple sous l'attaque d'une cargaison de chlore échappée d'une péniche), qu'adviendra-t-il ? Réponse : la radioactivité de l'eau de Seine ne dépasserait pas les doses maximum admissibles. Les Parisiens pourraient continuer à boire.

Les experts ont donc réponse à tout. Il n'empêche qu'en donnant son avis favorable le 29 octobre 1979, le comité de bassin Seine-Normandie a multiplié les « oui mais » et souligné les lacunes du dossier. L'état zéro du site de Nogent n'est pas établi. On ne connaît pas vraiment l'impact qu'aura la centrale. E.D.F. n'a pas fourni le bilan complet des matières qu'elle compte rejeter. Tout n'est pas clair au sujet des émissions radioactives. En cas de rejets accidentels, on ne sait pas comment l'alarme sera transmise aux services de distribution d'eau échelonnés le long de la Seine.

« N'anticipons pas, répond E.D.F. *Nous fournirons ces informations quand nous solliciterons une autorisation de rejet, après la déclaration d'utilité publique.* »

Admettons que ces « détails » ne remettent pas en cause l'utilité publique du projet. Mais que se passerait-il si un accident très grave survenait à l'un des réacteurs, que celui-ci s'emballe, fonde, puis, agissant comme un gigantesque chalumeau, perce le bas de sa cuve ? Il s'enfoncerait dans le sol, déversant des centaines de tonnes de produits hautement radioactifs dans la nappe d'eau souterraine, la rendant inutilisable pour des dizaines d'années. Puis la pollution gagnerait la Seine elle-même puisque, à certaines époques, le fleuve est alimenté par la nappe phréatique.

La fusion d'un réacteur a été imaginée par les Américains, elle a été évitée à une heure près lors de l'accident d'Harrisburg, mais elle ne fait pas partie des hypothèses d'accidents envisagées en France dans les études de sûreté. Quand on les interroge, les ingénieurs d'E.D.F. conviennent que la centrale de Nogent sera construite sur une nappe phréatique qui affleure le sol et s'enfonce sur une quinzaine de mètres. Large de 3 à 4 kilomètres, elle coule dans le même sens que la Seine à raison de 1 à 2 mètres par jour.

Sur une dizaine d'hectares, le sous-sol de la centrale sera isolé de ce vaste cours d'eau souterrain par un écran circulaire de bentonite, épais de 1 mètre, étanche et descendant jusqu'à 20 mètres de profondeur. Tout écoulement de produit dangereux, radioactif ou chimique — E.D.F. n'exclut nullement ces risques — resterait donc à l'intérieur du périmètre. Des pompes installées à demeure pourrait le ramener à la surface avant qu'il ne s'infiltre profondément dans la craie sous-jacente.

Même si des infiltrations parvenaient à gagner la nappe, soixante piézomètres répartis sur plusieurs kilomètres autour des réacteurs surveilleraient le déplacement de la pollution. Selon les ingénieurs, la première prise d'eau, celle de Nogent, ne serait atteinte qu'au bout d'un mois. « *Nous aurions donc la possibilité et le temps d'intervenir encore, par exemple, en construisant des écrans et en pratiquant des pompages* », affirment-ils.

Mais en cas de fonte du réacteur ? Même ce cas extrême ne paraît pas inquiéter les responsables. Après tout, font-ils observer, la masse en fusion devrait d'abord percer trois planchers de béton armé, dont l'épaisseur totale atteint 8 mètres. Jusqu'où ensuite le cœur s'enfoncerait-il ? Probablement pas très loin, car le sous-sol et l'eau dont il est gorgé feraient office de réfrigérant. Au moins, au début, l'écran de bentonite isolerait le magma radio-actif de la nappe phréatique. S'il atteignait celle-ci, il se trouverait alors en contact avec une sorte de mer souterraine de 100 millions de mètres cubes d'eau. L'un des produits les plus dangereux serait alors le cobalt, dont la radio-activité est d'une dizaine d'années. Mais le plutonium, par exemple, se trouverait sous forme d'oxyde non soluble. Selon E.D.F., la contamination de la nappe phréatique, puis de la Seine, serait moins rapide et moins catastrophique qu'on ne l'imagine. En tout cas, on aurait le temps d'avertir les populations en aval.

Cet optimisme n'est pas partagé par nombre de fonctionnaires et de scientifiques. En réalité personne ne sait ce qui se passerait en cas de fonte d'un réacteur.

La sagesse consiste donc à envisager l'interruption totale des pompages dans la Seine. Cette mesure pourrait d'ailleurs être justifiée par le simple naufrage en amont de la capitale d'une péniche chargée de produits toxiques. Ou même par une panne générale de courant, la rupture d'une grosse canalisation, un attentat ou un empoisonnement criminel.

La précarité du schéma d'approvisionnement en eau de la région, établi en 1963, a été révélé par la sécheresse exceptionnelle de l'été 1976. Les Parisiens ont été à deux doigts du rationnement. Un comité d'experts présidé par le professeur Maurice Fontaine, directeur de l'Institut océanographique, a été chargé de reprendre le dossier à zéro.

Première évidence : les réserves sont insuffisantes. Faute d'interconnexions, les différents réseaux auraient du mal à se porter secours en cas de défaillance de l'un d'entre eux. Il est vrai que l'Etat, la Ville de Paris, deux syndicats et deux compagnies privées se partagent la distribution selon les quartiers.

Vingt-quatre heures de réserve

On avait pourtant décrété qu'à la fin du VII° plan l'ensemble de la région parisienne devrait disposer de vingt-quatre heures de réserves en eau. Ce modeste idéal ne sera atteint, au mieux, que dans trois ans. En cas d'accident sur la Marne ou sur la Seine, il faudrait au moins un plan de sécurité avec des stations sentinelles très en amont, un système d'alarme relié à un central, des consignes précises de manière que les stations de pompage mettent en route des analyses plus poussées et éventuellement des traitements complémentaires. Rien de tout cela n'existe.

En novembre 1978, le comité du professeur Fontaine a remis au préfet de la région Ile-de-France un « Livre bleu » de plus de cent pages dans lequel sont énumérées les mesures à prendre pour satisfaire les besoins en eau, améliorer la qualité et assurer la sécurité d'approvisionnement en cas de pollution. Depuis, le « rapport bleu » a été affiné, concrétisé et chiffré. Edification du barrage-réservoir Aube pour augmenter le débit de la Seine ; exploitation de nouveaux champs captants ; construction d'une vingtaine de stations d'épuration ; modernisation des usines de pompage ; interconnexions entre les réseaux ; aménagement de nouveaux réservoirs ; la tâche est considérable.

Mais tout cela serait insuffisant en cas de gros accident sur la Seine ou la Marne. La sécurité ne sera vraiment assurée que lorsque une conduite de grande dimension reliera en amont de Paris les stations de pompage établies sur les deux fleuves. Il faut qu'en cas de malheur les distributeurs puisant dans la Seine ne puissent s'approvisionner entièrement dans la Marne et vice versa. L'énorme conduite reliant Ivry (sur la Seine) à Saint-Maur (sur la Marne) devra se glisser sous 10 kilomètres de banlieue. Premier devis : 150 millions de francs. L'ensemble du programme pour la région parisienne atteindrait 800 millions de francs, à étaler sur une dizaine d'années.

Les sociétés privées devraient investir 260 millions, l'agence de bassin Seine-Normandie apporterait 340 millions. Elle prélève déjà pour cela 11 centimes sur chaque mètre cube d'eau consommé. Restent à dénicher 200 millions de francs. Ils ne peuvent être trouvés qu'en demandant aux habitants de la région une super-redevance de 2,2 centimes par mètre cube d'eau.

Seul le conseil régional peut autoriser cette nouvelle ponction. Il en décidera lors de sa session du mois de mars. Mais qui dira aux Parisiens qu'ils doivent, en bonne partie, cette rallonge à la centrale de Nogent ? On n'a pas fini de dresser le vrai bilan financier du nucléaire...

MARC AMBROISE-RENDU.

SERVICES PUBLICS SUR LA SELLETTE

Rendez-nous nos annuaires par rues...

Et voilà !... Sans avoir été jamais consultés, les Parisiens apprennent, un beau matin, que l'annuaire téléphonique par rues a vécu. Et pourtant, combien de recherches ne facilitait-il pas, quand l'annuaire banalement alphabétique se révélait hermétique ! Que de retrouvailles à mettre sur son compte, que de médecins identifiés à temps, de rendez-vous sauvés *in extremis*, de commerçants, d'entreprises, de restaurants repérés d'après leur seule adresse quand il y avait hésitation sur leur raison sociale !

Ah ! oui ! l'utile, le providentiel instrument de contact que c'était là ! Un « Where is who ? » en quelque sorte... Tout comme son métro si intelligible, il concourait à faire de Paris une capitale commode, accessible, et nombre de visiteurs étrangers savaient, envieux, en user, ne fût-ce que pour remonter la trace d'amis perdus.

Précisément, mais paradoxalement, c'est ce que notre administration des P.T.T. ne pardonnait pas à l'annuaire par rues : de n'avoir son pareil nulle part ailleurs, pas même en province. Comme les pneumatiques, en somme, inconnus dans les autres capitales du monde et dont l'évocation fournit au Français en voyage l'un de ses rares motifs à exciper d'une supériorité sur l'Amérique... Alors, les supprimer, eux aussi, pour péché d'ingénieuse originalité ?

Après tout, messieurs les ministres coupables de ce forfait avaient bien dû raisonner de la sorte lorsqu'ils décrétèrent, au mépris du service public, la fermeture des bureaux de poste le samedi, à 16 heures, ensuite à midi. Mais vous en souvient-il encore, ô usagers oublieux qui vous êtes aussi résignés à l'escamotage pur et simple de la distribution du samedi après-midi ? Nul, il est vrai, ne s'était soucié non plus d'identifier, pour les clouer au pilori, les fonctionnaires qui, criminellement, privèrent à tout jamais Paris d'un chemin de fer de ceinture qu'il serait si vital, pourtant, de remettre en service aujourd'hui...

Eh bien, puisque M. le secrétaire d'Etat aux P.T.T. entend nous aligner sur les us et coutumes étrangers, profitons-en pour exiger que la poste française cesse de surtaxer les correspondances aériennes par tranches de 5 grammes quand celles-ci, dans la plupart des pays civilisés (anglo-saxons, notamment), sont décomptées par once (28,35 grammes), au pire par demi-once. Par quelle disgrâce, en effet, le même pli paierait-il quatre à cinq fois plus cher pour traverser l'Atlantique au départ de nos côtes qu'en sens inverse ?

Si l'on peut déjà s'étonner qu'il n'y ait pas réciprocité de tarification entre administrations postales, on devrait surtout se scandaliser de voir perpétué, l'ère de la poste aérienne banalisée, un barème de taxation établi archaïquement sur la base de 5 grammes... à l'époque sans doute de l'héroïque Aéropostale. Au fait, quelqu'un a-t-il jamais calculé l'incidence globale de cet archaïsme sur les frais généraux des entreprises françaises ?

ANDRÉ BLANCHET

Le Monde

économie

AFFAIRES

SELON UNE ÉTUDE DE L'INSEE

Une valorisation du franc compromettrait à terme les chances de l'industrie

Au moment où la stratégie de la France peut consister pour une part à rechercher une revalorisation systématique de sa monnaie afin de diminuer le coût de ses importations, notamment pétrolières, et de lutter contre l'inflation, trois chercheurs de l'INSEE font ressortir, dans la revue mensuelle de l'Institut présentée ce lundi 10 mars (1), les inconvénients qui pourraient découler d'une telle stratégie et affecter à terme la compétitivité de l'industrie française sur ses marchés, tant intérieurs qu'extérieurs. Tout en réaffirmant la nécessité d'une stabilité monétaire obtenue au sein du système monétaire européen (S.M.E.), ils relèvent que la France n'a pas encore acquis la « cohérence industrielle » de la République fédérale d'Allemagne et du Japon.

Des simulations effectuées par eux à l'aide d'un modèle macro-économique, il apparaît nettement que, dans le cas de la France, le durcissement des contraintes de change exercerait une pression sur les profits, réduirait les investissements, dégraderait le solde des échanges extérieurs et risquerait d'asphyxier l'économie.

Ce n'est pas un plaidoyer pour la dévaluation systématique, mais plutôt pour une « modification ordonnée » des taux de change pivots dans le cadre du S.M.E.

Dans une déclaration liminaire, en effet, les auteurs prennent bien soin de confirmer les dangers d'une instabilité inhérente au flottement général des monnaies, et de souligner la grande portée de l'institution du S.M.E. *« Contrairement à certaines vues théoriques, la flexibilité brouille le calcul économique et rend ainsi encore plus risquée et aléatoire la décision d'investissement. »* Mais, poursuivent-ils, on peut être tenté de penser que la pression sur les coûts provoquée par la revalorisation de la monnaie nationale sélectionnera les branches industrielles les plus efficaces, élevant ainsi la qualité de la spécialisation et stimulant la productivité du travail, sans oublier la réduction du coût des importations et son effet bénéfique sur le niveau général des prix, donc sur le rythme d'inflation.

L'effet de la contrainte monétaire

L'idée centrale de cette argumentation est que la contrainte monétaire ainsi créée peut modifier profondément les conditions de la croissance, au point que s'établirait un enchaînement, ou cercle *« vertueux »*, de nature à renforcer mutuellement investissements et exportations. Les archétypes d'un tel comportement sont, bien évidemment, la R.F.A. et le Japon, dont les succès à l'exportation ont été obtenus en dépit d'une hausse continue de leurs monnaies, et, probablement, grâce à elle. C'est oublier à la fois le puissant héritage industriel de notre voisin d'outre-Rhin et les atouts dont dispose l'empire du Soleil levant. Ainsi, l'Allemagne fédérale jouit depuis longtemps d'une forte prépondérance dans l'industrie mécanique, tandis que le Japon, plus tard venu *dans la compétition mondiale*, s'est lancé à corps perdu dans l'électronique.

Par-dessus tout, les auteurs insistent sur la notion de pôles de compétitivité multiple, c'est-à-dire des filières de production complètes qui, dans presque tous les grands secteurs de l'industrie, dégagent de forts excédents extérieurs vis-à-vis des autres pays industrialisés. Une industrie nationale qui parvient à contrôler un cycle de production complet, et qui dispose, de ce fait, d'une maîtrise de l'innovation technologique, peut avoir la flexibilité requise pour transformer ses conditions de production et résister aux perturbations internationales.

S'y ajoute une faible dépendance à l'importation, notamment pour les produits intermédiaires fondamentaux (produits chimiques, composants électroniques, *etc.*). C'est ce qui a permis au Japon, grâce à une intégration serrée des filières de production, de refouler systématiquement les importations industrielles et de maîtriser son marché intérieur, *« processus clé de la dynamique industrielle de ce pays »*.

Tel n'est pas, ou pas encore, le cas de la France. Dans le domaine des filières de production, notre pays n'a, selon les auteurs, que l'industrie automobile. En outre, au moment où notre pays concentre ses efforts dans l'équipement, la R.F.A. opère une diversification spectaculaire, marquée par un retrait dans ce même équipement et un engagement pour l'agro-alimentaire et les industries intermédiaires (filière chimique), ce qui semble, pour une part, correspondre aux grandes tendances mondiales.

De plus, contrairement à ce que l'on constate en Allemagne fédérale et au Japon, l'orientation *très remarquable des entreprises* françaises à l'exportation s'est accompagnée d'une aggravation sensible de la dépendance à l'importation, beaucoup plus forte que dans ces deux pays. Ajoutons que les industries intermédiaires s'avèrent très sensibles aux variations de prix. Reste, enfin, le problème de savoir si nos exportateurs peuvent, en cas de revalorisation continue de leur monnaie, *continuer à maintenir et à* imposer leurs prix pour éviter une dégradation de leurs marges, prélude à une baisse de leurs investissements. En règle générale, les industriels français ont moins de possibilité pour y parvenir que leurs concurrents allemands et japonais.

Afin d'examiner quelles seraient les conséquences d'une politique de contrainte de change (revalorisation du franc) sur l'industrie française, les auteurs de l'étude ont fait « tourner » un modèle macro-économique, le modèle dynamique multisectoriel (D.M.S.), successeur du fameux FIFI et ont obtenu une série de résultats.

L'appréciation monétaire ne paraît pas pouvoir être un moteur de la reconversion de notre appareil productif. Les effets bénéfiques attendus, à savoir la désinflation par la baisse des prix des produits importés et des gains de productivité résultant du durcissement de la contrainte, ne pourraient *contrebalancer une série* de conséquences néfastes. Parmi ces dernières, citons d'abord la compression des marges des industries exportatrices, la perte de productivité, l'affaiblissement des industries intermédiaires, qui enregistreraient une dégradation de leur solde extérieur et une diminution de la demande. Tout cela conduirait à l'asphyxie des investissements et compromettrait gravement la constitution des indispensables filières de production.

Conclusion : la France n'est ni la R.F.A. ni le Japon, dont les politiques monétaires ne sont pas transposables chez nous. Mais, comme cela a déjà été exposé, la stabilité monétaire reste un objectif prioritaire.

Toutefois, dans une période transitoire assez longue, il sera nécessaire d'investir massivement pour reconquérir le marché intérieur et réduire une trop forte dépendance à l'importation, tout en évitant l'asphyxie des industries exportatrices. Maintenir trop longtemps un parité fixe avec un D.M. *trop fort reviendrait*, en fait, à revaloriser dangereusement le franc. Il serait donc nécessaire de procéder à des ajustements « ordonnés » excluant les anticipations spéculatives, de façon à ne pas buter sur les contraintes immédiates de la balance des paiements.

Parallèlement, le cadre du S.M.E. autoriserait un endettement extérieur important et indispensable pour financer les investissements. Des décisions raisonnées, non des expédients : c'est, selon les auteurs, la prise de risques calculés qu'implique le financement d'une intégration industrielle.

(1) *Economie et Statistique*, février 1980. Etude de MM. Aglietta, Orléan et Oudiz.

PATRONAT

VIGILANCE...

Depuis le début de 1980, le nombre d'entreprises touchées par les conflits du travail a diminué. C'est le Conseil national du patronat français (C.N.P.F.) qui le dit, dans une note « personnelle » de M. François Ceyrac adressée aux chefs d'entreprise.

Satisfaction ? Pas complètement. Le « patron des patrons » ajoute : « Mais on constate, dans le même temps, une recrudescence des actions violentes (...) à l'égard des entreprises ou des organisations patronales... C'est précisément le moment choisi par le parti communiste pour dénoncer (...) ce qu'il appelle l'action du patronat contre les libertés publiques. »

M. Ceyrac critique évidemment cette « campagne ignoble » : « L'année 1980, *conclut-il*, exigera de notre part beaucoup de vigilance et de sang-froid. (...) Je demande aux chefs d'entreprise et aux responsables de l'organisation professionnelle de nous informer de toutes les agressions et violences contre les entreprises et la liberté du travail. L'opinion doit être informée. »

SOCIAL

Grèves partielles à la S.N.C.F. dans l'enseignement et à Air France

Des mouvements de grève sont prévus cette semaine à la S.N.C.F., dans l'enseignement et à Air France, alors que la troisième réunion des négociations salariales dans la fonction publique doit avoir lieu le vendredi 14 mars.

● A LA S.N.C.F., la C.G.T. a appelé les cheminots à cesser le travail pendant au moins une vacation. Le préavis de grève couvrira la période du 12 mars à 20 heures au 15 mars à 6 heures. Cette action, qui vise à appuyer des revendications portant sur les rémunérations et les conditions de travail, risque d'entraîner des perturbations sur le trafic de la banlieue parisienne, même si les autres fédérations de cheminots ne s'associent pas à cette initiative. La C.F.D.T., notamment, a indiqué qu'elle attendait le résultat de la rencontre, le 17 mars, avec la direction de la S.N.C.F. sur le contrat salarial 1980 avant d'engager éventuellement l'action.

● DANS L'ENSEIGNEMENT, la grève des instituteurs et institutrices commencée le 26 février à Paris pour protester contre l'annonce de suppression de cinquante-sept classes à la rentrée prochaine s'étend. Les lundi 10 et mardi 11 mars, la plupart des écoles maternelles et élémentaires seront atteintes, la section parisienne du Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (SNI-P.E.G.C.) ayant appelé les maîtres du premier degré à cesser le travail ces deux jours. De source syndicale, le mouvement de grève était suivi à 80 % lundi matin. La Fédération Cornec a demandé aux parents de ne pas envoyer leurs enfants à l'école pour *« assurer le plein succès de la grève »*.

Certaines écoles seront fermées ; d'autres n'accueilleront qu'un petit nombre d'enfants. Des collèges et des lycées seront aussi perturbés, le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.), qui appuie le mouvement depuis le début, ayant appelé ses adhérents du second degré à cesser le travail le mardi 11 mars.

Dans plusieurs départements, grèves et manifestations auront lieu au cours de cette semaine pour la même raison : empêcher *les mesures de « redéploiement »* qui sont étudiées ces jours-ci en vue de la rentrée prochaine et se traduisent par des fermetures de classes et des suppressions de postes. Le 20 mars, les enseignants du second degré sont appelés à une grève nationale, ceux du primaire dans une dizaine de départements.

● Le trafic des compagnies aériennes Air France, Air Inter et UTA risque d'être perturbé les 12 et 13 mars, après l'ordre de grève national lancé par le Syndicat des officiers et mécaniciens de l'aviation civile (SNOMAC). Ce dernier proteste contre le fait que la compagnie Euralair s'apprête à faire voler avec un équipage de deux navigants seulement ses Boeing 737 (*le Monde* du 8 mars).

Les compagnies indiquent qu'elles espèrent pouvoir assurer une part notable de leurs vols. Pour toute information, appeler le 320-14-44, le 320-15-55 et le 535-61-61 (Air France), le 687-12-12 (Air Inter), le 775-75-75 et le 776-41-52 (UTA).

L'UNAM ESTIME QUE L'ASSURANCE-MALADIE NE DEVRAIT COUVRIR EN TOTALITÉ QUE LES « RISQUES LOURDS »

L'UNAM (Union nationale pour l'avenir de la médecine) estime que la Sécurité sociale ne devrait prendre en charge dans leur totalité que *« les risques lourds et les cas sociaux »*, les autres cas étant du ressort *« de la responsabilité individuelle »* des assurés sociaux.

« Au moment où les pouvoirs publics envisagent de réformer le système médico-social français, déclare une résolution adoptée à l'issue du congrès de l'UNAM réuni samedi 8 et dimanche 9 mars à Paris, *la conjoncture économique ne permet pas d'augmenter les cotisations sociales ni de transférer et de créer des impôts nouveaux »*.

Aussi, pour l'UNAM, il convient *« de restreindre les dépenses de l'assurance-maladie en fixant par voie de convention, un tarif prévu de remboursement des actes médicaux et des médicaments permettant, en tout état de cause, la prise en charge des risques lourds et des cas sociaux »*.

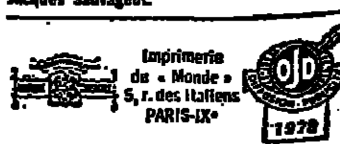
Dans les autres cas, l'UNAM préconise un retour à la liberté économique qui permettrait une *« libre entente et une restauration de la responsabilité individuelle à tous les niveaux »*.

Pour l'UNAM, *« la Sécurité sociale ne devrait plus se substituer aux assurés devenus de véritables assistés en tutelle »*. Aussi, lance-t-elle l'idée d'une *« protection raisonnable de chacun »*, qui, selon le président de l'UNAM, le docteur Bernard Savy, pourrait être de l'ordre de 50 ou 60 francs par mois, alors que l'ensemble des soins privés, honoraires, médicaments et cliniques, ne dépassent pas 200 francs par mois et par famille, qui sont remboursés de 75 à 100 % (*le Monde* daté 9-10 mars).

● *L'indice des prix de la C.G.T.* a augmenté de 0,9 % en février (par rapport à janvier) et de 14,1 % en un an (février 1980 comparé à février 1979). Les hausses ont été les suivantes selon l'indice de la C.G.T. : + 0,6 % pour l'alimentation, + 2 % pour l'habillement, 0,8 % pour l'habitation, + 0,4 % pour l'hygiène et la santé, + 1,6 % pour les transports et les télécommunications, + 0,8 % pour le poste loisirs-culture.

● *M. André Bergeron* met en garde le premier ministre. — Le secrétaire général de F.O. a lancé, samedi 8 mars, à Nîmes (Gard), une *« mise en garde »* au premier ministre contre son *« attitude qui réduit sans cesse la marge des négociations »*. Venu présider le congrès départemental de F.O. dans le Gard, M. Bergeron a constaté que *« les négociations actuellement en cours dans la fonction publique et les entreprises nationalisées ont bien du mal à déboucher. »*

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

Un plan de développem[ent] pour la coopérative d[...]

Doubs achètent dans un [...] de la ville (« le Monde » [...] 1979).

Nantie d'un plan de [...] dont les pouvoirs publics [...] à contrôler l'exécution, [...] pourvue d'un financement [...] on assure qu'il devra beaucoup [...]

De notre correspo[ndant]

هكذا من الأصل

SOCIAL

Un plan de développement et de contrôle pour la coopérative des anciens «Lip»

Si les dispositions arrêtées en novembre dernier par les services du premier ministre sont normalement appliquées, les industries de Palente, la première des coopératives créées par les anciens salariés de Lip, pourraient quitter l'usine de Palente au mois de juillet pour s'installer dans les locaux que la commune de Besançon et la Chambre de commerce du Doubs achètent dans un autre quartier de la ville (« le Monde » du 10 novembre 1979).

Nantie d'un plan de développement dont les pouvoirs publics vont s'attacher à contrôler l'exécution, théoriquement pourvue d'un financement de départ dont on assure qu'il devra beaucoup moins aux fonds publics que la précédente tentative de relance, la coopérative est résolument décidée à jouer le jeu de l'économie libérale. Son objectif avoué répond à la définition de toute entreprise : réaliser des profits. Avec ce correctif rappelant les fondements de la lutte des « Lip » : « Faire du fric pour faire des emplois. »

De notre correspondant

Besançon. — Le plan accepté par Matignon en novembre dernier (*le Monde* du 22 novembre 1979), seize mois après le dépôt du premier dossier, est sensiblement différent du projet initialement construit par les coopérateurs. Les prévisions mises en avant par le directeur de la coopérative dépassaient largement les quotas admis par les techniciens du C.I.A.S.I. (Comité interministériel pour l'aménagement des structures industrielles). Il a fallu rogner sur le nombre d'embauches. Le projet initial prévoyait la création de six cent soixante emplois. La cinquième et dernière mouture porte sur trois cent vingt postes seulement. Mais le principe d'une embauche progressive reste retenu. Il est assorti de conditions telles que les paliers successifs ne seront franchis qu'en fonction des résultats d'exploitation : la première année, présenter un compte en équilibre (avant amortissement) pour pouvoir embaucher soixante-dix personnes de plus ; la seconde année, une marge brute d'autofinancement égale au minimum à 2,5 % du chiffre d'affaires, pour autoriser le passage à l'étape suivante. Et ce n'est qu'en fonction du bénéfice réalisé par la suite qu'au terme de cinq ans l'entreprise sera admise à compléter ses effectifs.

Actuellement, la liste, tenue à jour, des « Lip » qui « *participent encore au conflit* » et qui, à Palente, sont employés à des tâches de production, d'animation ou de gestion, comporte 320 noms dont 251 chômeurs. Soixante-deux sont officiellement embauchés par la Coopérative des industries de Palente, tandis que la CAP (Commission artisanale de Palente) a deux salariés, et la société civile. Les études industrielles de Palente, qui poursuit l'exécution de contrats techniques avec l'Algérie, en a cinq. D'autres suivent des cours.

L'application du plan ne met au demeurant pas un obstacle à la poursuite de telles formations. Il prévoit même que de nouvelles filières de formation seront mises en place pour ceux qui ne seraient pas embauchés par les industries de Palente. Formation courte, formation d'attente, pour une soixantaine. Formation plus longue, visant parfois à des reconversions totales, pour d'autres, dont certains pourraient à leur tour devenir formateurs et participer à ce titre à la création d'une industrie horlogère algérienne. Trente à quarante-huit personnes (selon l'âge retenu par le Fonds national pour l'emploi) pourraient être mises en préretraite tandis que les reclassements extérieurs toucheraient entre 50 et 100 salariés.

Ces chiffres doivent cependant être pris, pour l'instant, comme de simples indications, tout comme ceux relatifs au montage financier projeté. Ce dernier peut être envisagé à partir de 12 millions de francs de capitaux propres et de 3 millions à 4 millions de francs d'emprunts. Les associés de la coopérative ont libéré, pour leur part, la somme de 1 100 000 francs souscrite en actions. L'association les Amis de Lip apporte 400 000 francs, et le Fonds d'équipement de coopérative 500 000 francs. Les mutuelles sont disposées à souscrire pour 8 millions de francs, en grande partie sous forme de prêts participatifs, et la ville de Besançon apporte une subvention de 2 millions de francs. Les emprunts seront réalisés auprès de la Caisse centrale de crédit coopératif pour 1 million de francs, et le solde serait trouvé soit auprès d'organismes divers, soit auprès du F.D.E.S. (Fonds de développement économique et social).

Des emplois pour les « reclassés extérieurs »

Ce n'est qu'au terme des négociations menées actuellement par la CIASI — une nouvelle réunion est prévue prochainement, — que se révéleront les besoins effectifs de la coopérative. Ils dépendent en effet pour une large part des exigences du syndic de la Compagnie européenne d'horlogerie, l'entreprise créée au cours du conflit, et de celui de Lip S.A. Le premier de ces syndics est comptable d'une partie des machines et le second, en plus d'une partie du matériel, est vendeur de la marque Lip (1). A quel niveau les créanciers qu'ils représentent accepteront-ils de traiter ? On peut penser que s'ils n'ont pas tous totalement pardonné aux « Lip » leur tentative autogestionnaire, l'évolution du conflit, comme les concessions faites par les « *paroissiens de Palente* » les ont rendus moins hostiles.

Parmi les conditions mises au feu vert des pouvoirs publics, feu vert dont dépend peu ou prou l'engagement financier de divers organismes nationaux, il en est une en effet qui tient à la façon dont les horlogers concurrents, fournisseurs ou clients potentiels, se comporteraient si Lip prétendait s'inscrire à nouveau dans le circuit économique « normal ». Le patronat franc-comtois sera en outre sollicité lorsqu'il faudra trouver des emplois pour les « *reclassés extérieurs* ». C'est ainsi que le président du directoire a pris son bâton de pèlerin, de Besançon à Morteau, s'en est allé frapper aux portes des entreprises qui, demain, seront à nouveau les partenaires de Lip.

Arrivé à Palente au début de l'année 1979, venant d'une firme lyonnaise de produits chimiques, nommé président du directoire au mois d'avril, mais si discret qu'on a semblé découvrir son existence ces derniers jours seulement, M. Libero Penna n'était pas un inconnu pour la plupart des horlogers locaux. Après la guerre, et jusqu'en 1955, il avait eu l'occasion de travailler avec eux alors qu'il vivait à Valence l'expérience communautaire lancée par Marcel Barbu.

Cette reprise de contact se serait révélée assez positive, encore que nombre d'anciens amis de M. Penna se soient étonnés de le voir « *embarqué dans cette galère* ». En fait, son engagement dans et par la coopérative était destiné à répondre à une autre conception des pouvoirs publics : que l'entreprise soit dirigée par « *un homme ayant une expérience industrielle et n'ayant pas été mêlé au conflit* ». C'est la Confédération des sociétés coopératives de production qui, fin 1978, l'avait sollicité pour ce poste.

Pour l'heure, M. Penna est comme les anciens salariés de Lip. Il attend que prennent fin les négociations engagées par la CIASI et... que les fonds attendus soient enfin disponibles. Les subventions du Conseil général et de l'Etablissement public régional (1 million de francs chacun) seraient affectées à l'aménagement des locaux (2), et le feu vert de Paris permettrait au préfet d'entériner l'aide qu'est prête à verser la ville. La C.F.D.T. devrait prochainement rencontrer le préfet pour examiner le sort des « Lip » qui ne seront pas embauchés tout de suite.

La coopérative n'en prépare pas moins sa nouvelle collection de montres : quatre-vingts articles. Les montres mécaniques voisineront avec les quartz à affichage L.C.D. et les quarts analogiques à aiguilles. Mais il n'est plus question de fabriquer toutes les pièces comme dans l'ancienne manufacture. La coopérative achètera les éléments et limitera son intervention à l'assemblage.

La seconde activité des industries de Palente concernera la mécanique de précision et les fabrications en grande série pour l'industrie de l'armement. La réalisation des boîtes de montres et le moulage des matières plastiques sont abandonnés. La coopérative qui, en 1979, a réalisé un chiffre d'affaires de 6 millions de francs hors taxes, devra vendre pour 23 millions de marchandises en 1980, 32 millions en 1981 et 42 millions en 1982 pour répondre aux attentes gouvernementales.

Quant aux autres activités développées chez les « Lip », s'il semble hors de question qu'elles puissent cohabiter dans les mêmes locaux que les industries de Palente, elles pourraient partiellement se maintenir. C'est le cas de la seconde coopérative, CAP (Commission artisanale de Palente), qui pourrait prétendre aux aides prévues pour les P.M.I. pour autant qu'elle présenterait à son tour un plan acceptable par les instances gouvernementales. La CAP s'est donné pour objectif de créer de vingt-cinq à trente emplois avant la fin de cette année. Mais le restaurant d'entreprise, qui reste l'affaire qui « marche » le mieux, a été impitoyablement rayé du projet. Il aurait pu permettre la création d'une dizaines d'emplois.

CLAUDE FABERT.

(1) La question du « trésor de guerre », qui alimente encore les « ventes sauvages », ne paraît pas être officiellement abordé pour l'instant. Le directoire de la coopérative indique d'ailleurs qu'il concerne essentiellement le syndicat C.F.D.T.

(2) Maintenir une installation provisoire de Lip à Palente aurait coûté 150 000 francs. Etablir dans l'ancienne usine une installation durable supposait un investissement de 1 million de francs. La construction d'une nouvelle usine est chiffrée à 8 400 000 francs, et l'installation dans l'usine relais pour l'achat de laquelle la ville et la chambre de commerce du Doubs constituent un syndicat mixte reviendra à 7 825 000 francs. C'est cette dernière solution qui a été retenue par les pouvoirs publics.



Franck et Fils. 80, rue de Passy. Paris 16e. Parking avenue Paul Doumer, face au magasin. Métro Muette.

ENVIRONNEMENT

Tandis que l'épave du « Tanio » est remorquée vers Le Havre

Trégastel et la Côte de Granit rose touchés par la marée noire

Remorqué par *l'Abeille-Languedoc*, l'épave du pétrolier malgache *Tanio* contenant encore 10 000 à 12 000 tonnes de fuel était dirigée, le lundi 10 mars au matin, vers le Cotentin, et devait être au nord de Cherbourg à la fin de l'après-midi. Escorté par un aviso et deux dragueurs ainsi que plusieurs hélicoptères, le convoi devait être conduit dans la baie de Seine. Et, c'est au Havre que pourrait être transvasée la cargaison de pétrole qui reste dans la partie arrière du *Tanio*.

Les autorités maritimes disposent, selon les renseignements de la météorologie, de quarante-huit heures de temps relativement clément. Le préfet maritime de Brest qui a *organisé le* sauvetage de trente et un marins du *Tanio* et le remorquage, le 8 mars, dans des conditions très délicates, de l'épave veut mettre à profit ce laps de temps pour préciser la façon dont se comporte la partie avant qui, elle, a coulé, avec environ 10 000 tonnes de pétrole, par 87 mètres de fond, à 50 kilomètres environ au nord de l'île de Batz. C'est le dragueur de mines *Cybèle*, équipé de moyens modernes de détection, qui sera chargé des opérations au terme desquelles on pourra dire si les quelques suintements de fuel provenant de l'épave, sont mineurs ou risquent de s'aggraver.

Dimanche 9 mars, la côte de granit rose dans la région de Trégastel a été polluée sur une dizaine de kilomètres par une marée noire provenant vraisemblablement des quelque 3 000 tonnes de pétrole échappées du flanc du *Tanio*. Une nouvelle nappe de pétrole de 5 kilomètres de long et de 1 kilomètre de large avait été repérée par les hélicoptères de la marine le lundi 10 mars.

Cent vingt hommes (soixante-dix de l'unité d'intervention de la sécurité civile venus de Paris et une cinquantaine de pompiers des centres de secours de la région) étaient au travail dès dimanche, tandis que 150 mètres de barrages flottants ont été placés dans l'embouchure du Jaudy pour protéger la ferme marine de Trédarzec. Au total, 6 kilomètres de barrages flottants sont disponibles dans la région.

Une compagnie du 41e *régiment d'infanterie devait rejoindre* incessamment Guingamp pour participer au nettoyage des plages. Mais lundi, en fin de matinée, indiquait-on à la Mission interministérielle de la mer, il n'était toujours pas question de déclencher le plan Polmar ni en mer ni à terre.

OU EN SONT LES MESURES POUR LA PROTECTION DU LITTORAL BRETON ?

Répondant à une question écrite de M. Raymond Marcellin, président du conseil régional de Bretagne, qui lui demandait quelles *mesures* techniques, *financières et juridiques* étaient prévues en 1980 au niveau de l'État pour protéger le littoral atlantique contre les dégâts causés par la mer, le premier ministre, M. Raymond Barre, apporte dans le *Journal officiel* du 7 mars les précisions suivantes :

« Sur le plan technique, la France dispose de quelques-uns des meilleurs spécialistes mondiaux des problèmes hydrauliques et plusieurs laboratoires sont capables, grâce à la technique des modèles, de déterminer avec précision la nature et l'emplacement des ouvrages de défense contre la mer à réaliser et de proposer les solutions qui constituent la meilleure synthèse possible des contraintes d'efficacité, d'insertion dans le site et le coût.

» Sur le plan financier, répondant à l'effort de la région Bretagne, qui a décidé, à partir de 1980, de consacrer sur son budget, 2 millions de francs par an à la défense du littoral contre la mer, l'État accroîtra également de façon très sensible en 1980 sa contribution. »

URBANISME

UN STADE MENACÉ DANS LE QUINZIÈME ARRONDISSEMENT

Si le cheikh Zayed, président des Emirats arabes unis, a donné son appui pour la construction d'un centre de documentation sur le monde arabe, à Paris, dans le quinzième arrondissement (*le Monde* du 8 mars), il n'en est pas de même pour les habitants du quartier. Ceux-ci, notamment les associations des parents d'élèves, viennent d'écrire au ministre des affaires étrangères pour protester contre le lieu choisi pour la construction de ce centre : le stade de Grenelle.

« Fréquenté par les élèves de douze écoles primaires et collèges d'enseignement secondaire, par huit associations de clubs sportifs — soit près de mille enfants du quinzième arrondissement — et par une centaine d'adultes, le stade de Grenelle-Bir-Hakeim, l'un des rares terrains de sport de cet arrondissement, est, semble-t-il, condamné à disparaître », écrivent les associations.

Le gouvernement a décidé de mettre ce terrain situé entre l'hôtel Hilton-Suffren et la Seine, prêté à la Ville de Paris à titre précaire et révocable, à la disposition de l'Institut du monde arabe pour qu'y soient édifiés un centre de documentation, un auditorium et un musée d'art et de civilisation islamique. A la demande du ministre des affaires étrangères, la procédure préalable à la déclaration d'utilité publique a été engagée. L'enquête publique s'est ouverte le 3 mars dernier.

[On peut, avec les associations, s'interroger non sur l'utilité de cet Institut, mais sur l'opportunité de l'édifier à cet endroit en supprimant un stade utile et fréquenté.]

ÉNERGIE

● *Panne à l'usine nucléaire du Tricastin.* — La première tranche de la centrale nucléaire du Tricastin, à Saint-Paul-Trois-Châteaux, dans la Drôme, ne pourra démarrer comme prévu au cours de la semaine du 10 au 15 mars, un alternateur ayant subi de très importants dommages, le 7 mars, au cours des essais en grandeur nature. M. Landais, directeur de la centrale, estime qu'il faudra au moins un mois pour remettre les choses en état. Une réparation étant trop longue, E.D.F. a choisi de changer complètement l'alternateur, qui pèse 350 tonnes. On remplacera donc l'alternateur du réacteur 1 par celui du réacteur 4. On ignore les raisons de cet incident et quelles seront ses incidences financières. — *(Corresp.)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. —		DEUX MOIS Rep. + ou Dép. —		SIX MOIS Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,2105	4,2125	— 195	— 165	— 355	— 320	— 915	— 790
$ can. ...	3,6344	3,6376	— 22	+ 26	— 81	— 8	— 239	— 85
Yen (100).	1,6968	1,6989	— 24	— 20	— 41	— 16	— 41	+ 19
DM	2,3385	2,3410	+ 84	+ 115	+ 175	+ 210	+ 471	+ 568
Florin ...	2,1313	2,1340	+ 25	+ 50	+ 57	+ 85	+ 137	+ 225
F.B. (100).	14,4023	14,4160	— 274	— 120	— 499	— 330	—1474	— 837
F.S.	2,4437	2,4463	+ 165	+ 196	+ 299	+ 333	+ 877	+ 938
L. (1 000).	5,0292	5,0335	— 292	— 232	— 596	— 525	—1512	—1615
£	9,3557	9,3631	— 475	— 366	— 830	— 710	—2015	—1685

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	7 3/4	8 1/8	8 9/16	8 15/16	8 7/8	9 1/4	9 9/16	9 15/16
$ E.-U. ..	16 1/2	16 7/8	17 15/16	18 5/16	18 9/16	18 15/16	18 5/8	18 15/16
Florin ...	10	10 3/4	10 13/16	11 1/2	11 3/8	11 7/8	12 1/4	13 1/16
F.B. (100).	13 1/2	14 1/2	15 1/8	16	15 3/8	16 1/4	15 1/4	16
F.S.	4 1/8	4 7/8	5	5 3/8	6	6 3/8	6 7/16	6 13/16
L. (1 000).	12 3/4	14 1/4	18 1/4	19 3/4	18 3/4	20 1/4	19 3/4	21 1/4
£	16 1/4	17 1/4	18 1/4	19 1/8	18 3/8	19 1/4	18 3/8	19 1/8
Fr. franç..	12 7/8	13 1/8	13 1/4	13 1/2	13 7/8	14 1/8	15	15 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉTRANGER

Le conflit de la sidérurgie britannique tourne au désavantage des grévistes

Londres. — Les négociations en vue de résoudre le conflit de l'acier, entrant dans sa onzième semaine, reprennent, ce lundi 10 mars, dans des conditions nettement défavorables aux syndicats.

Malgré la détermination affichée par les dirigeants des deux principales organisations syndicales, et l'action de solidarité menée par les dockers et les camionneurs, renforçant les piquets de grève non plus seulement devant les aciéries mais devant les industries clientes de la *British Steel Corporation (B.S.C.)*, les premiers signes d'un essoufflement de la grève commencent à apparaître.

De notre correspondant

Ainsi, malgré les consignes syndicales, plus de la moitié (65,3 %) des ouvriers de la B.S.C. ont participé au scrutin privé organisé par la direction de l'entreprise nationalisée, scrutin qui a dégagé une majorité de 69 % favorable à l'organisation d'un vote officiel sur l'offre patronale *d'augmentation.* Mais M. Sirs, leader du syndicat des ouvriers de la sidérurgie, faisant l'addition de ceux qui, obéissant à la consigne syndicale, n'ont pas pris part au vote et de ceux qui ont voté non, soit en tout 55 % des inscrits, en *conclut que l'initiative de la* compagnie est un échec.

Le scrutin n'en révèle pas moins la lassitude d'une fraction importante des grévistes. La prolongation d'un conflit dont les dirigeants syndicaux avaient imprudemment déclaré qu'il serait de courte durée a déjà coûté, selon les estimations officielles, mille livres en salaire perdu à chacun des grévistes (soit environ 9 450 francs), qui vivent d'emprunts et supportent de sévères réductions de leur train de vie. Dans la meilleure des hypothèses, c'est-à-dire celle d'une augmentation de salaire, ils devront attendre six mois au moins avant de retrouver leur équilibre financier. De son côté, le syndicat connaît des difficultés financières, ayant déjà dépensé plus d'un million de livres (9.4 millions de francs) pour l'organisation de la grève.

Le mouvement de grève est *affaibli sur deux fronts.* En premier lieu, après une courte démonstration de solidarité, les ouvriers du secteur privé de l'industrie sidérurgique ont repris le travail, et surtout les importations d'acier ont augmenté. Apparemment, *la solidarité des syndicats* du continent n'a pas été suffisante pour empêcher l'acheminement des aciers étrangers à partir d'Anvers et de Dunkerque, à destination des usines britanniques. D'autres part, la vigilance des piquets de grève, des dockers, camionneurs et cheminots a été déjouée par les petites compagnies, qui ont réussi à recevoir des approvisionnement plus ou moins clandestinement, dans de petits ports échappant à la surveillance des grands syndicats. Selon la fédération patronale, les importations ont permis à 80 % des entreprises consommatrices d'acier de se maintenir en activité, et on prévoit que les importations couvriront cette année 40 % de la demande contre 20 % à 25 % dans le passé.

Il apparaît clairement maintenant que, dans la probabilité d'un conflit dans la sidérurgie, les industries consommatrices avaient accumulé plus de trois mois de stock, si bien qu'à l'exception des conserveries et de la mécanique les usines ont pu assurer presque normalement leur activité (à 95 % selon le patronat). Les syndicats contestent cette appréciation optimiste et soulignent que plus de cinquante compagnies ont été obligées de fermer par suite de la grève.

Austérité accrue et fermetures envisagées

L'accroissement des importations ainsi que l'augmentation prévue de la production du secteur privé ne peuvent être ignorés des syndicats, dans la mesure où la B.S.C., qui annonce une perte de 1 milliard de livres pour l'année (9,4 milliards de francs), pourrait renforcer son programme d'austérité, c'est-à-dire réduire de 15 à 13 millions sa production, avec pour conséquence la fermeture des plus grandes aciéries du Pays de Galles.

Dans ce contexte et craignant un effondrement progressif de l'action revendicatrice, la confédération intersyndicale du TUC semble vouloir reprendre en main le contrôle de la grève pour favoriser un règlement à bref *délai. Sous son impulsion,* les cinq groupes de négociations, représentant treize syndicats, constituent maintenant une seule unité de négociations, conformément au vœu de la B.S.C., qui, depuis longtemps, souhaitait discuter avec les représentants de tous les syndicats en une seule fois, plutôt que d'avoir à négocier séparément avec chacun d'entre eux. Ainsi, la B.S.C. aura maintenant à faire face à dix dirigeants et non à soixante comme dans le passé.

Les nouvelles contre-propositions des syndicats n'ont pas été révélées, mais M. Sirs affirme qu'elles devraient être acceptables pour la direction, ce qui permettrait une reprise du travail dans le courant de la semaine. Il semble bien que sous la pression des onze petits syndicats des cadres et techniciens et de la hiérarchie syndicale, et compte tenu de la division apparente dans les rangs des grévistes, M. Sirs devra envisager un règlement de compromis inférieur aux demandes originales.

Le gouvernement, sentant la victoire à sa portée, pousse la *B.S.C.* à tenir bon. Dans son éditorial, le *Times* estime que le gouvernement *« a besoin d'une victoire (...) parce qu'elle est nécessaire à la logique de sa politique. » « Depuis la grève des mineurs de 1974, il était acquis qu'aucun gouvernement ne pouvait entrer en lutte avec un grand syndicat. Si l'issue de la grève de l'acier change cette théorie, tant mieux... »*

Dans l'immédiat, les syndicats restent fermes dans l'opposition à la politique économique et sociale du gouvernement. En attendant la journée d'action, c'est-à-dire la grève générale d'un jour prévue pour le début de mai, plus de cinquante mille personnes ont défilé *dimanche 9 mars dans les rues de* Londres en signe de protestation. Au cours du meeting en plein air tenu à Trafalgar Square, des militants des organisations syndicales extrémistes ont hué les dirigeants qui prêchaient la modération.

HENRI PIERRE.

Pour lutter contre l'inflation

M. CARTER ACCEPTE UNE DÉTÉRIORATION DE L'EMPLOI

Les statistiques mensuelles du département du travail font apparaître une contraction de 0,2 % du taux de chômage, revenu à 6 % de la population active, le mois dernier, après ajustement des variations saisonnières. L'amélioration de la situation de l'emploi a été ressentie dans la plupart des catégories de main-d'œuvre. La proportion des sans-emploi est en effet revenue de 4,7 % à 4,6 % de la population active d'un mois sur l'autre pour les hommes adultes, de 5,8 % à 5,7 % pour les femmes et de 11,8 % à 11,5 % pour la population noire. Une fausse note : le chômage des jeunes est passé de 16,3 % en janvier à 16,5 % en février.

De l'aveu même du département du travail, la légère amélioration de la *situation* de l'emploi en février n'est pas significative. Elle risque d'autant plus de se dégrader dans l'avenir que le chef des conseillers économiques de la Maison Blanche, M. Charles Schultze, a déclaré : *« Le président Carter est prêt à accepter un taux de chômage beaucoup plus élevé pour lutter contre l'inflation. Nous sommes prêts à prendre des mesures dures et à nous y tenir, même si l'emploi doit en subir les conséquences. »*

Dans les prévisions économiques qui avaient accompagné la présentation du budget pour 1981, les conseillers du président Carter s'étaient basés sur un taux de chômage pour l'année 1981 de 7,5 % de la population active. M. Schultze a admis que, avec les nouvelles réductions prévues, ce taux sera certainement plus élevé. — *(Agefi.)*

AGRICULTURE

LE DOSSIER DU MOUTON EXAMINÉ A L'ASSEMBLÉE EUROPÉENNE

La session de l'Assemblée européenne qui s'ouvre, ce lundi 10 mars, à Strasbourg, ne sera pas épargnée par la querelle franco-britannique du mouton.

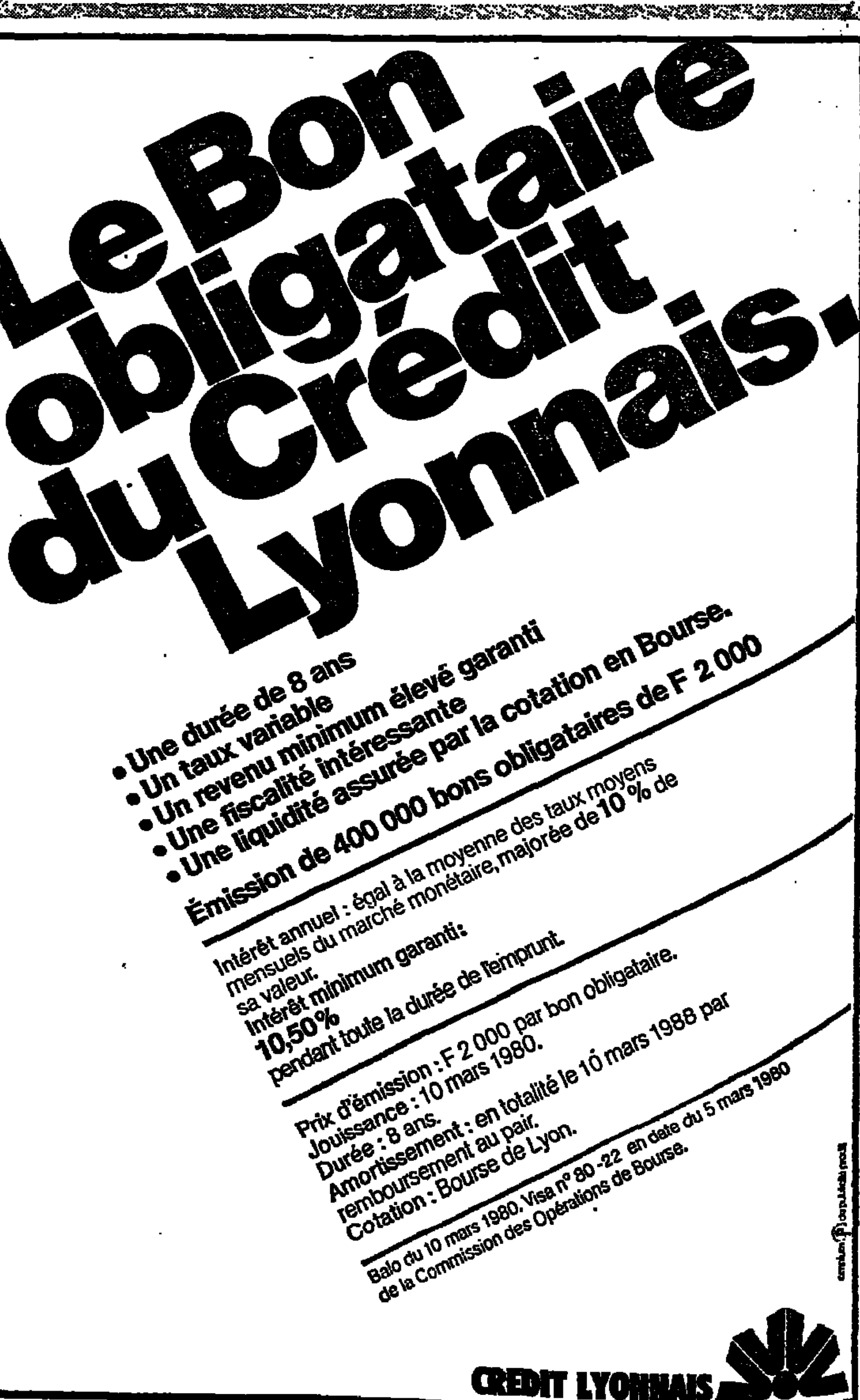
Au nom des conservateurs de Grande-Bretagne, M. James Provan doit déposer un projet de résolution dans laquelle l'Assemblée reconnaîtrait que *« le non-respect par un État membre* (la France en l'occurrence) *d'un arrêt de la Cour de justice européenne met gravement en péril la cohésion de la Communauté »*.

Du côté français, l'argumentation est toujours la même : on se déclarera prêt à appliquer l'arrêt de la Cour exigeant la liberté de circulation des produits ovins en France, à la condition que le revenu des producteurs soit garanti, dans l'esprit même du traité de Rome. On sait que Paris considère comme seule viable une solution globale à l'ensemble des problèmes européens : contribution britannique au budget, prix agricoles et moutons, mais aussi, harmonisation des taxes sur les alcools, pêcheries et énergie.

Selon le *Financial Times*, la Grande-Bretagne admettrait sans galeté de cœur de faire des concessions sur les dossiers du mouton et de la pêche pour arriver à une solution relative à la réduction de sa contribution au budget européen. L'éditorialiste du quotidien conseille, en tout cas, à Mme Thatcher, d'abandonner *« la tactique fanfaronne »* qu'elle avait adoptée, selon lui, au dernier sommet de Dublin, car *« ce n'est pas une façon de parler affaire avec le président Giscard d'Estaing et le chancelier Schmidt »*.

● *Un conseil central de planification* pour les industries agricoles et alimentaires aura lieu le jeudi 13 mars à 10 h. 30 sous la présidence du chef de l'État. Participeront à ce conseil le premier ministre, les ministres de l'économie, du budget, du *commerce extérieur*, de l'agriculture, le secrétaire d'État aux industries agro-alimentaires et M. Michel Albert, commissaire au Plan. — *(A.F.P.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



LES MARCHÉS FIN…

PARIS
10 MARS

La baisse se ralentit

LONDRES
CALME ET INDÉCIS

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

COURS DU DOLLAR A TOKYO

BOURSE DE PARIS - 10 MARS

هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

10 MARS

La baisse se ralentit

Très vive à la veille du week-end, avec 2 % environ, la baisse des cours s'est très sensiblement ralentie en début de semaine à la Bourse de Paris, où l'indice instantané « n'a perdu que 0,40 % ». Après le nouveau recul de Wall Street vendredi, succédant à celui du jeudi, certains s'attendaient que Paris continue à fléchir assez brutalement. Il n'en a rien été, les particuliers ne se sont pas rués pour vendre, pas plus que les institutions, de sorte que le volume de transaction a été assez maigre.

Quelques valeurs ont même monté, comme Club Méditerranée, Lyonnaise des Eaux et Air Liquide. Est-ce une coïncidence, mais elles ont toutes fait l'objet d'une augmentation de dividende assez importante et, en volume des transactions a été assez maigre.

Ailleurs, les cours se sont effrités sans fièvre. A l'évidence, les opérateurs attendent que l'évolution de la conjoncture se dessine plus nettement, comme à New-York, on attend l'annonce des mesures officielles de contrôle de crédit... si elles sont prises.

En ce lendemain de week-end, les sentiments étaient partagés autour de la corbeille : les optimistes estiment que les dégâts seront limités, et les pessimistes assurent que la baisse en est à son début...

Sur le marché des obligations, très peu actif, les cours ont été irréguliers, avec la réapparition de quelques timides acheteurs.

Aux valeurs étrangères, nouveau repli de Norsk Hydro et d'Amax.

Sur le marché de l'or, le lingot est resté pratiquement stable, perdant 100 F à 82 750 F tandis que le napoléon cédait 9,50 F à 685 F. Exprimé en dollars, l'or a valu, ce lundi, l'équivalent de 689,90 dollars l'once, la « prime » de la pièce de 20 F revenant de 44,37 % à 42,56 %.

LONDRES

CALME ET INDÉCIS

Le marché est calme et indécis dans l'attente de la reprise des négociations entre le patronat et les syndicats de la sidérurgie. Recul modéré des mines d'or et irrégularité des pétroles.

Or (ouverture) (dollars) 682 25 contre 685 ..

VALEURS	CLOTURE 7/3	COURS 10/3
Beecham	123 ...	122 ..
British Petroleum	382 ...	372 ...
Courtaulds	69 ..	68 ...
*De Beers	10 5/8	10 5/16
Imperial Chemical	386 ...	378 ..
Rio Tinto Zinc Cor.	410 ...	406 ..
Shell	382 ...	382 ...
Vickers	129 ...	126 ..
War Loan 3 1/2 %	29 1/2	29 3/8
*West Driefontein	76 ...	75 ...
*Western Holdings	65 ...	65 1/4

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

NOUVELLES DES SOCIETES — — —

L'AIR LIQUIDE. — Le bénéfice non consolidé s'élève, en 1979, à 258,6 millions de francs avec plus-value de cessions (+ 19 %), et à 248,45 millions de francs hors plus-values. Le dividende global est fixé à 17,25 F contre 16,05 F et s'applique à un capital augmenté de 10 % à la suite de l'attribution gratuite (une pour dix) effectuée au courant de 1979. Le montant de la distribution globale est majoré de 15 %. Une nouvelle distribution d'actions gratuites va être effectuée en 1980, à raison d'une action nouvelle pour six anciennes, jouissance au 1er janvier 1980.

PIPER HEIDSIECK. — Avec des ventes de 5 millions de bouteilles contre 4,3 millions, le chiffre d'affaires pour 1979 s'est élevé à 146 millions de francs contre 111 millions de francs ; le bénéfice d'exploitation à 22,8 millions de francs contre 8,5 millions de francs ; le bénéfice net ajusté, après réintégration de la provision pour hausse de prix, atteint 11,1 millions de francs contre 1,7 million de francs en 1978. Le dividende est porté de 3 F à 11 F. Une nouvelle amélioration des résultats est prévue pour l'exercice en cours.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	7/3	10/3
1 dollar (en yens)	248 78	247 85

Taux du marché monétaire

Effets privés ... 13 3/8 %

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	29 fév.	7 mars
Indice général	133,3	131,8
Assurances	244,3	242,5
Banq. et sociétés financ.	90,6	90,1
Sociétés foncières	148,2	149,1
Sociétés investiss. portef.	127	125,8
Agriculture	139,7	133,1
Aliment., brasseries, distill.	134,2	133,2
Autom., cycles et l. équip.	80,3	82
Bâtim., matér. constr., t.P.	159,1	157,7
Caoutchouc (ind. et comm.)	59,5	56,9
Carrières salines, charbon.	129,4	131,7
Constr. mécan. et navales.	134,5	132,7
Hôtels, casinos, thermal.	164,3	164,8
Imprimeries, pap. cartons.	100,9	98,5
Magas., compt. d'exportat.	98,5	98,2
Matériel électrique	140,7	138,8
Métall., cons. des pr. métal.	48	47,2
Mines métalliques	190,1	196,6
Pétroles et carburants	200,2	195
Prod. chimiq. et di.-mét.	171	169,2
Services publics et transp.	105,1	104,8
Textiles	132,9	131,1
Divers	147,1	144,5
Valeurs étrangères	154,8	149
Valeurs à rev. fixe ou ind.	167,5	167,6
Rentes perpétuelles	42	41,2
Rentes amort., fonds gar.	380,1	367,2
Sect. indust. publ. à r. fixe.	88,5	87,3
Sect. ind. publ. à rev. ind.	427,2	412,1
Secteur libre	98,3	97,6

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	293,5	293,6
Val. franç. à rev. variable.	923,8	913,4
Valeurs étrangères	1 144,1	1 101,3

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	111,3	109,8
Produits de base	110,2	107,7
Construction	145,4	144,3
Biens d'équipement	111,9	109,9
Biens de consom. durables.	85,1	83,7
Biens de cons. non durabl.	87,7	87
Biens de consom. aliment.	107,9	107,3
Services	158,1	157,7
Sociétés financières	111,2	110,2
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	207,5 / 105	204,3 / 103,2
Valeurs industrielles	133,8	133,1

BOURSES REGIONALES
Base 100 : 29 décembre 1972

Indice général	133,5	133,8

(*) Cours rectifié.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	6 mars	7 mars
Valeurs françaises	108,3	106,1
Valeurs étrangères	107,9	105,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	112,1	109,8

BOURSE DE PARIS - 10 MARS - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]														

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]		

SICAV

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]		

7/3	Émission frais inclus	Rachat net
[illegible]		

* Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10 3	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 209	4 223	4 080	4 290
Allemagne (100 DM)	234 890	234 530	227 ..	239
Belgique (100 F)	14 415	14 423	13 600	14 300
Pays-Bas (100 fl.)	213 330	213 530	207	218
Danemark (100 krd)	75	74 880	72 500	77 500
Norvège (100 k)	84 340	84 370	81	86
Grande-Bretagne (£ 1)	9 351	9 367	9 100	9 600
Italie (1 000 lires)	5 049	5 037	4 900	5 150
Suisse (100 fr.)	244 950	244 750	239	251
Suède (100 krs)	98 400	98 600	94 500	100
Autriche (100 sch.)	32 730	32 695	31 700	33 300
Espagne (100 pes.)	6 227	6 240	5 950	6 350
Portugal (100 esc.)	8 605	8 605	8 ...	8 900
Canada ($ can. 1)	3 646	3 645	3 480	3 710
Japon (100 yens)	1 695	1 703	1 610	1 710

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10 3
Or fin (kilo en barre)	83000	82250
Or fin (en lingot)	82850	82750
Pièce française (20 fr.)	694 50	685
Pièce française (10 fr.)	391	392
Pièce suisse (20 fr.)	569 ..	569
Union latine (20 fr.)	552	550 ..
Souverain	719 ..	721
Pièce de 20 dollars	3000 ..	3012
Pièce de 10 dollars	1505	1505
Pièce de 5 dollars	1000 .	1000
Pièce de 50 pesos	3520 ..	3500
Pièce de 10 florins	566 .	564

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 9-10 mars 1980 a été tiré à 563 211 exemplaires.

La journée internationale des femmes

De nombreuses manifestations ont marqué, samedi 8 mars, la célébration de la « journée internationale des femmes ». Des manifestations ont eu lieu notamment à Madrid et à Rome, où des féministes ont réclamé une nouvelle législation sur le viol. L'agence Tass indique, pour sa part, que des femmes afghanes ont manifesté à Kaboul leur soutien au régime en place.

En France, des rassemblements ont eu lieu dans plusieurs grandes villes, notamment à Lyon, à Marseille, à Bordeaux et à Strasbourg. A Paris, une manifestation de rue a illustré la *division des groupes féministes tandis que* l'Union des femmes françaises avait organisé une journée de fête à la porte de Pantin.

(Lire page 2 notre rubrique « Idées » sur les femmes.)

A PARIS : querelles de tendances

On a retrouvé samedi 8 mars, à la Bastille, les banderoles en tissu à fleurs, le violet, le rose qui accompagnent traditionnellement les cortèges féministes. « *Mais avec, en plus, cinq mille femmes,* remarquait une militante, *ce qui prouve que le mouvement est de nouveau vivant.* » En 1979, elles étaient à peine plus de mille à être descendues dans la rue pour une marche aux flambeaux (*le Monde* du *10 mars 1979*) mais elles avaient rivalisé de fantaisie, de couleurs, de paillettes et de maquillages pour prendre possession de la rue à une heure tardive (après 22 heures).

« *Cette année, c'était moins drôle* », dit une militante. Il est vrai que malgré la présence, mode oblige, de quelques femmes sur patins à roulettes on semblait entré dans une ronronnante tradition de défilés commémoratifs. D'autant que la « sororité » n'a pas empêché les luttes de tendances de s'exprimer. Ce sont finalement deux cortèges, séparés de quelque 500 mètres, qui ont emprunté le parcours prévu.

Les femmes du groupe Psychanalyse et politique, en tenue rouge, avaient bien préparé leur manifestation. Dès le départ, elles voulurent en prendre la tête, ce qui donna lieu à quelques huées et bousculades sous l'œil goguenard des passants. Puis la camionnette de la Coordination des groupes femmes tentait de reprendre la tête en fonçant sur une banderole de Psychanalyse et politique, avant de donner à ses troupes l'ordre de ralentir « *pour ne pas manifester avec ces femmes, car nous n'avons rien à voir avec elles* ». Les femmes de la Coordination reprochent en effet au groupe Psychanalyse et politique d'avoir constitué une association régie par la loi de 1901 sous le sigle M.L.F., « *le confisquant ainsi, alors qu'il appartient à toutes les femmes* ».

Le cortège de Psychanalyse et politique rassemblait quelque mille personnes. La présence de délégations étrangères, les banderoles en basque, en russe, en néerlandais voulaient marquer le caractère *international* du 8 mars. Les mots d'ordre appelaient à « *l'indépendance politique et érotique des femmes* » et à « *reprendre cette journée à tous les paternalismes de la répression* ». Après le lâcher de plusieurs centaines de ballons frappés du sigle M.L.F. à la République, les femmes pressaient le pas jusqu'à Beaubourg, où elles donnaient l'ordre de dispersion.

Derrière, le gros de la manifestation *était rassemblé autour de* la Coordination. « *Ici on lutte contre le patriarcat,* pouvait-on lire. *Signé : les mille et une tendances du Mouvement de libération des femmes... non déposées.* » En un cortège plus hétérogène défilaient des groupes de quartier, de province et de lesbiennes. *Les mots d'ordre étaient plus habituels* : « *Oui papa, oui patron, oui chéri, y en a marre* », mais aussi plus sociaux : « *Double journée, demi-salaire, on ne marche plus* », « *Dernière embauchée, première licenciée, assez* », « *La promotion par la séduction, c'est la loi des patrons* ». Un groupe de femmes ayant dépassé la cinquantaine proclamait : « *Mûre un jour, femme toujours. Les mûres prennent la parole. Femme jeune, sois belle et tais-toi ; femme mûre, sois discrète et tais-toi : non à l'effacement, non à la mort.* »

JOSYANE SAVIGNEAU.

UN « JOUR DE FÊTE » DE L'U.F.F.

Si certaines féministes communistes avaient décidé de participer à la manifestation de la Journée internationale des femmes « *pour montrer notre désaccord,* disaient-elles, *avec la politique anti-féministe et répressive du parti communiste* », l'Union des femmes françaises (U.F.F.), qui revendique cent-cinquante mille adhérentes, avait préféré organiser une fête sous chapiteau à la porte de Pantin de 10 h. à 22 h. avec de nombreux débats et spectacles.

Plusieurs milliers de personnes ont participé à cette fête. De nombreuses délégations étaient venues de province. Mme Jacqueline Gelly, secrétaire générale de l'U.F.F., soulignant l'égalité des hommes et des femmes, a plaidé pour un monde harmonieux où les femmes « *ni moins ni mieux pourvues de raison que les hommes comprennent qu'on ne saurait faire le bonheur d'une moitié de l'humanité contre l'autre* ».

« Jamais contentes »

Elles étaient une cinquantaine du groupe Jamais contentes, « collectif de femmes dans l'autonomie » *à s'être nonchalamment rassemblées place de la Bastille, sous un calicot :* « On marche pas, on travaille pas, on grève. Jamais contentes. » « On en a marre de pleurer, *expliquait un tract,* marre de traîner notre misère une fois par an sur un parcours de manif' que l'Etat nous octroie généreusement et qui ne dérange personne. »

Pour la plupart très jeunes — autour de vingt ans — elles disaient se moquer des défilés et des déchirements de tendances. Le samedi soir elles eurent envie « de dire clairement aux mecs de quoi on en a marre ».

Pour cela elles s'étaient donné rendez-vous place Saint-Michel à 20 heures. Elles devaient, pendant deux heures, monter et descendre le boulevard par petits groupes pour en découdre avec les « dragueurs ». *Etonnés, lorsqu'ils abordaient une femme, de se voir subitement entourés par trois ou quatre, ils ont généralement battu en retraite.*

De l'aveu même des participantes « l'affaire était plutôt ratée ». *Elles n'étaient pas assez nombreuses et la soirée était si froide et triste que même les* « dragueurs » *pressaient le pas. Vers 22 h 30, en descendant seules le boulevard Saint-Michel, on pouvait constater que les hommes avaient repris possession du terrain.* — Jo. S.

● *Le Suédois Ingemar Stenmark* a remporté, lundi 10 mars, le slalom spécial de Cortina-d'Ampezzo (Italie), comptant pour la Coupe du monde de ski, devant le Soviétique Alexandre Zhirov et *l'Autrichien Christian Orlainsky.*

MORT DE L'ACTRICE OLGA TCHEKHOVA

L'actrice allemande, d'origine russe, Olga Tchekhova est morte dimanche 9 mars à Munich à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

[Née le 26 avril 1897 à Alexandrianopol (Caucase), nièce d'Anton Tchekhov, Olga Tchekhova avait *quitté la Russie pour Berlin en 1921.* Elle avait tenu des rôles de coquette dans de nombreux films muets (du « Château Vogelöd », de Murnau, en 1922, à « Troïka » de Wladimir Strijewsky, *en 1929, en passant par* « Un chapeau de paille d'Italie », de René Clair, en 1927) et joué les grands premiers rôles dans le cinéma parlant (du « Chemin du paradis », de Wilhelm Thiele, en 1930, à « Melusine », de Hans Steinhoff, en 1944, en passant par « Murder », d'Alfred Hitchcock, en 1931, et « Bel Ami », de Willi Forst, en 1939). Elle avait tourné plus de deux cent cinquante films.]

● *Le gendre de M. Brejnev* vient d'être promu vice-ministre de l'intérieur, en remplacement du général Victor Papoutine, mort le 28 décembre dernier. M. Youri Chourbanov est mentionné en cette qualité dans une liste d'élus au Soviet suprême. Le fils de M. Brejnev, Youri, est premier vice-ministre du commerce extérieur.

● *Le divorce entre Christina Onassis et Serge Kaouzov* a été prononcé il y a quinze jours en Suisse, annonce lundi 10 mars le *Daily Express,* le quotidien populaire britannique, qui affirme avoir reçu les confidences de Christina Onassis à Saint-Moritz, en Suisse, avait déjà écrit jeudi dernier que Serge *Kaouzov* est « un agent du K.G.B. ». Christina Onassis aurait ajouté que le divorce a été « réglé à l'amiable » et que son ex-mari a obtenu de garder un navire. — *(A.F.P.)*

LA PRÉPARATION DU BUDGET DE 1981

M. Barre demande aux ministres d'étudier une diminution de 20 % des crédits d'investissements

La préparation du budget de *l'Etat pour* 1981 a commencé sous le signe de l'austérité. « *Des consignes ont été données aux différents ministres pour qu'ils proposent des économies budgétaires* », avait déclaré M. Papon le 7 février au cours d'une conférence de presse. Le ministre avait ajouté que de nouvelles procédures d'économies allaient être engagées pour éviter notamment que continuent de s'accroître les prélèvements obligatoires (fiscalité + sécurité sociale), dont le poids a fait entrer l'économie française dans ce que le ministre appelait un « *socialisme rampant* » (*le Monde* du 9 février).

Au cours du conseil des ministres du 27 février, M. Giscard d'Estaing avait confirmé ces orientations en déclarant que le budget de 1981 devait être préparé sous le signe d'une économie de moyens et d'un arrêt de l'alourdissement des charges fiscales.

Déjà, dans une lettre datée du 1er février, M. Barre avait fait des recommandations à l'ensemble de ses ministres : « *L'évolution prévisible des finances publiques va poser pour les prochaines années de très difficiles problèmes qui ne seront résolus qu'au prix d'une gestion particulièrement rigoureuse du budget de l'Etat.*

» *Cette situation impose de remettre en cause certaines actions ou certaines structures dont la justification a disparu et de procéder à une révision en profondeur des moyens financiers disponibles afin de s'assurer qu'ils sont bien affectés aux priorités essentielles.* »

Dans une nouvelle lettre du 27 février, M. Raymond Barre confirme qu'aucune création nette d'emplois ne devra être présentée à l'exception des engagements pris dans le « programme de Blois », qui prévoyait une augmentation substantielle des effectifs de la police, et de la gendarmerie (+ dix mille de 1979 à 1983).

Le premier ministre indique par ailleurs que les crédits de *fonctionnement (traitements des* fonctionnaires, créations d'emplois...) ne devront pas augmenter en valeur. Ce qui revient à dire que, si cette recommandation était appliquée, les crédits baisseraient d'un peu plus de 10 % en valeur réelle d'une année sur l'autre, du fait de l'inflation. De même est-il *demandé aux ministres d'étudier* une réduction de 20 % des crédits d'investissements en autorisations de programmes.

Ces exercices, qui, comme chaque année en cette étape de la préparation budgétaire, ne sont encore que des hypothèses de départ, n'en sont pas moins significatifs de la *volonté du* gouvernement de mettre un terme à l'aggravation du déficit des finances publiques, qui entretient l'inflation.

C'est la même raison qui pousse actuellement le gouvernement à étudier — pour se procurer des recettes nouvelles — la possibilité de revendre dans le public une partie des actions détenues par l'Etat dans certaines firmes du genre Havas ou les groupes d'assurances nationalisés.

EN CORSE

Les élus de la majorité dénoncent la pression de la rue

Quatorze attentats à Ajaccio

Quatorze attentats ont été commis à Ajaccio dans la nuit du 9 au 10 mars. Ils visaient des succursales de banques, des bâtiments administratifs, le bureau ajaccien de FR 3 ainsi que des magasins. Il y a eu des dégâts matériels mais pas de victimes. En outre, un engin désamorcé a été découvert devant la gendarmerie de Pietrosella, village situé à une vingtaine de kilomètres d'Ajaccio.

Ces attentats n'ont pas été revendiqués, mais on pense généralement qu'ils ont été une « réponse » des autonomistes et des séparatistes à la réunion d'Ajaccio du 8 mars et aux déclarations *des élus de la majorité condamnant le recours à l'agitation dans* la rue.

De notre correspondant

Ajaccio. — C'est dans « *l'espoir d'établir les premières digues face au danger* », selon le mot de l'ambassadeur Joseph Lambroschini, président du comité de liaison de la majorité présidentielle, que les élus R.P.R., U.D.F. et bonapartistes de Corse du Sud se sont réunis le samedi 8 mars à Ajaccio.

Le maire du chef-lieu de région M. Charles Ornano, qui avait, la semaine précédente, dénoncé les pressions exercées sur les commerçants pour les contraindre à fermer leurs établissements lors de la journée « région morte », s'est exprimé sans ambages : « *Mandaté par de libres suffrages, je n'entends pas laisser ma ville à la merci de quelques fanatiques, agitateurs et trublions professionnels. La coupe est pleine et la population refusera désormais de plier devant des méthodes qui rappellent étrangement celles utilisées au temps de l'occupation fasciste. Car le vrai peuple corse, exaspéré, outragé, a aujourd'hui décidé de le faire savoir.* »

Devant les quatre-vingts maires et conseillers généraux du département et plusieurs dizaines de conseillers municipaux se réclamant de la majorité, MM. José Rossi, conseiller régional U.D.F., Jean Bozzi, Pierre Pasquini et Jean-Paul Rocca-Serra, députés R.P.R., sont aussi intervenus. L'ampleur de l'effort financier national, destiné à rattraper les retards accumulés pendant des décennies et à équiper l'île, a été mise en évidence, autant que la nécessité de s'opposer au terrorisme et « *de ne pas faire payer à des jeunes des actes dont ils ne sont pas toujours responsables* ».

Un manifeste en neuf points a été adopté. Il condamne sans appel « *toute agitation, tout acte, toute déclaration, qui puissent porter atteinte aux indéfectibles liens qui unissent la Corse à la France* » et dénie à toute nation ou instance internationale le droit à une quelconque ingérence dans les affaires intérieures françaises. Les élus en appellent aussi au chef de l'Etat « *pour que soient recherchées les voies de l'apaisement et du respect de l'identité corse au sein de la nation française* ».

De son côté, M. Pierre Pasquini a regretté qu'à cette réunion n'aient été conviés que des élus de la majorité présidentielle. Le député et maire de l'île Rousse a, dans une conférence de presse, développé son initiative tendant à la constitution d'un collectif des élus qui a reçu l'adhésion de plusieurs maires, parmi lesquels celle de M. Xavier Colonna (radical de gauche), élu de Calvi.

M. Pasquini entend « *changer l'esprit de l'administration en Corse* », « *corsiser* » la police et la gendarmerie, présenter au gouvernement « *un plan qui permette de résoudre en Corse les problèmes de la Corse* ». Il estime que « *les élus qui composeront le collectif doivent rester en dehors des partis, ne pas mener de politique partisane, se mettre en congé de leurs partis ou mouvements* ». Il conclut : « *Le progrès tient du dialogue et de la concertation, non de l'anarchie.* »

PAUL SILVANI.

A B C D E F G

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 924

A PARTIR DU 17 MARS
Hausse de 9,4 % des tarifs ferroviaires des grandes lignes
LIRE PAGE 40

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Menaces sur le régime syrien

L'AFFAIRE DES OTA[GES]

L'échec de la co[mmission] accroît [la tension] entre Washingt[on ...]

AU JOUR LE JOUR

A moitié

MICHEL CASTE[Z]

BERTRAND [...]
Un voyageur [...] 1903-1945

هكذا من الأصل